UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ENTRE LA FOLIE D'UN SEUL HOMME ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : LA MÉMOIRE COLLECTIVE DU 6 DÉCEMBRE 1989.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR MÉLISSA BLAIS

AVRIL 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord rendre visible la contribution des femmes de mon entourage dans ce travail de recherche en remerciant celles qui m'ont encouragée, conseillée, corrigée, chacune à leur façon. Un remerciement particulier à ma directrice Magda Fahrni, professeure au département d'histoire de l'Université du Ouébec à Montréal, sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour. Elle a également grandement contribué à l'ensemble de mon parcours universitaire de deuxième cycle. Je ne peux passer sous silence l'appui constant d'Ève-Marie Lampron, doctorante en histoire à l'Université de Montréal et amie très chère, qui a supporté mes états d'âme et m'a judicieusement conseillée. Merci à Josianne Lavoie, qui a aussi fait preuve de soutien à mon égard durant ce processus de recherche. Je suis aussi grandement reconnaissante du travail de correction de Marc Tremblay et Thomas Déri. Un remerciement particulier à Pauline Léveillé, assistante à la gestion des programmes au département d'histoire, pour sa générosité et son travail considérable auprès des étudiantes et étudiants du département d'histoire. Merci aussi à Louise Gavard, chargée de cours au département d'histoire, pour m'avoir permis de mettre du beurre sur mon pain et surtout pour son influence et ses références épistémologiques. Un merci profond à mes parents, Françoise Lévesque et Yvon Blais, ainsi qu'à mon frère Jean-Nicolas Blais, pour avoir toujours cru en moi et pour m'avoir laissée libre de mes choix de vie. Merci aussi à tout mon réseau social, mes collègues de travail, mes amies-militantes (Anne-Marie De la Sablonnière, Julie Langlois, etc.), ma filleule, Cassandre De la Sablonnière, pour ses sourires et le bien-être que me procure son simple contact. Finalement, je remercie affectueusement et passionnément Francis Dupuis-Déri pour son accompagnement, ses commentaires, ses relectures, ses attentions, son appui et j'en passe.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
i) Mise en contexte: les femmes dans la société québécoise (1989-1999)	3
ii) Polytechnique : 6 décembre 1989	6
CHAPITRE 1	
COMMENT PENSER LA MÉMOIRE COLLECTIVE DU 6 DÉCEMBRE 1989 : HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DE CORPUS.	9
1.1. Historiographie et débats multidisciplinaires	10
1.1.1. Mémoire et commémoration : Enjeux et réflexions	11
1.1.2. Analyses du massacre de l'École Polytechnique de Montréal : Un second rapprochement entre la mémoire et l'histoire	20
1.1.3. L'historiographie du mouvement féministe québécois : entre les avancées et les reculs des femmes	24
1.2. Problématique, objectifs et méthodologie de recherche	33
1.2.1. Précisions au sujet des types de discours	36
1.2.2. Précisions au sujet des médias comme lieu et vecteur de mémoire	38
1.2.3. Précisions quant à l'utilisation du terme « média »	39
1.2.4. Une limite importante de notre recherche	41
1.3. Analyse de corpus	42
1.3.1. Journaux	42
1.3.2. Les autres sources imprimées	47
1.4 Conclusion	50

CHAPITRE 2	
LES PARTICIPATIONS FÉMINISTES À LA MÉMOIRE COLLECTIVE DU 6 DÉCEMBRE 1989	51
2.1. L'urgence de la participation féministe au travail de mémoire collective	52
2.1.1. Les espoirs de changements	52
2.1.2. Lutter contre l'oubli	54
2.2. Les éléments des discours et les consensus féministes	55
2.2.1. Un premier consensus : La montée de l'antiféminisme	56
2.2.2. Un second consensus : La symbolique du lieu de l'attentat	60
2.2.3. Troisième consensus : Les femmes et l'Église	62
2.2.4. Quatrième consensus : La misogynie du tueur	64
2.3. Les divergences entre féministes	66
2.3.1. La psychologie de Marc Lépine	66
2.3.2. La tuerie et les violences faites aux femmes	69
2.3.3. Diversité des solutions proposées	73
2.4. La couverture des mobilisations féministes	77
2.4.1. Mobilisations féministes	79
2.4.2. Journaux et mobilisations féministes : marginalisation, discrédit et silence	81
2.5. Conclusion.	94
CHAPITRE 3	
LA MARGINALISATION, L'ÉVACUATION ET LA RÉCUPÉRATION DES ANALYSES FÉMINISTES	96
3.1. Les discours qui détournent les paradigmes féministes	97
3.1.1. La mémoire face à l'oubli	99
3,1.2. Le silence	101

1		
1		
1		
1		
1		
1		
- 1		
- 1		
- 1		

3.1.3. Les multiples formes de violence et leurs véhicules	105
	107
3.1.5. La sécurité publique	109
3.1.6. L'arme à feu	111
3.1.7. La psychologie du tueur	115
3.2. De la récupération à l'antiféminisme	123
	125
3.2.2. L'antiféminisme	127
3.2.3. Les répliques féministes	134
3.3. Conclusion	138
CHAPITRE 4	
COMMÉMORATIONS DE LA TUERIE DU 6 DÉCEMBRE 1989 (1999-2005)	140
4.1. La mémoire face à l'oubli	144
4.2. Le mouvement féministe, dix ans plus tard	147
4.3. Les lieux de mémoire	149
4.3.1. Les lieux de mémoire imprimés	151
4.3.2. Les lieux de mémoire figés	178
4.3.4. Les lieux de mémoire éphémères	184
4.4. Conclusion	190
	192
BIBLIOGRAPHIE	198

RÉSUMÉ

Le 6 décembre 1989, quatorze femmes sont tuées à l'École polytechnique de Montréal par Marc Lépine, un homme qui se dit en guerre contre les féministes. Notre recherche analyse la place du féminisme dans la mémoire collective de cette tuerie telle que construite par des quotidiens à grand tirage (La Presse, Le Devoir, The Globe and Mail) et des journaux étudiants de l'Université de Montréal (Le Continuum et Le Quartier Libre). Notre corpus couvre deux périodes, soit les années 1989-1990 et 1999-2000. Nous analysons les différents discours de la mémoire collective, ainsi que le traitement des commémorations, dans leurs relations d'opposition et de complémentarité. Nous poursuivons l'hypothèse que malgré les variations dans le temps – découlant de l'observation des rapports de force à des moments clés (1989-1990, 1999-2000) -, les discours féministes seront marginalisés, évacués ou récupérés au profit d'interprétations qui ne remettent pas en question le statu quo de la hiérarchie masculine. Par exemple, l'accent sera mis sur l'arme à feu et sur la psychologie de Marc Lépine, plutôt que sur la nature sexiste de son geste meurtrier. Nous observerons également l'évolution de la mémoire collective, dix ans après la tuerie, dans le contenu des articles, dans les traitements des commémorations pensées en tant que lieux de mémoire imprimés, figés et éphémères et dans les témoignages publiés. L'analyse comparative des deux périodes permet de constater que le rapport de force des féministes est parvenu à influencer quelque peu l'expression de la mémoire collective lors du dixième anniversaire de la tuerie.

Pour mener à bien notre démonstration, nous utilisons une grille d'analyse féministe de manière à comprendre les rapports sociaux de sexe qui s'inscrivent à l'intérieur des médias étudiés (soit 555 articles de journaux), ainsi que le contexte social au sein duquel se développe la mémoire collective. De plus, nous nous inspirons des travaux d'auteures et d'auteurs qui pensent la mémoire collective comme le résultat de forces en conflit.

En plus de constituer la première étude historique sur le sujet, notre recherche enrichit la discipline par notre approche féministe des médias pensés en tant que lieux et vecteurs de mémoire collective, et par notre innovation conceptuelle au sujet d'une mémoire collective créée dans l'immédiateté. Notre recherche a également permis de démontrer que l'attentat contre les femmes de l'École Polytechnique se révèle un sujet ouvrant des perspectives de recherches importantes en histoire du féminisme, des femmes et du Québec.

Mots clés: Féminisme, mémoire, médias, 6 décembre 1989, antiféminisme

INTRODUCTION

Le 6 décembre 1989, un homme armé entre à l'École Polytechnique de Montréal et tue 14 étudiantes, dans un geste qu'il justifie lui-même par sa haine des féministes. Dès le lendemain, les journaux produisent et diffusent divers discours sur l'événement. Rapidement, la terminologie apparentée au travail de mémoire, telle que la notion de souvenir, est utilisée¹. Elle est parfois évoquée lorsqu'il est question du deuil de la communauté étudiante et des commémorations religieuses². Le sens à donner à cet événement et la composition des souvenirs collectifs sont tout de suite sujets à débat. Notre recherche s'intéresse aux discours des médias à grands tirages (La Presse, Le Devoir, The Globe and Mail) et des journaux étudiants de l'Université de Montréal (Le Continuum et Le Quartier libre), afin de saisir comment s'y construit la mémoire collective de la tuerie de l'École Polytechnique le 6 décembre 1989, aussi bien dans la quasi immédiateté de l'évènement (l'année qui le suit, en commençant dès le 7 décembre) que dix ans plus tard, à l'occasion de la commémoration du drame.

À ces médias, nous poserons la question suivante : Quelle est la place du féminisme et des féministes ? Nous étudierons les médias en tant que lieux et vecteurs de mémoire et nous chercherons à comprendre les rapports de force qui y déterminent la place du féminisme. Pour ce faire, nous utiliserons une grille d'analyse féministe³, de manière à comprendre les rapports sociaux de sexe qui

¹ The Globe and Mail discute même de l'histoire des massacres canadiens en y incluant la tuerie; voir, s.a., « 1-day massacres in Canadian history », The Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1989, p. A5.

² À titre d'exemple, Patricia Poirier et Barrie McKenna, « Quebec mourns slaying of women at university », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A1.

³ Nous sommes obligés de rappeler que l'analyse différenciée selon le sexe fait référence à une compréhension féministe des rapports entre les hommes et les femmes. Celle-ci utilise comme prédicat de départ la hiérarchie masculine. Cette spécification est nécessaire étant donné l'utilisation de ce cadre d'analyse par les masculinistes, par exemple, qui inversent l'asymétrie mise en lumière par les analyses féministes. À titre d'exemple, voir : Mathieu-Robert Sauvé, Échecs et mâles. Les modèles masculins au Québec, du marquis de Montcalm à Jacques Parizeau, Montréal, Les Intouchables, 2005, 316p.

s'inscrivent à l'intérieur de la production médiatique, ainsi que le contexte social au sein duquel se développe la mémoire collective. Nous aurons également recours aux analyses critiques des médias, ainsi qu'aux différents concepts de mémoire collective, de vecteurs de mémoire, de cadres sociaux de la mémoire, de travail de mémoire et de commémoration. Finalement, nous nous inspirerons d'ouvrages provenant de différentes disciplines qui traitent de la tuerie. Notre recherche démontrera que les rapports de force tentés par les féministes leur assurent une certaine présence au sein des quotidiens. Néanmoins, ce type de discours sera marginalisé au profit d'analyses (comme les discours sur la psychologie du tueur, par exemple) qui dénoncent ou empêchent l'expression d'une remise en question de la domination masculine.

Dans le premier chapitre, nous présenterons l'historiographie que nous utiliserons pour développer notre analyse. Cette section regroupe des auteures et auteurs (historiennes et historiens, sociologues, philosophes, criminologues) qui nous intéressent pour leur traitement de la mémoire collective. Nous discuterons également des ouvrages qui traitent de l'histoire du mouvement féministe au Québec et des œuvres qui abordent la situation des femmes au sein des institutions universitaires et médiatiques. Il sera également question des sources que nous utiliserons, ainsi que de leur traitement, soit 555 articles de journaux, des témoignages imprimés et des articles d'auteures et d'auteurs qui se positionnent par rapport à la tuerie du 6 décembre 1989. De plus, nous discuterons de la problématique, de nos hypothèses, de la méthodologie et du cadre d'analyse que nous proposons.

Après avoir dégagé les traits analytiques appartenant aux discours féministes (chapitre 2), nous mesurerons l'espace médiatique réservé au traitement des commémorations réalisées par ces porteuses de discours. Par la suite, nous observerons les discours et la couverture médiatique des commémorations qui privilégient des compréhensions diverses telle que l'analyse de la psychologie du

tueur (chapitre 3), dans leur rapport d'opposition au féminisme. Nous serons également en mesure de saisir la résonance et la résurgence des éléments qui composent la mémoire collective dans le processus de commémoration des événements du 6 décembre 1989, lors du dixième anniversaire (chapitre 4). Nous observerons comment ces choix discursifs (tels que le contrôle des armes à feu) marginalisent, évacuent ou récupèrent les conclusions à tirer des analyses féministes. Nous serons ainsi en mesure d'apporter à la discipline historique, notre conception de la mémoire pensée en tant que projet qui participe du temps présent, notre objet d'étude et les différentes conclusions méthodologiques, analytiques et historiographiques que nous développerons.

i. Mise en contexte : les femmes dans la société québécoise (1989-1999)

Dans le cadre de notre recherche, nous étudierons une mémoire collective qui se construit dans les années 1989-1990 et se reconstruit en 1999-2000, à l'aide d'une étude comparative diachronique. Malgré la distance temporelle entre le moment qui marque l'événement proprement dit (1989) et son dixième anniversaire (1999), nous remarquons des similitudes contextuelles. Notamment, la société québécoise des deux époques est hiérarchisée en fonction des rapports sociaux de sexes, malgré la propagation d'un discours qui prétend atteinte l'égalité entre les hommes et les femmes et celui qui dénonce une supposée suprématie des femmes face aux hommes dans certains domaines. Sans vouloir affirmer que les femmes n'ont pas accès à des conditions matérielles différentes de celles des générations qui les précèdent, nous constatons que les institutions économiques, juridiques et politiques, l'éducation (entre autres dans leurs rôles de socialisation) et les systèmes de sanction (les différents types de violences contre les femmes) sont des éléments constitutifs du système qui assure la perpétuation de l'asymétrie entre les sexes⁴.

⁴ Christine Delphy, L'Ennemi principal. Tomes 1 et 2, Paris, Syllepse, 2001; Helena Hirata et al., Dictionnaire critique du féminisme, Paris, PUF, 2000, 299p.; Jean-Guy Lacroix dir., Cahiers de recherche

Malgré les transformations historiques, plusieurs féministes soulignent l'absence des femmes dans les lieux de décision et de pouvoir, comme les universités⁵ et des professions traditionnellement masculines⁶. Quant au système d'éducation, dont fait partie l'École Polytechnique, Johanne Collin nous démontre - dans son étude des rapports de sexe dans les milieux scolaire et professionnel - que la réalité est loin de correspondre au discours dominant sur la prétendue égalité entre les hommes et les femmes. L'auteure fait état d'une hiérarchie des sexes à l'intérieur des milieux de l'éducation de 1940 à 1980, concluant que cette hiérarchie se reproduit à travers le temps, malgré les conditions matérielles et sociales qui évoluent⁷. Dans le même ordre d'idées, Michèle Ferran nous parle de la division des sexes dans le cheminement menant à l'obtention des diplômes, en mettant l'accent sur la difficulté des femmes à accéder aux domaines scientifiques. Elle discute des modèles de représentation et de l'univers symbolique qui figent les identités de sexes⁸. En traitant des assistantes et chercheures scientifiques, Marianne Gosztonyi Ainley écrit en 1986 que « [s]i aujourd'hui l'ère des femmes assistantes invisibles a passé, des vestiges d'attitudes archaïques [sic] sur la place de la femme dans le social continuent à peser et à maintenir les femmes à la périphérie des professions scientifiques ». Elle ajoute « [qu']en général à l'université, c'est dans les postes et dans les catégories d'emplois inférieurs qu'on les retrouve⁹ ».

sociologique. Critiques féministes et savoirs, nº 23, 1994, 220p.; Nicole-Claude Mathieu, L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe, Paris, Côté-femmes, 1991, 291p.

⁵ À titre d'exemple, Nadia Fahmy-Eid, « Le sexe du savoir: perspective historique sur l'éducation des filles au Québec (19^e-20^e siècles) », *A/Encrages féministes*, I. Lasvergnas dir., Montréal, Centre de recherche féministe, UQAM, 1998, p. 51-67; Johanne Collin, « La dynamique des rapports de sexes à l'université 1940-1980 : une étude de cas» dans, *Histoire sociale*, vol. XIX, n° 38, novembre 1986, p. 365-385.

⁶ À cet effet, voir : Michèle Ferran, « Sciences, système éducatif et domination masculine », Critiques féministes et savoirs, Cahier de recherche sociologique, n° 23, 1194, p.41-57.

⁷ Johanne Collin, « La dynamique des rapports de sexe à l'université, 1940-1980. Une étude de cas », *Histoire sociale/Social History*, vol. XIX, n° 38, novembre 1986, p. 365-385.

⁸ Michèle Ferran, « Sciences, système éducatif et domination masculine », *Critiques féministes et Savoirs, Cahier de recherche sociologique*, n° 23, 1994, p. 41-57.

⁹ Marianne Gosztonyi Ainley, « D'assistantes anonymes à chercheures scientifiques : une rétrospective sur la place des femmes en science », *Cahier de recherche sociologique*, vol IV, n° 1, 1986, p. 69.

Loin d'être atteinte, l'égalité des sexes semble également faussement représentée dans les médias. Les femmes, dont la voix reste minoritaire, y sont dépeintes par l'utilisation de stéréotypes¹⁰. Les médias, en tant que créateurs de mémoire, s'inscrivent donc au nombre des institutions porteuses de discours dominants, sans oublier que depuis le milieu des années 1980, le mouvement féministe est en perte d'influence. La disparition de certains quotidiens féministes (par exemple *La vie en rose*) est symptomatique de ce phénomène¹¹. Qui plus est, la tuerie survient au même moment où il y a une vaste mobilisation pour le droit des femmes de disposer de leur corps¹². Des féministes établiront des liens entre la violence de la tuerie et la violence du contrôle du corps des femmes.

Finalement, le Québec des années 1980 et 1990 n'échappe pas à ce que Susan Faludi nomme le *Backlash* ou *la guerre froide contre les femmes*¹³. L'antiféminisme émerge de plusieurs lieux et de différentes actrices et acteurs sociaux. Les manifestations antiféministes et les attaques aux droits des femmes s'observent autant dans les médias que dans la non application de lois comme celles qui favorisent l'accès à l'avortement¹⁴. Les médias et plusieurs penseurs, par exemple, accusent les féministes d'être responsables de l'échec scolaire des garçons et des pertes de repères

¹⁰ Monique Trancart, « Médias d'information générale: le leurre féminin », dans *Dites-le avec des femmes. Femmes et médias*, Michèle Cohen, coll. Médialibre, Paris, CFD-École des métiers de l'information, 1999, p. 17-39.; Natacha Henry, « Masculin universel et paternalisme lubrique: langage et sexisme ordinaire », dans *Dites-le avec des femmes. Femmes et médias*, op. cit., p. 39-71.

¹¹ Myriam El Yamani, *Médias et féminismes. Minoritaires sans paroles*, Montréal, L'Harmattan, 1998, 268p.

¹² Micheline De Sève, « Tremblay contre Daigle: retour à l'abc du féminisme », L'amère patrie, Recherches féministes, vol. 3, n° 1, 1990, p. 111-118; Martine Perrault et Linda Cardinal, « Discours juridique et représentation politique: le droit au choix en matière d'avortement », dans Femmes et représentation politique au Québec et au Canada, Manon Tremblay et Caroline Andrew dir., Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 197-216.

¹³ Susan Faludi, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, trad. de l'américain par Lise Pomien *et al.*, Paris, Des femmes, 1993, 743p.

¹⁴ Christine Delphy, « Retrouver l'élan du féminisme », Voix de la résistance, Le Monde diplomatique, mai 2004, p. 24; Francine Descarries, « L'antiféminisme "ordinaire" », Recherches féministes. Images et sens, vol. 18, n° 2, 2005, p. 137-152.

des hommes. Par conséquent, la tuerie sera l'occasion pour les chercheuses du collectif Clio de rappeler « qu'il faut se garder de faire "une lecture erronée des progrès accomplis". Cette "lecture erronée tient plus à l'occultation de la résistance aux changements et de l'ampleur de cette résistance qu'à la rapidité des changements survenus" 15 ».

ii. Polytechnique: 6 décembre 1989

La tuerie de l'École Polytechnique s'inscrit dans ce contexte historique marqué par une hiérarchie entre les sexes et un ressac contre les femmes en général et les féministes en particulier. L'événement débute vers 17 heures, tandis que les étudiantes et les étudiants de cette école d'ingénierie étudient ou rédigent leurs examens de fin de session. Marc Lépine, un homme de 25 ans vêtu d'habits militaires, monte au deuxième étage. La fusillade éclate à 17h12, dans une classe qu'occupent une soixantaine d'étudiantes et d'étudiants ¹⁶. Le tueur sépare la classe en deux groupes et demande aux hommes de sortir. Il déclare en vouloir aux féministes. Une étudiante, Nathalie Provost, lui répond qu'elles ne sont pas féministes ¹⁷. Il tire. Un appel est aussitôt lancé aux services d'urgence ¹⁸. Marc Lépine quitte la salle de cours et tire sur plusieurs femmes durant son parcours qui le conduit du rez-de-chaussée au troisième étage ¹⁹. Les policiers arrivent sur les lieux entre 17h23 et 17h34 mais restent à l'extérieur du bâtiment. D'une salle de cours du troisième étage, les hommes n'ont pas eu le temps de quitter la salle que Lépine presse la gâchette de son arme sur des étudiantes avant de

17 s.a., « Une étudiante a tenté de raisonner Lépine », Le Devoir (Montréal), 9 décembre 1989, p. A1.

19 Martin Pelchat et Josée Boileau, loc. cit., p. 8.

¹⁵ Collectif Clio, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Le Jour, 1992, p. 503

p. 503.

16 Agnès Gruda, « La police reconnaît qu'elle a manqué de leadership lors de la tuerie à Poly », La Presse (Montréal), 26 janvier 1990, p. A1.; Martin Pelchat et Josée Boileau, « Un forcené tue 14 étudiantes de Polytechnique et se suicide », Le Devoir (Montréal), 7 décembre 1989, p. 1.

¹⁸ Québec, ministère de la Sécurité publique du Québec, La tragédie du 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal., Robert De Coster, prés., Groupe de travail De Coster, Montréal, Bibliothèque Nationale, 1990, p. 3.

s'enlever la vie à 17h36. Les deux premières évacuations de blessés se font au moment du suicide. L'escouade tactique investit les lieux à 17h55²⁰. Marc Lépine laisse derrière lui 14 mortes et 11 blessé-e-s ²¹.

Le tueur n'est pas connu des policiers. Les journaux dévoilent son identité le lendemain de la fusillade. La Presse discute de son origine algérienne et du nom qu'il portait à la naissance, soit Gamel Gharbi²². Le lectorat des journaux apprend aussitôt qu'il en avait contre les féministes, car des responsables du corps policier de la Ville de Montréal fournissent aux médias un résumé des motivations contenues dans la lettre de suicide laissée par le tueur. Cette dernière comprend également une annexe de 19 noms de femmes qu'il projetait d'assassiner²³. Les médias et le public n'auront cependant pas accès au contenu de la lettre avant le 24 novembre 1990, date où une collaboratrice de La Presse, Francine Pelletier, reçoit une copie de la lettre, sans en connaître la provenance ni l'identité de l'expéditeur. Marc Lépine connaissait également les lieux de l'attentat : il y avait été vu au moins neuf fois dans les mois précédant la fusillade²⁴.

Malgré cette préméditation et les déclarations d'intention explicitement antiféministes exprimées par le tueur, des débats vont éclater dans les médias quant à la signification à donner au geste. En bref, les féministes proposent une lecture politique de l'évènement. D'autres agents sociaux (intellectuelles et intellectuels, journalistes, etc.) préfèrent y voir le symptôme d'une maladie mentale ou la conséquence d'un accès trop facile aux armes à feu. De cette divergence entre les discours, émerge la construction rapide d'une mémoire collective contenant des discours qui s'opposent et

²⁰ s.a., « La police a été lente, estiment des rescapés », *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1989, p.

s.a., « Une étudiante a tenté de raisonner Lépine », Le Devoir (Montréal), 9 décembre 1989, p. A12.

²² Martha Gagnon et Marcel Laroche, « Le meurtrier antiféministe avait sur lui une "liste rouge" de 15 femmes connues », *La Presse* (Montréal), 8 décembre 1989, p. A1.

²³ Pour connaître le contenu de la lettre voir, Marc Lépine, « Je me considère comme un érudit rationnel », *La Presse* (Montréal), 24 novembre 1990, p. A2.

²⁴ Ouébec, ministère de la Sécurité publique du Québec, *loc cit.*, p. 41.

se répondent. Différentes modalités d'expression et de conservation des mémoires s'exprimeront également lors du dixième anniversaire de la tuerie (1999-2000).

Les actrices sociales et les acteurs sociaux se prononçant dans les médias proposent, suggèrent et créent diverses formes de commémorations (silence et recueillement, mises en place de plaques et monuments commémoratifs, publication de textes, actions directes, lobbying et campagne nationale contre les armes à feu, etc.), qui rappellent les débats qui ont pris place lors du meurtre collectif. Lorsque des féministes s'expriment dans les médias ou que des journalistes rendent compte de leurs manifestations au sujet de Polytechnique, elles font face à des stratégies de récupération de marginalisation, d'évacuation et parfois de discrédit de leur parole. Cette recherche propose une analyse détaillée des enjeux et plus précisément des discours mémoriels sur la tuerie du 6 décembre 1989 et leurs rapports de force dialectiques.

CHAPITRE 1

COMMENT PENSER LA MÉMOIRE COLLECTIVE DU 6 DÉCEMBRE 1989 : HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DE CORPUS

L'intérêt pour cette recherche nous est venu d'une observation quant à la forte présence d'une mémoire collective au sujet du massacre de l'École Polytechnique, malgré l'absence de références à cet événement dans presque tous les manuels d'histoire du Québec, à l'exception du livre du collectif Clio¹. Le caractère polysémique de la mémoire collective de la tuerie du 6 décembre 1989 nous est apparu autant dans nos lectures que dans le cadre de discussions universitaires autour d'un événement ayant particulièrement marqué l'imaginaire collectif québécois. En bref, bon nombre de personnes, pour « expliquer » le geste de Marc Lépine, mettaient de l'avant des causes psychologiques; d'autres y voyaient une manifestation de violence générale ou la comparaient aux meurtres collectifs propres aux sociétés occidentales contemporaines. Quelques-unes insistaient sur le moyen utilisé, soit l'arme à feu, tandis que d'autres se concentraient sur les motifs, et identifiaient ce meurtre comme l'expression extrême d'une violence quotidienne exercée contre les femmes. Ces interprétations, à la fois multiformes, complémentaires ou opposées, forment le cœur même de la mémoire collective de la tuerie du 6 décembre 1989, mémoire collective qui constitue l'objet de cette recherche.

Notre étude s'insère dans le cadre des questionnements historiographiques sur les formes abstraites et concrètes de mémoire collective. Quel lien y a-t-il entre la mémoire et l'histoire? Peut-on prétendre à l'existence d'une mémoire unifiée ou d'une mémoire plurielle? Nous concentrant sur un événement particulier, nous serons à même de

¹ Collectif Clio, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Le Jour, 1992, p. 484-503.

l'inscrire dans un cadre plus large afin d'analyser les consensus et désaccords historiographiques à propos des mémoires des groupes minoritaires (y compris les femmes), autour de l'éclatement de l'universalité et de la montée des mémoires plurielles. Nous porterons une attention particulière aux discussions féministes sur la mémoire collective. Notre étude se situe donc à la croisée des chemins entre l'historiographie de la mémoire collective et celle du mouvement féministe québécois. De cette historiographie, qui sera étudiée dans la section qui suit, découlera ensuite la problématique de travail, de même que les choix méthodologiques conséquents.

1.1. Historiographie et débats multidisciplinaires

La discipline historique n'est pas seule à se préoccuper des formes mémorielles de représentation du passé². Conséquemment, notre réflexion s'appuie d'analyses multidisciplinaires qui participent des débats entourant la définition de la mémoire collective et les rapports entre la mémoire et l'histoire. Les auteures et auteurs de ces analyses cherchent entre autres à savoir si la subjectivité de la mémoire collective empêche la fabrication de récits historiques objectifs et scientifiques. Dans cette lignée, nous discuterons des analyses portant sur la dynamique entre les identités sociales (nationale, de classe, de genre, etc.) et la mémoire collective, qu'elle soit unifiée ou plurielle. Par la suite, nous traiterons d'études portant précisément sur l'analyse de commémorations, en insistant sur leurs apports conceptuels. L'ensemble de ces réflexions guidera notre compréhension des ouvrages abordant la tuerie du 6 décembre 1989, événement intégré à l'historiographie du mouvement féministe québécois dans son analyse sur l'état des luttes pour l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes.

² Le politologue Ali Moussa Iye débute d'ailleurs son texte - qui traite des discours sur la mémoire en rapport avec la traite négrière - en précisant que « [l]a mémoire n'est plus le domaine réservé des historiens, des idéologues d'États et des nationalismes ». Ali Moussa Iye, « Les discours sur la mémoire face à la tragédie de la traite négrière », Micheline Antonius et al. dir., Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Sainte Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 26.

1.1.1. Mémoire et commémoration : Enjeux et réflexions

La plupart des auteures et auteurs³ traitent de la mémoire collective dans la perspective des identités nationales ou de l'éclatement de celles-ci en identités multiples (par exemple : amérindien-ne-s, afro-américain-e-s, femmes). Ainsi, Joël Candau affirme que la mémoire forte et unificatrice s'effondre pour laisser place à une mémoire actuelle plurielle et mouvante. Joël Candau utilise par ailleurs le concept de « cadres sociaux de la mémoire », emprunté à Maurice Halbwachs⁴, pour parler des références sociales communes permettant aux souvenirs individuels, et par le fait même diversifiés, de s'arrimer à des représentations collectives du passé. Ces observations font écho à notre étude qui révèle une mémoire issue d'une communauté hétérogène qui cherche à attribuer un sens à la tuerie. Dans ce processus, des féministes utilisent divers cadres sociaux de la mémoire (violence contre les femmes, lutte pour le droit à l'avortement) pour ancrer l'événement dans les problématiques communes aux femmes du Québec.

D'autre part, certaines auteures et certains auteurs s'entendent pour accorder un statut supérieur à l'histoire pensée à titre de récit scientifique qui sert à unifier une communauté sur la base de souvenirs ordonnés, rationnels et réguliers⁵, au contraire d'une mémoire collective qui serait trop souvent politique et émotive, considérant qu'elle est portée par des groupes de pressions (des féministes, par exemple) qui revendiquent leur appartenance à une collectivité citoyenne⁶. Antoine Prost discute des

⁴ Ce concept, central à notre analyse, sera défini plus en détails au chapitre 2. Joël Candau, « Mémoire et amnésie collectives », chap. dans *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF, 1996, p. 56-87.

³ Par exemple : Joël Candau, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, 1998, 225p; Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, 338p; Antoine Prost, « Les monuments aux morts », dans *Les lieux de mémoire*, *La République*, *La Nation*, *Les Frances*, tome 1, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1984, p. 195-225.

⁵ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, du Seuil, 1996, p. 299-300; Harris Memel-Foté, « La mémoire honteuse de la traite de l'esclavage », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, *op. cit.*, p.187-196.

⁶ Paul Ricœur, La mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris, du Seuil, 2000, 661p; René Rémond, « La transmission de la mémoire », dans, Pourquoi se souvenir? Forum international mémoire et histoire,

liens entre la mémoire, l'histoire et l'identité en évoquant son désaccord avec ce qu'il considère être la soumission de l'historienne et de l'historien au devoir de mémoire⁷. À l'inverse, nous nous appuyons sur plusieurs intellectuelles et intellectuels pour affirmer que la mémoire peut être source de l'histoire (Jean-Michel Gaillard⁸, René Rémond⁹, Elena de la Aldea¹⁰) et qu'en étudiant la mémoire collective du 6 décembre 1989, nous pouvons élaborer une connaissance historique de l'événement et de sa signification¹¹.

Henri Rousso pense quant à lui que l'histoire est également mémoire. Tout en abondant à la fois dans le sens de Joël Candau au sujet d'une mémoire plurielle, vivante et évolutive et d'Antoine Prost, lorsqu'il pense l'histoire comme « une reconstruction savante et abstraite, plus encline à délimiter un savoir constitutif et durable 12 », Henri Rousso observe — par l'entremise de son étude du régime de Vichy, des souvenirs qui y sont nés et de la transmission de ces derniers — que

[1]'historien, professionnel ou occasionnel, est toujours tributaire de son temps et de son époque. Il se trouve placé, dans le réseau des souvenirs collectifs, à un carrefour : d'un côté, il subit comme tout citoyen la mémoire dominante, qui, souvent contre son gré, lui suggère des interprétations, voire des pistes de recherche; de l'autre, il est lui-même un « vecteur du souvenir » (et un vecteur

Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 87-91; Yves Léonard, « Vivre avec le passé», Les cahiers français, juillet-août 2001, p. 1-3; Régine Robin, « Une juste mémoire, est-ce possible? », dans Devoir de mémoire, droit à l'oubli?, Thomas Ferenczi dir., Paris, Complexe, p. 107-118.

⁷ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 299-300.

⁸ Jean-Michel Gaillard, « Le moment Ferry : l'école de la République entre mythologie et réalité », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 37-41.

⁹ René Rémond, loc. cit., p. 87-91.

¹⁰ Elena de la Aldea, « Le cas argentin : La mémoire et les mémoires », dans *Le devoir de mémoire* et les politiques du pardon, Micheline Antonius et al. dir., Montréal, PUQ, 2005, p. 333-343.

¹¹ Des chercheuses et chercheurs telles que Dominique Borne (Dominique Borne, « Communauté de mémoire et rigueur critique », *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire autrement*, n°. 150-15, janvier 1995, p. 133) et Jacqueline De Romilly (Jacqueline de Romilly, « L'histoire entre mémoire individuelle et mémoire collective », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, *op. cit.*, p. 52-55) nuancent cette dichotomie histoire/mémoire. Ainsi, Jacqueline De Romilly croit que l'histoire poursuit un but de création de mémoire, mais qu'il lui incombe de bien organiser les souvenirs. Elle rejoint en partie Régine Robin lorsqu'elle conclut que la recherche historique doit éviter les contresens et les mensonges

¹² Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., Paris, édit. du Seuil, 1987, p. 10

privilégié), en ce sens qu'il propose une vision du passé qui risque — après un long cours — d'infléchir les représentations de l'heure¹³.

Rudolf Thadden¹⁴ et Nadia Fahmy-Eid¹⁵ font écho à la dernière affirmation d'Henri En utilisant, entre autres, les différences de perception entre l'histoire allemande et l'histoire française lorsqu'il est question de l'Édit de Nantes (1598), Rudolf Thadden en vient à la conclusion que la mémoire naît des communautés, qu'elles soient historiques ou sociales (les générations de vétérans, par exemple). Des intellectuelles féministes évitent également de faire une différence trop marquée entre la mémoire et l'histoire (Micheline Dumont¹⁶, Michelle Perrot¹⁷, Françoise Collin¹⁸, Nadia Fahmy-Eid¹⁹, Andrée Lévesque²⁰), rejoignant ainsi certains auteurs comme François Dosse qui croit que l'histoire plurielle est nécessaire à la mise de l'avant des différences dans la construction d'un espace commun²¹.

Plusieurs historiennes féministes se complètent et se répondent dans leur constat que la discipline historique n'est pas à l'abri des considérations relatives aux rapports entre les genres²². Se distanciant des intellectuelles et intellectuels qui accordent un statut supérieur à l'histoire en tant que récit rationnel et détaché des enjeux identitaires

 ¹³ Ibid., p. 12.
 ¹⁴ Rudolf Thadden, « Une histoire, deux mémoires », dans Pourquoi se souvenir? Forum international mémoire et histoire, op. cit., p. 42-45.

15 Nadia Fahmy-Eid, « L'histoire des femmes : Construction et déconstruction d'une mémoire sociale », Sociologie et sociétés, vol. XXIX, nº 2, automne 1997, p. 21-30.

¹⁶ Micheline Dumont, Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des femmes. Montréal, Remue-ménage, 2001, 159p.

¹⁷ Michelle Perrot, « Pratiques de la mémoire féminine », dans Les Femmes ou les silences de l'Histoire, Paris, Flammarion, 1998, p. 11-20.

¹⁸ Françoise Collin, « Histoire et mémoire ou la marque et la trace », Recherches féministes, vol. 6, nº 1, 1993, p. 13-23.

19 Nadia Fahmy-Eid, loc. cit., p. 21-30.

²⁰ Andrée Lévesque, « Réflexion sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 271-284.

²¹ François Dosse, L'Histoire, Paris, Armand Colin, 2000, p. 198.

²² Il n'est pas rare de voir apparaître une citation de l'une d'entre elles dans le texte d'une autre, comme par exemple dans l'article de Johanne Daigle qui fait plusieurs fois mention des écrits de Micheline Dumont.

(Paul Ricœur²³, René Rémond²⁴, Yves Léonard²⁵, Dominique Borne²⁶), elles ajoutent un élément d'analyse supplémentaire et font valoir l'absence des femmes dans la construction des « grands récits » historiques. Par exemple, Micheline Dumont et Joan W. Scott²⁷ critiquent la périodisation officielle, considérant que cette dernière a été pensée en fonction des activités traditionnellement masculines. Quant à elles, Johanne Daigle et Françoise Collin s'accordent pour souligner le caractère androcentriste de l'histoire, au sein de laquelle les femmes ne sont présentes qu'en tant qu'objets de discours et non en tant qu'actrices, n'y apparaissant que sous l'appellation générique catégorielle « femme » ou étant sans cesse noyées dans l'universel masculin « Homme ».

Qui plus est, plusieurs chercheures et chercheurs mentionné-e-s ci-haut accordent un statut privilégié à la mémoire, considérée comme primordiale à la reconnaissance des groupes historiquement dominés, réflexion que nous développerons dans cette présente recherche. Alain Touraine accueille cette idée d'une mémoire libératrice pour certains groupes d'opprimé-e-s qui doivent se libérer d'une histoire écrite par les dominants²⁸. Des auteures comme Dumont, Fahmy-Eid et Johanne Daigle traitent de la progression de la recherche en histoire des femmes, née d'une prise de conscience de la nécessité d'une mémoire commune aux femmes du Québec²⁹. Elles accordent ainsi une grande importance à la mémoire, tout comme le linguiste Umberto Eco, qui affirme que

²³ Paul Ricœur, La mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris, du Seuil, 2000, 661p.

Alain Touraine, « Mémoire, histoire avenir », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, *op. cit.*, p. 187-196.

²⁴ René Rémond, « La transmission de la mémoire », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, *op. cit.*, p. 87-91.

²⁵ Yves Léonard, « Vivre avec le passé », loc cit., p. 1-3.

²⁶ Dominique Borne, « Communauté de mémoire et rigueur critique », *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire autrement*, n° 150-151, janvier 1995, p. 133.

Joan Scott, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », Les cahiers du GRF, n° 37/38 printemps 1998, p. 125-153.
 Alain Touraine, « Mémoire, histoire avenir », dans Pourquoi se souvenir? Forum international

²⁹ Nadia Fahmy-Eid, *loc. cit.*, p. 21-30; Johanne Daigle, « D'histoire et des femmes...De la construction d'un genre historique à la prise en compte du genre dans la construction du passé », dans *La mémoire dans la culture*, Jacques Mathieu dir., Sainte-Foy (Québec), PUL, 1995, p. 235-253.

contrairement à la mémoire, l'histoire ne nous enseigne pas comment agir. Il ajoute que la mémoire peut survivre au-delà des censures de l'histoire³⁰.

En abordant les notions de pardon et de justice, certaines auteures et certains auteurs en viennent à considérer l'oubli comme un danger, tandis que d'autres y voient un processus essentiel de la reconstruction mémorielle. En accord avec cette deuxième proposition, Tzvetan Todorov évalue que personne ne peut recouvrer l'entièreté du passé. Par conséquent, les individus sociaux procèdent par sélection. Cette sélection doit cependant tenir compte du « bon usage de la mémoire », ou « mémoire exemplaire», c'est-à-dire une mémoire qui cherche principalement à éviter la reproduction des erreurs du passé³¹. Ce concept constitue un apport considérable à notre compréhension du travail de mémoire entrepris dès le lendemain de la tuerie du 6 décembre 1989, entre autres par des féministes qui disent refuser d'oublier cet Elles veulent aussi conserver la signification qu'elles entendent lui attribuer, soit principalement l'incarnation de la violence des hommes contre les femmes. Tzvetan Todorov explique d'ailleurs que le modèle de compréhension du passé doit être en mesure de servir d'exemple, de désamorcer la douleur et de permettre l'analogie avec d'autres situations injustes et nécessitant un combat politique. Il termine en spécifiant que la mémoire doit être au service de la justice des temps présents, postulat qui trouve également écho chez d'autres auteur-e-s (François Bédarida³² et Pierre Nora³³, Henri Rousso³⁴, Paul Ricœur³⁵).

³¹ Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire, Paris, Arléa, 1995, 61p.

³⁰ Umberto Eco, « L'avenir ne peut-il se construire que sur la mémoire du passé? », dans *Pourquoi* se souvenir? Forum international mémoire et histoire, op. cit., p. 237-240.

³² François Bédarida, « L'histoire entre science et mémoire ? », dans *L'Histoire aujourd'hui*, Paris, Sc. Humaine, 1999, p. 335-342.

³³ Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans *Les lieux de mémoire*, *La République*, *La Nation*, *Les Frances*, tome 1, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1993, p. 23-42.

³⁴ Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., Paris, du Seuil, 1987, 378p.

³⁵ Paul Ricœur, « Esquisse d'un parcours de l'oubli », dans *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?*, op. cit., p. 21-32.

Dans le même ordre d'idée, Ali Moussa Iye poursuit sur la nécessité d'un devoir de mémoire et d'une politique du pardon³⁶. Selon lui, les mémoires honteuses peuvent être sources d'enjeux éthiques nécessaires à la reconnaissance des crimes de l'histoire. Or, nous verrons précisément que des individus vont tenter d'imposer une interprétation à caractère psychologique de l'événement (Marc Lépine était « fou ») qui permet consciemment ou non d'éviter à la société québécoise de se sentir responsable du massacre, et donc d'entretenir une mémoire honteuse à l'égard de l'événement. En accord avec les potentialités de justice sociale des mémoires collectives, l'ouvrage collectif *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*³⁷ évalue les objectifs politiques et éthiques qui se dégagent à la fois du travail de mémoire, du devoir de mémoire et des politiques du pardon. Les textes rassemblés cherchent communément

la vérité [qui] sera l'enjeu et l'impunité [qui] entrera inévitablement en conflit avec le devoir de mémoire. Faire taire, supprimer le récit des victimes demeure à ce jour le plus sûr moyen de demeurer impuni, et la première tâche associée au devoir de mémoire est de lui garantir des conditions d'exercice qui ne l'assujettissent pas à des politiques d'impunité³⁸.

Cette citation souligne une conception de l'oubli qui serait davantage délibérée et qui, sans être à l'opposé des affirmations de Tzetan Todorov, met l'accent sur les dangers du silence. Adoptant le même point de vue que des chercheures et chercheurs, comme par exemple Alain Touraine et Micheline Dumont, au sujet d'une histoire oublieuse des dominées et dominés et parfois même négatrice de certains éléments du passé, Michel Wieviorka croit en « la montée en force de la mémoire³⁹ », qui dans certains cas milite contre l'oubli et les mensonges de l'histoire. Jean Tonglet renchérit sur les difficultés spécifiques aux pauvres de se doter d'une mémoire positive, et qu'à cette difficulté

³⁸ Micheline Labelle et al., « Introduction », dans Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, op. cit., p. 20-21.

³⁶ Ali Moussa Iye, « Les discours sur la mémoire face à la tragédie de la traite négrière », *op. cit.*, p. 26-36

³⁷ Micheline Antonius et al. dir., Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, 442p.

³⁹ Michel Wieviorka, « Les problèmes de la reconstruction identitaire », dans Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, op. cit., p. 66.

s'ajoute « l'insulte de l'oubli⁴⁰ », création de l'histoire. Nous verrons plus loin que des féministes vont se mobiliser dès le 7 décembre 1989 pour éviter précisément que se mette en place une stratégie de l'oubli quant à la signification misogyne du massacre.

Les études historiques des événements commémoratifs s'inscrivent dans les débats sur les relations entre histoire et mémoire, la mémoire devenant source de l'histoire, non pas comme l'entendent certains auteurs tels que Jean-Michel Gaillard⁴¹, René Rémond⁴² et Harris Memel-Foté⁴³, mais cette fois-ci à titre d'objet étudié. Lorsqu'il est question de la commémoration, il est difficile de ne pas citer l'ouvrage conceptuel influent dirigé par Pierre Nora, Les lieux de mémoire. 44 Selon Nora, un lieu de mémoire, c'est d'abord un espace « où se cristallise et se réfugie la mémoire» et « la forme extrême où subsiste une conscience commémorative ». Un lieu de mémoire est également marqué par « des signes de reconnaissance et d'appartenance de groupe dans une société⁴⁵ ». Ces signes peuvent être matériels, symboliques de même que fonctionnels. Les lieux de mémoire maintiennent les identités existantes en s'appuyant à la fois sur les contenus de la mémoire et les récits historiques. Ces éléments de définition nous ramènent aux différents lieux de mémoire (imprimés, officiels, éphémères) que nous explorerons dans notre étude, dont la Place du 6 décembre, un lieu de mémoire officiel qui contient une œuvre (Nef pour quatorze reines) et que nous pouvons qualifier de monument aux morts érigé en souvenir des quatorze victimes.

⁴⁰ Jean Tonglet, « Les pauvres ont-ils une histoire? », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, *op. cit.*, p. 68.

⁴¹ Jean-Michel Gaillard, « Le moment Ferry: l'école de la République entre mythologie et réalité », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, *op. cit.*, p. 37-41.

⁴² René Rémond, « La transmission de la mémoire », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, *op. cit.*, p. 87-91.

⁴³ Harris Memel-Foté, « La mémoire honteuse de la traite de l'esclavage », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, *op. cit.*, p. 187-196.

⁴⁴ À ce sujet voir, Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », dans Les lieux de mémoire. L'ère de la commémoration, tome 2, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1984, p. 4687-4719; Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans Les lieux de mémoire, La République, La Nation, Les Frances, op. cit., p. 23-42.

Antoine Prost et Reinhart Koselleck ont tous deux analysé, dans le contexte français, cette forme d'expression commémorative que représentent les monuments aux morts, traitant toutefois du sujet de manière différente. Reinhart Koselleck défend l'idée que ces monuments servent à commémorer une mort violente causée par l'être humain. Il soutient que ces monuments ont perdu leur but d'identification politique et que la seule identité qui reste du monument est celle du mort⁴⁶. Contrairement à Reinhart Koselleck, Antoine Prost croit plutôt que les monuments aux morts sont devenus le lieu privilégié de la mémoire républicaine⁴⁷.

Malgré le fait que plusieurs auteurs européens aient abordé les monuments aux morts et la commémoration d'un point de vue étatique et s'attardent davantage à l'identité nationale (Philippe Raynaud⁴⁸, Étienne François⁴⁹, Pierre Nora⁵⁰, Antoine Prost⁵¹, Reinhart Koselleck⁵²), d'autres cherchent précisément à révéler les intérêts des actrices sociales et des acteurs sociaux impliqué-e-s dans l'acte commémoratif. Ajoutant à notre compréhension du travail de mémoire, l'étude de Mourad Djebabla-Brun nous invite à saisir les procédés politiques des créations des mémoires collectives de la Grande Guerre, allant dans le sens d'une volonté affirmée de maintenir la cohésion

45 Ibid., p. 29.

Reinhart Koselleck, « Les monuments aux morts, lieux de fondation de l'identité des survivants », chap. dans *L'expérience de l'histoire*, trad. de l'allemand par Alexandre Escudier, Paris, Gallimard-Seuil, 1997, p. 138.

52 Reinhart Koselleck, op. cit., p. 133-160.

⁴⁷ L'analyse d'Antoine Prost nous intéresse particulièrement pour sa typologie des monuments aux morts. Nous verrons que la *Nef pour quatorze reines* porte les caractéristiques des monuments pacifiques qui se distinguent du type funéraire par son absence de référence à la patrie. Antoine Prost, « Les monuments aux morts », dans *Les lieux de mémoire*, *La République*, *La Nation*, *Les Frances*, *op. cit.*, p. 208-219.

⁴⁸ Philippe Raynaud, 1994, « La commémoration : illusion ou artifice ? », *Le débat, loc. cit.*, p. 104-115.

⁴⁹ Étienne François, « Nation retrouvée, nation à contrecœur. L'Allemagne des commémorations », *Le débat, loc. cit.*, p. 62-115.

⁵⁰ Pierre Nora, «L'ère de la commémoration», dans Les lieux de mémoire. L'ère de la commémoration, op. cit., p. 4687-4719.

⁵¹ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, du Seuil, 1996, 330p.

sociale⁵³. H.V. Nelles décrit le cas du tricentenaire de la ville de Ouébec, en établissant le rapport existant entre les intérêts de certains groupes sociaux (la Couronne britannique et le clergé) et la configuration des événements⁵⁴. Quant à lui, Patrice Groulx analyse comment les rapports antagonistes entre vainqueurs (colonisateurs) et conquis (Amérindiens) influencent la construction du récit de la bataille de Long-Sault⁵⁵.

Néanmoins, les auteures et auteurs traitant de la commémoration ne tiennent pas compte directement des rapports de sexes dans leurs études de la mémoire. Nous notons quelques exceptions, comme le livre Heroines and History de Colin Coates et Cecilia Morgan qui propose une analyse féministe du traitement réservé à Madeleine de Verchères et à Laura Secord⁵⁶. Cette analyse s'inscrit davantage dans un cadre de compréhension culturelle de la mémoire collective, en établissant une déconstruction symbolique des récits. Notre recherche évaluera plutôt les rapports de force en jeu dans la construction de la mémoire du 6 décembre. Par conséquent, nous nous inspirons davantage d'auteures et d'auteurs qui tiennent compte du contexte de production matérielle de la mémoire collective, tels qu'Abdellali Hajjat. Ce dernier étudie la mémoire d'une population française issue d'une immigration postcoloniale. Il tente d'évaluer les formes de résistances des néocolonisé-e-s, tout en prenant parti pour une transformation des politiques universalistes de l'État français et de son corollaire, l'idéologie intégrationniste⁵⁷.

⁵³ Mourad Djebabla-Brun, Se souvenir de la grande guerre. La mémoire plurielle de 14-18 au

Québec, Montréal, VLB, 2004, 181p.

54 H. V. Nelles, L'Histoire-spectacle. Le cas du tricentenaire de Québec, trad. de l'anglais par Hélène Paré, Montréal, Boréal, 2003, 428p.

⁵⁵ Patrice Groulx, Pièges de la mémoire. Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et Nous, Hull, Vents d'Ouest, 1998, 436p.

⁵⁶ Colin M. Coates et Cecilia Morgan. Heroines and History. Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 368p.

⁵⁷ Abdellali Hajjat, *Immigration postcoloniale et mémoire*, préf. de Dominique Vidal, postf. de Philippe Corcuff, Paris, L'Harmattan, 2005, 147p.

1.1.2. Analyses du massacre de l'École Polytechnique de Montréal : Un second rapprochement entre la mémoire et l'histoire

Les ouvrages traitant spécifiquement de la tuerie du 6 décembre 1989 sont peu nombreux, et parmi ceux-ci, seulement quelques-uns peuvent être utilisés à des fins historiographiques. Cela s'explique en grande partie par la date de parution (pour la plupart en 1990 et 1991) et le style littéraire utilisé dans bon nombre d'écrits. En effet, il nous est possible de distinguer les auteures et auteurs faisant usage d'un style s'apparentant à l'essai, qui seront principalement utilisés en tant que sources primaires, et les ouvrages à caractère scientifique. À noter que nous aborderons ces sources pour savoir si les discours qui se retrouvent dans la presse écrite sont partagés par d'autres actrices et acteurs de la société québécoise. Par conséquent, nous serons à même d'évaluer si les médias étudiés agissent en tant qu'espaces où s'articule et se forge la mémoire collective, c'est-à-dire en tant que lieux de mémoire. Toutefois, la plupart des ouvrages scientifiques ne traitent ni de notre objet d'étude (mémoire collective) ni de notre problématique (place du féminisme dans la mémoire collective).

L'ouvrage de Myriam El Yamani a été retenu comme contribution historiographique en raison de son apport à notre compréhension de la place du féminisme dans les médias. Dans *Médias et féminismes : Minoritaires sans paroles*, Myriam El Yamani étudie la presse féministe, de même que le traitement de la parole féministe dans les grands quotidiens⁵⁸. L'auteure consacre un chapitre à l'analyse du traitement médiatique du meurtre des quatorze femmes le 6 décembre 1989, afin d'appuyer son analyse de la place du féminisme dans les médias. L'étude établit un lien entre le travail journalistique et l'idéologie patriarcale, inscrivant ainsi les médias à grand tirage dans leur volonté d'assurer la cohésion sociale au profit des hommes.

⁵⁸ Myriam El Yamani, *Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles*, Montréal, l'Harmattan, 1998, 268p. Voir aussi: Myriam El Yamani, « La mascarade médiatique », *Sociologie et société*, vol. XXII, n° 1, avril 1990, p. 201-205.

Nous comptons également une seconde étude de la couverture médiatique du massacre de l'École Polytechnique réalisée en 1990 et publiée dans la Revue sexologique en 1994. Les auteurs Daniel Sansfaçon, Joseph J. Lévy et Jean-Marc Samson posent dès leur première phrase la question de la mémoire : « Faut-il remuer les cendres encore douloureuses de l'affaire Marc Lépine qui a secoué la société québécoise le 6 décembre 1989 ? » Ils ajoutent que le massacre est un « véritable . mythe pour la société québécoise⁵⁹ ». Ce texte propose, tout comme celui de Myriam El Yamani, une analyse du discours des médias, avec un corpus composé uniquement de quotidiens francophones (63 articles de La Presse, Le Devoir et Le Soleil) du mois de décembre 1989. Cette recherche ne compte ni analyse comparative avec un quotidien hors Québec (contrairement à notre étude du Globe and Mail), ni perspective historique (comme nous le faisons en étudiant l'année 1999-2000). Les auteurs constatent dans le corpus médiatique la présence apparente de deux types d'opposition discursive qu'ils résument ainsi : « les réactions des femmes (rage) et [celle] des hommes (honte), et une opposition entre la folie et la misogynie du meurtrier⁶⁰ ». En analysant ce corpus, les auteurs constatent, toutefois, que les femmes manifestent rarement ou jamais de la « rage » et que la « culpabilité » exprimée par des hommes peut servir à réduire les femmes au silence, muselant tout potentiel de récrimination contre la violence sexiste. Il s'agit là de pistes que nous aborderons différemment en analysant les discours féministes. Contrairement aux auteurs, nous découvrirons plusieurs discours qui s'articulent les uns aux autres pour se renforcer ou se contrer. Enfin, les sexologues proposent une lecture « herméneutique » de la lettre d'intention de Marc Lépine, affirmant de manière surprenante qu'elle s'adressait au Père que Lépine jugeait responsable de ses malheurs. Avançant une thèse pour le moins originale et quelque peu alambiquée, ils

⁵⁹ Daniel Sansfaçon, Joseph J. Lévy et Jean-Marc Samson, « Rapports de sexe et violence contre les femmes: essai de reconstruction sociale du sens de la tragédie de la Polytechnique », *Revue sexologique*, vol. 2, n° 2, 1994, p. 108.

déclarent « que le geste de Lépine ne relève pas d'un antiféminisme, ni même d'une misogynie, mais qu'il accuse les hommes, via Le Père, d'avoir créé cette société à barrières multiples⁶¹ ». Ce n'est certes pas, comme nous le verrons dans notre recherche, cette interprétation qu'a retenue la mémoire collective du 6 décembre.

En analysant eux aussi certains journaux (The Globe and Mail et le Kitchener-Waterloo Record), Peter Eglin et Stephen Hester consacrent des chapitres entiers à l'histoire personnelle du tueur (chapitre 4) et à la violence faite aux femmes (chapitre 5) dans leur ouvrage The Montreal Massacre, qui s'adresse à un lectorat universitaire initié à l'ethnométhodologie⁶². Ils abordent également le contrôle des armes et les crimes de masses (chapitre 3) et le discours du recueillement (chapitre 2). À partir des articles du Globe and Mail, uniquement pour la période allant du 7 au 16 décembre 1989, les auteurs stipulent que l'analyse féministe du massacre, plus précisément le « womanhating man reinforced by a woman hating society⁶³ », est devenu le principal cadre interprétatif de la tuerie. Peter Eglin et Stephen Hester ne cherchent toutefois pas à proposer une analyse sociologique des médias. Leur ouvrage comporte de nombreuses explications erronées. À titre d'exemple, ils affirment que le récit sur le contrôle des armes prend une voie indépendante quelques temps après le drame. Nous avons noté pour notre part que le discours sur le contrôle des armes est présent dans le Globe and Mail dès le 8 décembre 1989⁶⁴. Celui-ci est en fait amalgamé aux autres types de discours, n'intervenant pas de façon indépendante et séquentielle comme le prétendent

⁶⁰ *Ibid.*, p. 112.

⁶¹ Ibid., p. 124.
62 Peter Eglin et Stephen Hester, The Montreal Massacre. A Story of Membership Categorization Analysis, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2003, p. 142.

⁶⁴ Voir par exemple, Michael Valpy, « Systematic slaughter is without precedent », The Globe and Mail (Toronto), 8 décembre 1989, p. A8, et Richard Cleroux and Craig McInnes, « Opposition MPs demand long-promised gun control amendments », The Globe and Mail (Toronto), 8 décembre 1989, p. A13.

les auteurs. Il en va de même pour le discours antiféministe, qui apparaît peu de temps après la tuerie⁶⁵.

Finalement, le mémoire de maîtrise de la criminologue Geneviève Parent, intitulé *Polytechnique, neuf ans plus tard, conséquences à long terme d'une hécatombe*⁶⁶, s'attarde aux différents traumatismes (psychologiques et financiers) chez les victimes et les témoins de la tuerie. L'auteure n'emploie ni analyse féministe, ni méthodologie utile à notre étude, et son ouvrage rappelle le discours psychologique, partie intégrante de la mémoire collective du 6 décembre 1989, que nous aborderons au sein du chapitre 3.

Soulignons également l'apport du Collectif Clio⁶⁷ qui, sans traiter abondamment du 6 décembre 1989 (à l'exception d'une brève description des événements), s'en inspire toutefois pour livrer une étude féministe du milieu scolaire québécois, lieu d'attentat choisi par Marc Lépine. Les auteures questionnent notamment les progrès obtenus pour les femmes des années 1980-1990, et participent des réflexions sur la place des femmes dans la société québécoise.

Nous cherchons à compléter et à enrichir ces recherches, notamment en étudiant l'expression de différences au sein des analyses féministes, les dialogues entre les journalistes (entre les féministes et les antiféministes par exemple), ainsi que les impacts des discours (ex : les hypothèses sur la santé mentale de Lépine) sur la mémoire collective créée par les quotidiens à grand tirage. Nous observons l'absence d'une analyse systématique de sources journalistiques au sujet de la tuerie de l'École Polytechnique, et surtout d'une analyse des mémoires collectives du massacre, double lacune que notre recherche entend combler.

⁶⁷ Collectif Clio, op. cit, 646p.

⁶⁵ Comme par exemple, Emil Sher, « Speaking about the unspeakable », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1999, p. A7

⁶⁶ Geneviève Parent, Polytechnique, neuf ans plus tard, conséquences à long terme d'une hécatombe, Mémoire de maîtrise (criminologie), Université de Montréal, 1999, 210p.

1.1.3. L'historiographie du mouvement féministe québécois : entre les avancées et les reculs des femmes

Porté-e-s par les débats sur les reculs/avancées des femmes dans la société québécoise, les auteures et auteurs répertorié-e-s contribuent à la discipline historique par leur travail de révision de l'universalisme, tel que reflété par l'histoire traditionnelle, afin d'y inclure les femmes. L'historiographie du mouvement féministe nous fournit des données intéressantes quant à la situation du mouvement et ses enjeux lorsque Marc Lépine commet l'irréparable. Ces textes nous permettent de saisir le contexte de production des écrits journalistiques (par exemple, la montée de l'antiféminisme qui touche plusieurs pays, tels que la France et les États-Unis⁶⁸ et la place des femmes dans les universités) que nous analyserons pour les périodes 1989-1990 et 1999-2000.

1.1.3.1. Entre intégration et autonomie : les questionnements du mouvement des femmes

La tension inhérente au mouvement féministe, entre son désir d'autonomie et ses volontés d'intégration, notamment par rapport aux institutions, constitue un nœud du débat historiographique entourant l'histoire du mouvement des femmes au Québec⁶⁹. Diane Lamoureux, en explorant le féminisme dans son cheminement vers l'égalité juridique, évoque les tensions existantes entre ces deux stratégies, ainsi que les difficultés du mouvement à les combiner et les faire coexister⁷⁰.

⁶⁹ Ces enjeux sont entre autres perceptible à l'intérieur du Front de Libération des femmes du Québec et de la Marche mondiale des femmes. À cet effet voir, Maryse Darsigny, et al. dir., Ces femmes qui ont bâti Montréal, Montréal, Remue-ménage, 1994, 627p.

⁶⁸ Sur la montée de l'antiféminisme en Occident, voir notamment : Josette Trat, Diane Lamoureux et Roland Pfefferkorn, dir., *L'autonomie des femmes en question. Antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*, Paris, l'Harmattan, 2006, 240p.

⁷⁰ Diane Lamoureux, « Le mouvement des femmes : entre l'intégration et l'autonomie », Canadian issues/Thèmes canadiens, vol. XII, juin 1990, p. 125-136.

Denise Lemieux s'intéresse à la production culturelle des femmes qui « déborde largement les limites officielles du mouvement et de ses adhérentes⁷¹ », et qui a contribué au développement d'une identité femme. Elle – ainsi que Micheline Dumont, Joan W. Scott et Nadia Fahmy-Eid⁷² – avance qu'à partir des années 1960-1970, les femmes ont investi plusieurs domaines de la recherche universitaire, en questionnant des façons de faire (ex : remise en question de la pratique historienne androcentriste traditionnelle), et en suggérant de nouvelles. Contrairement à Diane Lamoureux, qui discute de tensions entre autonomie et intégration, Denise Lemieux constate un arrimage des enjeux féministes au sein des institutions.

1.1.3.2. La montée de l'antiféminisme

En termes de changements significatifs à partir des années 1980, nous notons la présence grandissante d'un antiféminisme renouvelé, antiféminisme qui nuit au mouvement des femmes. La misogynie n'est certes pas uniquement propre à cette période, ainsi qu'en témoigne la recension de la pensée intellectuelle occidentale des époques moderne et contemporaine de Benoîte Groulx⁷³. Cependant, la spécificité de ce nouvel antiféminisme, observable autant au Québec qu'en France ou aux États-Unis, a fait l'objet de plusieurs analyses.

Pour le territoire américain, le livre Backlash⁷⁴ de Susan Faludi fait la démonstration d'une offensive antiféministe, en présentant ses manifestations médiatiques et politiques qui s'articulent autant au niveau culturel, idéologique que psychologique. Christine Delphy renchérit en évoquant des exemples de ressacs antiféministes en France, parlant d'une collusion entre les domaines économique,

⁷¹ Denise Lemieux, « Mouvements sociaux et culture : Le mouvement féministe au Québec », Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes, vol. 30, n° 1, printemps 1995, p. 85.

Les contributions de ces auteures ont été approfondies en section 1.1.3.
 Benoîte Groulx, Cette mâle assurance, Paris, Albin Michel, 1993, 291p.

juridique, syndical, politique et médiatique, et notant de surcroît la présence de lobbies masculinistes qui travaillent à rendre l'avortement criminel à nouveau⁷⁵. Christine Delphy en rappelle également le caractère international.

Le Québec n'est d'ailleurs pas épargné par cet antiféminisme renouvelé. Une des manifestations de l'antiféminisme émergeant dans les années 1980 est sans aucun doute le masculinisme, qui se structure entre autres sous la forme de groupes de lobbies, tel que le souligne Christine Delphy. Ce mouvement et son idéologie prennent en partie racine dans l'émergence des études universitaires sur la Comme l'indique Marie-Josée Béchard, ces hommes évoquent une masculinité. prétendue « souffrance masculine » et se disent « [1]es victimes d'un système. Certains présentent les hommes comme des victimes du sexisme : ceux-ci seraient discriminés sur la base de leur sexe. [...] D'autres défendent l'idée que les hommes sont opprimés par l'idéologie féministe⁷⁶ ». Rappelant que les femmes occupent seulement une minorité de postes de pouvoir dans les divers secteurs politiques, économiques et sociaux, et se retrouvent encore majoritaires dans les postes subordonnés, Francis Dupuis-Déri déconstruit quant à lui l'analyse des masculinistes de manière à mettre en lumière les lacunes importantes de leur analyse de l'échec scolaire des garçons et du suicide masculin⁷⁷.

⁷⁵ Christine Delphy, « Retrouver l'élan du féminisme », Voix de la résistance, Le Monde diplomatique, mai 2004, p. 24-25.

⁷⁶ Marie-Josée Béchard, « La relation entre les hommes et le féminisme : Une question de rapports de pouvoir », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 176.

⁷⁷ Francis Dupuis-Déri, « Nous sommes tous masculinistes », *La vie en rose*, hors série, 2005, p. 117 et Francis Dupuis-Déri, « Féminisme et réaction masculiniste au Québec », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe, op. cit.*, p. 157-173.

⁷⁴ Susan Faludi, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, trad. de l'américain par Lise Pomien *et al.*, Paris, Des femmes, 1991, 743p.

Quant à elle, Pierrette Bouchard rejette l'utilisation du terme « backlash » proposé par Susan Faludi. Elle explique « qu'il prête à confusion parce qu'il laisse supposer que deux forces égales se rencontrent dans une séquence d'action/réaction [...]. Le concept de "ressac" rend mieux l'idée qu'il s'agit d'une volonté de resserrement du contrôle patriarcal sur le féminisme⁷⁸ ». Tout comme Francis Dupuis-Déri, Pierrette Bouchard identifie les principaux thèmes des discours masculinistes, ajoutant une typologie de leurs champs d'action et une description de leurs modes de diffusion, les médias d'information constituant un espace utilisé⁷⁹.

Pour ajouter à l'analyse du vaste déploiement antiféministe propre aux époques étudiées, l'ouvrage *Un siècle d'antiféminisme*, dirigé par Christine Bard⁸⁰, explore le phénomène historique à partir du territoire français. Les auteures ajoutent néanmoins des données extérieures à la France. Fait très important, ce livre évoque la tuerie de l'École Polytechnique à titre de manifestation antiféministe⁸¹. Michelle Perrot ajoute des distinctions entre la misogynie et l'antiféminisme, la première étant davantage reliée aux représentations sociales et le second, à un mouvement organisé et raisonné. Selon Michelle Perrot, l'antiféminisme « s'articule au féminisme dont il se voudrait l'antidote et la conjuration⁸² ». Elle décrit ensuite les individus derrière le projet antiféministe, c'est-à-dire des hommes créateurs, cinéastes, écrivains, etc.

⁷⁸ Pierrette Bouchard, 2003, « La stratégie masculiniste : Une offensive contre le féminisme », 1er avril 2003. < http://sisyphe.org> (février 2006).

Ibid.

⁸⁰ Christine Bard, dir., Un siècle d'antiféminisme, Paris, Fayard, 1999, 481p.

⁸¹ Christine Bard, « Pour une histoire des antiféministes », dans *Un siècle d'antiféminisme*, Christine Bard dir., Paris, Fayard, 1999, p. 21-37; Michelle Perrot, « Préface », dans *Un siècle d'antiféminisme*, op. cit., p. 7-20.

⁸² Ibid., p. 8.

La lettre d'explication de Marc Lépine révèle qu'il était au diapason de ce mouvement masculiniste, identifiant les « féministes » à des « viragos » et accusant les femmes d'avoir tous les avantages dans la société⁸³. En somme, les ouvrages qui traitent de l'antiféminisme fournissent des éléments conceptuels et des explications empiriques permettant d'évaluer la perte de vitesse, ainsi que le dénigrement exercé à l'égard du mouvement féministe, autant dans les années 1980, 1990, que 2000.

1.1.3.3. Les luttes et enjeux du mouvement (1980 -)

Notre analyse des discours féministes doit prendre en compte le contexte social dans lequel s'incarne la mémoire collective du 6 décembre 1989. Ce contexte, compris en tant qu'ensemble de cadres sociaux de la mémoire, participe des représentations féministes de la tuerie. En s'inspirant de Maurice Halbwachs, Joël Candau explique que les cadres sociaux de la mémoire « ne sont pas seulement une enveloppe pour la mémoire mais intègrent eux-mêmes d'anciens souvenirs qui vont orienter la construction des nouveaux [souvenirs]⁸⁴ ».

À cet effet, les souvenirs féministes de la tuerie intègrent parfois des références à la montée de l'antiféminisme ou, comme nous le rappelle Micheline De Sève à travers le cas de Chantal Daigle, à cet aspect fondamental du féminisme qu'est la lutte pour le droit à l'avortement⁸⁵. Dans leur étude du mouvement féministe ontarien, Martine Perrault et Linda Cardinal abordent cette lutte sous l'angle des conséquences sur la représentation sociale des femmes⁸⁶. Les auteures démontrent l'importance du

novembre 1990, p. A2.

84 Joël Candau, «Mémoires et amnésies collectives», chap. dans Anthropologie de la mémoire, Paris, PUF, 1996, p. 66.

85 Micheline De Sève, « Tremblay contre Daigle : retour à l'abc du féminisme », L'amère patrie, Recherches féministes, vol. 3, nº 1, 1990, p. 111-118.

86 Martine Perrault et Linda Cardinal, « Discours juridique et représentation politique : le droit au choix en matière d'avortement », dans Femmes et représentation politique au Québec et au Canada, Manon Tremblay et Caroline Andrew dir., Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 197-216.

⁸³ Marc Lépine, « Je me considère comme un érudit rationnel », La Presse (Montréal), 24

droit comme outil de lutte en matière de représentation politique. Leur recherche au sujet du jugement Morgentaler ajoute à notre compréhension des luttes féministes, en plus de fournir des informations légales quant au combat féministe des années 1990. Par ailleurs, le livre Mémoire d'une bataille inachevée : La lutte pour l'avortement au Québec⁸⁷ se propose de poursuivre le travail de mémoire nécessaire à la progression du mouvement féministe, rejoignant ainsi les historiennes qui soutiennent l'importance de construire une mémoire des femmes. Louise Desmarais dresse un portrait des luttes, précisant les menaces aux acquis des femmes ainsi que les gains féministes en matière de droit à l'avortement (1869-1992). Ainsi que Martine Perrault et Linda Cardinal, l'auteure s'attarde aux combats menés sur le front juridique, avec les gains du Dr Morgentaler, et discute aussi du projet de loi C-43 visant à recriminaliser l'avortement, et ce dans les mois qui suivent la victoire de Chantal Daigle.

Le mouvement féministe des années 1990 et 2000 porte également des questionnements internes qui interpellent Francine Descarries⁸⁸. Selon elle, le féminisme (entre 1998 et 2000) se complexifie et véhicule un discours fragmenté qui donne lieu à un féminisme pluriel et solidaire. Micheline Dumont pose un constat similaire, questionnant toutefois les typologies développées. Sans s'opposer aux propos de Francine Descarries, Micheline Dumont se demande si les catégorisations telles que « deuxième » et « troisième » vagues ne constituent pas un frein à la solidarité entre les féministes⁸⁹. Rappelant que des divergences entre féministes ont traversé le mouvement depuis son avènement, l'historienne questionne les tenants et

⁸⁸ Francine Descarries, « Le projet féministe à l'aube du XXIe siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahier de recherche sociologique*, n° 30, 1998, p. 201.

⁸⁷ Louise Desmarais, Mémoire d'une bataille inachevée. La lutte pour l'avortement au Québec, Montréal, Trait d'union, 1999, 441p.

⁸⁹ Micheline Dumont, « Réfléchir sur le féminisme du troisième millénaire », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, op. cit., p. 59-73.

aboutissants des enjeux soulevés par ladite « troisième vague » du féminisme ⁹⁰. Cette « troisième vague » fait justement l'objet d'un ouvrage collectif récent, dirigé par Maria Nengeh Mensah, dans lequel sont colligés les écrits d'auteures qui discutent de cette catégorie. Selon Maria Nengeh Mensah, certaines féministes des années 1980 et 2000 souhaitent rompre avec les conceptions qu'elles jugent trop rigides d'une oppression basée sur le sexe. L'avènement de nouvelles conceptualisations, les théories *queer* par exemple, provoque des remises en question – entre autres au sujet de l'autonomie et de la non-mixité organisationnelle, davantage encouragées et pratiquées durant la seconde moitié des années 1970. Ces questionnements internes touchent notamment les possibilités d'ouverture face aux hommes désireux de s'investir dans cette lutte contre la hiérarchie entre les sexes⁹¹. Par ailleurs, notre analyse de notre corpus indique la présence de divergences entre féministes en plus de faire écho aux débats sur les liens entre les hommes et le féminisme.

Des actrices qui se sont exprimées dans les médias au sujet de la tuerie de l'École Polytechnique dénoncent plus spécifiquement les effets d'une hiérarchie dominée par les hommes au sein des universités. Des féministes insistent sur le refus du tueur d'accepter la présence de femmes dans le domaine du génie anciennement réservé aux hommes. Cela dit, la majorité des auteures répertoriées proposant des analyses des rapports sociaux de sexe au sein des universités québécoises n'abordent pas directement les périodes étudiées. Nonobstant cette lacune, des données recueillies à une période postérieure peuvent toutefois s'avérer éclairantes. En nous appuyant sur les statistiques

⁹⁰ Ces interrogations auraient débuté dans les années 1980 avec une remise en question des approches suggérées par les féministes des années 1960 et 1970. Voir, Maria Nengeh Mensah, « Une troisième vague féministe au Québec ? », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, op. cit., p. 11-31.

⁹¹ À titre d'exemple, le Comité de condition féminine de la Centrale des Syndicats du Québec évoque les possibilités d'intégrer les hommes dans leur comité au sein du document : Comité de condition féminine, *Comité de la condition des femmes: bilan et perspectives 2000-2002*, CSQ, 5 et 7 décembre 2001, 3p. Voir aussi Marie-Josée Béchard, « La relation entre les hommes et le féminisme : Une question de rapports de pouvoir », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, op. cit., p. 181-185.

de Lise Moisan, qui a étudié la période 1981 à 200592, nous pouvons postuler que sa démonstration des privilèges masculins au sein des universités est valable autant pour les années 1990 que 2000. Dans un premier temps, plusieurs intellectuelles s'accordent pour dire que les matières enseignées et le milieu de l'enseignement se sont historiquement développés en fonction des privilèges masculins (Marianne Gosztonyi Ainley⁹³, Johanne Collin⁹⁴, Micheline Dumont⁹⁵, Nadia Fahmy-Eid⁹⁶, Aline Charles⁹⁷, Michèle Ferran⁹⁸). Micheline Dumont explore les transformations des établissements d'enseignement du point de vue de l'accessibilité des femmes au savoir⁹⁹. Ouant à elle, Nadia Fahmy-Eid conclut que la mixité observable dans certains programmes d'études n'est pas synonyme d'indifférenciation de traitement entre les hommes et les femmes : les femmes accèdent à des secteurs de travail masculin aux dépens de leur contrôle relatif sur l'enseignement et des programmes enseignés¹⁰⁰. Johanne Collin abonde dans le même sens en avançant que la division traditionnelle visible entre les sexes se perpétue malgré la transformation des contextes dans lesquels cette division se reproduit¹⁰¹. Michèle Ferrand renchérit en expliquant l'absence des femmes dans certains domaines dits scientifiques par la présence d'une idéologie patriarcale qui

92 Lise Moisan, « Femmes, à vos tableaux! », La vie en rose, hors série, 2005, p. 58-62.

⁹³ Marianne Gosztonyi Ainley dir., Despite the Odds: Essays on Canadian Women and Science, Montréal, Vehicule Press, 1990, 452p.

⁹⁴ Johanne Collin, « La dynamique des rapports de sexe à l'université, 1940-1980. Une étude de cas », Histoire sociale/Social History, vol. XIX, nº 38, novembre 1986, p. 384.

⁹⁵ Micheline Dumont, « L'accès des Québécoises à l'éducation et à la mixité », dans Le siècle des féminismes, Eliane Gubin et al. dir., Paris, l'Atelier, 2004, p. 149-162.

⁹⁶ Nadia Fahmy-Eid, « Le sexe du savoir: perspective historique sur l'éducation des filles au Québec (19e-20e siècles) », A/Encrages féministes, 1. Lasvergnas dir., Montréal, Centre de recherche féministe, UQAM, 1988, p. 51.

⁹⁷ Nadia Fahmy-Eid et Aline Charles, « Savoir contrôlé ou pouvoir confisqué ? La formation des filles en technologie médicale, réhabilitation et diététique à l'Université de Montréal (1940-1970) », Recherches féministes, vol. 1, nº 1, 1988, p. 5-29.

⁹⁸ Michèle Ferran, « Sciences, système éducatif et domination masculine », Critiques féministes et

Savoirs, Cahier de recherche sociologique, n° 23, 1994, p. 42.

99 Micheline Dumont, « L'accès des Québécoises à l'éducation et à la mixité », dans Le siècle des féminismes, op. cit., p. 149-162.

¹⁰⁰ Nadia Fahmy-Eid, « Le sexe du savoir: perspective historique sur l'éducation des filles au Québec (19e-20e siècles) », A/Encrages féministes, loc. cit., p. 51.

¹⁰¹ Johanne Collin, « La dynamique des rapports de sexe à l'université, 1940-1980. Une étude de cas », loc. cit., p. 384.

assure le contrôle du savoir par les hommes¹⁰². Au niveau des perspectives de changement, celle-ci termine son étude par une ouverture « optimiste » des transformations des rapports de sexes dans les domaines d'enseignement scientifiques. Elle croit que malgré la faible présence de femmes au sein des milieux scientifiques, les transformations des rapports de genre va bon train. La présence de ces femmes rend possibles des transformations structurelles nécessaires à l'obtention d'une égalité entre les sexes dans le milieu scientifique¹⁰³. Johanne Collin¹⁰⁴, Nadia Fahmy-Eid et Aline Charles¹⁰⁵ démontrent plutôt que l'accès des femmes aux universités et à certaines disciplines traditionnellement masculines s'est réalisé de manière à maintenir la hiérarchie des sexes. Par conséquent, elles déconstruisent l'idée répandue que les universités se sont démocratisées durant la période de la révolution tranquille au Québec et que les femmes ont eu une part égale d'accès aux savoirs universitaires. Du même coup, elles insistent sur la perpétuation des rapports hiérarchiques entre les sexes.

En conclusion, nous observons que le processus de construction d'une mémoire collective au sujet du massacre de Polytechnique s'inscrit dans un contexte historique où les femmes sont minoritaires, autant dans les universités que dans les instances politiques et médiatiques. Ajoutons à cela que la montée de l'antiféminisme à cette époque ne facilite en rien la réception des analyses de féministes qui discutent de la tuerie. Au sujet du contenu de ces analyses, nous verrons l'articulation d'enjeux spécifiques au mouvement féministe des années 1990 et 2000. Nous notons, par exemple, que la lutte pour le droit à l'avortement est souvent évoquée et que cet enjeu est associé à la tuerie de Polytechnique dans la logique d'une conception selon laquelle la violence contre les femmes est multiforme. L'historiographie du mouvement

¹⁰² Michèle Ferran, « Sciences, système éducatif et domination masculine », loc. cit., p. 42.

 ¹⁰³ Ibid., p. 56
 104 Johanne Collin, « La dynamique des rapports de sexe à l'université, 1940-1980. Une étude de cas », loc cit., p. 384.

¹⁰⁵ Nadia Fahmy-Eid et Aline Charles, « Savoir contrôlé ou pouvoir confisqué ? La formation des filles en technologie médicale, réhabilitation et diététique à l'Université de Montréal (1940-1970) », *loc. cit.*, p. 5-29.

féministe participe de nos réflexions sur le contexte de production des écrits médiatiques et sur le contenu des analyses féministes formulées au sujet de l'attentat, ainsi que sur la place du féminisme dans la mémoire collective québécoise de la tuerie du 6 décembre telle que produite et véhiculée par les médias à grand tirage.

1.2. Problématique, objectifs, et méthodologie de recherche

La problématique générale qui inspire notre recherche peut se résumer ainsi : quelle est la place des discours féministes dans la construction de la mémoire collective du 6 décembre 1989 dans les médias à grand tirage ? Notre objectif principal consiste à saisir la place du féminisme à l'intérieur des différents rapports de force visibles dans le travail de mémoire des suites de la tuerie. Nous poserons comme hypothèse que malgré les variations dans la mise en commun des discours sur la tuerie – découlant de l'observation des rapports de force à des moments clés (1989-1990, 1999-2000) –, les discours féministes seront marginalisés, évacués ou récupérés au profit d'interprétations qui ne remettent pas en question le *statu quo* de l'asymétrie entre les sexes. Par exemple, l'accent sera mis sur l'arme à feu et sur la psychologie de Marc Lépine, plutôt que sur la nature sexiste de son geste meurtrier.

Afin de saisir avec précision la dynamique mémorielle particulière à la tuerie du 6 décembre 1989, nous poursuivrons l'objectif résumé ainsi par Elena de la Aldea : « [t]ant les victimes que les bourreaux font partie des événements qui ont modelé ce qui s'est produit. Et c'est cette pluralité, ce regard à multiples facettes, qui permet de saisir les déterminants sociaux, politiques et économiques au milieu de l'enchaînement des processus de ce qui s'est passé alors 106 ». Nous revisiterons ainsi la notion d'universalisme dans le but d'y inclure un ensemble d'actrices et d'acteurs qui travaillent à la construction d'une mémoire collective, soit autant des femmes que des

¹⁰⁶ Elena de la Aldea, « Le cas argentin. La mémoire et les mémoires », dans *Le devoir de mémoire* et les politiques du pardon, op. cit., p. 337.

hommes, des féministes que des antiféministes. En cela, nous utilisons une méthodologie féministe qui permet de mettre en lumière la hiérarchie entre les sexes, plutôt que de rendre uniquement compte des « expériences » féminines. Comme le dit Christine Delphy « ce n'est pas le contenu de chaque rôle qui est essentiel mais le rapport entre les rôles, entre les deux groupes. Or ce rapport est caractérisé par la hiérarchie et c'est donc elle qui explique le contenu de chaque rôle et non l'inverse¹⁰⁷ ».

Malgré le caractère pluriel et hétérogène des souvenirs de la tuerie, nous utilisons le singulier pour discuter d'une mémoire collective à l'intérieure de laquelle s'articulent différents discours. Il est possible de parler d'une mémoire collective, dans la mesure où toutes et tous s'entendent pour dire que la journée du 6 décembre 1989 a été marquée par un assassinat collectif de femmes à l'École Polytechnique de Montréal. Cette tuerie est interprétée différemment selon, d'une part, la subjectivité des actrices et des acteurs et, d'autre part, la communauté d'appartenance de celles-ci ou ceux-ci (par exemple, anglophones ou francophones, féministes ou anti-féministes). Cela dit, il n'est pas ici question de mémoires multiples, puisque les discours qui la composent interagissent les uns avec les autres, dans un rapport de complémentarité ou d'opposition, lors du processus de conservation des souvenirs de la tuerie. De plus, la mémoire collective de la tuerie est également une mémoire des débats d'interprétation au sujet des événements du 6 décembre 1989. Nous verrons que ce constat est d'autant plus vrai lors du dixième anniversaire. C'est précisément l'articulation de ces différents discours et son évolution dans le temps (1989-1990, 1999-2000) que nous analyserons dans le but d'y saisir l'influence du féminisme. Notre définition de la mémoire collective innove donc au sujet du contexte de production mémorielle (médias) et des volontés politiques des actrices et acteurs sociaux mis en scène. En effet, la mémoire collective de la tuerie de l'École Polytechnique participe des projets politiques élaborés dans les heures mêmes qui suivent l'événement, où l'on note déjà une urgence à créer une mémoire collective.

¹⁰⁷ Christine Delphy, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », chap. dans *L'Ennemi* principal. Penser le genre, tome 2, Paris, Syllepse, 2001, p. 231.

Étant donné que l'événement interpelle à la fois le mouvement féministe et l'ensemble de la société québécoise, différents groupes ce sont sentis concernés et ont rapidement travaillé à la conservation des souvenirs. Nous développerons ainsi notre propre définition de la mémoire collective du 6 décembre 1989, qui tient compte à la fois de l'urgence du travail de mémoire et de la pluralité des discours, éléments parfois en opposition et d'autres fois complémentaires.

Notre problématique s'inspire de l'historiographie critique d'une histoire objective qui serait détachée dans son fondement d'une mémoire collective dite irraisonnée. Nos recherches font écho aux propos de Ali Moussa Iye lorsqu'il questionne le positionnement de certaines chercheuses et certains chercheurs quant aux inquiétudes des abus de mémoires. Ce dernier avance que

[d]errière ces prises de positions sur la mémoire se profilent et se cachent souvent des choix idéologiques sur le type d'histoire, de société et de rapports de pouvoir à privilégier. [...] On l'aura compris, le devoir de mémoire pose problème dès lors qu'il renvoie aux mémoires douloureuses, aux mémoires traumatiques qui soulèvent la question de la reconnaissance, de la justice et du pardon 108.

Nous pensons que la construction d'un objet historique est généralement motivée par une recherche de mémoire. Dans le cas de l'histoire des femmes, cette démarche est apparente. Les années de luttes féministes ayant mené à la reconnaissance d'une identité sur la base du sexe (1960-1970) ont ensuite donné naissance à une recherche de mémoire et à ce besoin de retrouver dans l'histoire les éléments d'explication de l'infériorisation du sexe féminin¹⁰⁹. En ce sens, les rapports de force qui se nouent au sujet de la mémoire collective du massacre de l'École Polytechnique s'inscrivent dans cette dynamique générale. On retrouve d'une part, cette volonté de féministes de donner un sens historique, social et politique à la réalité des femmes dans leurs rapports avec les hommes et d'autre part, la volonté d'actrices et d'acteurs cherchant à nier que ce

¹⁰⁸ Ali Moussa Iye, op. cit., p. 30.

¹⁰⁹ Micheline Dumont, Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des femmes, Montréal, Remue-ménage, 2001, 159p.

souvenir douloureux et traumatique puisse avoir une quelconque signification historique, sociale et politique pour la société en général et pour les femmes en particulier.

D'ailleurs, des chercheuses féministes nous montrent que les femmes sont souvent absentes de la mémoire collective officielle et de l'histoire. Les raisons qui motivent cette absence sont liées au rapport de pouvoir entre les hommes et les femmes. Le contexte de formation des mémoires collectives nous semble fort important pour le développement de notre analyse. Néanmoins, bon nombre d'auteures féministes que nous avons répertoriées ne construisent pas de discours à partir d'une étude spécifique des différentes mémoires collectives. Elles discutent du concept de mémoire collective, établissent et critiquent les liens entre mémoire et histoire, mais ne posent pas de regard sur les enjeux structurels, sociaux et historiques du travail de mémoire d'événements particuliers, tels que la tuerie du 6 décembre 1989. Notre contribution s'articule donc autour (1) d'une conceptualisation originale de la mémoire collective en général; (2) de l'analyse que nous proposerons des rapports de force s'articulant dans le travail de mémoire des médias à grand tirage; (3) dans l'analyse que nous proposons du rapport entre un événement particulier, soit celui de la tuerie de l'École Polytechnique, et le travail de mémoire collective à son sujet, (4) dont nous offrons ici la première étude historique systématique.

1.2.1. Précisions au sujet des types de discours

Une des difficultés de cette étude réside en l'absence de catégorisations possibles pour les groupes porteurs de discours. À l'exception des féministes et de certains antiféministes (Roch Côté, par exemple) – aisément identifiables par leur analyse et/ou par leurs propres identifications politiques – il nous est impossible de saisir si un type de discours appartient à un groupe social défini, comme les étudiantes et étudiants par exemple, car une telle catégorie sociale ne s'exprime pas

d'une voix unifiée. Cette communauté est un bon exemple de groupe hétérogène qui comprend à la fois des féministes, des proféministes et des antiféministes. Pour dépasser cette limite, nous avons plutôt choisi de proposer une typologie de discours. Nous en avons ainsi répertorié différents types, soit les discours féministes, d'une part, et les discours qui réagissent à cette compréhension de la tuerie, d'autre part.

Étant donné que les discours féministes représentent une donnée centrale de notre étude, il importe de préciser ce que nous entendons par discours féministes. Il s'agit ici de toute analyse qui cherche à comprendre les rapports entre les hommes et les femmes, d'un point de vue différencié, allant dans le sens d'une critique et d'une remise en cause de l'infériorisation sociale des femmes. Cette différenciation est rendue possible grâce à la perpétuation dans le temps d'une asymétrie entre les sexes pouvant être comprise en tant que système (le patriarcat) et/ou par le biais d'effets discriminatoires visibles dans certaines sphères d'activités (le travail, par exemple, ou une école de génie). Notre définition des analyses féministes se veut inclusive de toutes les actrices et des acteurs qui affirment leurs identités féministes et proféministes, ou qui posent un regard critique sur les relations sociales de sexes du point de vue des femmes. Il s'agit d'un féminisme pluriel sans tenir compte du sexe de l'émettrice et l'émetteur du discours. Nous avons en effet répertorié plusieurs articles signés par des hommes qui adoptent une analyse féministe (et, bien sûr, des textes antiféministes signés par des femmes). Nous constatons toutefois que les hommes proféministes sont davantage minoritaires dans La Presse et plus présents dans Le Devoir et The Globe and Mail. Le Continuum contient pour sa part un seul article qui dénonce les effets de la hiérarchie entre les sexes, et il est signé par un homme¹¹⁰. Néanmoins, nous notons une nette prédominance de femmes qui adoptent une analyse différenciée selon le sexe. Nous utiliserons donc le terme « féministes »

David Fitoussy, « L'histoire et la mémoire ne font pas toujours bon ménage », Continuum (Université de Montréal), semaine du 29 janvier 1990, p. 6.

lorsqu'il s'agit de femmes ou de groupes qui adoptent un discours féministe et le terme « proféministes » lorsque des hommes utilisent ce cadre d'analyse.

1.2.2. Précisions au sujet des médias comme lieux et vecteurs de mémoire

Il nous importe maintenant d'exposer quelques précisions méthodologiques au sujet des médias pour les fins de cette étude. Nous tenons premièrement à spécifier que nous nous détachons des analyses et concepts étroitement liés au travail de mémoire exercé par les différents États. Même si l'État a participé au travail de mémoire sur la tuerie du 6 décembre, nous avons cependant choisi d'aborder les médias en tant qu'institutions créatrices de mémoire, puisqu'ils constituent une source d'information et de références importantes pour les actrices et acteurs sociaux de l'époque. Nous partageons ici l'analyse de René Rémond qui qualifie les médias de « nouveaux transmetteurs de mémoire¹¹¹ ».

Nous ferons usage des concepts de « vecteur » de mémoire et de « lieu » de mémoire au pluriel en référence aux médias que nous étudions. Les médias écrits (*La Presse*, *Le Devoir*, *The Globe and Mail*, *Le Continuum* et *Le Quartier Libre*) assurent la transmission (vecteur) des différents discours et des rapports de force au sujet de la mémoire collective du massacre de Polytechnique. Malgré le fait que les notions de vecteur (selon Henri Rousso¹¹²) et de lieu de mémoire se rejoignent, nous privilégions l'utilisation du terme lieu de mémoire (Pierre Nora¹¹³) lorsqu'il est question des divers espaces de représentation et d'unités de productions qui cristallisent des visions du passé. En plus de souligner la rapidité à laquelle se créée la mémoire collective du 6 décembre 1989, nous observerons l'influence de ces vecteurs dans le travail de mémoire en usant d'une analyse comparée avec les journaux étudiants de l'Université de

Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., op. cit., p. 233.

¹¹¹ René Rémond, « La transmission de la mémoire », dans *Pourquoi se souvenir?*, Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 90.

Montréal et la publication torontoise *The Globe and Mail*. Finalement, nous évaluerons les changements dans la composition des discours dix ans après (1999-2000) la naissance de la mémoire collective (1989-1990). Nous serons également amenées à saisir le travail des médias à grand tirage dans la construction de la mémoire collective par l'intermédiaire de notre analyse des autres lieux de mémoire imprimés, ainsi que de ces lieux éphémères (ex : colloques) et officiels (ex : Place du 6 décembre) qui font office de commémorations abordés par les médias. En d'autres termes, nous verrons que les discours qui émergent des journaux sont similaires à ceux véhiculés lors des commémorations. Par la même occasion, nous sommes à même de constater la pertinence du travail qu'effectuent les médias dans la construction de la mémoire collective.

1.2.3. Précisions quant à l'utilisation du terme « média »

Les médias sont des lieux de mémoire ainsi que des vecteurs complexes qui nécessitent des précisions. Tout d'abord, nous utiliserons ce terme en tant que dénominateur servant à identifier un ou l'ensemble des journaux étudiés dans le cadre de cette recherche. Cela dit, il n'y a pas un discours des médias, mais plutôt des discours qui s'incarnent dans les médias. Ainsi, nous ne pouvons dire, par exemple, que les médias sont antiféministes, puisque des discours féministes s'y expriment. Nous préférons notamment employer le terme « journaliste » afin de qualifier les émetteurs et émettrices des discours antiféministes ou féministes, ce qui nous permet de prendre en compte la diversité des écritures journalistiques, et par conséquent de noter la présence de journalistes féministes telles que Francine Pelletier.

¹¹³ Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », op. cit., p. 4687-4719.

Nous ne pouvons néanmoins faire abstraction du faible pourcentage de femmes dans les instances décisionnelles des médias à grand tirage. À titre d'exemple, les comités éditoriaux en date du 9 décembre 1989 des quotidiens *La Presse*, *Le Devoir* et *The Globe and Mail* sont tous trois composés presque exclusivement d'hommes¹¹⁴. Cette réalité n'est pas sans impact quant aux orientations idéologiques des médias. Même si nous n'explorerons pas cette variable en profondeur, il nous importe de souligner les apports analytiques et méthodologiques des chercheuses, chercheurs et journalistes qui ont exploré les effets de la présence quasi-exclusive d'hommes à la direction de médias. Myriam El Yamani indique par ailleurs que « [1]es médias jouent un rôle capital du point de vue idéologique, dans la mesure où leurs pratiques et leurs produits contribuent à engendrer l'inégalité structurelle des femmes dans nos sociétés en même temps qu'ils la confirment l'115 ».

D'autres auteures proposent une analyse féministe des médias (Monique Trancart¹¹⁶, Natacha Henry¹¹⁷, Margaret Gallagher¹¹⁸) et s'entendent pour affirmer que les médias projettent une image stéréotypée des femmes et véhiculent un discours conservateur. Par conséquent, la mémoire collective qui ressort de ce type d'institution est marquée par cette différenciation sexuelle. Dans le même ordre d'idées, Colette Beauchamp s'attarde à mettre en lumière les effets de la hiérarchie entre les sexes à la fois du point de vue du contrôle de l'information, du traitement et des réactions envers le

¹¹⁴ Selon le bloc technique du *Globe and Mail* de 1989, le comité éditorial est composé de : R. Howard Webster, A. Roy Megarry, William Thorsell, Timothy Pritchard, Gwen Smith (qui sera remplacé par John Cruickshank en 1990), Peter Cook, Christopher Waddel. Quant au *Devoir*, il s'agit de Benoît Lauzière, Paul-André Comeau, Jean Francœur, Albert Juneau, Michel Lefèvre, Jacques Chabot, Guy Deshales et Pierre Cayouette. *La Presse*, pour sa part, est propriété de Paul Desmarais, et son comité éditorial comprend Roger D. Landry, Claude Masson, Marcel Desjardin et Alain Dubuc.

¹¹⁵ Myriam El Yamani, op. cit., p. 224.

¹¹⁶ Monique Trancart, « Médias d'information générale: le leurre féminin », dans *Dites-le avec des femmes Femmes et médias*, Michèle Cohen, coll. *Médialibre*, Paris, CFD-École des métiers de l'information, 1999, p. 17-39.

¹¹⁷ Natacha Henry, « Masculin universel, paternalisme lubrique: langage et sexisme ordinaire », dans *Dites-le avec des femmes Femmes et médias*, op. cit., p. 39-71.

¹¹⁸ Margaret Gallagher, « Les femmes et les industries culturelles », Les industries culturelles, un enjeu pour l'avenir, rapport de l'UNESCO, Paris, 1985, p. 67-84.

féminisme, et des difficultés rencontrées par les journalistes qui adoptent un regard critique quant aux rapports sociaux de sexe¹¹⁹. Quant à elle, Anne-Marie Gingras observe les médias en utilisant le poststructuralisme en guise de cadre d'analyse critique, usant du concept « d'appareil idéologique » (emprunté au théoricien marxiste Antonio Gramsci) tout en avançant la présence de failles systémiques quant à la réception du contenu médiatique. Elle démontre comment le travail des journalistes est déterminé avant tout par des rapports de pouvoir économiques¹²⁰. Les auteures Lina Trudel¹²¹ et Michèle Martin¹²² discutent également de l'influence des groupes au pouvoir dans la pratique journalistique, tout en nous fournissant un langage technique utile à notre compréhension des articles.

1.2.4. Une limite importante de notre recherche

En terminant, nous désirons insister sur une limite de notre recherche, soit l'impossibilité d'une analyse des réceptions des discours médiatiques et féministes sur l'ensemble de la population. Henri Rousso exprime bien cette limite inhérente à l'étude des mémoires collectives, lorsqu'il indique que « l'analyse serait incomplète si, en fin de parcours, on ne s'interrogeait pas sur les "récepteurs", sur l'opinion, la "mémoire diffuse". [...] L'impossibilité de définir avec précision une " mémoire collective " tient à cette zone obscure, irréductible à tout modèle, inaccessible à toute sociologie 123 ». Il nous est donc impossible de déterminer l'impact des discours diffusés par les médias étudiés sur l'ensemble de la population montréalaise. Nous tenterons cependant de pallier à cette limite de la recherche en utilisant des textes et ouvrages publiés qui discutent de la tuerie et de ses suites. La récurrence d'association

119 Colette Beauchamp, Le silence des médias, Montréal, Remue-ménage, 1987, p. 28.

Lina Trudel, La population face aux médias, Montréal, VLB, 1992, 223p.

¹²⁰Anne-Marie Gingras, *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, Sainte-Foy (Québec), PUQ, 1999, 237p.

¹²² Michèle Martin, Communication et médias de masse. Culture, domination et opposition, Québec, Télé-université, 1998, p. 372.

entre le tueur et sa prétendue folie laisse par exemple entrevoir l'influence possible des médias au sein de la population montréalaise.

1.3. Analyse de corpus

Les sources médiatiques constituent un corpus d'informations privilégié. En effet, les forces de l'ordre empêchent la diffusion de certains renseignements liés à l'assassinat des quatorze femmes. Or, *La Presse*, par exemple, transgresse l'interdiction de publication de la lettre de Marc Lépine, envoyée de façon anonyme à la journaliste Francine Pelletier. Ce quotidien devient ainsi le premier lieu de diffusion des motivations explicites du tueur¹²⁴. Les journaux sont également un espace investi par une multitude de personnes désireuses de commenter les causes et conséquences de ce drame humain, participant ainsi à la construction d'une mémoire collective. À cet effet, *La Presse* se déclare incapable de publier l'ensemble des lettres reçues les jours suivant la tuerie ¹²⁵. Les médias écrits représentent, par conséquent, une source incontournable pour qui désire comprendre la mémoire collective de la tuerie du 6 décembre 1989.

1.3.1. Journaux

Pour mener à bien notre étude, il nous importe de débuter par l'analyse des quotidiens La Presse et Le Devoir et The Globe and Mail et ce pour trois raisons. D'abord, ces médias d'information (en comparaison au bulletin télévisé) nous offrent un accès à une parole féministe, entre autres par l'entremise de lettres d'opinions. Deuxièmement, ces journaux offrent du 7 décembre 1989 au 31 décembre 1990 bon nombre d'articles, d'éditoriaux et de lettres sur l'événement qui nous intéresse, soit

124 Francine Pelletier, « [La lettre de Marc Lépine] : une clé importante pour comprendre [la fusillade de l'École polytechnique] », *La Presse* (Montréal), 24 novembre 1990, p. A1.

La Presse remercie la centaine de lecteurs et lectrices qui lui ont fait parvenir leurs commentaires dans, « [La tragédie de l'École polytechnique] : plus jamais...plus jamais [disent les lecteurs] », La Presse (Montréal), 22 décembre 1989, p. B3.

175 textes pour *La Presse*, 169 pour *Le Devoir* et 104 pour *The Globe and Mail*, pour un total de 448 textes de journaux. Pour la période du dixième anniversaire (du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2000), nous avons recueilli et analysé 107 articles et lettres d'opinion au total pour les quotidiens *La Presse* (59), *Le Devoir* (17) et *The Globe and Mail* (31). Notre corpus compte donc un total - incluant les deux périodes - de 555 articles tirés des grands quotidiens.

Quant à eux, Le Continuum et Le Quartier libre s'adressent à la communauté étudiante de l'Université de Montréal. À noter que Le Quartier libre succèdera au Continuum, mais que les deux journaux ont le même mandat éditorial. Pour cette raison, nous avons eu recours au Continuum pour les années 1989-1990 et au Quartier Libre pour les années 1999-2000. Comparativement aux journaux étudiants des facultés par exemple, les journaux retenus visent un plus grand public, en s'adressant à l'ensemble des étudiantes et des étudiants de l'Université de Montréal. Ils rejoignent ainsi des dizaines de milliers de personnes. Le choix de ces journaux est également motivé par le fait que les personnes qui participent à la rédaction du journal, aient été directement touchées par l'attentat du 6 décembre 1989.

Notre analyse de corpus révèle que seuls douze textes (articles et lettres) ont été publiés par le *Continuum* et trois pour le *Quartier Libre*. En questionnant le nombre peu élevé de textes consacrés à la tuerie, nous en sommes venue à formuler une première hypothèse quant à l'actualité étudiante et internationale de notre première période étudiée : la chute du mur de Berlin a lieu au même moment que le massacre de Polytechnique, un événement qui interpelle la communauté étudiante du *Continuum*. Qui plus est, la grève étudiante de 1989-1990 et les événements entourant le Sommet québécois de la Jeunesse en mars 2000, pour ne nommer que les manifestations étudiantes, mobilisent les journalistes du *Quartier Libre* qui couvrent

et questionnent les intentions du gouvernement du Parti québécois ¹²⁶. Cet engouement journalistique pour ces actualités entre, d'une certaine façon, en concurrence avec le traitement et l'espace disponible à consacrer à la tuerie de Polytechnique et/ou à son dixième anniversaire, considérant que les journaux étudiants comptent moins de pages et de journalistes que les grands quotidiens. Notre deuxième hypothèse provient de notre analyse des discours véhiculés par ces journaux étudiants. Autant en 1989-1990 qu'en 1999-2000, les articles étudiants qui traitent de la tuerie font généralement vœu de silence sur la question, argumentant parfois que la communauté étudiante doit se remettre du traumatisme encouru¹²⁷. Cette volonté de mutisme exprimée dans la communauté étudiante a pu également se refléter chez les journalistes étudiantes et étudiants, qui par conséquent seraient moins porté-e-s à s'exprimer sur le sujet.

Nous avons utilisé la même méthode de recherche pour la période du dixième anniversaire que pour l'année de l'événement, soit l'analyse systématique des journaux à grand tirage en utilisant le moteur de recherche *Biblio-branchée*¹²⁸. Pour nous assurer qu'aucun texte (articles, lettres d'opinion, etc.) n'ait été laissé de côté, nous avons ensuite passé en revue chaque journal en format microfilm, sauf dans le cas du *Globe and Mail* dont le site Internet nous offrait l'ensemble des journaux publiés pour la période du dixième anniversaire. Seul le journal *Quartier Libre* était disponible sous son format original. Quant au *Continuum*, la lecture sur microfilms comportait les mêmes désavantages que celles des journaux à grand tirage, la qualité de la conservation rendant parfois difficile la lecture de certains textes.

127 À titre d'exemple, voir l'article de Bryan Chauveau, « 6 décembre 1989. Polytechnique, dix ans après », *Quartier Libre*, (Université de Montréal), 23 novembre 1999, vol. 7, n° 7, p. 6.

¹²⁶ Comme par exemple le journaliste étudiant Frédéric Tremblay, « Priorité au Sommet. L'éducation s'en tirera-t-elle ? », *Quartier Libre*, (Université de Montréal), 7 mars 2000, vol. 7, n° 13, p. 7.

Nous avons fait usage des mots clés suivants : Marc Lépine, tuerie du 6 décembre 1989, tuerie de l'École Polytechnique.

Cette analyse des médias à grand tirage relève également de la méthode comparative, utilisée entre les médias francophones (La Presse et Le Devoir) et notre source anglophone (The Globe and Mail). Nous avons choisi d'étudier ce quotidien principalement en raison de son lieu de publication (Toronto). Notre analyse comparée sert avant tout à approfondir notre compréhension de la réalité médiatique de la communauté franco-montréalaise. Nous dégageons des similitudes et des divergences entre, d'une part The Globe and Mail et d'autre part, les deux journaux francophones, qui participent de la même unité linguistique. Pour ce faire, le traitement du Globe and Mail est effectué de concert avec celui des sources francophones lorsqu'il est question des traits de convergence. En contrepartie, nous traiterons, dans une section spécifique, des aspects de divergence entre les deux communautés linguistiques.

Comment expliquer ces différences entre le traitement des journalistes francophones et anglophones? Nous posons comme hypothèse que la différence géographique des lieux de publication influence le rapport qu'entretiennent les actrices et les acteurs avec l'événement. *Le Devoir* et *La Presse* ont tous deux un lectorat franco-montréalais. Puisque l'École Polytechnique œuvre dans la communauté franco-montréalaise et y exerce une influence au sein de l'élite, une certaine autocensure peut agir sur les journalistes. La tuerie du 6 décembre porte ombrage à cette institution qui compte une minorité de femmes. Afin de pallier à cette mauvaise « publicité », la direction de l'École Polytechnique doit travailler à créer une image favorable à l'admission d'étudiants et surtout d'étudiantes. Les autorités de Polytechnique convoquent ainsi une conférence de presse le 28 novembre 1990 dans le but avoué de contrebalancer la mauvaise publicité qui découle des événements commémoratifs un an après l'attentat¹²⁹.

Rollande Parent, « Les étudiants et la direction de Polytechnique n'apprécient pas la publication de la lettre de Lépine », Le Devoir (Montréal), 29 novembre 1990, p. A3.

En contrepartie, la distance territoriale permet aux journalistes du Globe and Mail de concevoir différemment « le massacre de Montréal 130 » et ses conséquences. Selon l'universitaire Richard Cluttbuck, les journalistes ont d'ailleurs tendance à adopter une perspective normative différente sur un même événement selon qu'il ait eu lieu à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières nationales. Richard Cluttbuck donne l'exemple de la différence de traitement normatif par les journalistes quant aux actions des policiers lors des manifestations. Il indique que les médias ont tendance à offrir une image favorable des policiers nationaux, alors que les policiers étrangers sont souvent présentés comme brutaux et peu respectueux des manifestants¹³¹. Il est plausible que The Globe and Mail ne se considère pas tout à fait partie prenante de la collectivité associée directement à la mémoire du massacre de Polytechnique (l'expression anglaise « the Montreal massacre » marquant bien cette mise à distance), alors que les journaux montréalais se sentent très probablement participants à cette même collectivité qui travaille cette mémoire. Nous ne prétendons cependant pas être en mesure de proposer une analyse médiatique systématique du Canada anglais, étant donné que nous analysons seulement ce quotidien publié à Toronto. Notre objet d'étude principal reste la mémoire collective francophone et montréalaise du massacre de Polytechnique.

Une seconde analyse comparative est faite entre les quotidiens à grand tirage et les journaux étudiants. Nous cherchons à évaluer si la place du féminisme est la même dans les journaux étudiants que dans les journaux à grand tirage. Nous tentons aussi de dégager l'influence possible des grands quotidiens sur la communauté étudiante de l'Université de Montréal. Étant donné le faible nombre d'articles produits par les journaux étudiants sur le sujet, nous ne sommes pas en mesure d'effectuer une étude approfondie des discours des étudiantes et des étudiants du l'Université de Montréal. Tout comme dans le cas du Globe and Mail, nous ne nous

130 Appelé « Montreal massacre » dans The Globe and Mail.

¹³¹ Richard Cluttebuck, *The Media and Political Violence*, MacMillan Press, Londres, 1983, p. 69.

intéressons pas à solutionner cette difficulté, puisque notre analyse porte en priorité sur les journaux à grand tirage et leurs impacts possibles sur la mémoire collective franco-montréalaise.

Finalement, les journaux présentent des textes de diverses natures (éditoriaux, reportages, nouvelles, chroniques) que nous analysons pour leurs contenus discursifs. Nous présenterons les différents discours par catégories afin de bien évaluer l'espace qualitatif réservé aux discours féministes. Cette évaluation sera appuyée d'analyses quantitatives des sources, s'intéressant non seulement au nombre d'articles à caractère féministe, mais cherchant également à évaluer la présence des discours féministes dans l'enceinte même du support médiatique. Nous comparerons ces lieux de mémoire (les médias écrits) pour démontrer la marginalisation accordée aux discours féministes.

1.3.2. Les autres sources imprimées

Cette section aborde les sources que nous utiliserons afin de pallier aux limites de notre recherche sur la mémoire collective, soit la difficulté à démontrer qu'une collectivité partage effectivement certaines formes de représentation du passé nommés « mémoire » 132. Dans le cas de notre recherche, il s'agit de voir si les discours produits et véhiculés par les médias sont retenus par un ensemble d'actrices et d'acteurs extérieur-e-s à cette institution, qui véhiculent à leur tour des éléments de cette mémoire collective, utilisant parfois même les espaces « opinions » des journaux pour transmettrent leurs explications de la tuerie 133.

Tout d'abord, certains ouvrages prennent la forme de témoignages publiés par des actrices présentes et acteurs présents lors du meurtre. Notre intérêt pour ces derniers concerne plutôt leur relation au travail de mémoire en tant que construction active qui

¹³² Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., op. cit., p. 287.

¹³³ C'est entre autre le cas du professeur et survivant de la tuerie, Adrian Cernea.

participe de la contemporanéité des actrices et des acteurs en cause. Le livre *Poly 1989 : Témoin de l'horreur*¹³⁴ est écrit par un enseignant témoin direct de l'événement. Nous verrons que son analyse contient plusieurs éléments constitutifs de la mémoire collective, tout comme l'ouvrage 6 décembre : De la tragédie à l'espoir : les coulisses du combat pour le contrôle des armes, écrit par Heidi Rathjen, étudiante à l'École Polytechnique lors de la tuerie¹³⁵.

D'autres écrits ont également été produits à l'époque de notre première période d'étude (1989-1990). Le livre *Polytechnique*, 6 décembre, publié par la maison d'édition féministe Remue-ménage, est composé de plusieurs articles de journaux, à contenu féministe, qui réagissent à la tuerie 136. Quant aux actes du colloque *Les événements de Polytechnique : Analyses et propositions d'action* 137, il s'agit entre autres de discussions sur les violences contre les femmes, sur les accusations lancées aux féministes et sur les mobilisations nécessaires des milieux de l'enseignement. Ceux-ci nous aident à saisir l'articulation des discours féministes à l'extérieur des médias étudiés, toujours dans le but d'évaluer la réception et le caractère collectif des discours médiatiques. Il en est de même pour les textes de Colette Guillaumin, « Folie et norme sociale : À propos de l'attentat du 6 décembre 1989 : retour sur l'événement 139 » ainsi que ceux de Danielle Juteau et Nicole Laurin-Frenette 140, d'une part, et de Chantal Nadeau et

¹³⁴ Adrian Cernea, Poly 1989. Témoin de l'horreur, Montréal, Lescop, 1999, 102p.

¹³⁵ Heidi Rathjen et Charles Monpetit, Polytechnique 6 décembre. De la tragédie à l'espoir: les coulisses du combat pour le contrôle des armes, Montréal, Libre Expression, 1999, 158p.

¹³⁶ Louise Malette et Marie Chalouch dir., *Polytechnique 6 décembre*, Montréal, Remue-ménage, 1990, 190p.

Pauline Fahmy dir., Les événements de Polytechnique. Analyses et propositions d'action. Acte du colloque organisé par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, 23 janvier, GREMF, 1990, 38p.

GREMF, 1990, 38p.

138 Colette Guillaumin, « Folie et normes sociales », chap. dans Sexe, Race et Pratique du pouvoir.

L'idée de Nature, Paris, Côté-femmes, 1992, p. 144.

L'idée de Nature, Paris, Côté-femmes, 1992, p. 144.

139 Marie-Andrée Bertrand, « Échos de la profession. 6 décembre 1989: retours sur l'événement », Sociologie et société, vol. XXII, n° 1, avril 1990, p. 193-213.

Danielle Juteau et Nicole Laurin-Frenette, « Une sociologie de l'horreur », Sociologie et société, vol. XXII, n° 1, avril 1990, p. 206-211.

Myriam Spielvogel, d'autre part¹⁴¹, qui évoquent des stratégies de négation des motifs sociopolitiques du crime. En réaction aux revendications féministes, le livre de Roch Côté, Manifeste d'un salaud¹⁴², sera en contrepartie discuté par des journalistes en plus d'être cité par des masculinistes plus de dix ans après le meurtre collectif. Compte tenu de son rayonnement, le Manifeste d'un salaud participe – et fait également écho – aux contenus antiféministes de la mémoire collective du 6 décembre 1989. Nous croyons que l'utilisation de publications savantes, non pas à titre d'étude mais à titre de source, ajoute à l'originalité de notre recherche, étant donné la faible utilisation qu'en font généralement les chercheuses et chercheurs qui étudient la mémoire collective 143.

Étant donné que l'étude stricte de l'année du dixième anniversaire ne nous offrait pas un nombre important de sources autres que les médias, nous avons fait le choix d'élargir notre période pour pouvoir y inclure des sources féministes - qu'elles proviennent d'Internet (Élaine Audet¹⁴⁴, Micheline Carrier¹⁴⁵) ou qu'elles soient imprimées - et des ouvrages à contenu antiféministe 146. S'ajoute ici à notre volonté d'évaluer le travail de mémoire, celle de bien identifier les éléments constitutifs des discours féministes. Ainsi, notre corpus pour le dixième anniversaire débute en 1999 pour se terminer en 2005. Les sources féministes, comme par exemple l'article de Francine Pelletier, intitulé « Je me souviens » (2005)¹⁴⁷, ajoutent à notre compréhension du travail de mémoire et nous renseignent sur la présence ou l'absence de variations dans le continuum des éléments constitutifs de la mémoire collective de la tuerie du 6

¹⁴¹ Chantal Nadeau et Myriam Spielvogel, « L'univers féminin criblé », Sociologie et société, vol. XXII, nº 1, avril 1990, p. 211-213.

¹⁴² Roch Côté, Manifeste d'un salaud, Montréal, du Portique, 1990, 252p.

¹⁴³ À ce sujet voir, Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., op. cit., 378p.

¹⁴⁴ Élaine Audet, « Le massacre de l'École polytechnique de Montréal pourrait-il se produire à

nouveau en 2005 ? », 11décembre 2005. http://sisyphe.org (février 2006).

145 Micheline Carrier, « C'était en décembre 1989 », 6 décembre 2002. http://sisyphe.org (février 2006); Micheline Carrier, « Des hommes veulent réhabiliter Marc Lépine », 4 décembre 2002. < http://sisyphe.org> (février 2006).

André Gélinas, L'Équité salariale et autres dérives et dommages collatéraux du féminisme au Québec, Montréal, Varia, 2002, 214p.

147 Francine Pelletier « Je me souviens », La Vie en Rose, hors série, 2005, p. 34-37.

décembre 1989. En somme, nous étudierons la contribution de ces textes à titre de témoignages et/ou d'analyses qui permettent d'évaluer la place des discours féministes et leur influence dans la construction de la mémoire collective de la tuerie de l'École Polytechnique.

1.4. Conclusion

Nous proposons la première étude historique de la tuerie de l'École Polytechnique. Notre recherche offre, par le nombre et la diversité de ses sources premières, une cartographie qui témoigne à la fois des processus de construction de la mémoire du 6 décembre 1989 et du rapport de force tenté par les féministes. De plus, cet objet de recherche a représenté pour nous l'occasion de constater des lacunes conceptuelles et analytiques quant aux réflexions historiques sur la mémoire collective. Par le fait même, nous suggérons, à la lumière de cette étude de cas, une série d'innovations méthodologiques, tel que l'étude d'une mémoire provenant des médias plutôt que de l'État (diversification des acteurs et actrices à analyser).

En concluant ce chapitre historiographique et méthodologique qui, nous l'espérons, a su témoigner de la complexité de l'objet d'étude, nous remarquons que cette présente recherche peut elle-même être comprise à titre de vecteur de mémoire, s'ajoutant à cette chaîne sans fin de représentations mémorielles qui participent du travail de mémoire collective au sujet du massacre de l'École Polytechnique.

CHAPITRE 2

LES PARTICIPATIONS FÉMINISTES À LA MÉMOIRE COLLECTIVE DU 6 DÉCEMBRE 1989

À l'occasion du premier anniversaire du massacre de Polytechnique, un titre en «une» du *Globe and Mail* met en relief la question de la mémoire collective au sujet de l'événement : « REMEMBERING/ The act of a madman, or a tragedy sparked by society's pervasive sexism – that is still the question being asked today, exactly one year after Marc Lépine killed 14 women students¹. » Ce titre du *Globe and Mail* indique l'existence d'un débat au sujet de la signification à donner à la tuerie, débat qui influencera le sens à donner aux souvenirs contenus dans la mémoire collective. À cet effet, les discours féministes s'articulent dans une dynamique de rapport de force avec d'autres discours portant par exemple sur l'accès aux armes semi-automatiques ou sur la psychologie du tueur. Ces axes des discours s'opposent et se confrontent directement ou indirectement dans les articles et les lettres d'opinion des grands quotidiens, tout au long de l'année suivant le massacre.

Dans ce chapitre, nous analyserons à l'aide de l'historiographie la rapidité à laquelle les féministes travaillent à diffuser leurs formes de représentations de la tuerie à l'intérieur des quotidiens La Presse, Le Devoir, The Globe and Mail ainsi que du Continuum, durant la fin de l'année 1989 et l'année 1990. Nous utilisons le pluriel pour discuter des souvenirs féministes, considérant la présence de certaines divergences analytiques. Nous décrirons d'abord les propos qui touchent à l'environnement social et au lieu de l'attentat à titre de cadres sociaux de la mémoire, pour ensuite préciser les interprétations du geste meurtrier de Marc Lépine. Par la suite, nous verrons le traitement des commémorations par les médias à grand tirage.

¹ Entête de l'article de Patricia Poirier, « Canadians haunted by Montreal ghosts », *The Globe and Mail* (Toronto), 6 décembre 1990, p. A1.

Nous serons ici en mesure de démontrer que les divergences discursives n'empêchent pas la présence de consensus sur l'importance de lutter contre la violence faite aux femmes. En dernier lieu, nous utiliserons d'autres sources imprimées qui nous permettront de bien cerner les similitudes et les différences de propos des discours féministes à l'extérieur et à l'intérieur des médias écrits. Ces sources nous offrent des informations complémentaires et parfois essentielles à notre compréhension des discours et des traitements des commémorations féministes. Par la même occasion, nous évaluerons les limites de l'espace occupé dans les médias par les discours féministes et les actions commémoratives.

2.1. L'urgence de la participation féministe au travail de mémoire collective

Pour les féministes, le 6 décembre 1989 est un événement historique significatif. C'est l'une des premières fois dans l'histoire qu'un tueur misogyne et antiféministe exprime clairement les motifs de son geste contre les femmes². L'éloquence de cette misogynie explique en premier lieu la prise de parole de féministes dans leur travail de participation à la création d'une mémoire collective sur la tuerie. En entretenant les souvenirs du drame, ces actrices, acteurs et victimes indirectes peuvent espérer que celui-ci rappellera qu'il est urgent que la société s'engage dans un changement social vers l'égalité entre les hommes et les femmes.

2.1.1. Les espoirs de changements

La préface du livre *Polytechnique 6 décembre*, paru en 1990, rend transparent l'objectif politique du projet de mémoire féministe. Louise Malette et Marie Chalouh s'expriment sur les usages sociaux de cette mémoire qui permet de « se souvenir, comprendre et changer. Changer, car enfin si cette tragédie marque un tournant dans

² Colette Guillaumin, « Folie et normes sociales », chap. dans Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature », Paris, Côté-femmes, 1992, p. 144.

l'histoire des rapports entre les sexes, elle met aussi en évidence l'urgence de combattre l'oppression qui les sous-tend³ ». Cet usage n'est pas sans rappeler la notion d'exemplarité de Tzvetan Todorov qui « permet d'utiliser le passé en vue du présent, de se servir des leçons des injustices subies pour combattre celles qui ont cours aujourd'hui⁴ ». Cette volonté de changement, partie intégrante de la mémoire collective du 6 décembre, traduit également la force mobilisatrice que rend possible cette dernière.

Le nombre de mobilisations organisées par le mouvement féministe témoigne d'un phénomène décrit par Michel Wieviorka :

la mémoire lorsqu'elle devient une force de mobilisation, pénètre dans un espace qui est double, à la fois scientifique, en cherchant à peser sur l'histoire, et politico-idéologique, dans la mesure où les enjeux, avec elles [sic.], sont formulés comme autant de demandes: de reconnaissance, de pardon, de réparation par exemple, dans lesquelles les victimes, pour être entendues, défendent leur point de vue avec des arguments que l'histoire, comme discipline scientifique, n'est pas toujours désireuse d'accepter⁵.

Dans le cas du massacre de Polytechnique, les discours mobilisateurs des féministes expriment davantage des exigences de changements liés à la reconnaissance du statut d'infériorité des femmes, mais nous ne notons pas de demandes explicites de pardon et de réparation. Les féministes s'adressent à différentes actrices et différents acteurs (masculins, féminins, médiatiques, politiques, universitaires, etc.) qui par leurs actions respectives maintiennent l'inégalité des rapports entre les hommes et les femmes, tout en ayant le pouvoir de transformer. Les féministes demandent plutôt de reconsidérer l'universalisme de manière à y inclure les femmes qui composent une catégorie souvent oubliée des souvenirs commémorés et de l'histoire traditionnelle.

³ Louise Malette et Marie Chalouh, « Avant-propos », dans *Polytechnique 6 décembre*, Louise Malette et Marie Chalouh dir., Montréal, Remue-ménage, 1990, p. 13.

⁴ Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire, Paris, Arléa, 1995, p. 31-32.

⁵ Michel Wieviorka, « Les problèmes de la reconstruction identitaire », dans Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Micheline Antonius et al. dir., Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 67.

Micheline Dumont dit en ce sens que « [d]écouvrir la mémoire des femmes comporte finalement un troisième volet, la perspective du genre, laquelle proposera éventuellement la formulation d'une nouvelle connaissance du passé de l'humanité, nouvelle parce qu'elle ne repoussera jamais les femmes à la marge, mais les considérera toujours comme indispensables à la compréhension de l'histoire globale⁶ ». Les discours féministes au sujet du massacre suggèrent précisément qu'évacuer la dimension misogyne de l'événement rend incompréhensible sa signification politique et historique.

2.1.2. Lutter contre l'oubli

Louise Malette et Marie Chalouh croient « [qu']il arrive qu'on puisse attribuer des vertus thérapeutiques à l'oubli, par contre, se souvenir est un impératif pour l'ensemble des femmes. Cela nous permet de nous rallier et de nous identifier à notre histoire. Qu'on le veuille ou non, le massacre de Polytechnique en fera désormais partie⁷ ». Cet appel à lutter contre l'oubli évite les possibles censures⁸ qui, dans le cas de la tragédie de l'École Polytechnique, consisteraient à taire un événement révélateur des inégalités entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, en interrogeant les premières considérations historiques pour les groupes marginalisés, Nadia Fahmy-Eid se demande « [s'il s'agit] vraiment d'une mémoire absente, ou plutôt effacée, sinon interdite? Poser la question en ces termes renvoie inévitablement à la question du pouvoir et à son effet dans la construction et la préservation de la mémoire collective⁹ ». Par conséquent, l'oubli est d'autant plus problématique pour les féministes considérant qu'il évoque aussi l'absence des femmes de la mémoire

⁶ Micheline Dumont, Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des femmes. Montréal, Remue-ménage, 2001, p. 142.

⁷ Louise Malette et Marie Chalouh dir., « Avant-propos », dans *Polytechnique 6 décembre*, op. cit., p. 13.

⁸ Sur les censures de l'oubli : Joël Candau, « Mémoire et amnésie collectives », chap. dans Anthropologie de la mémoire, Paris, PUF, 1996, p. 56-87.

⁹ Nadia Fahmy-Eid, « L'histoire des femmes : Construction et déconstruction d'une mémoire sociale ». Sociologie et sociétés, vol. XXIX, n° 2, automne 1997, p. 22.

collective, absence facilitée, selon Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, par une pensée politique masculine qui prend généralement soin d'exclure les femmes¹⁰.

Dans le même ordre d'idée, plus vite les féministes travailleront à la construction de cette mémoire plus rapidement elles peuvent espérer contrer des représentations de la tuerie qui en évacuent les dimensions politiques et qui réduisent les possibilités de transformation sociale vers une plus grande égalité des rapports sociaux de sexe. Contrairement à la terminologie employée par Louise Malette et Marie Chalouh), nous ne pouvons pas parler d'une mémoire « des femmes » car notre recherche ne nous permet pas de penser que l'ensemble des représentations féministes appartiennent à l'univers des représentations féminines. Il s'agit plutôt d'une mémoire qui contient des discours féministes forgés à partir d'une identité sociale construite, le féminin. En s'identifiant à une force politique (le féminisme), les porteuses de discours prennent la parole dans le but de se réapproprier cette identité obligée (le féminin)¹¹.

2.2. Les éléments des discours et les consensus féministes

Les thèmes explorés par les féministes se chevauchent souvent au sein des discours. En privilégiant un découpage thématique, nous facilitons une compréhension systématique des analyses féministes, sans pour autant suggérer que les thèmes sont traités sans rapport entre eux. Certains textes abordent divers aspects au sujet de la tuerie, comme par exemple la prétendue folie du tueur et la signification du lieu de l'attentat. À noter toutefois qu'au-delà de la diversité des thèmes, nous observons un consensus parmi les féministes quant à la signification politique à donner au geste de Lépine, ainsi qu'aux répercussions sociales de cet événement et

¹⁰ Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, « Temps et mémoire », Recherches féministes, vol.. 6, n° 1, 1993, p. 1-12.

11 Denise Lemieux, « Mouvements sociaux et culture : Le mouvement féministe au Québec »,

Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes, vol. 30, nº 1, printemps 1995, p. 85.

des discours diffusés dans les médias qui en proposent une explication apolitique ou antiféministe. S'il y a consensus, il n'y a pas nécessairement unanimité chez les féministes. Nous aborderons les divergences, suggérant la présence de dialogues et de débats entre féministes au sein et à l'extérieur des médias étudiés.

2.2.1. Un premier consensus : La montée de l'antiféminisme

En ce qui a trait aux analyses féministes récurrentes, nous observons d'abord une inquiétude partagée par rapport à un recul des luttes féministes et des droits des femmes. Cette inquiétude fait écho à la situation du mouvement féministe occidental des années 1980-1990 qui doit composer avec une force antiféministe renouvelée et discutée dans l'historiographie évoquée précédemment. Des groupes masculinistes commencent à s'organiser à la fin des années 1980. Ces groupes d'hommes postulent la présence d'une oppression désormais inversée en faveur des femmes et aux dépens des hommes, conséquence des victoires féministes. Ils expriment des préoccupations touchant par exemple la paternité et l'échec scolaire des garçons¹². Suivant Halbwachs et Candau, nous pouvons affirmer que l'antiféminisme ambiant participe à la mémoire de la tuerie du 6 décembre 1989 en tant que cadre social. Les références à cet antiféminisme sont intégrées aux souvenirs de la tuerie.

Parmi ces *cris d'alarme* féministes (pour reprendre l'expression de Suzette Coulombe¹³), nous comptons ceux de Louise Cousineau qui déplore dès le 9 décembre 1989 qu'« [o]n a peu parlé, au cours des reportages entourant le massacre, de la vague antiféministe qui se manifeste à travers l'Amérique, et que le tueur a subitement incarnée¹⁴ ». Francine Pelletier fait quant à elle référence à un processus

¹² Francis Dupuis-Déri, « Féminisme et réaction masculiniste au Québec », dans Dialogues sur la troisième vague féministe, Maria Nengeh Mensah, dir., Montréal, Remue-ménage 2005, p. 157-173; Pierrette Bouchard et Isabelle Boily, La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes, Ottawa : Condition féminine Canada, mars 2003, p. 5.

¹³ Suzette Coulombe, « Plus d'excuse », Le Devoir (Montréal), 19 janvier 1990, p. 6.

¹⁴ Louise Cousineau, « R.-C. supprime deux films où les femmes sont massacrées », La Presse

historique qui s'inscrit dans le passé et affecte le futur : « Loin d'être le phénomène isolé qu'on avait prédit, l'anti-féminisme primaire de Marc Lépine fait des petits. Loin de jouir, comme on aurait pu le croire, d'une nouvelle vigueur suite à la tragédie, le mouvement des femmes est de plus en plus discrédité, banni¹⁵. » Francine Pelletier explique en trois temps cet antiféminisme. D'abord, « l'illusion du progrès caractéristique incontournable du monde dans lequel nous vivons, nous permet de faire comme si de rien n'était¹⁶ ». Deuxièmement, « [1]'antiféminisme ambiant s'appuie énormément sur le fait que les femmes elles-mêmes, et surtout les jeunes femmes, sont promptes de nos jours à se dissocier du féminisme »¹⁷. Finalement, Francine Pelletier avance que l'on ne retient qu'une image négative du mouvement des femmes. Elle ajoute : « on semble oublier les grands objectifs poursuivis par le féminisme (égalité, justice sociale, respect des différences), pour ne retenir que la soi-disant division opérée entre les sexes¹⁸ ».

Isabelle Bédard abonde dans le même sens, dans une lettre envoyée à *La Presse* le 13 décembre 1989. Elle déplore « [qu']en 1989 on ne se vante pas d'être féministe, on trouve ça extrémiste et dépassé, voire inutile... ¹⁹ ». Ces propos trouvent écho hors des médias à grand tirage, comme par exemple chez Danielle Juteau et Nicole Laurin-Frenette qui s'adressent – dans un numéro spécial de la revue *Sociologie et société* portant sur le massacre de Polytechnique – aux féministes qui modèrent ou abandonnent leur conception des rapports sociaux de sexe pour éviter d'être impopulaires. Elles expliquent

[qu'i]l a toujours fallu nous taire; les femmes parlent toujours trop. Nous taire après ces assassinats. [...] En effet, depuis quelque temps nous nous étions tues; la mode était au compromis, à la négociation, au postféminisme. [...] Le

(Montréal), 9 décembre 1989, p. D2.

¹⁵ Francine Pelletier, « L'anti-féminisme : un nouveau phénomène », *La Presse* (Montréal), 8 décembre 1990, p. B3.

¹⁶ *Ibid.*, p. B3.

¹⁷ *Ibid.*, p. B3. ¹⁸ *Ibid.*, p. B3.

¹⁹ Isabelle Bédard, « Une atteinte après la mort », *La Presse* (Montréal), 13 décembre 1989, p. B3.

concept de sexage fut banni du vocabulaire, le mot domination trop exagéré masquait notre capacité de sujet; les classes de sexe n'existaient plus et celles qui en parlaient étaient mises au rancart, par des hommes et par les femmes qui « négociaient » avec eux. On étudie désormais le pouvoir des femmes et leur capacité merveilleuse de combiner travail et maternité, on fait pousser du basilic dans son potager, c'est délicieux servi avec des tomates et du bocconcini, on se recycle. Nous nous sommes tues ou nous avons adapté notre vocabulaire parce qu'il est difficile de nous battre seules, d'être exclues comme des lépreuses [...]. Certaines continuent le combat, certes, elles enseignent, écrivent, étudient, travaillent, vivent seules, militent, en conservant un langage contestataire... des folles, dit-on, des féministes à outrance ; quel mauvais goût que ce féminisme dénonciateur!

Le texte de Chantal Nadeau et Myriam Spielvogel dans le même numéro de cette revue de sociologie aborde aussi l'événement dans un cadre social plus large en disant que « la tragédie de Polytechnique s'inscrit dans une série de coups d'éclats antiféministes dont le Québec a eu son large lot depuis un an²¹ ».

Des féministes et proféministes s'expriment également sur ce sujet dans *The Globe and Mail*. Melanie Randall établit des liens entre l'antiféminisme et le traitement médiatique du massacre: « [t]he social context of the crime has been analysed in much of the media coverage, and yet the slaughter has also fanned the flames of a seething anti-feminist backlash directed against feminism²² ». Dans le même ordre d'idée, le *Continuum* publie les propos de David Fitoussy qui stipule que « [1]es féministes, dont la vision souffre injustement de préjugés cyniques et condescendants, devraient reprendre le souffle nécessaire pour échapper définitivement au ghetto sexiste dont la société incarne le mur et l'homme, la fondation²³ ». Des féministes et proféministes explicitent davantage le phénomène de

²⁰ Danielle Juteau et Nicole Laurin-Frenette, « Une sociologie de l'horreur », *Sociologie et société*, vol. XXII, nº 1, avril 1990, p. 211.

²¹ Chantal Nadeau et Myriam Spielvogel, « L'univers féminin criblé », Sociologie et société, vol. XXII, n° 1, avril 1990, p. 212.

²² Melanie Randall, « Men cannot know the feelings of fear », *The Globe and Mail* (Toronto), 12 décembre 1989, p. A7.

²³ David Fitoussy, « L'histoire et la mémoire ne font pas toujours bon ménage », *Continuum* (Université de Montréal), semaine du 29 janvier 1990, p. 6.

guerre froide contre les femmes décrit par Susan Faludi²⁴. Dorval Brunelle est un proféministe qui croit que plus les femmes établissent un rapport de force leur permettant d'obtenir des avancées diverses, plus les hommes réagissent. Tout comme Melanie Randall, il évalue que « les femmes du Québec gagnent à la pièce une égalité chichement attribuée ; parallèlement, on assiste au déploiement d'une violence systématique de moins en moins tolérable à leur endroit. Les données sur la criminalité, la violence familiale et le statut économique des mères célibataires le confirment²⁵ ».

En somme, le cadre social de l'antiféminisme participe aux discours féministes de la mémoire collective du 6 décembre 1989. Cependant, ces discours sont absents du journal étudiant de l'Université de Montréal, peut-être parce que les féministes n'ont pas choisi de s'exprimer dans ce médium d'information étudiant. Sur les neuf articles contenus dans ce journal, quatre d'entres eux s'en prennent explicitement aux discours féministes sur la tuerie²⁶ tandis qu'un article, annonçant par le titre des discussions sur le sexisme, évacue indirectement les motivations politiques du tueur en insistant sur sa psychologie²⁷. Les réactions négatives d'étudiantes au féminisme semblent venir confirmer la thèse de Francine Pelletier mentionnée plus haut, selon laquelle il est difficile en 1989, pour des jeunes femmes, de s'identifier au féminisme.

²⁴ Susan Faludi, op. cit., 743p.

²⁵ Dorval Brunelle, « Les "hommes" sont tous coupables », *Le Devoir* (Montréal), 12 décembre

²⁷ Nicolas Plourde, « Violence et sexisme. Que faire ? », *Continuum* (Université de Montréal), semaine du 8 janvier 1990, p. 2.

Anne-Marie Braconnier, « Féminin Polyriel », Continuum (Université de Montréal), semaine du 8 janvier 1990, p. 7; Marcel Blais, « Blessure d'être et d'existence humaine », Continuum (Université de Montréal), semaine du 29 janvier 1990, p. 6; André Cléroux, « Maudite presse! », Continuum (Université de Montréal), semaine du 19 novembre 1990, p. 9; Françoise Beaudoin, « Un peu d'humanité », Continuum (Université de Montréal), semaine du 2 avril 1990, p. 4.

La signification symbolique du lieu de l'attentat fait également consensus entre féministes, qui insistent sur les résistances historiques à l'entrée des femmes dans les universités. Les luttes féministes pour l'accès des femmes aux professions traditionnellement masculines ont trouvé de fortes résistances dans les domaines scientifiques dont le génie²⁸. Qui plus est, le Continuum nous apprend que le nombre de femmes dans le corps professoral de l'Université de Montréal ne dépasse pas les 20 % en 1990 et que l'université s'engage à prendre des mesures pour favoriser l'emploi de femmes²⁹.

Les discours féministes de la mémoire du 6 décembre 1989 intègrent ce cadre social de la hiérarchie masculine au sein des universités. Par conséquent, les écrits féministes rappellent que le lieu de l'attentat est un symbole de résistance masculine à l'émancipation des femmes. Selon le comité FEMMES-SGPUM (Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal) :

Illes victimes de cet acte barbare se contentaient d'affirmer pacifiquement et hors de tout militantisme, un droit égal à l'éducation et au travail. Dans un lieu symbolique (école d'ingénieurs), à un moment crucial des études (examens), elles ont été la cible privilégiée et exclusive d'un tueur dément. La folie furieuse ne surgit pas dans le vide. Elle puise dans la société, certains éléments contextuels qui vont guider un comportement. On ne peut manquer de relever que les victimes appartiennent encore à une catégorie de personnes vulnérables et non valorisées par la société³⁰.

²⁹ Caroline Brassard, « Une gestion prolongée », Continuum (Université de Montréal), semaine

²⁸ Nadia Fahmy-Eid et Aline Charles, « Savoir contrôlé ou pouvoir confisqué ? La formation des filles en technologie médicale, réhabilitation et diététique à l'Université de Montréal (1940-1970) », Recherches féministes, vol. 1, nº 1, 1988, p. 5-29; Michèle Ferran, « Sciences, système éducatif et domination masculine », Critiques féministes et savoirs, Cahier de recherche sociologique, nº 23, 1994, p. 41-57.

du 12 novembre 1990, p. 11.

30 Réjane Blary et al., « Une tragédie à long terme », La Presse (Montréal), 13 décembre 1989, p. B3.

Selon les femmes du comité, Lépine avait sélectionné ses cibles en raison de leur domaine d'activité. Dans le même ordre d'idée, Denise Veilleux avance que « [d]ans la logique de son geste punitif envers les féministes, cet homme a décidé d'abattre des jeunes femmes qui se destinaient à un métier encore majoritairement masculin³¹ ». Tout comme Nathalie Petrowski, Denise Veilleux perçoit la portée symbolique du lieu retenu par Lépine pour son attentat³². Elliot Leyton, anthropologue interrogé pour The Globe and Mail, confirme que si Lépine avait voulu s'en prendre à des femmes plutôt qu'au féminisme, il aurait agi dans un lieu d'activité traditionnellement féminin. En s'attaquant à une école d'ingénierie, Marc Lépine vise le peu de femmes présentes, mais s'adresse directement aux féministes qui ont permis l'entrée de « voleuses d'emplois » dans cette université³³.

Par delà la symbolique du lieu de l'attentat, les propos d'Andrée Stanislas-Cyr dans une lettre dans Le Devoir (reprise dans l'ouvrage Polytechnique, 6 décembre) et qui s'adresse au directeur de l'école, complètent les éléments des discours féministes au sujet de la misogynie qu'incarne le milieu du génie. L'auteure évoque des exemples d'expressions de mépris contre les femmes qu'elle observe à travers le cheminement scolaire de sa fille à l'École Polytechnique, comme celui des films présentés en classe à des fins didactiques et qui « n'illustrent qu'un rôle stéréotypé des femmes ». Toujours selon l'auteure, les rôles stéréotypés de ces films « ne correspondent pas du tout à vos étudiantes et [rendent] d'autant plus ambiguë la relation femmes-hommes à l'intérieur de vos murs³⁴ ». Les consensus entre les féministes s'expriment donc aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des médias à partir de propos qui se complètent et se répondent.

dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., p. 168.

³¹ Denise Veilleux, « Un rappel à l'ordre », dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., p. 36. 32 Nathalie Petrowski, « Chaperon rouge », Le Devoir (Montréal), 9 décembre 1989, p. C-12.

³³ Robert MacLeod, « Mass murders not increasing Canadian anthropologist says », The Globe and Mail (Toronto), 8 décembre 1989, p. A13.

Andrée Stanislas-Cyr, « À Polytechnique. Lettre à M. Courville, directeur de Poly », dans

The Globe and Mail discute amplement du lieu de l'attentat. Les liens entre la tuerie et la place des femmes dans les universités y sont abordés sous des angles multiples, dont le rapport entre les femmes et l'exercice de la profession d'ingénieur. Des femmes ingénieures, par exemple, se prononcent en faveur d'une redéfinition de la profession de manière à rendre visible la présence des femmes en génie³⁵. Nous notons également des propos similaires à ceux exprimés dans les quotidiens francophones, comme lorsque l'équipe éditoriale du Globe and Mail avance que la société résiste à l'entrée des femmes dans les secteurs masculins, terrain fertile à la misogynie³⁶. Quant au Continuum, le lieu de l'attentat n'est évoqué nulle part dans les articles, ce qui peut paraître paradoxal puisqu'il s'agit du journal étudiant de l'Université de Montréal, lieu même frappé par l'attentat. En fait, c'est peut-être précisément cette concordance qui explique le silence. Souligner le sexisme des universités, dont l'Université de Montréal et son École Polytechnique, reviendrait à admettre que leur propre environnement est injuste, avec tout ce que cela implique de sentiments désagréables, de responsabilisation, de mobilisation et de changement, ce que le Continuum ne semble pas prêt à assumer. La féministe Greta Hofmann Nemiroff rappelle enfin que « Marc Lépine a passé plus de temps à l'école que dans toute autre institution » et qu'il tenait des propos misogynes que personne ne semble avoir pris au sérieux³⁷.

2.2.3. Troisième consensus : Les femmes et l'Église

Dans cette perspective critique des milieux traditionnellement masculins, d'autres propos insistent sur la cérémonie religieuse à la Basilique Notre-Dame à la mémoire de 13 des 14 victimes de Marc Lépine. En résumé, les féministes et les

³⁵ Orland French, « Engineer clears path for other women », *The Globe and Mail* (Toronto), 7 février 1990, p. A11.

³⁶ s.a., « After the Montreal massacre (1) », *The Globe and Mail* (Toronto), 6 décembre 1990, p. A18

³⁷ Greta Hofmann Nemiroff, « Où sont les 49 % quand nous avons besoin d'eux ? », dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., p. 155.

proféministes soulignent que l'espace privilégié pour les expressions de deuil et de solidarité envers les personnes visées par le drame est caractérisé par l'exclusion du féminin³⁸. C'est entre autres le cas de Bertrand Martin³⁹ et de Benoît Prieur. Ce dernier dénonce, dans une lettre au *Devoir*, le fait que lors de la cérémonie, «[1]'Église catholique exhibait, avec une cruelle arrogance, sa misogynie séculaire ⁴⁰».

En comparaison à *La Presse*, *Le Devoir* constitue un véhicule de choix pour le propos portant sur l'Église en tant qu'institution exclusivement masculine. Les analyses de la relation qu'entretient l'Église envers les femmes s'expriment essentiellement dans les lettres d'opinion du *Devoir*⁴¹. Nous n'avons retrouvé qu'un seul article et une lettre qui abordent le sujet dans *La Presse*, sans que la critique soit pour autant appuyée d'un argumentaire féministe⁴². Gérard Leblanc préfère parler des schémas familiaux de Lépine et des comportements socialement interdits aux hommes, comme pleurer par exemple. En contrepartie, la lettre de Nicole Brossard n'entre pas dans les détails, soulignant plutôt l'autopromotion de l'Église catholique⁴³. Andrée Côté parle de récupération de l'événement par l'Église catholique, précisant au passage que « [l]e seul commentateur qui a dénoncé publiquement l'hypocrisie de cette Église "sexiste" et "misogyne", et qui a osé dire aux curés "Taisez-vous, écartez-vous et laissez une femme parler à votre place", a été congédié⁴⁴ », soit Pierre Bourgault, alors animateur à la radio de Radio-Canada⁴⁵.

³⁹ Bertrand Martin, « Tous des hommes », Le Devoir (Montréal), 18 décembre 1989, p. 13.

⁴² Gérald Leblanc, « Morbides symptômes de l'interrègne », *La Presse* (Montréal), 13 décembre 1989, p. A5.

44 Andrée Côté, « L'art de la récupération », dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., p. 65.

³⁸ Voir la lettre publiée dans *Le Devoir* de G. Decelles, « L'Église et les femmes », dans *Polytechnique 6 décembre*, op. cit., p. 157.

⁴⁰ Benoît Prieur, « Récupération », Le Devoir (Montréal), 3 janvier 1990, p. 6.

⁴¹ À cet effet, *Le Devoir* rassemble les lettres ouvertes portant sur la question : Mimi Lalonde *et al.*, « L'Église ne contribue-t-elle pas au sexisme ? », *Le Devoir* (Montréal), 3 janvier 1990, p. 7.

⁴³ Nicole Brossard, « Le tueur n'était pas un jeune homme », *La Presse* (Montréal), 21 décembre 1989, p. B5.

⁴⁵ Au sujet de son congédiement, voir Daniel Lemay, « Pierre Bourgault accuse...et s'en va », La Presse (Montréal), 16 décembre 1989, p. D2.

Les articles du *Globe and Mail* et du *Continuum* que nous avons recueillis ne contiennent pas d'analyses féministes sur les liens entre les femmes et l'Église. La distance ou la proximité géographique est encore une fois, une variable à considérer étant donné que les cérémonies religieuses d'importance ont lieu à Montréal (et non pas à Toronto). En somme, les féministes réfléchissent à la fois sur la signification du lieu de l'attentat (l'école de génie) et du lieu privilégié d'expression sociale du deuil (l'église) qui s'inscrivent dans des cadres sociaux rappelant la présence de la hiérarchie masculine.

2.2.4. Quatrième consensus : La misogynie du tueur

Après avoir observé les contenus des discours féministes qui réfèrent davantage au contexte historique de la tuerie (les cadres sociaux de la mémoire), examinons maintenant les représentations féministes axées sur l'attentat. En d'autres termes, la misogynie dénoncée nous renvoie au cadre social de l'antiféminisme ambiant, mais les féministes l'explorent cette fois-ci dans le cadre particulier de l'attentat. À noter qu'une majorité de féministes s'exprimant à l'extérieur des médias abordent ce sujet. La liste est longue de références à la misogynie du tueur dans le livre *Polytechnique*, 6 décembre. À titre d'exemple, Louky Bersianik use de sarcasme en demandant

QU'EST-CE QUE LA MISOGYNIE? C'est, un monstre parasite du cortex archaïque qui gruge lentement le cerveau humain depuis la nuit des temps. C'est un sentiment violent qui pousse à violer et à massacrer les femelles de l'espèce humaine tout en les injuriant, après les avoir piétinées et s'être servi d'elles comme paillasson ou marche-pied⁴⁶.

Quant à Chantal Nadeau et Myriam Spielvogel, elles affirment le caractère misogyne du meurtre dans une logique d'opposition aux discours qui individualisent les causes de la tuerie. Elles croient « [qu'] en somme, mettre l'accent sur les tares individuelles chaque fois que la misogynie se manifeste de façon fracassante dans notre société

⁴⁶ Louky Bersianik, « Quadrille sanglant », dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., p. 46.

permet d'éviter de débattre de ce qui est réellement en cause, soit les fondements de l'oppression des femmes⁴⁷ ». Du côté des journalistes, Michèle Ouimet cite les propos de l'intellectuelle féministe Greta Nemiroff qui stipule que « [l]e massacre de Polytechnique nous rappelle jusqu'où peut aller la misogynie [...]. Marc Lépine était fasciné par la culture guerrière. J'espère que les hommes sont prêts à modifier leur dialogue et à renoncer aux privilèges de la suprématie mâle⁴⁸ ».

L'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec (ANEEQ) utilise également le terme « misogynie » dans une lettre envoyée à *La Presse*. Cette dernière « déplore la misogynie épouvantable exprimée par cette tuerie, résultat de la banalisation de la violence faite aux femmes⁴⁹ ». Toujours en lien avec la misogynie du tueur, les différentes analyses féministes rappellent le sexe des personnes visées par Marc Lépine. Nathalie Petrowski interpelle ses collègues qui en font fi et les accuse de « jouer à l'autruche » quant aux raisons pouvant expliquer le choix des victimes⁵⁰. Le rappel du sexe des personnes visées est souvent rattaché à une critique du traitement de la couverture des médias.

Dans l'ensemble, les articles du Globe and Mail réfèrent plus souvent au caractère sexiste et/ou antiféministe du geste (sept mentions explicites dans l'amorce⁵¹ des articles, comparativement à trois mentions dans Le Devoir). Notons toutefois que ces récurrences ne constituent pas une variable suffisamment importante pour conclure à une présence plus importante d'analyses féministes au sein du Globe and Mail, car les articles n'adoptent pas pour autant une analyse différenciée selon le sexe. En contrepartie, The Globe and Mail comprend des écrits qui abordent

⁴⁷ Chantal Nadeau et Myriam Spielvogel, loc. cit., p. 212.

Michèle Ouimet, « Une bourse "d'auto-défense" à la mémoire des victimes de Poly », La Presse (Montréal), 6 février 1990, p. A14.
 L'ANEEQ, « la violence banalisée », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 1989, p. 5.

⁵⁰ Nathalie Petrowski, « Chaperon rouge », *Le Devoir* (Montréal), 8 décembre 1989, p. 5.

⁵¹ L'amorce en rédaction journalistique est « le premier paragraphe d'une nouvelle », Lina Trudel, *La population face aux médias*, Montréal, VLB, 1992, p. 79.

directement le caractère misogyne du meurtre⁵². En ce qui a trait au *Continuum*, la misogynie du tueur n'est jamais mentionnée. Le seul article à contenu féministe s'attarde plutôt au mépris de la société face aux féministes⁵³.

2.3. Les divergences entre féministes

L'idée d'un consensus partagé par plusieurs féministes discutée jusqu'ici ne veut pas dire qu'il existe une homogénéité au sein de leurs discours, et ce autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des médias. Les analyses féministes ne soulèvent pas toutes les mêmes questions et il arrive même que certaines analyses se confrontent. Même si les composantes féministes de la mémoire collective du 6 décembre 1989 ne sont pas toutes unanimes, nous verrons que les événements commémoratifs traduisent un commun accord sur l'importance de lutter contre la violence faite aux femmes.

2.3.1. La psychologie de Marc Lépine

John Haslett Cuff du *Globe and Mail* résume bien les divergences au sujet de la psychologie du tueur dans son compte-rendu portant sur un débat télévisé au sujet de la tuerie. Il spécifie que « [t]he predictable, defensive assumption that this was merely the isolated act of a psychotic was rebutted by those who saw it as a logical, horrific expression of male hatred toward women⁵⁴ ». Certaines féministes offrent des réponses similaires à celles de Sophie Bernard qui dit que « [c]e type est fou, d'accord. Mais la haine engendrée par ce déséquilibré mental était dirigée contre les femmes. [...] [C]ette même haine se retrouve dans le vécu quotidien des femmes⁵⁵ ».

⁵² À titre d'exemple voir, Coro T. Strandberg, « PM's duty to solve gun problem », The Globe and Mail (Toronto), 30 décembre 1989, p. D7.

David Fitoussy, loc. cit., p. 6.
 John Haslett Cuff, « Montreal Massacre revisited », The Globe and Mail (Toronto), 27 novembre 1990, p. C5.

⁵⁵ Sophie Bernard, « Nous vivons dans une société malade. Nous n'avons plus de tripes qui se nouent devant l'horreur. », *Le Devoir* (Montréal), 12 décembre 1989, p. 9.

Lysiane Gagnon affirme quant à elle, ne pas avoir d'avis arrêté concernant le massacre. Elle oscille entre l'explication psychanalytique d'abord, qui postule : « [o]u c'est le père qu'on veut tuer, ou c'est la mère. La démence étant l'ultime expression de la solitude, c'était le geste isolé, et le reste n'est qu'anecdotique... Anecdotique ? Est-ce si sûr⁵⁶ ? » Vient ensuite l'explication socioculturelle selon laquelle Lépine est le produit d'une culture d'où il aurait puisé ses fantasmes. Comme d'autres féministes, Lysiane Gagnon répond aux prétentions de plusieurs expertes, experts et journalistes qui limitent leur analyse à discuter de la psychologie du tueur (discours que nous traiterons dans notre prochain chapitre), sans tenir compte du caractère sexiste de ce dernier⁵⁷.

Les féministes ne s'accordent cependant pas sur la manière dont la psychologie de Lépine doit être analysée. Une majorité de féministes affirment que le geste posé par le tueur ne relève pas de la folie. Elles associent la folie à des comportements irréfléchis et insensés. Par conséquent, les féministes comme Francine Pelletier désapprouvent l'utilisation du terme « folie », proposant « [d']arrêter de voir ces éruptions de violence comme de pures anomalies, de grands mystères ou alors de la folie furieuse⁵⁸ ». Francine Pelletier explique également son désaccord avec les analyses qui cherchent à situer les motifs de Lépine dans des troubles de santé mentale en ces termes :

[s]i c'est de la folie ça, jamais n'aura-t-elle été aussi lucide, aussi calculée. [...] [M]ais la tuerie des 14 femmes dépasse « l'homicide pathologique ». Il s'agit d'un acte de représailles réfléchi, calculé et dirigé contre les femmes en général et les féministes en particulier⁵⁹.

⁵⁹ *Ibid.*, p. B3.

⁵⁶ Lysiane Gagnon, « Dix jours après... », *La Presse* (Montréal), 16 décembre 1989, p. B3.

⁵⁸ Francine Pelletier, « On achève bien les chevaux n'est-ce pas ? », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. B3.

Nathalie Petrowski affirme à son tour que « [n]on, il n'était pas fou. Il a visé juste, droit au cœur, dans le premier lieu symbolique, l'université⁶⁰ ». Des féministes qui s'expriment ailleurs que dans les médias abondent dans le même sens⁶¹. Les propos féministes diffusés par *The Globe and Mail* ne sont pas différents des réactions féministes des médias francophones. Tout en établissant des parallèles entre la violence de Lépine et les violences faites aux femmes, Barbara Thomson répond ainsi au journaliste John Allemang: « [a]ccording to statistics considered very conservative, one out of four women is subject to violence in her own home. Are these men all labelled antisocial by society? These men include teachers, judges, lawyers, police officers and journalists, and belong to all socioeconomic groups⁶² ». Des journalistes de sexe masculin vont également être en désaccord avec la prétendue folie de Marc Lépine. Michael Valpy stipule ainsi, à propos des tueries collectives: « [i]f they were profoundly psychotic, their thoughts would be too confused for them to carry out their schemes⁶³ ».

À l'opposé de ces discours féministes minimisant ou niant les causes à caractère psychologique, d'autres textes abondent dans le sens des analyses suggérées par plusieurs spécialistes du domaine de la psychologie. L'exemple de Betty Friedan, féministe américaine consultée par *La Presse*, est ici éloquent. Ce quotidien relate ainsi ses propos : « [i]l faut se garder d'extrapoler sur la folie tragique de cet individu. Je ne crois pas que nous ayons aucune raison de penser que le féminisme était la cible réelle de ce meurtrier, pas plus qu'un énergumène qui se prendrait pour Napoléon signifierait le renversement imminent de la République française⁶⁴ ». Il existe par conséquent des éléments de divergences entre les analyses féministes. Les propos de

61 Voir la majorité des textes dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., 189p.

63 Michael Valpy, « Systematic slaughter is without precedent », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A8.

⁶⁰ Nathalie Petrowski, « Chaperon rouge », Le Devoir (Montréal), 9 décembre 1989, p. C12.

⁶² Barabara Thomson, « Part of the problem », *The Globe and Mail* (Toronto), 29 décembre 1989, p. A7.

⁶⁴ s.a., « Le féminisme n'est pas en cause, selon Betty Friedan », *La Presse* (Montréal), 13 décembre 1989, p. A3.

Betty Friedan suggèrent un déséquilibre psychologique du tueur, tout comme ceux du Comité Femmes-SGPUM. Quant à Dorval Brunelle, il insiste davantage sur le contexte sociopolitique dans lequel s'inscrit la folie du tueur⁶⁵. À l'inverse de Betty Friedan, Nicole Brossard se demande :

[f]aut-il rappeler que Marc Lépine a bien pris soin, de vive voix, et par écrit, d'informer la société que son geste était dirigé contre les féministes qu'il définissait sommairement comme des femmes ayant accès à des professions traditionnellement dites masculines. Quels que soient le passé et l'esprit de Marc Lépine, ce dernier a bel et bien voulu signifier que son geste était politique. Pourtant plus d'un semble vouloir remettre en question ce fait. A-t-on jamais remis en question que Hitler ait été un homme politique parce qu'il était fou⁶⁶?

Nicole Brossard met l'accent sur l'aspect politique du crime. En contrepartie, les analyses féministes qui considèrent que Lépine a des problèmes de santé mentale se distinguent des analyses psychologiques qui n'intègrent pas une analyse différenciée selon le sexe. Cette supposée folie prend ici racine dans un contexte social où les femmes sont dominées par les hommes. C'est donc la société sexiste qui est responsable de la «folie» de Lépine.

2.3.2. La tuerie et les violences faites aux femmes

La thématique de la violence faite aux femmes domine l'ensemble des écrits féministes au sujet du meurtre collectif du 6 décembre 1989, dans tous les journaux étudiés, à l'exception du *Continuum*. Ce discours regroupe la violence conjugale, les violences sexuelles et la pornographie ainsi que le contrôle du corps des femmes à travers les restrictions quant à l'autonomie de choix d'avorter. Ce dernier n'est pas

66 Nicole Brossard, «Le tueur n'était pas un jeune homme », La Presse (Montréal), 21 décembre 1989, p. B3.

⁶⁵ Dorval Brunelle, « Les hommes sont tous coupables », dans *Polytechnique 6 décembre*, op. cit., p. 150; Réjane Blary et al., « Une tragédie à long terme », La Presse (Montréal), 13 décembre 1989, p. B3.

sans rappeler le cadre social de la mémoire que constitue la mobilisation féministe entourant le cas Chantal Daigle et celui du Dr Morgentaler⁶⁷.

Tout comme dans le cas de l'analyse de la psychologie du tueur, les analyses féministes contiennent ici des éléments de divergence et de convergence. Il y a d'abord convergence quant à l'idée que la violence de ce meurtre collectif s'inscrit parmi les multiples formes de violences faites aux femmes⁶⁸. Une majorité de féministes s'entendent pour dire que le geste de Lépine est l'expression extrême d'une violence quotidienne. Selon la journaliste Louise Cousineau, « [o]n a parlé de violence, on n'a presque pas parlé que cette violence effrayante avait été faite à des femmes⁶⁹ ». Cette citation nous permet d'aborder la présence d'une autre critique générale appartenant au consensus féministe visible dans les grands quotidiens. Il s'agit de la spécificité de la violence manifestée, de l'oubli récurrent de cette spécificité et de l'importance d'une analyse différenciée selon le sexe des manifestations de violences.

Dans une lettre au *Devoir*, Gilles Pronovost dénonce, au nom de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, l'occultation généralement portée à la violence faite aux femmes⁷⁰. Une autre lettre au *Devoir* cosignée par 25 hommes souligne l'ampleur de la violence conjugale et autres violences faites aux femmes en tant que phénomène social et appelle à une réelle volonté d'action pour les juguler⁷¹. Francine Boileau mentionne, dans une lettre publiée dans *La Presse*, que

⁶⁷ Louise Desmarais, *loc. cit.*, 441p; Micheline De Sève, *loc. cit.*, p. 111-118; Martine Perrault et Linda Cardinal, *loc. cit.*, p. 197-216.

⁶⁸ Voir par exemple les articles de Patricia Poirier, « Canadians haunted by Montreal ghosts », *The Globe and Mail* (Toronto), 6 décembre 1990, p. A1 et de Judith Knelman, « Courtroom tradition : taking it easy on wife killers », *The Globe and Mail* (Toronto), 12 décembre 1990, p. A13.

⁶⁹ Louise Cousineau, « La tuerie à Polytechnique : une télé qui avait du mal à bousculer ses routines », *La Presse* (Montréal), 8 décembre 1989, p. A6.

⁷⁰ Gilles Pronovost, « Misère culturelle », Le Devoir (Montréal), 4 janvier 1990, p. 6.

⁷¹ Gregory Baum et al., « ...de la violence faite aux femmes », Le Devoir (Montréal), 6

[l]e massacre de Polytechnique est un exemple de plus que la violence faite aux femmes, violence souvent tue et ignorée sauf dans des cas spectaculaires qui nous renvoient la réalité en pleine figure. On entend surtout parler de la violence faite aux jeunes depuis que les jeunes garçons se font agresser; pourtant les incestes, les agressions, la violence faite aux femmes existent depuis tant de temps sans faire les grosses manchettes⁷².

Dans une lettre publiée dans *Le Devoir* au sujet de la tuerie, Mireille Brais renchérit en affirmant que le déni quotidien des violences faites aux femmes permet à celles-ci de se perpétuer et que si compréhension il y avait, « on saurait qu'ils étaient plus qu'un à tirer⁷³ ».

D'autres insistent sur l'utilisation de la violence en termes de sanction envers les femmes qui décideraient de s'affranchir des barrières qui les astreignent à des rôles et des lieux qui leurs sont attribués en raison de leur sexe. Denise Veilleux explique bien cette conception de la violence de Lépine. Elle avance que

[s]i le geste est le fait d'un individu donné, il n'en révèle pas moins la consigne généralisée d'une société patriarcale : à savoir que les femmes n'ont pas leur place dans la vie publique. Les menaces de violence ou le recours à la violence pèsent sur toutes les femmes qui osent franchir les limites étroites du domicile familial ou conjugal ou celles du rôle féminin acceptable⁷⁴.

La pornographie et les mesures aspirant à empêcher le droit à l'avortement sont maintes fois utilisées à titre d'exemples de manifestations de violence contre les femmes⁷⁵. Certaines analyses féministes font des parallèles entre la violence de Marc Lépine et celle des acteurs et actrices des milieux juridiques et politiques qui aspirent à restreindre le droit des femmes à disposer de leur corps, tout particulièrement quant au droit à l'avortement⁷⁶. La Presse nous informe même du discours de Chantal

décembre 1990, p. A-8.

⁷² Francine Boileau, s.t., La Presse (Montréal), 22 décembre 1989, p. B3.

⁷³ Mireille Brais, « On comprend pas », Le Devoir (Montréal), 8 janvier 1990, p. 12.

 ⁷⁴ Denise Veilleux, « Un rappel à l'ordre », dans *Polytechnique 6 décembre*, op. cit., p. 36.
 ⁷⁵ À titre d'exemple, France Lachapelle, « Monsieur le psychiatre », dans *Polytechnique 6 décembre*, op. cit., p. 113.

⁷⁶ Raymond Gervais, « Les féministes dénoncent la misogynie des hommes et de leurs

Daigle qui précise, selon Raymond Gervais, « [q]u'il [ne] fallait plus que les femmes subissent ce qu'elle avait enduré l'été dernier lors de sa bataille juridique pour se faire avorter⁷⁷ ».

Un désaccord féministe émerge cependant dans l'association faite entre le sexe de l'auteur du meurtre, son geste et la responsabilité des hommes en général. Les propos de Suzette Coulombe résument ici le positionnement extrême des analyses féministes, lorsqu'elle dénonce « les Marc Lépine qui sommeillent en plusieurs hommes que nous côtoyons⁷⁸ ». À l'inverse, nous notons des commentaires comme ceux de Lysiane Gagnon qui dit : « [j]e ne souscris pas à cette théorie, assez répandue ces temps-ci, selon laquelle il y aurait un Marc Lépine en chaque homme⁷⁹ ». Lysiane Gagnon considère que seulement certains hommes adoptent des comportements violents.

Un second désaccord concerne la possibilité pour les féministes d'exprimer leurs analyses de la violence faite aux femmes. Contrairement à Danielle Juteau, Nicole Laurin-Frenette⁸⁰ et David Fitoussy⁸¹, par exemple, qui soulignent la censure imposée aux féministes, Michelle Lalonde et André Picard donnent la parole à Françoise David qui explique que la tuerie a créé l'ouverture nécessaire aux discussions sur la violence faite aux femmes et qu'il est maintenant acceptable de parler de ce sujet. Néanmoins, Françoise David croit que « [u]nfortunately, we have returned to a "normal" state of things, a society where "normal" means there is insidious and daily violence committed against women and no one cares⁸² ».

211.

⁷⁸ Suzette Coulombe, , « Plus d'excuse », loc. cit., p. 6.

gouvernements », La Presse (Montréal), 11 décembre 1989, p. A3.

⁷⁷ *Ibid.*, p. A3.

Lysiane Gagnon, « Dix jours après... », La Presse (Montréal), 16 décembre 1989, p. B3.
 Danielle Juteau et Nicole Laurin-Frenette, « Une sociologie de l'horreur », loc. cit., p. 206-

David Fitoussy, « L'histoire et la mémoire ne font pas toujours bon ménage », loc. cit., p. 6.
 Michelle Lalonde, « Abuse of women an intimate crime », The Globe and Mail (Toronto), 26 septembre 1990, p. A6.

Par-delà le consensus général, apparaissent des points de divergence entre féministes en ce qui concerne les cadres d'analyse explicatifs des gestes de Marc Lépine. Les féministes se complètent et se répondent par delà les médias à grand tirage. Seul *Le Continuum* contient peu de références à la violence faite aux femmes⁸³, tandis que *The Globe and Mail*, *Le Devoir* et *La Presse* proposent des textes d'analyses féministes qui traitent du sujet.

2.3.3. Diversité des solutions proposées

Suite à l'attentat, la diversité des solutions proposées pour transformer les rapports sociaux de sexe rend également compte des divergences entre féministes s'exprimant autant dans les médias qu'à l'extérieur de ceux-ci. Les solutions englobent autant le soutien à la Coalition pour le contrôle des armes à feu, formée suite au massacre, qu'une meilleure législation concernant la pornographie. Si ces propositions sont parfois différentes, cela n'empêche pas les féministes de converger quant à la nécessité d'engager des luttes sociales. Nous présenterons les solutions les plus souvent suggérées, ainsi que les propositions de mobilisation qui en découlent.

Nous retrouvons d'abord des appels à combattre l'oppression des femmes, sans considération pratique. Denise Veilleux rappelle que

[t]out ce que les féministes ont fait c'est de dénoncer ces crimes qui existaient bel et bien, mais dont la société détournait pudiquement les yeux. Loin d'amoindrir notre résolution, le massacre de l'Université de Montréal nous rappelle tristement que la bataille n'est pas gagnée et nous confirme dans notre détermination à prendre la place qui nous revient, à prendre toute notre place et partout⁸⁴!

⁸³ Nous notons seulement une référence explicite au sein des écrits de David Fitoussy, *loc. cit.*, p. 6.

⁸⁴ Denise Veilleux, « Un rappel à l'ordre », dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., p. 36.

Suzette Coulombe parle également « d'un cri d'alarme pour la société québécoise. » Elle ajoute : « Il est temps de réfléchir sur les rapports entre hommes et femmes. Et agir avec la raison plutôt qu'avec le fusil ou le harcèlement⁸⁵ ».

De facon plus pragmatique, certaines et certains invitent les autorités et les hommes à se questionner sur les stéréotypes véhiculés, que ce soit dans la société en général, dans les écoles ou les médias. C'est le cas du Comité de riposte aux crimes contre les femmes⁸⁶. Des proféministes vont quant à eux suggérer à leurs pairs de se mobiliser dans le but de combattre le sexisme. Dans une lettre au Devoir, André Giroux interpelle les hommes en ces termes : « [1]es relations égalitaires peuvent être stimulantes et enrichissantes lorsque les sentiments de domination et de compétition sont absents. [...] Voilà pourquoi les hommes doivent aussi intervenir. Et cela commence par le respect de l'effervescence féminine et féministe⁸⁷ ». D'autres canalisent leur désir de transformation sociale en tentant de contrer le sexisme dans les universités et à l'École Polytechnique. À ce sujet, Stevie Cameron, journaliste au Globe and Mail, rapporte les idées de luttes féministes face aux problèmes de violences contre les femmes sur le campus universitaire⁸⁸. De plus, nous notons les propos de Patrick Quinn, ingénieur de Toronto, qui croit que Polytechnique rate une bonne occasion de réfléchir et d'agir au sujet de la situation des femmes en génie⁸⁹. Dans le même ordre d'idée, des membres du personnel du Bureau de la condition féminine comme Claire Bonenfant disent travailler de manière à ce que les filles puissent faire des choix de carrière libres de toutes contraintes⁹⁰.

⁸⁵ Suzette Coulombe, « Plus d'excuse », loc. cit., p. 6.

⁸⁶ Gloria Escomel, s.t., La Presse (Montréal), 22 décembre 1989, p. B3.

⁸⁷ André Giroux, « L'effervescence féminine », Le Dévoir (Montréal), 16 mai 1990, p. 8.

⁸⁸ Stevie Cameron, « Hundreds in Toronto mourn killing of 14 women », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A13.

⁸⁹ Michelle Lalonde, « Student's silence part of debate over killings », *The Globe and Mail* (Toronto), 4 décembre 1990, p. A5.

⁹⁰ Claire Bonenfant et al., « Gardons espoir », Le Devoir (Montréal), 14 décembre 1989, p. 6.

En plus de cette mère d'étudiante de l'École Polytechnique qui convie le directeur de cette institution à enrayer la misogynie existante⁹¹, le livre *Polytechnique*, 6 décembre contient une proposition d'Élaine Audet qui évoque explicitement le devoir de mémoire suivant : « En tant que femmes, nous pleurerons et porterons en avant la mémoire de nos filles, nos sœurs, nos amies assassinées, en refusant la peur et l'intimidation voulues par le geste meurtrier, et lutterons jusqu'à notre dernier souffle pour la liberté de toutes et chacune d'entre nous⁹². » Il est donc intéressant de noter que parmi les solutions proposées, le travail de mémoire ainsi que ses usages sociaux sont envisagés, d'autant plus que cette affirmation émise l'année suivant la tuerie démontre la rapidité avec laquelle des féministes construisent des discours mémoriels.

La mobilisation pour le contrôle des armes ne fait pas consensus parmi les féministes. À ce sujet, Nicole Brossard dit que

peu à peu, on a pensé qu'il serait sain de donner la parole aux hommes pour qu'ils puissent s'exprimer et expliquer comment le féminisme gâche (fâche) leur vécu : puis on organise des pétitions contre la vente des armes, on parle de violence comme si elle n'avait jamais existé avant les années 80 – encore un peu et on dira que c'est à cause du Lac Meech! Tout pour éviter de se solidariser avec les féministes et le mouvement féministe⁹³.

En contrepartie, Francine Pelletier accorde une importance à cette mobilisation, affirmant que « le contrôle des armes ne règle pas tout. Mais oui, c'est un grand pas dans la bonne direction⁹⁴ ». La pétition et le combat exercé pour le projet de loi sur le contrôle des armes à feu seront également défendus par certaines organisations féministes.

⁹² Élaine Audet, « Une question de vie ou de mort », dans *Polytechnique 6 décembre*, op. cit., p. 40.

94 Francine Pelletier, « Adieu aux armes », La Presse (Montréal), 15 décembre 1990, p. B3.

⁹¹ Andrée Stanislas-Cyr, « À Polytechnique. Lettre à M. Courville, directeur de Poly », dans *Polytechnique 6 décembre, op. cit.*, p. 168.

⁹³ Nicole Brossard, « Le tueur n'était pas un jeune homme », *La Presse* (Montréal), 21 décembre 1989, p. B3.

En somme, les textes contenant des analyses différenciées selon le sexe ouvrent sur des propositions de solutions diverses ayant pour but d'éviter les effets de la hiérarchie entre les sexes. *The Globe and Mail* cible davantage l'éradication de la violence et du sexisme sur les campus universitaires, tandis que les solutions avancées dans les médias francophones sont plutôt disparates, avec une dominance pour l'abolition des violences faites aux femmes. À ce sujet, le *Continuum* publie un texte qui discute d'une nécessité de combattre la violence et le sexisme ⁹⁵. Nicolas Plourde y fait état pour sa part des initiatives étudiantes suite à la tuerie, abordant du même souffle un ensemble de mesures (comme par exemple la pétition pour le contrôle des armes et la création du comité femme de la FAECUM).

En conclusion, les féministes qui s'expriment dans les médias à grand tirage (autant anglophone que francophone), s'empressent d'y diffuser leur représentation de la tuerie. Elles font usage d'une mémoire exemplaire. En tenant compte des explications de Tzetan Todorov à ce sujet, nous observons que les féministes aspirent à agir sur le présent – de manière à transformer positivement les inégalités entre les hommes et les femmes – à partir de leurs représentations de la tuerie ⁹⁶. Selon la notion de Joël Candau, les féministes font bon usage de leur représentation du passé car elles font l'équilibre entre le passé et l'action ⁹⁷. Sans correspondre en tous points aux observations des chercheuses féministes comme Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid ⁹⁸ quant à l'absence des femmes de la mémoire collective (sans doute en raison de l'importance de l'événement), les discours mémoriels du 6 décembre 1989 produits par des féministes répondent aux demandes des chercheuses concernant la nécessité d'un travail de mémoire pour les femmes. En contrepartie, les féministes

⁹⁵ Nicolas Plourde, « Violence et sexisme. Que faire ? », Continuum (Université de Montréal), semaine du 8 janvier 1990, p. 2.

⁹⁶ Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire, Paris, Arléa, 1995, p. 17.

⁹⁷ Joël Candau, Mémoire et identité, Paris, PUF, 1998, p. 197.

⁹⁸ Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid et Aline Charles, « Temps et mémoire », Recherches féministes, vol. 6, n° 1, 1993, p. 1-12.

sont aux prises avec un double obstacle qui limite l'espace et le véhicule de leurs discours dans la mémoire collective. En plus du faible espace réservé aux analyses féministes à l'intérieur du *Continuum*, nous notons le peu de traitement des commémorations féministes dans les médias à grand tirage. Ensuite, la relation qu'entretiennent leurs discours avec un ensemble de discours réagissant directement ou indirectement au féminisme (et que nous aborderons au cours du prochain chapitre), a pour conséquence de marginaliser, d'évacuer ou de récupérer les analyses différenciées selon le sexe.

2.4. La couverture des mobilisations féministes

En plus des prises de position publiques dont nous venons de discuter, il y a eu suite à l'attentat de l'École Polytechnique plusieurs mobilisations et commémorations féministes. Il est difficile d'établir une différence claire entre ces deux formes d'expressions politiques, considérant l'usage exemplaire de la mémoire collective par les féministes. Qui plus est, Michel Wieviorka souligne :

la montée en force de la mémoire, qui est apparue comme une puissante source de mobilisation, portée par des acteurs qui la mettent de l'avant. Dans certains cas, l'enjeu du point de vue de la mémoire, est d'en finir avec les oublis, voire les mensonges de l'histoire, de la forcer à s'amender, éventuellement contre les historiens, parfois avec eux, de l'amener à s'ouvrir, à se transformer⁹⁹.

Dans le cas de la tuerie de l'École Polytechnique, il nous est possible d'avancer l'hypothèse – en paraphrasant Wieviorka – que les mobilisations féministes couvertes par les médias sont dans ce contexte « une puissante source » de mémoire collective.

⁹⁹ Michel Wieviorka, « Les problèmes de la reconstruction identitaire », dans *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, Micheline Antonius *et al.* dir., Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 65-76.

Au sujet de la représentation médiatique des mobilisations féministes, des spécialistes des médias comme Harvey Molotch indiquent que le mouvement féministe a été généralement dépeint par les grands médias (dans les années 1960) comme un rassemblement de femmes irrationnelles, enragées et sexuellement frustrées, ou encore de lesbiennes détestant les hommes. Leurs mobilisations étaient alors considérées comme des phénomènes anecdotiques ou relevant de la déviance psychologique¹⁰⁰. Colette Beauchamp note que le mouvement a su gagner une respectabilité relative aux yeux des médias dans les années 1970, même si elle constate que les mobilisations à l'occasion du 8 mars, par exemple, sont à cette époque, très peu couvertes dans les médias au Québec¹⁰¹. Les médias des années 1980, période de montée de l'antiféminisme, sont à nouveau plutôt défavorables aux féministes, comme l'indique les journalistes et spécialistes des médias Armande Saint-Jean et Colette Beauchamp¹⁰².

Cela dit, l'analyse des journaux révèle que ces mobilisations y trouvent peu d'écho, c'est-à-dire que les journaux se réfèrent peu à ces mobilisations dans leur processus de diffusion de discours constituant une mémoire collective à l'égard du massacre. L'analyse de Myriam El Yamani appuie celle de Colette Beauchamp au sujet de cette faible représentation, voire que l'absence de couverture des actions féministes est commune dans les médias :

[c]e n'est donc pas seulement ce que disent les médias, ou leur façon de le dire, qui favorise une perception stéréotypée, limitée et faussée des femmes, c'est aussi ce qu'ils ne disent pas. Des études effectuées dans l'ensemble des régions du monde ont depuis longtemps montré la sous-représentation de femmes en tant que responsables du choix des informations et en tant qu'objets de l'actualité¹⁰³.

Harvey Molotch, « Media And Movements », Mayer N. Zald & John D. McCarthy dirs.,
 The Dynamics of Social Movements, Cambridge (MA), Winthrop Publisher, 1979, p. 81.
 Colette Beauchamp, Le silence des médias, Montréal, Remue-ménage, 1998, p. 207-209.

des médias », dans *Polytechnique 6 décembre*, op. cit., p. 61; Colette Beauchamp, op. cit., p. 201.

103 Myriam El Yamani, op. cit., p. 225.

La manière dont sont traitées ou non par les médias à grand tirage les mobilisations féministes révèle en partie des résistances à la fois subtiles et explicites.

2.4.1. Mobilisations féministes

Les journaux nous laissent entrevoir la présence d'une grande mobilisation féministe et ce dès le lendemain du massacre, exprimant du même coup l'urgence du travail de mémoire collective. De Paris à Montréal, en passant par Toronto¹⁰⁴, des féministes et des proféministes de tous les horizons se rassemblent suite à la tuerie pour exprimer sur la place publique leurs émotions et leurs préoccupations face à la violence qui frappe toutes les femmes, dont celles atteintes par les balles de l'arme semi-automatique¹⁰⁵. Au-delà de ces rassemblements, la mobilisation s'exprime par la création de comités et de coalitions, de pétitions et d'organisations de débats publics qui dénoncent les violences faites aux femmes. Ainsi, l'R des femmes, le Regroupement des maisons d'hébergement et le Regroupement des centres d'aides contre les agressions à caractère sexuel organisent à l'Université de Montréal un débat sur la violence un an après le massacre, soit le 6 décembre 1990¹⁰⁶. Mentionnons également les cours de prévention contre les agressions offerts en réaction aux événements de l'École Polytechnique 107. De plus, une pétition d'Évaluation-Médias demande au gouvernement de légiférer contre le sexisme et la violence dans les médias 108. Jeanne Maranda perçoit cette action comme « une petite brique dans la construction d'une vaste réflexion contre la violence omniprésente

107 Michèle Ouimet, « Une bourse "d'auto-défense" à la mémoire des victimes de Poly », La Presse (Montréal), 6 février 1990, p. A14.

108 Marie-Claude Lortie, « 300 000 personnes ont signé la pétition de Poly sur le contrôle des

¹⁰⁴ Pour les mobilisations internationales voir, Renée Rowan, « Atterrés, les groupes de femmes s'interrogent sur la violence », *Le Devoir* (Montréal), 8 décembre 1989, p. 4. Pour l'action symbolique de Toronto voir, s.a., « À Toronto, des rites macabres », *La Presse* (Montréal), 8 décembre 1989, p. A7; Patricia Poirier, « Thousands mark Montreal killings with candles, bells », *The Globe and Mail* (Toronto), 7 décembre 1990, p. A6.

Pour une courte description des événements internationaux voir, Renée Rowan, *loc. cit.*, p. 4. Rollande Parent, « Les filles de Poly refusent de s'associer aux féministes », *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre 1990 p. B2.

autour de nous 109 ». Dans le même ordre d'idée, une campagne de prévention contre la violence est lancée par le Fédération des ressources d'hébergement¹¹⁰ et 23 groupes de femmes s'unissent pour demander une commission royale d'enquête sur la violence faite aux femmes¹¹¹.

Des institutions parapubliques se mobilisent également suite à l'attentat, dont le Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme qui prévoit une période de discussion le 6 décembre 1990 pour faire le point sur la violence faite aux femmes 112, alors que le National Action Committee on the Status of Women demande que le 6 décembre soit déclarée Journée de commémoration contre la violence faite aux femmes¹¹³ (requête rejetée par le gouvernement conservateur). Des mobilisations plus spectaculaires sont également organisées, en particulier sur la campus de l'Université de Toronto, le 8 décembre 1989, autour d'une statue de femmes crucifiées et qui présente le massacre de Polytechnique comme un point culminant d'une escalade de violence et de haine contre les femmes¹¹⁴. Deux jours plus tard, une vigile d'environ 120 hommes se tient à Toronto, suivie par la formation d'un comité dans le but de dénoncer la violence faite aux femmes¹¹⁵. Aux États-Unis, des artistes s'inspirent du massacre pour réaliser un mémorial visant à dénoncer le sexisme 116.

109 Ibid., p. A3.

112 s.a., « En souvenir des victimes », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1990, p. A2.

26 septembre 1990, p. A6.

114 Stevie Cameron, « Hundreds in Toronto mourn killing of 14 women », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A13.

115 s.a., « Slayings deal blow to gender relations, murder experts says », The Globe and Mail

(Toronto), 11décembre 1989, p. A9.

116 s.a., « U.S. artist creates massacre memorial », *The Globe and Mail* (Toronto), 2 janvier 1990, p. A18.

armes », La Presse (Montréal), 15 février 1990, p. A3.

Patrick Grandjean, « Campagne de prévention pour réduire la violence familiale », *La Presse* (Montréal), 15 novembre 1990, p. A16.

s.a., « Un comité presse Mulroney de créer une commission sur la violence faite aux femmes », La Presse (Montréal), 5 décembre 1990, p. A11.

¹¹³ Michelle Lalonde, « Abuse of women an intimate crime », The Globe and Mail (Toronto),

Les mobilisations féministes que nous venons d'énoncer obtiendront cependant un traitement particulier de la part des journalistes. En lien avec les analyses de Colette Beauchamp et de Myriam El Yamani, nous pouvons catégoriser divers types de rapports qu'entretiennent les journaux à l'égard de ces mobilisations dans leur processus de construction d'une mémoire collective au sujet du massacre, soit (1) la marginalisation, (2) le biais du double standard, (3) le discrédit et (4) le silence.

2.4.2.1. La marginalisation

Quelques articles détaillent certaines mobilisations féministes. Le 11 décembre 1989, un texte paraît dans *La Presse* au sujet d'un rassemblement de 250 féministes qui dénoncent le projet de loi C-43 sur l'avortement. Le journaliste Raymond Gervais prétend que « [l]e rassemblement [...] s'est rapidement transformé en assemblée durant laquelle des représentantes des mondes syndical, artistique et féministe ont dénoncé la violence quotidienne dont les femmes sont victimes à cause des hommes ». Il ajoute que « les témoignages rendus hier par de nombreuses femmes ont été des attaques directes envers le gouvernement et les hommes en général, qui, selon elles, tentent de minimiser le geste de Marc Lépine 117 ».

Toutefois, les articles traitant des mobilisations, comme celui de Raymond Gervais, ne contiennent le plus souvent qu'une courte description de l'événement. L'ampleur de la couverture est par ailleurs plutôt réduite : moins de dix textes évoquent les commémorations ayant lieu la première semaine suivant la tuerie, dans les quotidiens francophones. En général, les mentions de ces manifestations se résument souvent à quelques lignes à l'intérieur d'un article qui porte sur un autre

¹¹⁷ Raymond Gervais, « Les féministes dénoncent la misogynie des hommes et de leurs gouvernement », *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1989, p. A3.

sujet. Par exemple, Josée Boileau signe un article en avril 1990 au sujet d'un rassemblement de trois jours à l'UQAM pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes. Elle accorde deux phrases à une minute de silence « en souvenir des filles de Polytechnique » 118.

La journaliste Marie-Claude Lortie annonce dans un article qu'elle traitera de la pétition d'Évaluation-Médias pour le contrôle des armes, mais ce n'est qu'à la toute fin de l'article qu'elle en fait mention¹¹⁹. Cet article n'est pas un cas d'exception, puisque les références aux activités féministes, comme le rassemblement de femmes à l'Alliance française le 12 décembre 1990, sont souvent confinées à la fin des articles 120. Or comme le rappelle la spécialiste des médias Lina Trudel, les normes de l'écriture journalistique stipulent que les éléments essentiels d'un article doivent se retrouver au tout début, soit dans le lead ou l'amorce. L'absence dans l'amorce de référence à un sujet, comme dans le cas des mobilisations féministes, relègue ce sujet à « l'accessoire », à l'inessentiel 121. Même lorsqu'une mobilisation féministe est jugée importante, sa couverture par les journalistes reste marginale. Ainsi, La Presse Canadienne identifie la coalition de 23 groupes de femmes qui réclament une commission royale d'enquête sur la violence faite aux femmes comme la plus vaste coalition de groupes de pression féminins au pays 122. Pourtant La Presse et Le Devoir ne lui accordent que deux courts articles. En somme, il existe un décalage entre l'ampleur et la diversité des mobilisations féministes et la couverture médiatique minime qui leur est accordée.

119 Marie-Claude Lortie, « 300 000 personnes ont signé la pétition de Poly sur le contrôle des armes », *loc. cit.*, p. A3.

120 Jean-V. Dufresne, « Engelure d'âme », *Le Devoir* (Montréal), 12 décembre 1990, p. 1.

121 Lina Trudel, La population face aux médias, Montréal, VLB, 1992, p. 80.

¹¹⁸ Josée Boileau, « Place aux femmes. 1000 femmes trinquent au chemin parcouru depuis 50 ans », Le Devoir (Montréal), 28 avril 1990, p. A1. Au sujet de l'événement Femmes en tête, voir aussi, Collectif Clio, L'histoire des femmes au Québe depuis quatre siècles, Montréal, Le Jour, 1992, p. 485.

¹²² s.a., « Des femmes "hurlerons" pour se faire entendre », Le Devoir (Montréal), 15 mai 1990, p. 3.

Qui plus est, les médias francophones autant que le *Globe and Mail* rapportent des critiques formulées par différentes actrices et acteurs sociaux témoins d'événements féministes. La majorité de ces critiques s'adressent aux féministes qui s'organisent et agissent suite aux événements de l'École Polytechnique. Les journalistes utilisent la parole des témoins directs ou indirects, sans pour autant que celle des féministes présentes et présents lors des mêmes événements soit médiatisée dans ces articles. L'article de John Davidson, qui discute de la semaine de l'ingénierie, nous explique que la traditionnelle Lady Godiva ne fera pas le tour du campus à moitié nue, considérant l'énergie octroyée à recueillir des fonds pour venir en aide aux femmes en génie 123. Nous apprenons cependant

[qu'à] l'école de l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver, le porteparole estudiantin Robert Laing a aussi promis que les ingénieurs recueilleraient de l'argent pour le fonds commémoratif, mais qu'ils avaient tout de même l'intention de suivre la tradition et de s'adonner à quelques-unes de leurs blagues préférées.

Le journaliste cite ensuite Robert Laing, selon qui « [l]es ingénieurs subissent des pressions [pour réduire leurs activités] de la part d'une minorité bruyante sur le campus [...]. Mais il faut voir cette affaire sous son vrai jour. Il y a beaucoup plus de sexisme flagrant dans la société que la balade de Lady Godiva . John Davidson n'interroge pas la « minorité bruyante » afin de connaître sa version des événements relatés par Robert Laing. Ce journaliste adopte ainsi un parti pris en faveur des actrices et acteurs critiques des féministes. *The Globe and Mail* n'hésite pas non plus à mettre de l'avant les propos de témoins qui s'en prennent aux féministes.

John Davidson, « La semaine de l'ingénierie sous le signe du drame de Poly à travers le pays », La Presse (Montréal), 8 février 1990, p. A12.
 Ibid., p. A12.

Les journalistes qui font référence aux mobilisations/commémorations féministes dans leur construction de la mémoire collective au sujet de la tuerie de l'École Polytechnique vont souvent en minimiser l'intérêt en accordant une importance plus grande à d'autres types de commémorations et de mobilisations, comme par exemple des commémorations et des mobilisations officielles et nationales. Ces journalistes semblent donc pratiquer le principe du double standard, ou de deux poids deux mesures, les mobilisations féministes ayant à leurs yeux une moindre valeur médiatique (en anglais, on parle d'un sujet "newsworthy" ou qui mérite la nouvelle¹²⁵) que d'autres types de mobilisations.

Considérant que l'État et ses représentantes et représentants ont de manière générale une valeur médiatique élevée 126, nous observons des références à des actions prises par des ministres ainsi que des députées et députés à la suite de l'attentat. Le quotidien La Presse fait état de la séance de questions au parlement canadien le 9 décembre 1989, alors que le premier ministre Brian Mulroney s'exprime sur le contrôle des armes à feu, tout en dénoncant la violence faite aux femmes 127. Pour sa part, la ministre fédérale de la condition féminine Mary Collins évoque le sexisme du geste et condamne la violence en général et la violence contre les femmes en particulier¹²⁸. À Québec, le gouvernement décrète le 7 décembre 1989 un « deuil national » mentionné dans les journaux¹²⁹. En termes de discours sur la tuerie répercutés dans les médias, les propos de la ministre fédérale expriment des griefs

Manon Cornellier, « À Ottawa, appel à l'action contre le violence faite aux femmes », La

¹²⁵ Gadi Wolfsfed, « Media, Protest, and Political Violence: A Transactional Analysis », Journalism Monographs, nº 127, juin 1991, p. 5. 126 Ibid., p. 5.

¹²⁷ Huguette Young, « Michael Wilson songe très sérieusement à réduire la TPS de neuf à sept pour cent », La Presse (Montréal), 10 décembre 1989, p. A5.

Presse (Montréal), 7 décembre 1990, p. A3.

129 Bernard Descôteaux, « Québec décrète un deuil collectif », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 1989, p. 4.

face à tous les comportements violents, indépendamment du sexe de la victime, adoptant donc une position de compromis plutôt qu'une perspective féministe¹³⁰. Pour sa part, le discours de la ministre provinciale de la condition féminine, Violette Trépanier, trouve écho dans les médias le 8 décembre 1989, mais elle relève le caractère isolé du geste, se dissociant ainsi des féministes qui prétendent le contraire¹³¹. Myriam El Yamani a donc raison lorsqu'elle explique que

les médias vont accentuer ce travail de sape à l'égard des féministes. Qui aura le droit de parole? La ministre déléguée à la Condition féminine, la présidente du Conseil du statut de la femme, l'Association des femmes diplômées des universités, la Fédération des femmes du Québec [...]. J'en oublie sûrement mais ce choix n'est pas fortuit de la part des médias. Ainsi, les associations de femmes qui travaillent quotidiennement avec la violence des hommes [...] ne se verront accorder pratiquement aucune interview¹³².

Par ailleurs, une analyse comparative du traitement de diverses mobilisations permet de mettre en lumière le procédé journalistique du double standard. Si la majorité des informations dans des articles au sujet des mobilisations féministes se limitent à une courte mention, ce n'est pas le cas, par exemple, pour les mobilisations pour le contrôle des armes à feu. Nous observons que pour l'ensemble des articles qui traitent de Polytechnique, les mobilisations féministes prennent peu de place comparativement aux textes portant sur les mobilisations pour le contrôle des armes. Comparons le traitement différencié accordé d'une part à la coalition de 23 groupes de femmes demandant une commission royale d'enquête sur la violence contre les femmes, et d'autre part au comité pour le contrôle des armes. Pour *La Presse* seulement, nous comptons du 7 décembre 1989 au 31 décembre 1990 un total de onze articles traitant des activités de la coalition pour le contrôle des armes, mais seulement deux articles mentionnant la coalition féministe. Les articles comptabilisés contiennent des références aux actions posées par ces groupes ou aux propos des

132 Myriam El Yamani, op. cit., p. 231.

¹³⁰ Manon Cornellier, « À Ottawa, appel à l'action contre le violence faite aux femmes », loc. cit., p. A3.

¹³¹ Bernard Descôteaux, « Québec décrète un deuil collectif », loc. cit., p. 4.

porte-parole de ces organisations. Pour la même période, le nombre de références augmente en importance lorsque nous incluons les articles de *La Presse* qui traitent du projet de loi sur le contrôle des armes¹³³. Cela dit, les activités organisées par le comité pour le contrôle des armes, telle que leur pétition, sont suivies de près par les journalistes des journaux à grand tirage durant toute l'année 1990.

2.4.2.3. Le discrédit

Colette Beauchamp note dans son étude des médias que les mobilisations féministes y sont souvent tournées en ridicule¹³⁴. Au sujet du discrédit des mobilisations féministes suite à l'attentat du 6 décembre 1989, notons le titre d'un article de *La Presse* signé par Rollande Parent qui prétend que « [l]es étudiantes de Poly se dissocient des activités des groupes féministes¹³⁵ ». Ce type de dénigrement se retrouve également dans *Le Devoir* 136. L'intitulé des titres des articles n'est pas sans impact sur le lectorat. Myriam El Yamani explique que

les titres ont une importance capitale, car ils permettent à la fois de formuler des jugements sur les nouvelles, tout en neutralisant l'engagement des journalistes, et surtout ils hypothèquent la lecture en balisant la voie à suivre. Ce sont des éléments de hiérarchisation des nouvelles, qui par leur formulation et leur grosseur traduisent des choix rédactionnels, en donnant plus ou moins d'importance à un sujet, le mettant en vedette ou minimisant son impact¹³⁷.

L'article de Rollande Parent est le seul traitant spécifiquement d'activités féministes que La Presse publie à l'occasion du premier anniversaire de l'attentat, malgré le

¹³³ À titre d'exemple, Pierre Gingras, « La tuerie à Polytechnique : armes de chasse : la Sûreté du Québec ne tient aucun registre », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A11; Pierre April, « La tuerie à Polytechnique : la loi devra mieux assurer la protection du public – Doug Lewis », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A11; André Pépin, « La tuerie à Polytechnique : l'accès aux armes sera plus difficile ; le solliciteur général promet de modifier la loi fédérale dès le printemps 1990 », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A11.

¹³⁴ Colette Beauchamp, op. cit., p. 202.
135 Rollande Parent, « Les étudiantes de Poly se dissocient des activités des groupes féministes », La Presse (Montréal), 30 novembre 1990, p. A10.

¹³⁶ Nathalie Petrowski, « Poly un an après, un certain malaise dans l'air », Le Devoir (Montréal), 30 novembre 1990, p. B1

nombre important d'activités : vigiles dans plusieurs pays, débat sur la violence faite aux femmes à l'Université de Montréal, conférences, invitation à porter le brassard blanc, etc. La journaliste fait aussi le choix de montrer que les femmes sont divisées, en débutant son article par le non cautionnement et la non participation des étudiantes aux activités féministes.

Fait significatif, Rollande Parent est prise à partie dans Le Devoir par Marie-Chantale Bienvenue, une militante de l'organisation des femmes de l'Association nationale des étudiants et des étudiantes du Québec (ANEEQ), pour son traitement des événements organisés par des féministes de différents milieux dans le cadre du premier anniversaire de la tuerie. Marie-Chantale Bienvenue revendique le droit de dénoncer les violences faites aux femmes sans se faire accuser de récupération, comme l'aurait fait Rollande Parent dans son article 138. Pour sa part, The Globe and Mail n'insiste pas sur les divisions entre divers groupes sociaux mobilisés suite à l'attentat, sauf lorsque Michelle Lalonde traite du silence des étudiantes et des étudiants lors de l'anniversaire du massacre. Elle interroge le psychologue Gilles Lussier de l'École Polytechnique qui dit que: « "the students have refused to publicly rally behind the feminist cause because they are uncomfortable talking about gender issues in any way that threatens to stereotype them" 39 ».

Par ailleurs, le Comité de riposte aux crimes contre les femmes tente de démentir dans La Presse les propos d'un journaliste du Journal de Montréal qui aurait établit des liens entre une marche féministe et des menaces de mort anonymes envoyées aux hôpitaux et ciblant les bébés de sexe masculin¹⁴⁰. Gloria Escomel, du

 ¹³⁷ Myriam El Yamani, op. cit., p. 207.
 ¹³⁸ Marie-Chantale Bienvenue, « Polytechnique : un drame et un symbole », Le Devoir (Montréal), 1er décembre 1990, p. A-10.

139 Michelle Lalonde, « Student's silence part of debate over killings », The Globe and Mail

⁽Toronto), 4 décembre 1990, p. A5.

140 Gloria Escomel, s.t., loc. cit., p. B3; s.a., « Letters threaten newborn boys », The Globe and Mail (Toronto), 15 décembre 1989, p. A12.

comité, s'insurge aussi contre le policier, Jacques Houde, qui aurait véhiculé cette ignominie. Elle dit que

[f]ace à ce rapprochement révoltant que le maire Jean Doré a démenti luimême, nous ne pouvons que nous indigner du fait que la police divulgue aussi facilement — et que les médias s'empressent de publier — une présomption de culpabilité envers un groupe de féministes, alors qu'elle refuse farouchement de publier le contenu intégral de la lettre de Marc Lépine, mais livre les noms de quelques femmes désignées comme féministes à abattre, sans leur autorisation préalable. En d'autres termes, on veut bien montrer les féministes comme étant menaçantes, mais non lorsqu'elles sont menacées¹⁴¹.

Cette dissension n'est cependant pas mentionnée par le *Continuum*, mais les nombreux griefs exprimés dans ce journal contre le féminisme laissent présager qu'il n'existe pas ou peu de solidarité entre la communauté étudiante de l'Université de Montréal qui prend la parole dans le *Continuum* et les féministes de tout horizon¹⁴².

2.4.2.4. Le silence

Enfin, certains journaux n'accordent tout simplement aucune place aux mobilisations féministes dans leur processus de construction de la mémoire collective au sujet du massacre de la tuerie de l'École Polytechnique. Ainsi, *Le Continuum*, propriété de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), mentionne la création d'un comité femme par cette fédération, ainsi que la vigile du 7 décembre 1989 sans noter la participation de groupes de femmes à l'organisation de cet événement 143. Pour sa part, *La Presse* ne discute pas des toutes premières commémorations féministes à la mémoire des victimes (*Le*

¹⁴¹ Gloria Escomel, s.t., loc. cit., p. B3.

¹⁴² Anne-Marie Braconnier, « Féminin Polyriel », *Continuum* (Université de Montréal), semaine du 8 janvier 1990, p. 7; André Cléroux, « Maudite presse! », *Continuum* (Université de Montréal), semaine du 19 novembre 1990, p. 9.

¹⁴³ Nicolas Plourde, « Violence et sexisme. Que faire ? », *Continuum* (Université de Montréal), semaine du 8 janvier 1990, p. 2.

Devoir évoque la participation de groupes de femmes à la vigile du 7 décembre, mais sans pour autant que celle-ci soit détaillée 144).

Aucun média ne donne de détails sur la vigile organisée par le collectif des femmes de l'Université Concordia et le Comité de défense des femmes de Montréal¹⁴⁵, l'information étant à ce point succincte qu'on ne peut savoir s'il s'agit ou non de la même vigile que celle mentionnée par le Continuum. C'est uniquement grâce aux lettres d'opinion de Martin Dufresne que circule dans les médias l'information au sujet d'une action de distribution des pamphlets dans le métro de Montréal, en avril 1990 : « [d]es femmes distribuent ces jours-ci des circulaires dans le métro pour faire savoir ce dont trop peu de journalistes parlent : l'escalade de misogynie violente survenue à Montréal et au Québec depuis le 6 décembre 146 ». Le silence des médias touche aussi la pétition pour une enquête publique. Ils ne nous offrent pas d'information sur sa provenance, apprenant seulement qu'elle est portée par des groupes de femmes. Ce renseignement se résume en une phrase dans un article portant sur le rassemblement féministe Femmes en tête, à l'UQAM en avril 1990, sans lien direct avec la tuerie 147.

Nous prenons également connaissance d'une pétition pour une enquête publique par une lettre cosignée entre autres par Marie-Andrée Bertrand (criminologue) et Thérèse Leroux (professeure de droit) et publiée au Devoir. L'information est cependant trop sommaire pour savoir s'il s'agit de la pétition mentionnée précédemment. Les signataires terminent en disant qu'elles ne sont pas

¹⁴⁴ Renée Rowan, « Atterrés, les groupes de femmes s'interrogent sur la violence », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 1989, p. 4.

¹⁴⁵ Nous ne pouvons savoir s'il s'agit de la même vigile car l'article du Devoir ne donne pas les noms des groupes de femmes qui organisent le tout. Renée Rowan, « Atterrés, les groupes de femmes s'interrogent sur la violence », *loc. cit.*, p. 4.

146 Martin Dufresne, « Le vrai problème », *Le Devoir* (Montréal), 26 avril 1990, p. 8.

¹⁴⁷ Josée Boileau, « Place aux femmes. 1000 femmes trinquent au chemin parcouru depuis 50 ans », Le Devoir (Montréal), 30 avril 1990, p. 1.

seules à formuler cette demande¹⁴⁸. Nous avons obtenu ces informations par la voix même des actrices engagées dans cette requête, et non par le biais des journalistes. Par ailleurs, l'une d'entre elles explique qu'elle a fait face à de la résistance de la part de journalistes lorsqu'elle a rédigé la pétition. Monique Bosco va jusqu'à parler d'insistance et d'agressivité pendant les échanges avec des journalistes qui questionnaient l'utilité de cette pétition¹⁴⁹, reproduite en annexe du livre *Polytechnique : 6 décembre*¹⁵⁰. Les médias francophones et anglophones n'assurent pas de suivi de l'actualité au sujet de cette pétition, dont on perd la trace dans les médias.

Les silences sont moins marqués dans *The Globe and Mail*, qui informe son lectorat au sujet des commémorations féministes de Montréal aussi bien que dans le reste du Canada et même outre-mer. *The Globe and Mail* porte attention à diverses mobilisations féministes sur les campus universitaires passées sous silence dans les médias francophones. Selon le quotidien de Toronto, ces mobilisations visent à enrayer le sexisme et les agressions dirigées contre les femmes, en soulignant l'existence de liens entre la tuerie et les expressions sexistes dans les universités¹⁵¹. Le journaliste Orland French couvre par exemple les plaintes déposées par deux étudiantes contre le journal des étudiantes et des étudiants de génie en Alberta. Un comité juge que le journal contient des propos sexistes. Le journaliste questionne la coïncidence entre la tenue des audiences et les événements du 6 décembre 1989¹⁵². *The Globe and Mail* nous renseigne également sur une agression sexuelle à

149 Monique Bosco, « La volonté de savoir », dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., p. 179.

150 Louise Malette et Marie Chalouh dir., op. cit., annexe.

Orland French, « Student's newspaper warned to end sexism », The Globe and Mail

(Toronto), 13 décembre 1989, p. A18.

¹⁴⁸ Marie-Andrée Bertrand et al., « La vérité », Le Devoir (Montréal), 7 février 1990, p. 6.

¹⁵¹ À titre d'exemple voir, Mary Bryson, « When sexism stalks the campus », *The Globe and Mail* (Toronto), 27 novembre 1990, p. A21. À noter qu'une large proportion (environ les 2/3) des événements féministes couverts par ce journal sont ceux qui entourent les luttes des milieux universitaires contre la violence et le sexisme sur les campus.

l'Université McGill lors d'une fête de fraternité, renseignement qui n'est toutefois pas disponible dans nos sources montréalaises ¹⁵³.

Cependant, nous savons qu'une agression sexuelle est survenue sur le campus de l'Université de Montréal et que cela inquiète la communauté étudiante¹⁵⁴. L'article de journal qui en traite privilégie l'élargissement des mesures de sécurité pour l'ensemble des étudiantes et étudiants, plutôt qu'une analyse différenciée selon le sexe des solutions à envisager. De plus, Marie-Josée Lajoie explique que la direction de Polytechnique cherche à éviter les dénonciations publiques de cet événement en avançant « [qu'a]vec les grands débats médiatiques qui ont entouré le massacre du 6 décembre dernier, la direction ne tient pas à se voir associée à un événement violent dont la victime est une femme¹⁵⁵ ».

Par conséquent, nous sommes d'avis que la distance géographique entre le lieu de l'attentat et la production journalistique est une variable à considérer dans les explications possibles des différences de thèmes abordés — ou non — entre les quotidiens francophones et le quotidien anglophone. The Globe and Mail ne compose pas directement avec la direction de Polytechnique lorsqu'il est question du 6 décembre. Joue ici un effet de distanciation par rapport à une institution de prestige, dont l'influence aura moins de prise sur les journalistes du Globe and Mail. Si l'influence de la distance permet plus de liberté au Globe and Mail dans son traitement, la proximité et les liens avec les parents et les proches des victimes semble en contrepartie réduire la diversité des angles d'analyse de certains médias et journalistes. Ainsi, le Continuum doit composer directement avec les actrices et acteurs de la direction de l'Université de Montréal. Lorsqu'il est question de l'agression sexuelle, la journaliste étudiante traite des préoccupations de son public

154 Marie-Josée Lajoie, « Lieux à l'œil », Continuum (Université de Montréal), semaine du 19 novembre 1990, p. 9.

¹⁵³ Stevie Cameron, « Hundreds in Toronto mourn killing of 14 women », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A13.

lecteur tout en critiquant le point de vue de l'administration, mais uniquement en matière de sécurité, d'autant plus que les parents de la victime ont demandé que l'incident soit passé sous silence. Cela nous invite à conclure que la distance (rapport éloigné ou de proximité) est un élément qui explique un certain silence des médias francophones au sujet des manifestations des privilèges masculins au sein de l'université.

Par ailleurs, dans une lettre ouverte au Devoir (reprise dans l'ouvrage Polytechnique, 6 décembre), Martin Dufresne révèle des procédures de censure imposées aux féministes, et dont aucune et aucun journaliste ne fait mention, expliquant que « certains étudiants masculins ont tout fait pour empêcher les organisatrices [d'un] rassemblement de parler à la foule. » Dufresne ajoute : « [j]e comprends et partage tout ce que ressentent les étudiantes et les étudiants, mais imposer le silence ou la prière n'est pas la seule façon de valider et de dépasser nos sentiments d'horreur¹⁵⁶ ». N'est-ce pas significatif de faire silence sur de tels comportements, considérant que ce sont des groupes de féministes qui organisaient l'événement? D'autres événements, comme le colloque de l'Université Laval sur le massacre 157, sont tout simplement absents des couvertures médiatiques. Les actes du colloque expriment les mêmes consensus sur le caractère ciblé et sexiste de l'attentat et la négation des hommes, psychologues et autres experts d'y voir une manifestation de violence contre les femmes¹⁵⁸.

 ¹⁵⁵ Ibid., p. 9.
 156 Martin Dufresne, « Encore des hommes qui mènent ! », dans Polytechnique 6 décembre, op.

cit., p. 56.

157 Pauline Fahmy, dir., Les événements de Polytechnique. Analyse et propositions d'action., Actes du colloque organisé par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, 23 janvier, GREMF, 1990, 38p.

158 Pauline Fahmy dir., loc. cit., 38p.

Les silences des médias ne peuvent s'expliquer par la faiblesse des mobilisations féministes, puisque Patricia Poirier du Globe and Mail va jusqu'à dire que « the feminist movement has mobilized as never before to fight violence against women¹⁵⁹ ». À ce sujet, il est intéressant de noter une mobilisation de politiciennes et politiciens qui proposent une commission royale d'enquête sur la violence faite aux femmes. Manon Cornellier précise qu'un « hommage » aux victimes du 6 décembre 1989 est rendu à la Chambre des communes à Ottawa et qu'il « faisait suite à une période de questions dominée par le dossier de la violence faite aux femmes ». Selon la journaliste, « le premier ministre Mulroney en particulier, s'engage à faire plus dans ce domaine » suite aux « appels répétés des partis d'opposition ¹⁶⁰ ». Cornellier ajoute que « [1]'an dernier, l'élimination de 1.6 million \$ réservés à ces centres et aux projets de recherche sur la condition féminine avait soulevé un tollé. gouvernement était finalement revenu sur sa décision et avait réinstauré la portion réservée aux centres de références, soit un million 161 ». Cet article démontre la présence d'une mobilisation féministe au sein de l'État canadien, sans que les médias nous donnent plus de détails sur le sujet. Par conséquent, le nombre d'activités, la force de mobilisation ainsi que le nombre d'individus et de groupes mobilisés ne peuvent pas expliquer la différenciation de traitement de la part des journalistes des grands quotidiens. Nous avons évoqué certaines hypothèses expliquant le peu de place et de sérieux accordés par les journaux aux mobilisations féministes, soit le rapport de proximité et de distance à l'événement, la diminution relative d'intérêt et de respect pour le mouvement féministe dans les années 1980 et la montée de l'antiféminisme à la même période.

¹⁵⁹ Patricia Poirier, « Canadians haunted by Montreal's ghosts », The Globe and Mail (Toronto),

⁶ décembre 1990, p. A1.

160 Manon Cornellier, « A Ottawa. Appel à l'action contre la violence faite aux femmes », La Presse (Montréal), 7 décembre 1990, p. A3.

161 Ibid., p. A3; Patricia Poirier, « Canadians haunted by Montreal's ghosts », loc cit., p. A1.

Les féministes composent en effet à cette époque avec un lieu et vecteur de mémoire (les médias) qui, selon Myriam El Yamani, est détenu en monopole par « quelques magnats de presse et des cinq grandes agences internationales de presse, concentrées dans les pays du Nord. En fait, cette information médiatique consolide l'autorité des autres pouvoirs, en propageant leurs savoirs et en les alimentant ». Myriam El Yamani critique ensuite celles et ceux qui concèdent « à la presse le sceau de l'innocence face à certains enjeux sociopolitiques de notre société », car cette attitude « masque en définitive le travail idéologique de l'information et surtout on ne voit plus que les médias contribuent au maintien des rapports sociaux dominants 162 ». Nous avons en effet constaté que les quotidiens à grand tirage ne facilitent pas en tant que vecteurs de mémoire le rayonnement des expressions mémorielles féministes, comme le révèle le peu de couverture médiatique des mobilisations féministes (un peu plus grande dans le Globe and Mail et complètement absente du Continuum). Nous verrons lors du prochain chapitre que des féministes de l'époque critiquent d'ailleurs la couverture médiatique, dénonçant le refus des médias de leur accorder un droit de parole.

2.5. Conclusion

L'auteur du meurtre collectif a ouvertement annoncé ses positions politiques. Des actrices et des acteurs s'engagent dans une lutte pour donner un sens à ce sujet d'actualité particulier, qui devient rapidement un souvenir pluriel et collectif. En ce sens, les féministes cherchent à doter les femmes de représentations qui rappellent leur condition de groupe historiquement discriminé, que Tzetan Todorov appelle la mémoire exemplaire 163. Elles tentent ainsi d'imposer la formation d'une juste mémoire¹⁶⁴, visant à enrayer les inégalités entre les hommes et les femmes, un objectif que Micheline Dumont, Nadia Fahmy-Eid et Aline Charles considèrent

 ¹⁶² Myriam El Yamani, op. cit., p. 190.
 163 Tzvetan Todorov, op. cit., p. 31-32.

essentiel aux projets féministes les féministes réagissent rapidement après l'attentat. Elles adoptent d'une part des positions défensives face à certains propos publiés dans les médias dans la perspective d'une déconstruction des rapports hommes/femmes. D'autre part, c'est une attitude offensive qui est adoptée, suggérant ou initiant des actions de mobilisations. La présence d'un dialogue féministe nous rappelle que ce mouvement ne constitue pas une communauté homogène et qu'il existe des divergences, malgré la solidarité et le consensus existant entre les féministes. Les éléments de discours les plus récurrents concernent les réflexions sur les violences faites aux femmes. Par conséquent, ces analyses se trouvent au cœur des solutions proposées. Néanmoins, ces solutions ne trouveront qu'un espace marginal au sein des médias en tant que lieux et vecteurs de mémoire. Une place toute aussi marginale détermine l'espace des discours féministes dans la mémoire collective de la tuerie du 6 décembre 1989.

164 Joël Candau, Mémoire et identité, op. cit., p. 190.

1-12.

¹⁶⁵ Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid et Aline Charles, « Temps et mémoire », loc. cit., p.

CHAPITRE 3

LA MARGINALISATION, L'ÉVACUATION ET LA RÉCUPÉRATION DES ANALYSES FÉMINISTES

Nous venons de voir que les discours féministes qui attribuent un sens politique au massacre de Polytechnique s'incarnent dans ces lieux de mémoire¹ que sont les journaux². En tant que vecteurs de mémoire, ces derniers diffusent également d'autres types de discours, produits directement par les journalistes ou par des actrices et acteurs dont ce média reproduit les propos sous forme d'entrevues, de textes d'analyse ou de lettres d'opinion. Les médias rendent compte des discours que nous qualifions ainsi : discours de l'oubli, du silence ou du recueillement, discours des multiples violences et de leurs transmissions, discours des meurtres collectifs, discours sur la sécurité publique, discours des armes à feu et discours psychologique.

Ces discours marginalisent, évacuent, récupèrent et dénigrent même parfois les analyses féministes. Cette dynamique - qui s'exprime souvent sous une forme conflictuelle - aboutit à une mémoire collective plurielle, mouvante et changeante, dont certains éléments encouragent la formation ou le maintien d'identités sexuelles hiérarchisées et nient les différences politiques entre les catégories de sexe³. Nous verrons également que certains textes extérieurs aux médias⁴ ne sont pas sans rappeler la montée⁵ et le renouvellement de l'antiféminisme sous une forme nommée masculinisme⁶. L'analyse de ces discours, ainsi que du traitement journalistique des

¹ Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », dans Les lieux de mémoire. L'ère de la commémoration, tome 2, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1993, p. 4687-4719.

² Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., Paris, du Seuil, 1987, 378p.

³ Joël Candau, Mémoire et identité, Paris, PUF, 1998, 225p.

⁴ Roch Côté, Manifeste d'un salaud, Montréal, du Portique, 1990, 252p.

⁵ Christine Bard dir., Un siècle d'antiféminisme, Paris, Fayard, 1999, 481p.

⁶ Pierrette Bouchard et Isabelle Boily, La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes, Ottawa : Condition féminine Canada, mars 2003, p. 5.

commémorations, nous permettra de constater, par effet comparatif, le peu de place occupé par les discours féministes.

3.1. Les discours qui détournent les paradigmes féministes

La mémoire collective est un enjeu de lutte politique entre diverses forces en conflits. Patrice Groulx a bien démontré dans son étude sur la mémoire collective au sujet de Dollard des Ormeaux comment des Amérindiens sont parvenus dans les années 1970 à en modifier la signification et imposer à cette mémoire un silence relatif. Pour leur part, les féministes tentent – mais dès le lendemain de la tuerie – d'imposer leur conception de la signification de la tuerie qui les met en scène, insistant sur les motifs du tueur (entre autres par le biais de dénonciations de la violence faite aux femmes)⁷.

Les discours non féministes ou antiféministes sélectionnent des cadres sociaux de la mémoire⁸ (comme par exemple les formes diverses de violences telle la violence dans les écoles) ainsi que des interprétations du geste du tueur pour orienter les usages sociaux qui seront faits de cette mémoire⁹, en opposition explicite ou implicite aux demandes de justice et de changement exprimées par des féministes. Certain-e-s journalistes mentionnent ouvertement que ces discours s'opposent plus ou moins directement au travail de mémoire des féministes¹⁰. Ces différentes interprétations des causes de la tuerie se côtoient dans un rapport de force défavorable aux féministes en termes quantitatifs et qualitatifs. En effet, les textes ouvertement féministes restent minoritaires et sont relégués à des espaces moins prestigieux,

⁷ Patrice Groulx, Pièges de la mémoire. Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et Nous, Hull, Vents d'Ouest, 1998, p. 355.

⁸ Joël Candau, « Mémoire et amnésie collectives », chap. dans *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF, 1996, p. 67.

⁹ Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire, Paris, Arléa, 1995, 61p.

¹⁰ Voir par exemple: John Haslett Cuff, « Montreal Massacre revisited », *The Globe and Mail* (Toronto), 27 novembre 1990, p. C5.

comme les lettres d'opinion, alors que leurs adversaires s'expriment en éditorial et sont dotés de titres influents : politiciens et experts dont la parole publique est généralement jugée crédible.

Qui plus est, si les analyses féministes sont maintes fois réitérées par le biais de commémorations et de mobilisations (discutées au chapitre précédent), dès le lendemain de l'attentat, la communauté hétérogène qui rejette ou détourne les analyses des féministes s'empresse elle aussi de produire divers événements commémoratifs qui évacuent le sens politique de la tuerie. Selon Pierre Nora, cette rapidité est nécessaire de part et d'autre car « [s]ans vigilance commémorative, l'histoire les balaierait vite [les lieux de mémoire]. Ce sont des bastions sur lesquels on s'arc-boute. Mais si ce qu'ils défendent n'était pas menacé, on n'aurait pas non plus besoin de les construire¹¹ ». Considérant le caractère pluriel de la mémoire collective au 6 décembre 1989, nous verrons que plusieurs discours peuvent se côtoyer lors des événements commémoratifs.

Les médias traitent essentiellement des commémorations des milieux étudiants, religieux et gouvernementaux. Contrairement aux féministes, les expressions mémorielles que nous observerons dans ce chapitre ont souvent un sceau officiel, ce qui leur accorde une crédibilité supplémentaire leur permettant de figer davantage leurs modèles de représentation dans l'espace (par le biais d'une plaque commémorative, par exemple, ou par l'accès à des lieux d'influence et de prestige comme les cérémonies qui ont eu lieu à la basilique Notre-Dame). Dans l'ensemble, ces commémorations ont en commun de privilégier le discours du silence et celui de la psychologie du tueur. Les porte-parole représentent des communautés hétérogènes qui comptent en leurs rangs des féministes. Néanmoins, les discours féministes ne

¹¹ Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans Les lieux de mémoire, La République, La Nation, Les Frances, tome 1, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1993, p. 29.

comptent pas parmi les discours véhiculés par ces porte-parole. Les mêmes procédés de marginalisation, d'évacuation et de récupération des discours féministes sont observables pour les commémorations visibles dans les journaux.

3.1.1. La mémoire face à l'oubli

Un certain type de discours refuse tout simplement le travail de mémoire, exigeant l'oubli de la tragédie. Michel Wieviorka explique bien le projet politique que permet l'oubli collectif du drame. Il se questionne ainsi:

[p]our vivre ensemble, ne faut-il pas gommer ce qui a été non pas un conflit négociable, mais un tissu de violence terrible? Certains pays ont ainsi fait le choix de ne pas déballer un passé récent, parfois dans l'idée de préserver les bourreaux, mais aussi, dans d'autres cas, dans celle de se projeter vers l'avenir en évitant de rouvrir les plaies encore bien fraîches. [...] Mais outre le fait qu'au nom de l'intérêt des bourreaux ou des coupables et pas nécessairement dans celui des victimes, il faut ajouter ce que l'expérience suggère: un pays qui décide de faire le travail sur lui-même qu'appelle un passé récent de violences extrêmes et de crimes de masse s'en sort mieux qu'un pays qui ne le fait pas¹².

D'ailleurs, comme le rappelle Elena de la Aldea au sujet de la mémoire de la dictature en Argentine, un oubli forcé conduit à un silence social appauvrissant¹³. Ce silence peut, dans le cas du massacre de Polytechnique, faciliter le musellement du discours féministe en évitant, aux hommes en particulier et à la société québécoise en général, de se poser des questions pour le moins embarrassantes. En effet, la stratégie de l'oubli, selon Joël Candau, « peut être aussi un atout permettant à la personne ou au groupe de construire et de restaurer une image de soi globalement satisfaisante¹⁴ ».

¹² Michel Wieviorka, « Les problèmes de la reconstruction identitaire », dans *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, Micheline Antonius *et al.* dir., Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 71.

¹³ Elena De la Aldea, op. cit., p. 341.
14 Joël Candau, « Mémoire et amnésie collectives », chap. dans Anthropologie de la mémoire,
Paris, PUF, 1996, p. 83.

Le silence sur la tuerie de l'École Polytechnique permettrait donc de maintenir la cohésion d'une collectivité universelle composée d'hommes et de femmes. Par conséquent, le projet de mémoire sur la tuerie ne fait pas consensus. Nous observons des oppositions aux rappels de la tuerie allant dans ce sens. Le 1er décembre 1990, l'éditorialiste de *La Presse*, Alain Dubuc se demande : « Pourquoi ne pas tenter d'oublier, comme le suggère le directeur de Poly ? ». Il ajoute ensuite : « [m]ais Poly, c'est aussi un drame collectif qui a traumatisé tous les Québécois et, à plus forte raison, toutes les Québécoises, qui a marqué notre société et soulevé de difficiles questions qui n'ont pas toutes trouvé réponse¹⁵. » Ces questionnements difficiles motiveraient-ils la demande de silence exprimée par certain-e-s ? D'autant plus qu'en observant le silence disparaît la nécessité de répondre aux questions posées par les féministes ? À cette question, Louise Choquet répond :

En reconnaissant une envergure nationale au geste désespéré d'un individu, le gouvernement a entériné la symbolique du « masculin violent et dangereux ». La moitié de la population a pu ainsi s'identifier au persécuteur, et l'autre moitié, aux victimes. Et la société, dans son ensemble, est incapable de recoller les parties pour faire un tout harmonisé 16.

Apparaît ici clairement l'idée d'une mémoire qui divise la société plutôt que de l'aider à transcender le drame. En contrepartie, des oppositions ouvertes aux appels à l'oubli sont présentes dans les médias à grand tirage¹⁷. Les parents et les proches des victimes se prononcent publiquement en faveur d'une mémoire sur la tuerie, précisément afin que les victimes directes ne sombrent pas dans l'oubli¹⁸. Les usages que nous verrons dans ce chapitre détournent la mémoire des motivations

Louise Choquet, « Québec rongé de culpabilité », Le Devoir (Montréal), 16 août 1990, p. 10.

17 Voir par exemple les propos recueillis par Patricia Poirier et Barrie McKenna, « Quebec mourns slaying of women at university », The Globe and Mail (Toronto), 8 décembre 1989, p. A1.

¹⁵ Alain Dubuc, « Pourquoi parler de Polytechnique ? », La Presse (Montréal), 1er décembre 1990, p. B2.

Richard Fortin, « La tuerie à Polytechnique: je ferai ses examens, j'aurai son diplôme...— Stéphane Brochu, l'ami de Michèle Richard », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A11. Les parents des femmes tuées se mobilisent également pour demander la tenue d'une enquête publique, voir, Martin Pelchat, « Fusillade de la Polytechnique: des parents espèrent toujours une enquête », La Presse (Montréal), 25 novembre 1990, p. A1; s.a., « Les parents des victimes de Poly réclament une enquête publique », Le Devoir (Montréal), 30 mai 1990, p. 3.

antiféministes du tueur dans leur volonté d'agir pour éviter que ce type de drame ne se reproduise. En guise d'exemple, plusieurs journalistes se préoccupent des correctifs envisageables sur les mesures de sécurité sur les campus¹⁹. Contrairement aux féministes, les usages sociaux mis de l'avant, par exemple, des psychologues évacuent les perspectives de transformation des rapports sociaux des sexes, en axant sur l'aide à apporter aux hommes en perte d'identité masculine²⁰.

3.1.2. Le silence

Ce type de discours n'encourage pas l'oubli. Il s'agit plutôt d'une demande de recueillement en silence des individus endeuillés, souvent justifiée par le respect des proches des victimes. Plusieurs membres d'institutions adoptent cette approche, dont le père Aumont, de l'Église catholique, qui affirme que « [d]evant la souffrance [...] souvent, la meilleure attitude est le silence²¹ ». Ces demandes de silence aspirent, tout comme l'oubli, à produire un consensus social, soit à partir de l'identité nationale ou des valeurs chrétiennes²². Le Devoir rapportera la décision du gouvernement québécois de décréter dès le lendemain de la tuerie un deuil collectif pour les quatorze victimes²³. Pour leur part, les représentants de l'Église qui s'expriment dans les médias à grand tirage travaillent au maintien d'une cohésion sociale, le cardinal

¹⁹ Suzanne Colpron, « Poly: qu'a retenu la police du drame? », La Presse (Montréal), 1er décembre 1990, p. A1.

²⁰ Patrick Grandjean, « Marc Lépine: un cas de "père manquant, fils manqué" », La Presse (Montréal), 3 décembre 1990, p. A3 ; Martin Pelchat, « Lépine et Lortie : le même délire paranoïde », La Presse (Montréal), 3 décembre 1990, p. A3.

²¹ Jules Béliveau, « La gente étudiante se regroupe dans la tristesse et la réflexion », La Presse (Montréal), 8 décembre 1989, p. A1.

²² Une série de débats entourant l'Église catholique paraît dans Le Devoir en rubrique opinion. A titre d'exemple voir, Le Devoir (Montréal), 15 décembre 1989, p. 6, ainsi que le regroupement de lettres parues dans Le Devoir (Montréal), 3 janvier 1989, p. 7.

23 Bernard Descôteaux, « Québec décrète un deuil collectif », Le Devoir (Montréal), 8 décembre

^{1989,} p. 4.

Paul Grégoire invitant la population à « se serrer les coudes » afin de « réaliser les liens solides qui nous unissent dans le Seigneur²⁴ ».

Des journalistes adoptent également ce type de discours. L'éditorialiste Claude Masson de La Presse énonce l'importance de redécouvrir la foi chrétienne²⁵. The Globe and Mail contient aussi des encouragements à observer un deuil silencieux par respect pour les victimes. La journaliste Lise Bissonnette paraît pour sa part désappointée par ce qu'elle désigne comme le bruit assourdissant et le voyeurisme des médias. Elle croit que les quelques moments de respect sont ceux des minutes de silence au moment, par exemple, d'une vigile appelée par les étudiantes et les étudiants de Polytechnique, le 7 décembre 1989²⁶. L'éditorialiste du Devoir Benoît Lauzière écrit pour sa part : « Pour l'heure, qu'il nous suffise de partager la douleur et la détresse des parents et amis des victimes. Cela doit se faire d'abord dans le silence et dans le plus grand respect²⁷ ». Quant à Jean-V. Dufresne, ce dernier fait l'éloge du recueillement qu'il oppose aux mots ridicules qui font figure d'idéologie, dont « l'aigreur entre les hommes et les femmes²⁸ ». Il suggère plutôt de se recueillir dans le deuil de chacune des vies promises à un bel avenir.

Les journalistes qui traitent des commémorations religieuses, comme celle qui se déroule à la cérémonie à la Basilique Notre-Dame le 11 décembre 1989, rendent compte des formes d'expression du discours du silence. On reprend par exemple les propos du cardinal Grégoire qui, à l'opposé des féministes, appelle au « pardon » car il faut selon lui « bâtir un monde fraternel²⁹ ». Pour sa part, le père Delage somme les

s.a., « L'archevêque bouleversé », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 1989, p. 5.
 Claude Masson, « La solidarité de tout un peuple », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989,

p. B2.

Lise Bissonnette, « The self-centred hype of Montreal massacre », The Globe and Mail (Toronto), 16 décembre 1989, p. D2.

²⁷ Benoit Lauzière, s.t., *Le Devoir*, 8 décembre 1989, p. 5.

²⁸ Jean-V. Dufresne, « Engelure d'âme », *Le Devoir* (Montréal), 12 décembre 1989, p. A1. ²⁹ Josée Boileau, « Ultime adieu en silence », Le Devoir (Montréal), 12 décembre 1989, p. A1.

membres de la sa communauté de pardonner à Marc Lépine lors de la cérémonie d'adieu de Maryse Laganière³⁰. D'autres manifestations du procédé d'évacuation du féminisme sont présentées par le biais de couvertures qui rapportent les souhaits formulés pour une collectivité unifiée³¹.

En plus des commémorations religieuses, nous comptons les commémorations officielles du monde de la politique et de l'École Polytechnique. Elles prennent souvent la forme de minutes de silence³², de liturgies³³, d'une chapelle ardente³⁴ ou de l'inauguration d'une plaque commémorative³⁵. Ces commémorations ont en commun d'unir le discours du silence à celui de la psychologie du tueur. À titre d'exemple, lors du dévoilement, pour le premier anniversaire de la tuerie, de la plaque de marbre sur laquelle les noms des 14 femmes sont inscrits, Jean-Pierre Proulx note: « [u]ne seule allusion, et encore, à Marc Lépine. Au moment de la prière universelle, l'assemblée a prié "pour ceux qui souffrent et ceux qui sont découragés" 36 ».

La communauté étudiante de l'Université de Montréal exprime elle aussi des demandes de silence par le biais du Continuum. Le silence permettrait d'assurer le réconfort et le recueillement des personnes attristées. Françoise Beaudoin, du bureau exécutif de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), résume ainsi ce souhait : « [d]ans ces moments où chacune et

30 Patricia Poirier, « 1,000 fill church in Montreal to mourn victim of massacre », The Globe and Mail (Toronto), 13 décembre 1989, p. A18.

35 Marie-France Léger, « Polytechnique veut se souvenir dans "le respect et le recueillement" », La Presse (Montréal), 29 novembre 1990, p. A4.

³¹ À ce sujet, Jean-Pierre Proulx, « Le souvenir des 14 victimes "demeurera toujours présent" », Le Devoir (Montréal), 7 décembre 1990, p. A3; s.a., « La Tuque pleure la mort d'Annie Saint-Arneault, l'une des 14 victimes de l'École polytechnique », La Presse (Montréal), 18 décembre 1989, p. A5.

Bernard Descôteaux, « Québec décrète un deuil collectif », *loc. cit.*, p. 4.

³³ Jean-Pierre Proulx, « Le souvenir des 14 victimes "demeurera toujours présent" », loc. cit., p.

³⁴ Marc Doré, « 10 000 personnes rendent hommage aux victimes de la tuerie de Polytechnique », La Presse (Montréal), 11 décembre 1989, p. A1.

³⁶ Jean-Pierre Proulx, « Le souvenir des 14 victimes "demeurera toujours présent" », loc. cit., p. A3.

chacun cherche avant tout un peu de réconfort, toutes et tous ont le droit de se recueillir sur la mémoire des disparues dans la paix, dans le silence et dans le respect de leur peine³⁷ ». Oui plus est, le Continuum choisit comme page couverture de son numéro suivant le massacre une « page de silence », soit une page blanche, sans autre explication³⁸.

Par le biais d'un article au titre évocateur : « Polytechnique veut se souvenir dans "le respect et le recueillement" 39 », Marie-France Léger aborde les commémorations de l'École Polytechnique. Elle cite les propos du directeur de l'École, André Bazergui, qui manifeste son désir d'être respecté en se prononçant contre la publication de la lettre de Lépine. S'ajoute à la direction de l'École Polytechnique des représentantes et représentants des communautés étudiantes qui participent aussi à plusieurs commémorations officielles. Les journalistes leur offrent une prise de parole médiatique importante, surtout lorsqu'il est question des événements qui se produisent dans l'enceinte de l'École. Autant pour les journaux francophones que pour The Globe and Mail⁴⁰, le traitement journalistique des commémorations étudiantes fait ressortir des discours allant dans le sens du recueillement et du silence qu'on associe aux respects du deuil⁴¹. À noter, que l'analyse des messages de condoléances envoyés à l'École Polytechnique, effectuée par Lévy, Samson et Sansfaçon, révèle que « les messages des étudiants de

³⁷ Françoise Beaudoin, « Le 6 décembre 1990. Un peu d'humanité », Continuum (Université de Montréal), semaine du 3 décembre 1990, p. 4.

³⁸ s.a., « Une page de silence. 6 décembre 1989 », Continuum (Université de Montréal), semaine du 3 décembre 1990, p. 4.

³⁹ Marie-France Léger, « Polytechnique veut se souvenir dans "le respect et le recueillement" », loc. cit., p. A4.

40 À titre d'exemple, Victor Malarek, « 3, 500 friends relatives bid a tearful farewell to

murdered students », Globe and Mail (Toronto), 12 décembre 1989, p. A1.

⁴¹ s.a., « Thousands of mourners wait in silence to pay final respects to slain women », The Globe and Mail (Toronto), 11 décembre 1989, p. A1-A9; Josée Boileau, « Les rescapés pansent leurs blessures psychologiques », Le Devoir (Montréal), 9 décembre 1989, p. A1; Jules Béliveau, « La gente étudiante se regroupe dans la tristesse et la réflexion », La Presse (Montréal), 8 décembre 1989, p. A1.

l'Université de Montréal comportaient davantage une dimension affective ou religieuse » que ceux provenant d'autres universités⁴².

The Globe and Mail confirme la demande de recueillement en silence des étudiantes et des étudiants de l'Université de Montréal. Dans un article intitulé: « Student's silence part of debate over killings », Michelle Lalonde exprime aussi les réactions des féministes face à ce silence. En ce sens, « to the dismay of many in the women's movement, the students and administration of the École Polytechnique have been almost uniformly silent on the issue of violence against women⁴³ ». En effet, ce discours du silence contrevient à la volonté de féministes qui affirment régulièrement la nécessité de parler et de dénoncer la violence souvent meurtrière dont les femmes sont la cible⁴⁴. Des femmes ingénieures en viennent au même constat en expliquant dans un communiqué publié dans The Globe and Mail que « [w]e have been silent too long and deeply regret if by our silence we have fostered a climate which does not actively discourage hostile acts or attitudes toward women⁴⁵ ».

3.1.3. Les multiples formes de violence et leurs véhicules

Les discours qui se concentrent sur les multiples formes d'expressions sociales de la violence n'évoquent pas le sexe des personnes visées par le tueur. Dans un article portant sur la décision par l'Assemblée nationale de décréter un deuil, La Presse relate les dires des députés qui discutent aussi bien de l'élimination des formes

⁴³ Michelle Lalonde, « Student's silence part of debate over killings », *The Globe and Mail* (Toronto), 4 décembre 1990, p. A5.

⁴⁴ André Picard et Michelle Lalonde, « Montreal killings largely unnoticed by public », *The Globe and Mail* (Toronto), 26 septembre 1990, p. A6.

⁴⁵ The Engineering office of Quinn Dressel associates, « Women in engineering », *The Globe and Mail* (Toronto), 15 décembre 1989, p. A10.

⁴² Daniel Sansfaçon, Joseph J. Lévy et Jean-Marc Samson, « Rapports de sexe et violence contre les femmes : essai de reconstruction sociale du sens de la tragédie de la Polytechnique », Revue sexologique, vol. 2, n° 2, 1994, p. 107-128.

diverses de violence que de l'intégration des personnes en difficulté⁴⁶. Le Continuum ne fait pas écho aux propos des politiciens, mais des articles de ce journal dénoncent les diverses formes de violence sociale, sans spécifier le sexe des victimes⁴⁷. La Presse recense aussi des comportements criminels qui ont lieu la même année que la tuerie, incluant autant les gestes violents (dont celui de Marc Lépine) que des fraudes fiscales⁴⁸. Il en va de même pour Timothy Appleby qui traite de l'augmentation des différents taux d'homicides en y incluant la tuerie du 6 décembre 1989⁴⁹. Finalement, l'auteur d'une lettre publiée au Globe and Mail s'interroge sur la violence subie par les enfants et accuse la société canadienne de produire des comportements violents et des troubles individuels⁵⁰.

D'autres personnes interrogent des canaux de transmission des violences sociales. Des journalistes comme Michèle Ouimet présentent les camps opposés dans le débat sur l'influence de la violence à la télévision. Elle prend indirectement position en faveur d'un changement dans la programmation télévisuelle en débutant son texte par une dénonciation de l'immobilisme dont ont fait preuve des réseaux de télévision après la fusillade⁵¹. Les quelques articles qui font état d'un lien possible entre l'exposition des individus à la violence de la télévision et le geste de Marc Lépine ajoutent une variable psychologique aux causes de la tuerie. Cet angle d'analyse n'aborde généralement pas le rapport entre les femmes et la violence à la

Nicolas Plourde, « Violence et sexisme. Que faire ? », Continuum (Université de Montréal), semaine du 8 janvier 1990, p. 2.

⁴⁶ Gilles Normand, « L'Assemblée nationale se rappelle l'affaire Lortie », La Presse (Montréal), 7 décembre 1989, p. A2; s.a., « L'Assemblée nationale ajourne ses travaux en signe de deuil », Le Devoir (Montréal), 7 décembre 1989, p. 8.

⁴⁸ Lisa Binsse, « 1989, une année marquée par la violence faite aux femmes », La Presse (Montréal), 28 décembre 1989, p. A4.

⁴⁹ Timothy Appleby, « No police slain again last year 649 homicides recorded », The Globe and Mail (Toronto), 24 février 1990, p. A12.

So Robin Walker, « Investing in the future », The Globe and Mail (Toronto), 6 janvier 1990, p.

⁵¹ Michèle Ouimet, « Émues, les télés refont un examen de conscience... et voilà : malgré l'émotion, personne ne songe à modifier sa programmation », La Presse (Montréal), 16 décembre 1989, p. B5.

télévision⁵². À titre d'exemple, le journaliste Pierre Cayouette explique dans *Le Devoir* que le « psychologue Mario Poirier rapportait récemment [...] que le nombre d'actes d'agression dans les émissions de télévision américaines pour enfants demeure en croissance exponentielle ». Il conclut que « la violence à la télévision demeure donc en pleine progression⁵³ ». Une brève du *Globe and Mail* spécifie que Lépine aimait les films de guerre, selon les dires de la police, et ajoute qu'un film portant sur un acte terroriste dans une école avait été diffusé à la télévision deux jours avant le drame⁵⁴.

Ces propos évacuent la responsabilité du sujet social agissant (Marc Lépine), en assignant la responsabilité des violences sociales à un objet producteur de discours (la télévision). En plus d'occulter la responsabilité du tueur, ce discours s'intéresse à la violence en général et passe sous silence les débats entourant les rapports sociaux entre les sexes. L'importance accordée aux analyses à caractère psychologique n'encourage pas à penser qu'il y aurait nécessité de modifier ces rapports sociaux.

3.1.4. Comparaisons aux divers meurtres collectifs

Des journalistes des grands quotidiens cherchent rapidement à comparer la tuerie de l'École Polytechnique aux tueries collectives survenues aux États-Unis et en Europe. « Aucun pays n'est épargné par ce genre de tuerie », titre *La Presse* du 7 décembre 1989. S'ensuit une liste de tueries commises surtout aux États-Unis, sans spécification des catégories de personnes visées par ces meurtres. L'article compare la fusillade de Polytechnique à d'autres meurtres collectifs qui ne visaient pas

⁵³ Pierre Cayouette, « Non à la violence, non à la censure : tout reste à faire », *Le Devoir* (Montréal), 7 décembre 1990, p. C3.

⁵² À ce sujet voir, Natacha Henry, « Masculin universel, paternalisme lubrique: langage et sexisme ordinaire », dans *Dites-le avec des femmes. Femmes et médias*, Michèle Cohen, coll. *Médialibre*, Paris, CFD-École des métiers de l'information, 1999, p. 39-71.

s.a., « Violent film on terrorists preceded tragedy », The Globe and Mail (Toronto), 9 décembre 1989, p. A6.

particulièrement des femmes⁵⁵. La Presse et Le Devoir tracent un parallèle entre les agissements de Marc Lépine et ceux du caporal Lortie, qui était entré armé à l'Assemblée Nationale dans l'intention d'assassiner des politiciens souverainistes⁵⁶. Les articles s'attardant à ce type de comparaisons ont en commun d'avancer la prétendue folie des meurtriers et de comparer le crime de Lépine avec d'autres meurtres qui ne touchent pas les femmes. Martin Pelchat retient que les policiers, en cherchant à identifier les motivations de Lépine, tentent des rapprochements avec d'autres crimes qui apparaissent à première vue similaires en raison de leur effet spectaculaire⁵⁷. Les journalistes qui traitent des meurtres collectifs ne parlent pas ou peu des motivations des différents meurtriers mais insistent plutôt sur la prétendue perte de contact des assassins avec le réel. Cependant, ce type d'analyse semble absent du journal étudiant Le Continuum.

Les comparaisons entre le massacre de Polytechnique et divers crimes collectifs sont particulièrement présentes dans *The Globe and Mail*. Toutefois, ces rapprochements divergent quelque peu de ceux effectués dans les quotidiens francophones. Ces différences concernent par exemple l'utilisation de l'expertise de spécialistes des sciences sociales qui insistent sur les causes sociologiques des troubles psychologiques⁵⁸. Notre analyse de corpus révèle que les journalistes du *Globe and Mail* - qui tentent de situer le crime de Lépine dans le contexte des meurtres en série et des crimes de masse - insistent plus souvent que leurs collègues de *La Presse* et du *Devoir* sur le sexe des victimes de Lépine, soulignant à ce sujet la

55 s.a., « Aucun pays n'est épargné par ce genre de tuerie », *La Presse* (Montréal), 7 décembre 1989 p. A3

⁵⁷ Martin Pelchat, « La police ne trouve pas ce qui a déclenché le geste de Lépine à Poly », Le

Devoir (Montréal), 28 février 1990, p. 1.

¹⁵⁶ Ibid., p. A3; Gilles Normand, « L'assemblée nationale se rappelle l'affaire Lortie », La Presse (Montréal), 7 décembre 1989, p. A2; Paul Cauchon, « Les psychologues au travail pour aider les "autres" victimes », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 1989, p. 5; Pierre Gingras, « Jacinthe Richard n'a pas oublié le 8 mai 84 », La Presse (Montréal), 8 décembre 1989, p. A4.

⁵⁸ Michael Valpy, « Systematic slaughter is without precedent », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A8.

particularité de l'événement⁵⁹. En contrepartie, cette constatation n'est pas suffisamment importante pour conclure à une plus grande ouverture du *Globe and Mail* à l'égard des analyses féministes. La portée de ces précisions se trouve souvent annulée par l'effet de comparaison (aux autres meurtres collectifs qui ne visent pas uniquement des femmes) et par l'absence d'explication sur les motivations de Marc Lépine. Tout comme les analyses qui cherchent à dénoncer la violence générale plutôt que la violence contre les femmes, le discours sur les crimes collectifs évacuent toute compréhension basée sur une analyse des rapports sociaux de sexe de l'événement.

3.1.5. La sécurité publique

Les lacunes de l'intervention policière et des services d'urgence font couler beaucoup d'encre. Des journalistes cherchent à savoir si les vies des victimes auraient pu être épargnées. Le discours sur la sécurité publique ne s'attarde pas aux causes de la tuerie mais semble plutôt désireux de trouver des responsables (principalement les policiers) autres que ceux visés par les discours féministes (les hommes en tant que collectivité). Selon *La Presse* et *Le Devoir*, des étudiantes et des étudiants de l'École Polytechnique considèrent que la police a mis trop de temps à intervenir, soit plus de vingt minutes⁶⁰. Les articles expliquent ensuite que le tueur a eu le temps de tirer 300 balles, suggérant un lien de causalité entre le délai d'intervention et le nombre de victimes. Quant à Lysiane Gagnon, elle demande des comptes à la police de la Communauté urbaine de Montréal, qui le 11 janvier 1990 n'a toujours pas expliqué le délai de l'intervention policière⁶¹. Le directeur de la police admet une première fois les torts des policiers le 26 janvier 1990, en parlant de

⁵⁹ Robert MacLeod, « Mass murders not increasing, Canadian anthropologist says », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A13.

⁶⁰ s.a., « La police à été lente, estiment des rescapés », La Presse (Montréal), 11 décembre 1989, p. A3; s.a., « Des survivants estiment que la police a mis trop de temps », Le Devoir (Montréal), 11 décembre 1989, p. 8.

⁶¹ Lysiane Gagnon, « Le silence de la police », La Presse (Montréal), 11 janvier 1990, p. B3.

son rapport en conférence de presse⁶², et une deuxième fois le 25 mai après le dépôt du second rapport⁶³. Au premier anniversaire de la tuerie, des journalistes rappellent la lenteur de l'intervention policière⁶⁴. Celles et ceux travaillant au *Globe and Mail*, interrogent la police pour obtenir des précisions sur le tueur et sur la tuerie⁶⁵ plutôt que de questionner les lacunes des interventions de la police de Montréal, qui ne semblent par les intéresser⁶⁶. Ce sujet n'est toutefois pas abordé dans le *Continuum*.

Jean-Claude Leclerc écrit au *Devoir* pour demander une enquête publique, car il croit que le rapport de police d'Alain St-Germain n'explique pas l'ensemble des problèmes de l'intervention policière. Il cherche entre autres à comprendre comment neutraliser les tueurs avant qu'ils ne commettent l'irréparable⁶⁷. En réponse à cette demande, également formulée par des parents de victimes⁶⁸, le ministre de la Sécurité publique, Sam L. Elkas, commande un mémoire qui vise à améliorer les services d'urgence⁶⁹. Le mémoire ne questionne pas les motifs du tueur et n'aborde pas le caractère spécifique de ce meurtre. Le groupe de travail de Robert De Coster se concentre plutôt sur les recommandations du rapport de la coroner Teresa Z. Sourour, sur les communications d'urgence, l'opération policière, etc. Urgences

⁶⁷ Jean-Claude Leclerc, « La police à Polytechnique. Le rapport du chef de police Alain St-Germain n'explique pas tout », *Le Devoir* (Montréal), 27 janvier 1990, p. A8.

⁶² Agnès Gruda, « La police reconnaît qu'elle a manqué de leadership lors de la tuerie à Poly », *La Presse* (Montréal), 26 janvier 1990, p. A1; Martin Pelchat, « La police de la CUM reconnaît ses ratés dans son intervention à Polytechnique », *Le Devoir* (Montréal), 26 janvier 1990, p. 1.

⁶³ Marie-Claude Lortie, « Poly : la police reconnaît son incurie », *La Presse* (Montréal), 25 mai 1990, p. A1; Caroline Montpetit, « Saint-Germain reconnaît que les policiers ont manqué d'initiative à Polytechnique », *Le Devoir* (Montréal), 25 mai 1990, p. 1.

⁶⁴ Suzanne Colpron, « Poly : qu'a retenu la police du drame ? », *La Presse* (Montréal), 1er décembre 1990, p. A1.

⁶⁵ Victor Malarek, « Police refusal to answer questions leaves lots of loose ends in killings », The Globe and Mail (Toronto), 13 décembre 1989, p. A18.

⁶⁶ Nous n'avons retrouvé qu'un seul article à ce sujet, Patricia Poirier, « Reliance on coroner raises serious doubts about Montreal police », *The Globe and Mail* (Toronto), 1 janvier 1990, p. A7.

⁶⁸ Martin Pelchat, « Poly : des parents espèrent toujours une enquête », *La Presse* (Montréal), 25 novembre 1990, p. A1.

⁶⁹ Québec, ministère de la Sécurité publique du Québec, La tragédie du 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal., Robert De Coster, prés., Groupe de travail De Coster, Montréal, Bibliothèque nationale, 1990, 6 vol.

Santé est également à partie, entre autres par la journaliste Suzanne Colpron⁷⁰. Michèle Ouimet questionne quant à elle les possibilités de modifier la sécurité sur les campus universitaires en prenant le cas de l'UQAM, qui possède une vingtaine de portes d'accès et qui est accessible par le métro. Elle suggère plutôt un changement des mentalités comme en témoigne cette citation tirée de son article:

Pour Susan Addario, agent de prévention pour la sécurité de l'Université de Toronto, la quincaillerie haut de gamme – caméras vidéo, cartes d'accès, etc. – ne peut à elle seule éviter les Marc Lépine. "Nous ne pouvons tout de même pas construire des murs autour de l'université. Il faut changer les mentalités. À l'école d'ingénierie, par exemple, il existe une tradition sexiste que nous voulons combattre"⁷¹.

Cela dit, les féministes ne semblent pas s'opposer au discours traitant de l'amélioration des services d'intervention en situation d'urgence, amélioration qui peut être profitable pour les femmes en difficulté. Cependant, ce discours évacue, comme les autres discours abordés dans cette section, les motifs du tueur et détourne les enjeux politiques évoqués par les discours féministes.

3.1.6. L'arme à feu

Un parti pris favorable des médias est perceptible dans l'ensemble des critiques et des mobilisations entourant le contrôle des armes à feu⁷². Pour *Le Continuum*, il est étonnant de constater que malgré les initiatives de l'Association des étudiants de l'École Polytechnique (AEP⁷³) concernant la pétition en faveur d'un contrôle plus strict, un seul article traite indirectement du sujet lorsque son auteur rend compte des démarches entreprises par la communauté étudiante de l'Université de Montréal pour

Nuzanne Colpron, « Malgré des ratés à Poly, Urgences Santé n'a pas modifié ses procédures d'interventions », La Presse (Montréal), 16 mai 1990, p. A3.

⁷¹ Michèle Ouimet, « Comment protéger tous ces immenses campus ? », *La Presse* (Montréal), 1er décembre 1990, p. B7.

 ⁷² À ce sujet, voir la section 2.4.2.2. sur le double standard, au sein du chapitre 2.
 ⁷³ À ce moment, le nom de l'association étudiante n'incluait pas les femmes.

combattre la violence⁷⁴. L'absence d'article sur les armes à feu fait néanmoins écho au désir évoqué dans *Le Continuum* - et discuté précédemment - d'observer le silence sur le drame pour faciliter l'expression du deuil.

En contrepartie, l'arme à feu utilisée par le tueur est maintes fois présentée comme un problème par des journalistes, autant dans The Globe and Mail que dans La Presse et dans Le Devoir. Deux jours à peine après le meurtre collectif, La Presse discute déjà du Ruger Mini-14, calibre 223, utilisé par Lépine. Jean-Paul Soulié tente de voir s'il est possible de se procurer ce type d'arme semi-automatique et insiste sur le fait qu'il s'agit d'une arme de guerre, et non pas d'un fusil de chasse⁷⁵. La Presse se positionne rapidement contre ce type d'arme à feu et parle également du contrôle des armes dès le 8 décembre 1989⁷⁶. Un dessin d'armes semi-automatique marquées d'une croix se retrouve dans La Presse du 9 décembre 198977. The Globe and Mail discute le 8 décembre 1989 des promesses du gouvernement conservateur de légiférer en matière de contrôle des armes⁷⁸. De ce positionnement explicite de la part des médias étudiés s'ensuit son corollaire, soit un traitement important et favorable de la mobilisation pour le contrôle des armes. Ainsi, La Presse du 10 décembre 1989 annonce que le ministre de la justice Doug Lewis n'entend pas interdire les armes semi-automatiques⁷⁹, alors qu'une mobilisation contre les armes obtient un écho considérable au sein de la population, avec 550 000 pétitionnaires⁸⁰. Cet écho est

⁷⁴ Nicolas Plourde, loc. cit., p. 2.

77 Voir, La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A11.

⁷⁹ Pierre April, « Pas question d'interdire les fusils et les carabines semi-automatiques », La Presse (Montréal), 10 décembre 1989, p. A3.

⁷⁵ Jean-Paul Soulié, « Diane Gamache s'étonne d'être encore en vie : le forcené l'a ratée deux fois », *La Presse* (Montréal), 8 décembre 1989, p. A3.

⁷⁶ Pierre April, « Le contrôle de la vente des armes refait surface », *La Presse* (Montréal), 8 décembre 1989, p. 4.

⁷⁸ Richard Cleroux et Craig McInnes, « Opposition MPs demand long-promised gun control amendments », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A13.

⁸⁰ Manon Cornellier, « Kim Campbell souhaite un meilleur contrôle des armes », *Le Devoir* (Montréal), 19 décembre 1990, p. A4.

également perceptible par le nombre de lettres ouvertes portant sur le sujet et publiées dans les quotidiens⁸¹.

Nous ne pouvons cependant pas savoir si les médias discutent amplement de cette mobilisation parce qu'elle est importante ou si cette mobilisation est importante parce que les médias en parlent abondamment. Nous croyons toutefois qu'il peut y avoir concordance entre la place accordée à cette analyse par les médias et la popularité des groupes formés dans le cadre de la lutte pour le resserrement du contrôle des armes à feu. À cet effet, *La Presse*, *Le Devoir* et *The Globe and Mail* discutent des détenteurs d'armes à feu⁸², des meurtres par armes⁸³, des débouchés des pétitions⁸⁴, des amendements et du projet de loi sur le contrôle des armes⁸⁵. Ces médias d'information suivent de très près les tenants et aboutissants de la mobilisation et les réactions politiques qui s'ensuivent. Ainsi, *La Presse* du 13 janvier 1990 fait état du mouvement d'entraînement suite au lancement de la pétition⁸⁶. *Le Devoir* du 18 et 19 janvier 1990 insiste sur la mobilisation des

⁸² À titre d'exemple, Pierre Gingras, « Les Québécois possèdent plus de deux millions d'armes de chasse : "Dite arme de chasse, l'arme de Lépine est en fait arme de guerre" », *La Presse* (Montréal), 16 décembre 1989, p. B4.

⁸⁴ À titre d'exemple, Josée Boileau, « L'attitude des étudiants de Poly a beaucoup changé.», *Le Devoir* (Montréal), 6 janvier 1990, p. A3.

Wontréal tentera de faire interdire les armes militaires et paramilitaires », La Presse (Montréal), 18 janvier 1990, p. A2; s.a., « Ottawa dépose la loi sur les armes à feu », La Presse (Montréal), 26 juin 1990, p. A1; s.a., « Canadian gun control under fire for cursory screening of licencees », The Globe and Mail (Toronto), 26 décembre 1989, p. A17; Orland French, « Engineering students discuss gun laws » The Globe and Mail (Toronto), 12 janvier 1990, p. A10

laws », The Globe and Mail (Toronto), 12 janvier 1990, p. A10.

86 s.a., « Pétition des étudiants pour le contrôle des armes à feu », La Presse (Montréal), 13 janvier 1990, p. A16.

⁸¹ À titre d'exemple, J.A. Sherkey, « A small price to pay », *The Globe and Mail* (Toronto), 23 décembre 1989, p. D7; Claire McLaughlin, « Restrict access to guns », *The Globe and Mail* (Toronto), 28 décembre 1989, p. A6; Maria L. Couto, « PM's duty to solve gun problem », *The Globe and Mail* (Toronto), 30 décembre 1989, p. D7.

⁸³ À titre d'exemple, s.a., « La prolifération des armes à feu inquiète les autorités policières : les Canadiens ne semblent plus avoir peur des armes », La Presse (Montréal), 28 février 1990, p. E7; Peter Moon, « Too many guns in Toronto, officer warns », The Globe and Mail (Toronto), 9 février 1990, p. A14.

municipalités à ce sujet⁸⁷. *La Presse* du 27 juin 1990 discute des diverses pressions exercées sur la ministre Kim Campbell⁸⁸. Ces mêmes journaux critiquent la lenteur du gouvernement fédéral à adopter le projet de loi⁸⁹ tout en assurant le suivi de ce dernier, sans oublier de rappeler l'existence de la pétition sur le contrôle des armes⁹⁰.

Par ailleurs, Jeanne Maranda, d'Évaluation-Médias, affirme avoir de la difficulté à trouver du soutien pour mettre sur pied une campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes dans les écoles. Elle ne trouve pas d'appui financier et n'a récolté que 2 500 signatures pour sa pétition qui demande au gouvernement de légiférer contre le sexisme et la violence dans les médias, alors que la pétition pour le contrôle des armes a déjà obtenu au même moment 300 000 signataires, comme nous en informe l'article traitant des deux sujets le 15 février 1990⁹¹. Notons également que ce texte est le seul qui mentionne cette pétition, à la toute fin de article⁹². Les propos de Maranda, recueillis par la journaliste de *La Presse*, laissent entendre qu'il existe un accueil différent des deux pétitions au sein de la population.

En somme, la popularité et le parti pris des médias en faveur du contrôle des armes à feu – à titre de solution suggérée pour tenter d'éviter la répétition de ce type de meurtre collectif – permet de détourner vers l'objet utilisé (l'arme) la

⁹² *Ibid.*, p. A3.

⁸⁷ Martin Pelchat, « Montréal demande l'interdiction des armes militaires», *Le Devoir* (Montréal), 18 janvier 1990, p. 1; s.a., « Blais n'envisage pas bannir les armes semi-automatiques», *Le Devoir* (Montréal), 19 janvier 1990, p. 8.

⁸⁸ s.a., « Fini les armes automatiques », La Presse (Montréal), 27 juin 1990, p. A1.

⁸⁹ Francine Pelletier, « Adieu les armes », *La Presse* (Montréal), 15 décembre 1990, p. B3; s.a., « Projet de loi sur le contrôle des armes à feu d'ici un mois », *Le Devoir* (Montréal), 17 mars 1990, p. A2.

⁹⁰ Philippe Dubuisson, « Des représentants de Poly demandent aux députés de restreindre le port d'armes », La Presse (Montréal), 19 décembre 1990, p. B6; Louis-Gilles Francoeur, « Quoi contrôler : l'arme ou le Rambo? Un an après Polytechnique et 500 000 pétitionnaires, rien, ou presque, n'a bougé », Le Devoir (Montréal), 4 décembre 1990, p. B1.

⁹¹ Marie-Claude Lortie, « 300 000 personnes ont signé la pétition de Poly sur le contrôle des armes », La Presse (Montréal), 15 février 1990, p. A3.

responsabilité et les réflexions sur les causes de ce type de meurtre, tout en passant sous silence la problématique des rapports inégalitaires entre les sexes. Paradoxalement, même la parole du sujet Marc Lépine – qui a fait le choix de ce type d'arme – est évacuée presque entièrement des analyses des causes et des solutions proposées par ce discours pour éviter que se produise un attentat similaire.

3.1.7. La psychologie du tueur

Notre analyse du corpus francophone fait ressurgir quatre modalités d'expression du discours psychologique. Premièrement, l'utilisation des expertises de psychologues par d'autres agents, tels que les journalistes et les éditorialistes, qui justifient ainsi leur *a priori* quant à une explication psychologique de la tuerie. Deuxièmement, la prise de parole directe des expertes et experts en ce domaine et l'importance de la place accordée à leurs analyses dans les journaux. Troisièmement, l'appropriation de ce type d'expertise par des journalistes et des membres des forces de l'ordre. Et quatrièmement, les citations ou la reprise de propos portant sur la santé mentale du tueur, obtenus par des journalistes lors des événements commémoratifs du premier anniversaire de la tuerie.

Dans son article intitulé « Échos de la profession. 6 décembre 1989 : retour sur l'événement », la criminologue Marie-Andrée Bertrand explique que plusieurs interprètes des événements cherchent des explications chez le criminel et lui seul. Elle ajoute que les représentants de l'ordre public développent des diagnostics sans que cela relève réellement du domaine de l'expertise⁹³. Ce procédé fait partie, selon Marie-Andrée Bertrand, des signes permettant de comprendre les conflits opposants deux groupes (hommes et femmes). En d'autres termes, les hommes — en tant que

⁹³ Voir par exemple l'article de Martha Gagnon et Marcel Laroche, « Le meurtrier antiféministe avait sur lui une "liste rouge" de 15 femmes connues », La Presse (Montréal), 8 décembre 1989, p. A1.

groupe privilégié - ont intérêt à évacuer l'aspect politique du meurtre, en élaborant des explications à caractère psychologique⁹⁴.

Les policiers ne sont pas seuls à s'accorder ce rôle d'interprètes en dépit de leur manque d'expertise en ce domaine. Des journalistes de *La Presse* et du *Devoir* cherchent régulièrement à expliquer les motivations de Lépine par le biais d'analyses de type psychologique. « Un tireur fou abat quatorze femmes », titrait d'ailleurs à la une *La Presse* au lendemain de l'attentat, le 7 décembre 1989. Les journalistes du *Continuum* adoptent presque unanimement cette approche. Nicolas Plourde appelle les femmes à ne pas abandonner l'idée d'étudier à l'École Polytechnique. Il déclare « qu'il ne faut surtout pas qu'un dément isolé, seul dans sa folie, les détourne d'une des plus belles carrières qu'elles puissent rêver d'entreprendre ⁹⁵ ». À la même date, l'éditorialiste du journal explique que « [l]e geste de cet homme demeure un fait isolé, le fait d'un malade sans doute, mais un fait dont on ne peut tirer de grandes conclusions philosophiques ou autres ⁹⁶ ».

En plus de s'approprier un rôle d'expert en psychologie, des journalistes usent de rhétoriques pour nier la parole féministe. En discutant des spécialistes qui traitent de violence conjugale, Colette Beauchamp constate qu'ils « rejettent le blâme de la violence dite conjugale sur les problèmes personnels des auteurs de ces agressions et font passer les femmes au rang de victime à celui de coupable ⁹⁷ ». Des journalistes de *La Presse* et du *Devoir* cherchent en effet régulièrement et activement les causes de la violence du tueur dans ses difficultés personnelles face aux femmes. Du coup, ces journalistes culpabilisent souvent les femmes en leur faisant porter le blâme des prétendus problèmes émotifs ressentis par le tueur. Ainsi, à la une de *La Presse* du 8

⁹⁴ Marie-Andrée Bertrand, « Écho de la profession. 6 décembre 1989: retours sur l'événement », Sociologie et société, vol XXII, nº 1, avril 1990, p. 193-213.

⁹⁵ Nicolas Plourde, « Violence et sexisme. Que faire? », loc. cit., p. 2.

⁹⁶ Anne-Marie Braconnier, « Féminin Polyriel », Continuum (Université de Montréal), semaine du 8 janvier 1990, p. 7.

⁹⁷ Colette Beauchamp, Le silence des médias, Montréal, Remue-ménage, 1987, p. 212.

décembre 1989, des journalistes font état des échecs de Lépine, déclarant que « sa principale préoccupation était les femmes. En dépit de ses efforts, il n'arrivait pas à se lier d'amitié avec elles. L'accumulation de déceptions aurait produit chez lui une grande frustration qui se serait même transformée en obsession⁹⁸ ». Pierre Foglia quant à lui souligne que Lépine n'est pas un monstre mais seulement un humain capable, comme d'autres, de tomber dans la folie⁹⁹.

Lors de la couverture des commémorations officielles et étudiantes, des journalistes interviennent encore une fois dans le travail de construction de la mémoire collective en mettant l'accent sur les propos d'étudiantes et d'étudiants qui adoptent un discours visant la santé mentale du tueur. À ce propos, Myriam El Yamani nous rappelle que « [l]a transformation d'éléments empiriques en information [...] a pour objectif de filtrer les éléments de la réalité, qui vont devenir la réalité journalistique. Or, il s'agit le plus souvent de pondérer, voire de masquer, dans le traitement informatif, certaines dimensions de l'actualité qui remettraient trop profondément en cause l'ordre dominant et plus particulièrement son mode de connaissance 100 ».

Pour illustrer le propos de Myriam El Yamani, prenons l'exemple du journaliste Marc Doré qui couvre pour *La Presse* les hommages rendus par plus de 10 000 personnes à la chapelle ardente située au pavillon principal de l'Université de Montréal¹⁰¹. Il choisit de citer les propos des personnes qui insistent sur la souffrance de Lépine. Gérald Leblanc fait de même en exposant les dires de Louise Leclair, mère d'une des victimes, qui avance que Lépine devait beaucoup souffrir pour poser

⁹⁹ Pierre Foglia, « Quel monstre ? », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A5.

⁹⁸ Martha Gagnon et Marcel Laroche, « Le tueur avait trois obsessions : les femmes, la guerre et l'électronique », *La Presse* (Montréal), 8 décembre 1989, p. A1.

¹⁰⁰ Myriam El Yamani, Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles, Montréal, l'Harmattant, 1998, p. 204.

¹⁰¹ Marc Doré, « 10 000 personnes rendent hommage aux victimes de la tuerie de Polytechnique », *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1989, p. A1.

un tel geste¹⁰². Au sujet d'une minute de silence au CEGEP du Vieux Montréal, Michèle Ouimet parle « [d'u]ne émotion mêlée d'incrédulité et d'une certaine agressivité face au responsable de cette tuerie. "Le tueur a bien fait de se suicider. C'est un malade", a expliqué une étudiante. "C'est un déséquilibré, a rétorqué une autre" 103 ». Des conférences sont organisées à l'Université de Montréal à l'occasion du premier anniversaire de la tuerie. Patrick Grandjean couvre cet événement commémoratif qui vise à prévenir la violence en mettant de l'avant la conférence du psychologue Guy Corneau. Ce dernier explique à son auditoire : « [...] en l'absence du père et du soutien de ses pairs – Lépine fut refusé deux fois dans l'armée et à Poly -, cet homme "n'a jamais été confirmé dans son identité d'homme" 104 ». Patrick Grandjean aborde les contenus de la conférence de Corneau dans l'amorce de son article, tandis qu'il discute, plus loin, de la communication de Francine Pelletier en Le journaliste expose ainsi son parti pris pour le discours quelques lignes. psychologique, parti pris confirmé par le choix du titre de l'article, qui reprend celui du livre de Guy Corneau « Père manquant, fils manqué ».

Des psychologues et psychiatres complètent ainsi l'analyse des journalistes en cherchant aussi à comprendre la tuerie par l'examen des comportements, du passé familial et du cheminement de Marc Lépine. En plus de l'exemple susmentionné de couverture de commémoration, quelques articles permettent d'illustrer l'importance accordée à la parole des expertes et experts cliniques dans les journaux francophones. Dans un texte de *La Presse* du 1^{er} décembre 1990¹⁰⁵, la journaliste Marie-Claude Lortie recueille les différentes hypothèses de diagnostic proposées par Dominique

¹⁰² Gérald Leblanc, « Elles ne sont pas mortes pour rien », La Presse (Montréal), 11 décembre 1989, p. A1.

Michèle Ouimet, « Des adieux émouvants et grandioses. Dans le silence des classes, l'incrédulité se mêle à une pointe d'agressivité », La Presse (Montréal), 12 décembre 1989, p. A4.

¹⁰⁴ Patrick Grandjean, « Marc Lépine: un cas de "père manquant, fils manqué" », *La Presse* (Montréal), 3 décembre 1990, p. A3.

¹⁰⁵ Marie-Claude Lortie, « Psychose ? Blessures au cerveau ? Les spécialistes n'ont pas encore résolu l'énigme Marc Lépine », *La Presse* (Montréal), 1 décembre 1990, p. B7.

Scarfone, psychanalyste et psychiatre, Hifzija Bajramovic, psychiatre, Renée Fugère, psychiatre, Lorne Yeudall, neuropsychologue et J. Dankwort, chercheur en travail social. En plus d'utiliser un langage technique d'une compréhension difficile pour les non-initié-e-s, ces spécialistes expliquent le geste du tueur essentiellement par l'hypothèse des troubles psychotiques. Leurs propos occupent la plus grande part de l'article de Marie-Claude Lortie, et sont mentionnés dès *l'amorce*, soit le premier paragraphe d'un article, qui contient les éléments essentiels d'un article. De plus, le seul expert qui dit se méfier des diagnostics posés, tout en insistant sur la responsabilité de Lépine pour son geste, ne se voit consacré que quelques lignes à la toute fin de l'article, espace non privilégié dans l'écriture journalistique 106.

Des psychiatres sont souvent consultés par des journalistes de *La Presse* pour dresser un portrait de Lépine¹⁰⁷. Les lectrices et lecteurs prennent alors connaissance de la violence familiale dont le tueur a été victime, de son échec à être admis dans l'armée, de ses études et de son décrochage scolaire¹⁰⁸. Il est intéressant de noter que la majorité de ces analyses partent d'un postulat psychologique qui privilégie l'interaction d'un individu avec son environnement, comme la famille et l'école. Par conséquent, les considérations macrosociologiques (tel que les dynamiques entre les hommes et les femmes) se voient évacuées. *Le Devoir* publie une chronique de Paul Cauchon qui rapporte dès le 8 décembre 1989 les hypothèses d'Yves Lamontagne,

106 Ibid., p. B7.

Plusieurs psychiatres et psychologues vont également émettre leur opinion sur la publication de la lettre de Marc Lépine. À titre d'exemple, Marie-Claude Lortie expose l'opinion du psychiatre Jacques Lesage de l'Institut Philippe-Pinel qui explique qu'à la lecture de la lettre, certaines personnes pourraient s'identifier au tueur et devenir autant de Marc Lépine. Marie-Claude Lortie, « Publier ou ne pas publier le lettre de Lépine ?: la tragédie de Poly, un drame majeur, sensationnel et... commercial », La Presse (Montréal), 24 novembre 1990, p. A3.

¹⁰⁸ Marie-Claude Lortie, « Lépine, le portrait type du meurtrier de masse suicidaire : c'est ce que révèle le rapport du psychiatre remis au coroner », La Presse (Montréal), 15 mai 1990, p. A3; Suzanne Colpron, « Marc Lépine était un premier de classe », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A1; Yves Boisvert, « La tuerie à Polytechnique : le père de Marc Lépine le battait régulièrement », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A10; s.a., « La tuerie à Polytechnique : Lépine ne répondait pas aux normes de l'armée », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A11; Michèle Ouimet, « Des adieux émouvants et grandioses. Dans le silence des classes, l'incrédulité se mêle à une pointe d'agressivité », La Presse (Montréal), 12 décembre 1989, p. A4.

directeur du centre de recherche Louis-Hippolyte Lafontaine. Sans pour autant posséder les informations nécessaires à la formulation d'hypothèses cliniques (aucune consultation avec le meurtrier et aucune information provenant de la lettre de Lépine, considérant qu'elle était encore confidentielle à cette date), Yves Lamontagne évoque la possibilité d'un trouble de personnalité antisociale chez le meurtrier 109. Le Devoir renferme aussi les analyses de Michèle Brunette, pédiatre de formation. Cette dernière conclut que « [c]et homme, ce Gamil Gharbi, dit Marc Lépine, avait donc tout ce qu'il fallait, biologiquement pour exécuter un tel acte 110 ». Finalement, selon le psychiatre du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, Lépine est « aussi innocent que ses victimes ; il est victime à son tour d'une société de plus en plus impitoyable 111 ».

Le discours psychologique est repris par les journalistes du Globe and Mail¹¹². un journal qui offre lui aussi un espace aux spécialistes qui rejettent ou évacuent les analyses féministes de la tuerie. Toutefois, le champ d'expertise privilégié n'est pas identique dans le Globe and Mail et dans les journaux francophones. Ainsi, les iournalistes quotidien anglophone comptent les connaissances du sur d'anthropologues et de sociologues, par exemple 113. De plus, les journalistes soulignent parfois le caractère sexiste du crime par l'entremise des spécialistes cité-es. À titre d'exemple, Elliot Leyton, anthropologue au Memorial University de Terre-Neuve, et le criminologue James Fox s'accordent pour dire qu'il s'agit d'un meurtre exceptionnel, puisqu'il est très rare que les assassinats collectifs ciblent les femmes. Ces experts ajoutent que Marc Lépine a choisi ses victimes en raison de la nature

Paul Cauchon, « Un cas isolé...qui peut se produire partout », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 1989, p. 5.
 Michèle Gagnan-Brunette, « Au-delà de la folie. Ce n'est pas l'antiféminisme qui monte,

¹¹⁰ Michèle Gagnan-Brunette, « Au-delà de la folie. Ce n'est pas l'antiféminisme qui monte, c'est la violence », *Le Devoir* (Montréal), 12 décembre 1989, p. 9.

F. Pinero, « Prière pour la 15^e victime », Le Devoir (Montréal), 23 décembre 1989, p. A9.
 A titre d'exemple, Timothy Appleby, « Card depicts gun lobby's view of life », The Globe and Mail (Toronto), 15 décembre 1989, p. A3.

¹¹³ À titre d'exemple, Michael Valpy, « Systematic slaughter is without precedent », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A8.

spécifique du lieu qui suggère, selon James Fox, que Lépine voulait bel et bien s'en prendre aux acquis des féministes. Le criminologue croit qu'il aurait choisi un lieu d'emploi traditionnellement féminin s'il avait simplement voulu tuer des femmes, sans autre considération. Ces spécialistes affirment enfin qu'il s'agit d'un geste relevant du machisme ou « chauvinisme mâle » 114.

Si *The Globe and Mail* semble à première vue se pencher sur la particularité du meurtre, il n'existe pourtant pas ou peu de différences avec *La Presse* et *Le Devoir*. Certains journalistes et la plupart des spécialistes s'exprimant dans *The Globe and Mail* évacuent, par la construction de leur discours, les possibilités d'émergence des analyses féministes. À titre d'exemple, Michael Valpy reprend les propos du criminologue Jean-Paul Brodeur qui croit que « half of us are crazy and half of us are waiting to be¹¹⁵ ». Paul Brodeur et Michael Valpy s'entendent pour dire que les motivations de Lépine sont d'ordre psychologique, malgré leur insistance sur le sexe des victimes. Même si ces auteurs élargissent à l'ensemble de la population la problématique de santé mentale, ils ne tiennent pas plus compte des dynamiques de pouvoir nommées par plusieurs féministes, et ce même lorsqu'ils discutent du caractère misogyne du meurtre. La recherche de causes qui expliqueraient le crime reste confinée au vaste domaine de la psychologie¹¹⁶.

Cependant, ce choix comporte ses contradictions. Le journaliste Martin Pelchat recueille les propos du lieutenant Gauvreau de la police de Montréal qui mène l'enquête afin de comprendre les motivations du meurtrier. Contrairement aux diagnostics proposés par les spécialistes cité-e-s par les journalistes, l'étude de Gauvreau démontre que « Marc Lépine n'avait aucun passé criminel [...]. Et on a

¹¹⁴ Robert MacLeod, « Mass murder not increasing Canadian anthropologist says », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A13.

Michael Valpy, « Systematic slaughter is without precedent », *loc. cit.*, p. A8.

116 Des lettres d'opinion adoptent aussi ce type de discours. Par exemple, Robin Walker, « Investing in the future », *The Globe and Mail* (Toronto), 6 janvier 1990, p. D7.

beau fouiller dans sa vie et ses relations avec les gens, rien n'en faisait un meurtrier. "Son comportement était celui de beaucoup de gens" Nous avons cité plus haut les propos des journalistes qui expliquent dans La Presse du 8 décembre 1989 que Lépine ne parvenait pas à se lier d'amitié avec des femmes En contrepartie, Suzanne Colpron, journaliste à La Presse, interroge José Lopez, professeur de chimie au Cégep du Vieux-Montréal, qui a enseigné à Marc Lépine et qui déclare : « À ma connaissance, il n'avait pas de problèmes. Il travaillait en équipe avec une fille au laboratoire. Elle n'était pas très bonne et lui faisait tout le travail sans se plaindre. Il était très gentil avec elle 119. » Plusieurs articles, dont celui du Devoir du 9 décembre 1989 titrant « Aucun antécédent particulier ne distinguait Lépine des autres » 120, nous indiquent que Lépine n'avait pas de difficultés d'apprentissage à l'école. Son professeur lui attribue même le qualificatif d'élève studieux. Selon The Globe and Mail, le vendeur qui lui a procuré l'arme à feu croit que Lépine n'avait pas l'air plus fou qu'un autre 121. Ces exemples contredisent les prétentions voulant que le tueur ait des comportements antisociaux.

Les incohérences sont également perceptibles au sein des pistes de solution envisagées afin d'éviter la répétition de ce type de crime. La Presse expose des suggestions de solutions soulevées par certains politiciens. La Presse du 8 décembre 1989 relate les propos de Claude Ryan, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui propose : « [d']encadrer ces personnes de telle manière qu'elles ne puissent nuire socialement, et qu'elles puissent s'intégrer le plus possible à la

Martha Gagnon et Marcel Laroche, « Le meurtrier antiféministe avait sur lui une "liste rouge" de 15 femmes connues », *loc. cit.* p. A2.

Suzanne Colpron, « Marc Lépine était premier de classe », La Presse (Montréal), 9 décembre 989, p. A1.

1989, p. A1.

120 s.a., « Aucun antécédent particulier ne distinguait Lépine des autres », Le Devoir (Montréal),
9 décembre 1989, p. A3.

121 s.a., « After Montreal massacre (2) », *The Globe and Mail* (Toronto), 7 décembre 1990, p. A16.

Martin Pelchat, « La police ne trouve pas ce qui a déclenché le geste de Lépine à Poly », Le Devoir (Montréal), 28 février 1990, p. 1.
 Martha Gagnon et Marcel Laroche, « Le meurtrier antiféministe avait sur lui une "liste

société¹²² ». Ce type de mesures suggère que la motivation principale de Marc Lépine est intrinsèquement liée aux problèmes sociaux et affectifs vécus chez ce dernier.

Considérant l'ensemble des ces contradictions, nous sommes à même de nous questionner sur l'importance accordée à cet approche suite à la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal. Andrée Côté répond à cette importance accordée au discours psychologique lors d'une allocution prononcée à l'Union française, le 13 décembre 1989. Elle avance « [qu'a]u départ, Marc Lépine a été désigné comme « un pauvre malade », un « tireur fou », un « forcené ». Le meurtrier ainsi caractérisé, on a pu désamorcer l'impact politique de son crime¹²³ ». L'utilisation de ce type d'expertise permet aux journalistes de ramener au seul fait de l'individu l'action de Lépine et de présenter du coup l'événement comme relevant de l'exceptionnel. Les analyses comparatives des différents crimes commis spécifiquement contre les femmes et les analyses cherchant à trouver des explications au sein des rapports sociaux sont mises de côté ou se trouvent submergées par les commentaires des experts (beaucoup moins d'expertes) oeuvrant dans le domaine de la psychologie. Le nombre important d'articles qui traitent des difficultés familiales et psychoaffectives de Lépine encourage lectrices et lecteurs à adopter un discours psychologique quant aux événements du 6 décembre 1989.

3.2. De la récupération à l'antiféminisme

En plus des discours qui réagissent indirectement aux analyses féministes, les médias que nous étudions comme créateurs (lieux de mémoire 124) et véhicules

124 Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », op. cit., p. 4687-4719.

Gilles Normand, « Le Québec en deuil », La Presse (Montréal), 8 décembre 1989, p. A1.
 Andrée Côté, « L'art de la récupération », dans Polytechnique 6 décembre, Louise Malette et Marie Chalouh dir., Montréal, Remue-ménage, 1990, p. 64-67.

(vecteurs de mémoire¹²⁵) de mémoire collective, contiennent des discours ouvertement antiféministes. Tout comme les discours féministes, ces derniers font usage du cadre social de la mémoire qu'est la montée de l'antiféminisme¹²⁶, mais à l'inverse du féminisme, ils y participent. Nous verrons qu'un dialogue de confrontation directe existe entre les deux camps antagonistes (féministes et antiféministes) autant dans les médias qu'à l'extérieur de ces lieux de mémoire. Il sera d'abord question de la stratégie de récupération utilisée par certains antiféministes. À ce sujet, Myriam El Yamani ajoute

[qu']un des procédés de la récupération des médias consiste à retourner à l'envers les termes féministes, comme par exemple faire passer l'oppresseur pour une victime. [...] Ensuite, ils vont inverser les rôles d'oppresseur et d'opprimé que sous-tend l'ensemble des rapports de domination dans notre société, en faisant en sorte que la responsabilité de l'action (l'attentat) soit reportée sur les épaules des victimes (les féministes)¹²⁷.

Qui plus est, il est difficile de ne pas qualifier de masculinistes la plupart des discours qui récupèrent et/ou qui dénigrent le féminisme, d'autant plus que Pierrette Bouchard, Isabelle Boily et Marie-Claude Proulx précisent que l'anniversaire de la tuerie de l'École Polytechnique fait partie des événements qui servent de support ou de référent au discours masculinistes le l'anniversaire de la tuerie au discours masculinistes l'28. Notre analyse de corpus révèle que plusieurs journalistes adoptent une stratégie de renversement des dynamiques de pouvoir, qui s'observe principalement lorsqu'elles et ils associent les causes de la tuerie aux troubles psychologiques du tueur.

¹²⁵ Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., Paris, du Seuil, 1987, 378p.

¹²⁶ Christine Bard dir., Un siècle d'antiféminisme, Paris, Fayard, 1999, 481p; Christine Delphy, « Retrouver l'élan du féminisme », Voix de la résistance, Le Monde diplomatique, mai 2004, p. 24-25.

127 Myriam El Yamani, Médias et féminisme. Minoritaires sans paroles, L'Harmattan, 1998, p.

<sup>230.

128</sup> Pierrette Bouchard et Isabelle Boily, La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes, Ottawa : Condition féminine Canada, mars 2003, p. 12.

Les masculinistes s'en prennent directement aux féministes, les accusant de causer du tort aux garçons et aux hommes qui souffriraient désormais de la féminisation des écoles et du système de justice, de décrochage scolaire et d'une perte de repères 129. Pour en arriver à ces conclusions, les discours masculinistes prétendent l'existence d'une oppression des femmes envers les hommes en s'appropriant une analyse différenciée selon les sexes 130. Que ce soit dans les quotidiens à grand tirage francophones et dans *The Globe and Mail* tout comme dans *Le Continuum*, la pertinence de l'analyse féministe est visiblement niée par l'indifférenciation des rapports entre les sexes dans le cas des violences subies. En récupérant la terminologie associée aux analyses féministes, les psychologues et psychiatres déplacent l'asymétrie dénoncée par les féministes. Lépine devient victime d'une société injuste, ou plus spécifiquement des féministes qui ont bouleversé les repères des hommes 131.

À titre d'exemple, une lettre publiée par *The Globe and Mail* parle des difficultés de Lépine de vivre en tant qu'homme, considérant l'absence de modèles masculins primaires¹³². Une autre lettre parue dans *Le Continuum* laisse transparaître le procédé de récupération par l'utilisation du terme « victime » pour désigner

ménage, 2005, p. 157-173.

ménage, 2005, p. 157-173.

Pierrette Bouchard et Isabelle Boily, La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes, op. cit., p. vii.

¹³² F. M. Christensen, « Hypocrisy, sexism and feminists », *The Globe and Mail* (Toronto), 19 mai 1990, p. D7.

¹²⁹ À ce sujet voir, Francis Dupuis-Déri, « Féminisme et réaction masculiniste au Québec », dans Maria Nengeh Mensah, dir., *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Montréal, Remueménage, 2005, p. 157-173.

la Jeanne d'Arc Jutras nous renseignent sur la présence des procédés de récupération des hommes à titre de victimes des luttes féministes au sein des lignes ouvertes. Jeanne d'Arc Jutras, « Incompréhensif parce qu'avachi », Le Devoir (Montréal), 31 août 1990, p. 6.

l'agresseur¹³³. Ce procédé est également perceptible lorsque Mario Fontaine utilise les propos du criminaliste Pierre Landreville pour défendre l'idée que la tuerie

illustre aussi certains de nos rapports sociaux et culturels. Les rapports de pouvoir changent, les femmes s'émancipent et beaucoup d'hommes se sentent menacés [...]. À preuve, ces lignes ouvertes au lendemain de l'événement, où des hommes juraient s'opposer à ce meurtre collectif mais disaient comprendre le tueur. Des hommes désemparés face aux changements en cours, à la recherche d'un rempart symbolique¹³⁴.

L'agence de presse de New York stipule à son tour que selon le psychologue Shawn Johnson, les hommes seraient aujourd'hui davantage habités d'un sentiment d'insécurité, considérant la progression du mouvement féministe 135. Jean-Claude Leclerc écrit au *Devoir* pour exprimer son inquiétude à l'égard des perdants de la lutte féministe. Il avance que les changements causés par le mouvement féministe ont créé des victimes de sexe masculin qui devraient bénéficier de thérapie pour cause de changement 136. Dans le même ordre d'idée, F. M. Christensen dénonce une vaste tendance des féministes « extrémistes » à haïr les hommes, ce qui expliquerait selon lui les problèmes émotifs éprouvés par Marc Lépine 137. Une chronique de *La Presse* du 13 décembre 1989 dresse le bilan d'une discussion où l'urbaniste Christophe Caron et le journaliste Gérald Leblanc se penchent sur les difficultés des hommes à démontrer leurs émotions. Selon eux, Lépine se pose comme victime du contexte de son évolution. Ils affirment que « Marc Lépine est le produit de la violence de son père, mais c'est aussi le produit de sa mère, victime comme lui et partie prenante comme lui. [Car] [c]'est pas toujours facile de vivre

¹³⁴ Mario Fontaine, « C'est le moment ou jamais pour les Québécois de procéder à un sérieux examen de conscience », *La Presse* (Montréal), 9 décembre 1989, p. B1.

¹³⁶ Jean-Claude Leclerc, « Les raisons d'une tragédie. Sommes-nous en face d'un terrorisme anti-féminisme? », *Le Devoir* (Montréal), 11 décembre 1989, p. 6.

¹³⁷ F. M. Christensen, « Hypocrisy, sexism and feminists », *The Globe and Mail* (Toronto), 19 mai 1990, p. D7.

¹³³ Marcel Blais, « Blessure d'être et d'existence humaine », *Continuum* (Université de Montréal), semaine du 29 janvier 1990, p. 6.

¹³⁵ s.a., « La plupart des hommes ont pu un jour en vouloir aux féministes selon un psychologue », Le Devoir (Montréal), 9 décembre 1989, p. A3.

l'interrègne du passage de la violence à la tendresse chez les hommes¹³⁸. » Quant à lui, Rick Groen attaque ouvertement la journaliste Francine Pelletier en prétendant que Lépine est lui-même victime de la violence d'autrui¹³⁹. Par ailleurs, la publication de la lettre de Lépine, d'abord dans *La Presse*, sera l'occasion pour certains d'utiliser cette rhétorique de la récupération¹⁴⁰.

En somme, la parole des féministes est récupérée, généralement par le biais des experts utilisés, pour être détournée à l'avantage d'un sexe historiquement privilégiée (les hommes). Ce déplacement fait fi de l'asymétrie des sexes telle qu'analysée par les féministes, ce qui permet le dénigrement des luttes menées par le mouvement féministe pluriel. Les masculinistes, fortement présents dans l'ensemble des journaux étudiés, partagent leurs procédés de récupération avec plusieurs acteurs sociaux (policiers, professionnels, journalistes, psychologues et psychiatres) qui se révèlent alors être eux aussi implicitement ou explicitement masculinistes.

3.2.2. L'antiféminisme

Les procédés de récupération du féminisme vont souvent de pair avec des réactions et des propos ouvertement antiféministes. Ces propos occupent bon nombre de pages des quotidiens à grand tirage. Selon Colette Beauchamp : « [c]e que les femmes font, disent et pensent, la presse en parle peu et quand elle le fait, elle en parle mal et souvent avec ridicule mais elle se régale d'antiféminisme 141 ». La présence d'analyses féministes ne se fait donc pas sans réactions négatives de la part

139 Rick Groen, « A year after the trauma, the answers and insights still go begging », The Globe

and Mail (Toronto), 4 décembre 1990, p. C1.

¹⁴¹ Colette Beauchamp, op. cit., p. 209.

¹³⁸ Gérald Leblanc, « Morbides symptômes de l'interrègne », *La Presse* (Montréal), 13 décembre 1989, p. A5.

¹⁴⁰ À titre d'exemple voir, André M. Bergeron, « Le drame de Poly et la lettre de Lépine : "Les individus comme Marc Lépine ne devraient pas êtres identifiés comme porteurs d'un schéma de pensée collectif" », La Presse (Montréal), 30 novembre 1990, p. B3.

de certain-e-s journalistes, ni sans jugements de valeur lorsqu'il est question de couvrir certains événements féministes, autant pour *Le Continuum* que pour les journaux francophones précités et pour *The Globe and Mail*. En plus des journalistes, des intervenantes et des intervenants de tous horizons (professionnels, syndicalistes, etc.) visent personnellement les porteuses et les porteurs de discours féministes.

Qui plus est, un va-et-vient s'observe, entre un antiféminisme interne aux journaux étudiés et un antiféminisme extérieur aux médias, entre autres avec le livre de Roch Côté *Manifeste d'un salaud*, écrit précisément en réaction aux analyses féministes du massacre de Polytechnique¹⁴². Roch Côté s'attaque explicitement aux féministes et à leurs discours, autant par l'entremise de son manifeste qu'en utilisant la voie des médias. En plus de s'en prendre directement à Lorraine Pagé et à Armande Saint-Jean, il avance l'existence d'un tabou féministe imposé par un petit groupe de féministes doctrinaires qui culpabilise les hommes. Il poursuit en accusant les féministes d'être narcissiques, tout en prétendant que les discours féministes sur la violence n'ont aucun fondement, puisque la société québécoise ne connaît plus de violences¹⁴³. Le discours antiféministe de Roch Côté trouve écho entre autres dans *The Globe and Mail* qui rapporte qu'un étudiant est d'accord avec les griefs de Roch Côté¹⁴⁴.

Une partie des discours antiféministes accuse les féministes de récupérer la tuerie à leur profit en lui donnant une signification politique qu'elle n'aurait pas. Dès le 8 décembre 1989, la Centrale de l'enseignement du Québec prend position et stipule que

[l]e fait que des femmes aient été touchées spécifiquement dans cette attaque meurtrière ne doit pas mener à une démagogie qui ne servirait personne, ni les

¹⁴² Roch Côté, Manifeste d'un salaud, op. cit., 252p.

 ¹⁴³ Ibid., p. 63; Roch Côté, « Le grand tabou féministe, ou comment l'on fait le procès des hommes », La Presse (Montréal), 17 novembre 1990, p. B4.
 ¹⁴⁴ Michelle Lalonde, « Student's silence part of debate over killings », loc cit., p. A5.

femmes, ni les hommes. Sans excuser ni justifier un geste, il faut se garder du fanatisme qui pourrait creuser encore davantage les difficultés qu'éprouvent parfois des hommes à voir la femme prendre la place qui lui revient dans la société¹⁴⁵.

Lorraine Pagé met subtilement en garde les féministes contre les effets de leurs discours 146. Richard Fortin, journaliste à La Presse, exprime indirectement son positionnement face à la parole que prennent les féministes en indiquant que les lieux d'hommage religieux aux victimes du 6 décembre 1989 ont su résister à « ...toute tentative de récupération idéologique 147 ». De plus, La Presse prend position en espace éditorial. Le 9 décembre 1989, Marcel Adam affirme que des « féministes des deux sexes n'ont pas tardé à interpréter cet événement à travers leur grille idéologique ». Il ajoute ensuite : « [d]es spécialistes ont fait remarquer que depuis quelques années le féminisme a engendré beaucoup d'actes de violence à l'endroit des femmes, notamment aux États-Unis. Comment en serait-il autrement? 148 ». Marcel Adam affirme ici que le féminisme est la cause de ce type de comportement meurtrier¹⁴⁹. Gérald Leblanc dénonce pour sa part ce qu'il nomme être la pure idéologie et le dur tabou des féministes 150. Jean-Paul Desbiens se fait accusateur lorsqu'il prétend que le « féminisme a récupéré de façon indécente le massacre survenu à l'École Polytechnique. Indécente et maladroite 151 ». Le Devoir publiera également les dires de Pierre Desjardins qui avance que Marc Lépine n'a pas commis

148 Marcel Adam, « Quand une tragédie culpabilise une société et fait désespérer d'elle », La

Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. B2.

¹⁴⁵ Lorraine Pagé, s.t., La Presse (Montréal), 8 décembre 1989, p. B2.

¹⁴⁶ Le Devoir rapporte également les craintes de Lorraine Pagé voir, s.a., « Réactions de tous les milieux. La CEO horrifiée », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 1989, p. 5.

¹⁴⁷ Richard Fortin, « Des adieux émouvants et grandioses : une foule recueillie offre son appui aux parents accablés », La Presse (Montréal), 12 décembre 1989, p. A4.

¹⁴⁹ Un ancien étudiant du CEGEP de St-Laurent abonde en ce sens en affirmant l'existence d'une « hystérie féministe » à l'époque où Lépine étudiait à ce CEGEP. Voir, Pierre Foglia, « Quel monstre? », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. A5.

¹⁵⁰ Gérald Leblanc, « Neuf rappels de 1989 », La Presse (Montréal), 22 décembre 1989, p. A5. 151 Jean-Paul Desbiens, « La consommation de l'horreur », La Presse (Montréal), 21 décembre 1989, p. B3.

de geste sexiste et ajoute : « [qu'] une telle association est déplacée et cache même le véritable enjeu du problème en cause 152 ».

Le discours accusant les féministes de vouloir récupérer la tuerie sont aussi repris par des journalistes étudiant-e-s. Malgré le nombre restreint d'articles portant sur la tuerie, ceux qui abordent le sujet le traitent souvent en réaction au féminisme. En discutant des actes et des discours féministes Anne-Marie Braconnier, éditorialiste au *Continuum*, déclare que « [c]e sont là des gestes politiques avant d'être libérateurs. [...] Vouloir justement interpréter ce geste à des dimensions sociales d'envergure ne relève que de la récupération 153 ». Nous comptons également l'entrevue réalisée avec le docteur Gilles Lussier, psychologue attaché à l'École Polytechnique, qui abonde dans le sens de Braconnier et dit que « [l]a population a aussi récupéré le sujet au travers des discours idéologiques officiels, par exemple sur les relations hommesfemmes, ou encore sur la violence 154 ». En résumé, les médias étudiés comptent une proportion importante d'hommes – et dans une moindre mesure de femmes – qui y diffusent leurs réquisitoires antiféministes autant dans les éditoriaux, les articles, les chroniques et les lettres ouvertes des différents journaux à grand tirage.

Nous observons une seconde forme d'articulation des discours antiféministes visible dans les médias. Celle-ci procède d'une identification à Marc Lépine. Francine Pelletier reçoit l'appel d'un homme qui prétend s'identifier à Marc Lépine¹⁵⁵. Presque un an plus tard, la journaliste confirme que plusieurs hommes semblent approuver le geste du tueur lors d'une entrevue accordée à *La Presse*¹⁵⁶.

¹⁵³ Anne-Marie Braconnier, « Féminin Polyriel », Continuum (Université de Montréal), semaine du 8 janvier 1990, p. 7.

 ¹⁵² Pierre Desjardins, « Marc Lépine n'a pas commis un geste sexiste », Le Devoir (Montréal),
 10 janvier 1990, p. 7.
 153 Anne-Marie Braconnier, « Féminin Polyriel », Continuum (Université de Montréal), semaine

André Cléroux, « Entrevue avec le docteur Gilles Lussier. Maudite presse! », Continuum (Université de Montréal), semaine du 19 novembre 1990, p. 9.

¹⁵⁵ Francine Pelletier, « Post-mortem », La Presse (Montréal), 16 décembre 1989, p. B3.

¹⁵⁶ s.a., « Francine Pelletier : je ne crois pas qu'il soit dangereux d'avoir une fenêtre dans la tête de Marc Lépine », La Presse (Montréal), 26 novembre 1990, p. A3. D'autres textes traitent des paroles

Cette réception touche même ses collègues journalistes : « À preuve, cette bribe de conversation entendue, le lendemain de la tuerie, entre trois employés de Radio-Canada. » Elle cite ensuite un des hommes : «Y est pas si pire finalement, le bonhomme. J'ai toujours rêvé de faire ça! 157 » En lien avec la rhétorique masculiniste au sujet du prétendu parti pris du système de justice pour les femmes, Émil Sher cite un policier selon qui « Assaulted women like being beaten ». L'officier poursuit ensuite : « I tell the guy to hit harder, if they go to court, these men have no chance. There is no justice. Feminists and Stalinists have influence on the judges 158 ».

Des hommes violents se reconnaissent également dans le geste du tueur. Une brève du *Devoir* indique que le « coordonnateur du programme [d'aide pour hommes violents], M. Holmes, a déclaré à l'issue de la réunion que « Beaucoup d'entre eux ont dit qu'ils se retrouvaient en lui. Peut-être pas jusqu'au point d'aller acheter une arme, mais c'est ce genre de rage et de haine qu'ils éprouvaient envers les femmes ¹⁵⁹. » Stevie Cameron, du *Globe and Mail*, confirme cette sympathie en évoquant les menaces d'un homme qui dans un appel téléphonique lancé au *National Action Committee on the Status on Women* dit que Marc Lépine n'est pas seul ¹⁶⁰. Qui plus est, Francine Pelletier rapporte, en discutant d'un débat sur la violence faite aux femmes à l'Université de Montréal, les propos incendiaires d'un participant : « Vous êtes des assassines! Vous, les féministes, vous méritez toutes le peloton

157 Francine Pelletier, « On achève bien les chevaux, n'est-ce pas ? », La Presse (Montréal), 9 décembre 1989, p. B3.

160 Stevie Cameron, « Hundreds in Toronto mourns killing of 14 women », loc. cit., p. A13.

de sympathie pour le tueur au sein des lignes ouvertes. Voir, Jean-V. Dufresne, « Les étudiants de Polytechnique replongent dans leurs bouquins », Le Devoir (Montréal), 14 décembre 1989, p. 1; Armande Saint-Jean, « L'enterrement de la parole des femmes : Une analyse de l'attitude des médias », dans Polytechnique 6 décembre, op. cit., p. 59-62; Jeanne d'Arc Jutras, « Incompréhensif parce qu'avachi », loc. cit., p. 6.

¹⁵⁸ Emil Sher, « Speaking about the unspeakable », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A7.

s.a., « Plusieurs hommes disent se retrouver en Marc Lépine », Le Devoir (Montréal), 12 décembre 1989, p. 3.

d'exécution¹⁶¹! » La journaliste s'inquiète des agissements des antiféministes, tout en évoquant la liste, dressée par le dénommé Comité anti-féministe de Montréal « des 140 injustices dont sont victimes les hommes de la part des femmes en général et des féministes en particuliers¹⁶² ».

Les médias couvrent enfin des événements associables par imitation au geste de Lépine, comme cette menaces téléphoniques à l'endroit du National Action Committee mentionnée précédemment 163. Cette forme de rappel de la tuerie ne présente cependant pas de parti pris journalistique, que ce soit dans les propos ou dans la structure des articles. Ces événements révèlent plutôt la présence d'une sympathie populaire pour le tueur. Certains journalistes traitent de la menace faite par un étudiant du Cégep de Valleyfield le 8 mars 1990 – Journée internationale des femmes - de tuer une étudiante en classe de bureautique. Armé d'un pistolet, il exprime à la classe que c'est aujourd'hui le tour du Collège Technique 164. Nous comptons également les graffitis haineux à l'endroit des femmes retrouvés à la Faculté d'ingénierie de l'Université de Toronto. Des messages tels « Tuez toutes les féministes, sinon je les tuerai moi-même » sont signés Marc Lépine II¹⁶⁵. Les autorités du Queen's University tentent de démentir le geste d'un étudiant en droit qui aurait mimé la fusillade de Polytechnique, le jour suivant le drame 166. Par l'entremise du Globe and Mail, nous apprenons que des membres masculins du Vancouver Sports Club on parodié le massacre de l'École Polytechnique vêtus en bouchers

¹⁶¹ Francine Pelletier, « L'anti-féminisme: un nouveau phénomène », *La Presse* (Montréal), 8 décembre 1990, p. B3.

¹⁶² Ibid., p. B3.

¹⁶³ Stevie Cameron, « Hundreds in Toronto mourns killing of 14 women », loc. cit., p. A13.

 ¹⁶⁴ Voir aussi, s.a., « Un étudiant armé sème la terreur au cégep de Valleyfield», Le Devoir (Montréal), 9 mars 1990, p. 10; Bruno Bisson, « Un étudiant armé menace de tuer en pleine classe », La Presse (Montréal), 9 mars 1990, p. A1; André Picard, « Teacher who faced armed man rejects hero status », The Globe and Mail (Toronto), 10 mars 1990, p. A10.
 165 s.a., « Des graffiti signés Marc Lépine II à la Faculté d'ingénierie de l'U. de Toronto », La

¹⁶⁵ s.a., « Des graffiti signés Marc Lépine II à la Faculté d'ingénierie de l'U. de Toronto », La Presse (Montréal), 11 avril 1990, p. A2.

¹⁸⁶ Stevie Cameron et Orland French, « Tension grows at Queen's over sexism controversy », The Globe and Mail (Toronto), 12 décembre 1989, p. A14.

maculés de sang. Ils haranguaient les femmes pour qu'elles prennent leur revanche contre Lépine avec des pistolets en plastique 167. Notons également l'arrestation d'un homme armé d'un pic à glace sur le parvis de la Basilique Notre-Dame dans le cadre de la messe commémorative du premier anniversaire. Il détenait une photo des 14 victimes lors de son arrestation¹⁶⁸. Jean-Pierre Proulx, qui couvre l'événement, soulève cependant l'hypothèse d'un trouble psychologique chez l'individu.

De plus, nous comptons les couvertures d'événements violents dirigés contre les femmes et les féministes. Ces manifestations de violence contre les femmes confirment la thèse des féministes quant à l'importance d'agir contre une violence quotidienne que rendent invisible des discours tels que les discours psychologiques. Des étudiants de génie de l'Université d'Alberta ont crié « Shoot the bitch! » à une étudiante du même programme, qui compte porter plainte¹⁶⁹. Par ailleurs, le journal The Bridge, des étudiant-e-s en génie de cette même université est accusé de propos sexistes dans ses éditoriaux¹⁷⁰. Le lectorat du Globe and Mail prend connaissance, le 27 novembre 1990, des 22 étudiants de la University of British Columbia qui ont glissé des menaces de viol sous la porte de chambres de 300 étudiantes¹⁷¹. Ce geste est perçu comme une imitation ou une réponse au geste de Marc Lépine, par la sociologue Dawn Currie, qui croit que « there was even some of this attitude in the public response to the Lépine killings¹⁷² ».

¹⁷² *Ibid.*, p. A21.

¹⁶⁷ Robert Matas, « Sports club apologizes over offensive skit, video », », The Globe and Mail (Toronto), 28 avril 1990, p. A8.

¹⁶⁸ Pour plus de détails voir, Jean-Pierre Proulx, « Le souvenir des 14 victimes "demeure toujours présent" », Le Devoir (Montréal), 7 décembre 1990, p. A3.

169 Orlando French, « Engineering students discuss gun laws », The Globe and Mail (Toronto),

¹² janvier 1990, p. A10.

170 Orlan French, « Student's newspaper warned to end sexism », The Globe and Mail (Toronto), 13 décembre 1989, p. A18.

Mary Bryson, « When sexism stalks the campus », The Globe and Mail (Toronto), 27 novembre 1990, p. A21.

Les féministes se défendent d'abord du dénigrement et de la négation de leur parole, pour ensuite récuser les attaques qui les visent. La majorité des répliques féministes sont toutefois cantonnées dans les rubriques « opinions » des grands quotidiens. Myriam El Yamani constate les conséquences d'un tel confinement :

Isolés comme tels, ces articles ont de l'importance, mais dans le flot des reportages et comptes-rendus des médias, ils ont fini par être dilués. La pertinence de ces réflexions sur la violence de nos sociétés, les rapports de sexe, la haine envers les femmes qui osent être fières, a été anéantie par cette sur-information sous-informante des médias 173.

Les journaux francophones publient de ces « défenses féministes », à l'exception du Continuum. Qui plus est, des journalistes de sensibilité féministe, dont Francine Pelletier, expriment directement dans leurs articles des critiques à l'égard du dénigrement médiatique des discours féministes, élément que nous ne retrouvons pas dans The Globe and Mail. Ce dernier contient également peu d'expressions de mécontentement de la part des féministes, malgré qu'elles soient tout aussi ciblées que leurs homologues francophones par les journalistes et par des étudiants de Queen's University par exemple 174. Peut-être que les féministes de Toronto privilégient d'autres canaux de communication, ou qu'elles se sentent moins visées par le geste du tueur (Lépine avait répertorié 19 noms de femmes qu'il projetait assassiner et qui œuvraient, pour la plupart d'entre elles, sur le territoire québécois)? Peu importe si les explications sont d'ordre émotif ou stratégique, le résultat est que les féministes visibles dans The Globe and Mail s'expriment plutôt sur le meurtre des 14 femmes et/ou sur les événements entourant leurs mobilisations, sans s'attarder à critiquer les médias pour leurs préjugés antiféministes.

Myriam El Yamani, Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles, op. cit., p. 220-221.
 Stevie Cameron et Orland French, « Tension grows at Queen's a over sexism controversy », loc. cit., p. A14.

Les médias francophones nous présentent quelques critiques féministes sur la présence de l'antiféminisme dans les médias. À titre d'exemple, Nicole Brossard dit : « en lisant *La Presse* et *Le Devoir* des derniers jours, je me suis demandée si d'ici peu, Marc Lépine ne s'attirera pas plus de sympathie que ses victimes, mortes et blessées 175 ». En plus de constater une sympathie pour le tueur, des féministes s'indignent de la marginalisation de leurs discours. Nicole Brossard s'exprime ainsi :

Certes, on reconnaît qu'il y a une certaine exploitation des femmes, que trop de femme sont battues et violées, mais simultanément on ne semble pas tolérer que les féministes communiquent leur analyse, leur réflexion et, disons-le, leur colère et combien leur tristesse spécifique. [...] Se solidariser avec les féministes, c'est reconnaître l'incroyable fossé de mort que les hommes ont creusé, à coup de mensonge misogyne, de privilèges phallocratiques et d'intimidation « ordinaire », entre les femmes et eux-mêmes 176.

La féministe Nancy Jackman ajoute: « that it was almost impossible for women to get press coverage in their fight for equal rights¹⁷⁷ ». En plus du manque de solidarité, certaines d'entres elles ajoutent une perspective historique à cette approche critique des médias. C'est le cas de Louise Malette qui rejoint les analyses de Colette Beauchamp dans une lettre intitulée « Lettre aux médias » ¹⁷⁸. Louise Malette affirme que

[l]es féministes n'ont jamais eu bonne presse. Dans les années chaudes du féminisme, on n'a jamais raté une occasion de dénigrer leur lutte et de les mépriser. Nous n'avons jamais bénéficié de l'appui clair et net des médias et celles, dans le milieu journalistique, qui ont affiché leur sympathie à l'égard de la lutte féministe, l'ont payé de leur job 179.

Dans le même ordre d'idée, Ariane Émond renchérit : « C'est ce qui me désole le plus, à la veille de ce triste anniversaire. Au-delà des critiques nécessaires et justes,

¹⁷⁵ Nicole Brossard, « Le tueur n'était pas un jeune homme », *La Presse* (Montréal), 21 décembre 1989, p. B3.

¹⁷⁶ Ibid., p. B3.

¹⁷⁷ Stevie Cameron, « Hundreds in Toronto mourns killing of 14 women », *loc. cit.*, p. A13.

¹⁷⁸ Colette Beauchamp, Le silence des médias, op. cit., p. 212-213.

¹⁷⁹ Louise Malette, « Lettre aux médias », La Presse (Montréal), 20 décembre 1989, p. B3.

est-ce le temps de réduire à une caricature un mouvement qui, au-delà de ses excès de langage, a redonné à des milliers de femmes une dignité encore fragile 180? »

En plus de questionner ce refus de réceptivité face aux discours féministes, plusieurs féministes discutent ouvertement des attaques et de l'impopularité dont elles se disent victimes. Francine Pelletier en fait mention dans un article qui aborde la violence conjugale. Elle déclare : « il y a une autre raison de se taire. La violence faite aux femmes est un sujet qui irrémédiablement nous divise, hommes et femmes [...]. Tout ça pour vous dire que c'est un sujet que je trouve personnellement difficile à aborder. (Je suis bien assez impopulaire comme c'est là!)¹⁸¹ ». Des féministes se défendent et expriment leur difficulté à porter une analyse différenciée selon les sexes. À cet effet, les écrits d'Isabelle Bédard font place à un sentiment de tristesse d'être incomprise par des hommes de son entourage. Elle témoigne que

c'est pas évident d'être féministe quand on rêve encore au prince charmant. Depuis le meurtre de 14 de mes sœurs, j'ai dû expliquer à plusieurs de mes amis masculins pourquoi je me sens si concernée, pourquoi j'ai si mal. Ils disent que je « paranoïe », que je dramatise, qu'on ne peut rien retirer de ce geste puisqu'il a été fait par un fou. Qu'il n'y a rien à comprendre... Mais c'est eux qui ne comprennent pas. Et ce sont ces mêmes hommes que je voudrais aimer, et de qui je voudrais bien me faire aimer... J'ai peur que ça soit plus difficile que je le croyais 182.

Par ailleurs, des proféministes sont solidaires des féministes et dénoncent leurs pairs. Brian K. Murphy écrit au *Globe and Mail* pour critiquer les hommes qui s'en prennent aux victimes des privilèges masculins¹⁸³. Des féministes réagissent à leur tour aux propos qui dénigrent les hommes proféministes. Dans sa critique à Roch Côté, Armande Saint-Jean dénonce les propos de ce dernier qui croit que « les "compagnons de route" des féministes ne sont pas des hommes responsables dont les

¹⁸⁰ Ariane Émond, « Poly : là où le bât blesse », Le Devoir (Montréal), 5 décembre 1990, p. A8.

 ¹⁸¹ Francine Pelletier, « L'été meurtrier », La Presse (Montréal), 22 septembre 1990, p. B3.
 ¹⁸² Isabelle Bédard, s.t., La Presse (Montréal), 13 décembre 1989, p. B3.

¹⁸³ Brian K. Murphy, « Hyprocrisy, sexisme and feminists », *The Globe and Mail* (Toronto), 19 mai 1990, p. D7

propos sont dignes d'intérêts [...]; ce sont des "chiens repentis qui accompagnent les bonnes causes comme d'autres les caravanes". Selon lui, ces hommes se sont fait avoir 184. » La lettre qu'Armande Saint-Jean envoie à *La Presse* un an après l'attentat en réponse à Roch Côté 185 est également endossée par 14 femmes, organismes et groupe de femmes, dont le Service aux collectivités de l'UQAM et l'Alliance québécoise des sages-femmes praticiennes. Armande Saint-Jean y explique que selon elle

Roch Côté nous reproche d'avoir "profité " de la tuerie de Polytechnique pour "faire le procès des hommes pris dans leur globalité". Comme l'an dernier, on nous accuse de "récupérer" un événement que l'on s'obstine à vouloir entourer de mystère, à classer dans le domaine du "drame privé ", celui des familles de 14 polytechniciennes touchées 186.

En somme, des féministes sont critiques de l'espace qui leur est réservé dans les médias 187. Leurs propos soulignent nos observations sur le peu de popularité accordé aux discours féministes, qui s'accompagnent d'une importante présence de discours antiféministes. Qui plus est, notre analyse de corpus révèle que la plupart des politiciennes et des politiciens cité-e-s par les journalistes qui traitent des commémorations partagent les discours qui détournent le paradigme des féministes 188. Certain-e-s vont dans le sens des expertes et des experts du domaine de la psychologie en avançant que le tueur souffre de divers problèmes (santé mentale et famille dysfonctionnelle par exemple) 189. De plus, les gouvernements fédéral et provincial limitent les expressions mémorielles au sujet de la tuerie. Les refus de décréter des Journées de commémorations (soient féministes ou étudiantes)

¹⁸⁴ Armande Saint-Jean, « Se souvenir, comprendre, changer...: une autre réplique cinglante à l'auteur du "Manifeste d'un salaud" », *La Presse* (Montréal), 7 décembre 1990, p. B3.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. B3

¹⁸⁶ Ibid., p. B3

Armande Saint-Jean, « L'enterrement de la parole des femmes : Une analyse de l'attitude des médias », dans *Polytechnique 6 décembre*, op. cit., p. 59-62.

188 Patricia Poirier et Barrie McKenna, « Quebec mourns slaying of women at university », *The*

Patricia Poirier et Barrie McKenna, « Quebec mourns slaying of women at university », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A1; Josée Boileau, « Près de 10 000 personnes éplorées sur les tombes des étudiantes abattues », *Le Devoir* (Montréal), 11 décembre 1989, p. 1.

¹⁸⁹ Victor Malerek et Benoît Aubin, « Killer's letter blames feminists », *The Globe and Mail* (Toronto), 8 décembre 1989, p. A1.

témoignent de cette volonté de baliser les lieux de mémoire de sorte que les contenus des discours vindicatifs (contre la violence faite aux femmes et pour le contrôle des armes) n'obtiennent pas de support officiel¹⁹⁰.

3.3. Conclusion

Nous avons proposé une typologie et une synthèse des analyses récurrentes qui ont en commun d'évacuer, de marginaliser, de récupérer et parfois même de dénigrer les analyses féministes et du même coup éviter les remises en question et les changements que les féministes proposent. Les discours que nous avons abordés privilégient d'une part le silence, les actes et manifestations de violences multiples, les divers meurtres collectifs et d'autre part, l'amélioration de la sécurité publique, le rôle de l'arme à feu utilisée pour commettre la tuerie et les difficultés psychologiques, affectives et sociales du tueur. En somme, plusieurs articles produits dans le cadre spécifique du 6 décembre 1989 s'attardent par exemple, aux objets permettant (armes à feu) ou véhiculant (les médias et la télévision) différentes formes de violences. Les journalistes privilégient des critiques des violences, sans toutefois tenir compte du caractère sexiste de l'attentat. Qui plus est, la recherche de causes psychologiques pour expliquer l'acte du tueur nous renvoie à ce même déni des motivations politiques du tueur pourtant ouvertement antiféministe. Ce dernier évacue la prise en compte des problématiques entourant la relation des catégories de sexes socialement construites.

Néanmoins, et malgré la similitude des éléments discursifs, les analyses des divers meurtres collectifs provenant du *Globe and Mail* comporte généralement une partie d'analyse du sexe des personnes ciblées¹⁹¹. En ce sens, l'éloignement géographique permet aux journalistes du *Globe and Mail* de développer une

Patricia Poirier, « NAC plans for mourning are rejected », The Globe and Mail (Toronto), 30 novembre 1990, p. A5; Nicolas Plourde, loc. cit., p. 2.
 Michael Valpy, « Systematic slaughter is without precedent », loc. cit., p. A8.

sensibilité différente face à la portée des événements car le *Nous* géographique n'est pas directement touché par la tuerie. En contrepartie, le *Globe and Mail* ne fait pas exception aux autres quotidiens en ce qui a trait à la récurrence des contenus médiatiques qui recherchent des problèmes de santé mentale chez le tueur. Les différences de traitement notables entre les quotidiens francophones et anglophone ne sont pas suffisantes pour éviter qu'un nombre important de journalistes du *Globe and Mail* évacuent, marginalisent et récupèrent les analyses différenciées selon le sexe des féministes. Il en est de même pour *Le Continuum*. Une majorité des journalistes étudiant-e-s qui s'y expriment accompagne leur demande de silence d'une attaque indirecte contre le féminisme.

Finalement, le cas de la tuerie de Polytechnique montre la rapidité avec laquelle des actrices et des acteurs souhaitent ancrer dans la mémoire les éléments composants les souvenirs de la tuerie. Le travail de mémoire qui ressort de ce type de discours vise la cohésion sociale ou, comme le dit Krzysztof Pomian, cherche à maintenir une dimension stable d'un passé évoqué¹⁹², tout en s'assurant que les représentations qui évacuent le paradigme féministe restent fixées dans le temps et parfois même dans l'espace.

¹⁹² Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, p. 338. Cette volonté de cohésion sociale s'exprime dans plusieurs autres projets de constructions mémorielles, tels que les mémoires collectives de la Première Guerre mondiale, comme l'indique Mourad Djebabla-Brun. Mourad Djebabla-Brun, *Se souvenir de la grande guerre. La mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Montréal, VLB, 2004, 181p.

CHAPITRE 4

COMMÉMORATIONS DE LA TUERIE DU 6 DÉCEMBRE 1989 (1999-2005)

Le travail de mémoire est-il le même entre 1999 et 2005 qu'en 1989 ? Le féminisme occupe-t-il davantage d'espace lorsque vient le temps de réaffirmer la mémoire collective du 6 décembre 1989 ? En analysant les journaux du 1^{er} janvier 1999 au 31 janvier 2000 (*La Presse*, *Le Devoir*, *The Globe and Mail* et *Le Quartier Libre*), ainsi que divers documents imprimés au sujet du massacre, nous serons en mesure de répondre à ces questions. Rappelons que les documents imprimés, retenus pour leur interprétation de la tuerie, nous permettent, d'une part, de voir si les discours médiatiques sont partagés par une communauté hétérogène et, d'autre part, d'analyser les médias en tant que lieux et vecteurs de mémoire. Premier constat, la mémoire collective du 6 décembre 1989 résiste aux « censures de l'oubli¹ » puisque plusieurs actrices et acteurs prennent la parole pour discuter à nouveau de la signification de cette tuerie. Le travail de mémoire se poursuit dans les années 1990 et 2000, rejoignant le constat de Joël Candau qui souligne que « la conscience d'un devoir de mémoire est [...] manifeste² », tandis que Pierre Nora parle « d'obsession commémorative³ ».

Pierre Nora établit un lien étroit entre les termes « commémorations » et « lieux de mémoire » qu'il explique ainsi: « [la] [c]ommémoration contemporaine [est] devenue dorénavant "lieux de mémoire", *Lieux de mémoire* saturés de commémorations : le rapprochement, pour finir, s'impose⁴ ». Au cours du dixième

p. 341.

² Joël Candau, « Mémoire et amnésie collectives », chap. dans *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF, 1996, p. 70-71.

⁴ *Ibid.*, p. 4688.

¹ Elena De la Aldea, « Le cas argentin. La mémoire et les mémoires », dans Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Micheline Antonius et al. dir., Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 341.

³ Pierre Nora, «L'ère de la commémoration», dans Les lieux de mémoire. L'ère de la commémoration, tome 2, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1993, p. 4687.

anniversaire de la tuerie, l'élargissement de la « conscience commémorative » à plusieurs groupes (inexistants en 1989-1990), comme la Fondation du 6 décembre et la Campagne du ruban blanc, ainsi que la diversité des écrits, rédigés par des auteures et auteurs qui ont un certain recul face à l'événement, sont autant de facteurs qui nous invitent à élargir notre conception des commémorations à titre de lieux de mémoire. Ces derniers se constituent à l'extérieur des médias qui en mentionnent cependant la présence. Il s'agit d'espaces que nous qualifions de lieux de mémoire imprimés, figés et éphémères, et qui se distinguent les uns des autres par leur forme et leur durabilité.

Qui plus est, ces lieux de mémoire du dixième anniversaire réaffirment les discours que nous avons analysés au cours des chapitres précédents selon la même logique d'opposition et de complémentarité. Tout comme pour les années 1989-1990, les discours prennent racine dans des cadres sociaux de la mémoire en relation avec le contexte historique et les dossiers d'actualité des années 1999-2000. Cependant, nous observons qu'ils sont davantage imbriqués les uns aux autres dans l'expression des souvenirs, comparativement au premier anniversaire où certains discours pouvaient être mis de l'avant sans relation directe avec les autres discours (la parole féministe par exemple). Ainsi, l'inauguration de la *Place du 6 décembre* réactive, en un même lieu et dans une même expression, le discours sur la violence et celui sur les armes à feu⁵.

Un changement s'opère néanmoins en ce qui a trait à l'importance de certains discours dans le contenu de la mémoire collective reconstruite autour des années 1999-2000. Au-delà des récurrences notables, telles que la mise en opposition de la santé mentale du tueur avec un axe de compréhension féministe du drame voulant que le meurtre nous rappelle l'ampleur du phénomène des violences faites aux femmes,

⁵ Louise Leduc, « Commémoration de la tuerie de l'École Polytechnique », *Le Devoir* (Montréal), 7 décembre 1999, p. A3.

les arguments qui cherchent à dénoncer la violence sociale occupent, quant à eux, une plus grande place à l'intérieur des écrits réservés à la commémoration du drame⁶.

Par ailleurs, nos observations sur la place des discours féministes sont les mêmes que lors des chapitres précédents (espace marginal, procédé d'évacuation et de récupération), malgré les transformations dans la relation qu'entretiennent les discours qui composent la mémoire collective. Rappelons également qu'il est difficile pour un groupe opprimé d'obtenir une reconnaissance de son interprétation de la tuerie car, comme le souligne Pierre Nora, les lieux de mémoire sont des signes de reconnaissance et d'appartenance de groupes dans une société qui tendent à ne reconnaître que les individus égaux et identiques⁷. Philippe Raynaud ajoute que l'intention première de la commémoration est d'être rassembleuse, et par le fait même de proclamer l'unité sociale tout en travaillant à la produire.

Néanmoins, Philippe Raynaud croit que l'entreprise commémorative est paradoxale puisqu'il importe de reconstruire la diversité des sociétés (toujours dans le but de maintenir cette unité) mais qu'il est impossible d'éliminer les interprétations qui soulèvent une pluralité de conflits⁸. Par conséquent, les lieux de mémoire du 6 décembre 1989 composent avec les différents discours conflictuels (psychologique et féministe), tout en tentant de maintenir la cohésion de la société québécoise. Pour ce faire, les actrices sociales et les acteurs sociaux modulent les discours de manière à reconnaître la violence du drame, mentionnant parfois que cette violence s'exerce contre les femmes, sans pour autant mettre trop de l'avant le discours féministe,

⁶ Pour *La Presse*, 22 articles sur un total de 55 traitent des multiples formes de violence en 1999, 2000, tandis que 14 textes sur 175 abordent directement le sujet en 1989, 1990.

⁷ Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans Les lieux de mémoire. La République, La Nation, Les Frances, tome 1, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1993, p. 29

⁸ Philippe Raynaud, « La commémoration : illusion ou artifice ? », dans *Le débat*, Pierre Nora dir., n° 78, janvier-février 1994, p. 110-113.

générateur de luttes contre un groupe privilégié et membre du corps social que l'on veut unifié.

Oui plus est, nous tenterons de surmonter les difficultés posées par une recherche portant sur le travail de mémoire. À ce sujet, Henry Rousso nous invite d'abord à questionner les « récepteurs » de la mémoire, pour ensuite tenir compte des sensibilités et interprétations personnelles qui limitent l'analyse du caractère collectif de la mémoire⁹. Pour ce faire, nous observerons, par l'étude d'ouvrages portant sur la tuerie, comment s'articule la mémoire du 6 décembre 1989, d'abord véhiculée par les médias à grand tirage. Nous verrons que ces lieux de mémoire imprimés contiennent les mêmes discours que l'on retrouve dans les médias. Cependant, les auteures et auteurs choisissent de mettre de l'avant certains discours plutôt que d'autres, dépendamment de leur sensibilité et de l'objectif poursuivi. C'est d'ailleurs le cas des féministes qui, en se revendiquant d'une même communauté d'appartenance, interprètent la tuerie comme un acte antiféministe et misogyne. Cette observation est tout aussi valable pour les étudiantes et les étudiants, les journalistes, les psychologues et les masculinistes, parmi d'autres. Ainsi, les lieux de mémoire cristallisent une mémoire aux axes discursifs variables, selon les actrices et les acteurs qui les « fabriquent » 10. En ce sens, la mémoire collective de la tuerie du 6 décembre 1989 est hétérogène et polysémique.

En terminant, nous reviendrons sur les lieux de mémoire figés et éphémères qui sont présentés par les médias. En ce sens, notre observation de ces lieux extérieurs aux médias est limitée par la représentation que les médias en font. Néanmoins, nous serons en mesure de déceler la modulation des discours médiatiques au sujet de ces lieux de mémoires et dans une moindre mesure, la modulation des discours à l'intérieur même de ce ceux-ci. La typologie d'Antoine Prost, inspirée de son étude

Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., Paris, du Seuil, 1987, p. 287.
 Yvon Lamy, « Fabrique des lieux », dans Genèses, nº 40, septembre 2000, p. 2-3.

des monuments aux morts¹¹, nous sera utile pour notre analyse du monument mémoriel situé près de l'Université de Montréal (lieu de mémoire figé) et intitulé Nef pour quatorze reines.

En somme, nous verrons que malgré les changements qui s'opèrent dans la mémoire collective, les différents lieux de mémoire soulignent rarement que la violence déployée par Marc Lépine s'adressait spécifiquement à des femmes. Par le fait même, les médias en tant qu'entités centrales productrices de mémoire collective, poursuivent les mêmes procédés de marginalisation, d'évacuation et de récupération du féminisme.

4.1. La mémoire face à l'oubli

Le dixième anniversaire est l'occasion pour plusieurs de réaffirmer l'importance d'une mémoire collective du 6 décembre 1989, face à une minorité qui s'oppose à cette forme d'usage de l'événement¹². À cet effet, la journaliste du Globe and Mail Margaret Wente critique le nombre important de reportages télévisuels diffusés au sujet de la tuerie et demande qu'on laisse les mortes reposer en paix¹³. Celle-ci croit qu'une forte remémoration de l'événement ouvre la porte à des politiques anti-hommes dans l'espace politique institutionnel. Cette résistance s'appuie sur un contexte social (cadre social de la mémoire) marqué par un antiféminisme renouvelé qui, comme en 1989 et 1990, véhicule l'idée voulant que le féminisme commette de soi-disant abus qui seraient à la source d'une souffrance spécifiquement masculine¹⁴.

¹¹ Antoine Prost, « Les monuments aux morts », dans Les lieux de mémoire. La Nation, Les Frances, op. cit., p. 195-225.

¹² Cette dynamique est expliquée par Paul Ricœur, « Esquisse d'un parcours de l'oubli », dans

Devoir de mémoire, droit à l'oubli?, Thomas Ferenczi dir., Bruxelles, Complexes, 2002, p. 21-32.

13 Margaret Wente, « Let the women rest in peace », The Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999, p. A19.

¹⁴ Pierrette Bouchard et Isabelle Boily, La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes, Ottawa: Condition féminine Canada, mars 2003, p. 14.

D'autres oppositions à la commémoration du drame sont formulées de manière à évacuer le caractère politique de la tuerie. André Pratte interroge les données du sondage de la compagnie SOM qui place en première position le meurtre des 14 femmes à titre d'événement le plus marquant des années 1980. Les historiens qu'il questionne à ce sujet exposent implicitement leur désaccord avec le travail de mémoire effectué par les médias. Robert Comeau et Jacques Lacoursière, cités par André Pratte, disent respectivement que : « [c]'est le résultat du sensationnalisme des médias, qui ont accordé une place considérable à Polytechnique, à chaque année depuis l'événement » et « [qu'i]l y a une forte désaffection pour la chose politique [...], la Charte des droits [étant] beaucoup plus important[e] que la tuerie de Polytechnique. Mais l'événement marquant dans la vie des gens, c'est toujours du court terme¹⁵ ». La banalisation et la dépolitisation de la tuerie du 6 décembre 1989 proposées par ces historiens rappellent les oppositions – tout aussi présentes en 1989 et 1990 – aux diverses volontés avouées d'ancrage collectif des souvenirs de la tuerie telles que mises de l'avant, entre autres, par des féministes.

Tout comme le travail de mémoire, le désir d'oubli est empreint d'intentions diverses selon la relation qu'entretiennent les actrices et les acteurs avec les souvenirs de la tuerie. À ce sujet, certaines étudiantes et certains étudiants s'opposent à la remémoration par désir de ne pas être constamment interpellé-e-s par les souvenirs. Une étudiante en génie, Andréane Meunier, dit à *La Presse* : « Parfois, on a envie de dire : arrêtez de nous en parler, on veut vivre normalement ¹⁶. »

¹⁵ André Pratte, « Le rapatriement, le monde s'en fout ! », *La Presse* (Montréal), 12 février 2000, p. B7.

¹⁶ Isabelle Hachey, « Elles ne seront pas mortes pour rien », *La Presse* (Montréal), 7 décembre 1999, p. A1.

Toutefois, les 107 références à la tuerie publiées dans les journaux étudiés (31 pour The Globe and Mail, 59 pour La Presse, 17 pour Le Devoir) que nous avons recueillies à l'occasion du dixième anniversaire témoignent de l'importance qu'accordent les médias à grand tirage à l'événement. Ceux-ci expriment, par la voix de différentes actrices et différents acteurs tels que Pierre Leclair, père de la polytechnicienne Maryse Leclair assassinée par Marc Lépine, « l'ampleur incroyable que la tragédie a eue sur la population¹⁷ ». La journaliste Isabelle Hachey ajoute que le geste « reste profondément marqué dans la mémoire collective des Montréalais 18 ».

Finalement, la remémoration de la tuerie n'échappe pas aux enjeux soulevés par Régine Robin, voulant que l'histoire et la mémoire soient parfois pourvoyeuses de mythes¹⁹. Les volontés de la lieutenant-gouverneure Lise Thibeault sont à ce sujet des plus éloquentes. Elle formule le souhait de faire des victimes du 6 décembre 1989 des martyres du XXe siècle²⁰. Sa position est cependant minoritaire. Le travail de mémoire du 6 décembre 1989 souligne autrement les enjeux entourant la multitude d'intentions politiques et personnelles, autant pour les féministes qui usent des souvenirs pour revendiquer que d'une majorité de parents des victimes qui rendent public leur deuil individuel²¹. Ces enjeux sont soutenus par les différents discours élaborés au sortir de l'événement (1989-1990) qui s'entrecroisent dans la construction des différents lieux de mémoire.

¹⁷ Isabelle Hachey, « Se souvenir pour agir 6 décembre 1989 », La Presse (Montréal), 27 novembre 1999, p. B1.

¹⁸ Isabelle Hachey, « Parce qu'elles étaient des femmes! », La Presse (Montréal), 6 décembre 1999, p. A1.
Régine Robin, op. cit., p. 109.

²⁰ Isabelle Hachey, « Elles ne seront pas mortes pour rien », La Presse (Montréal), 7 décembre

²¹ D'autres actrices et acteurs formulent le souhait que la tuerie ne sombre pas dans l'oubli. À titre d'exemple, Louise Leduc, « L'autre jour du Souvenir », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p. A1; Josée Blanchette, « Humidité variable », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 1999, p. A3; Timothy Appelby, « When love turns deadly », The Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999, p. A16.

4.2. Le mouvement féministe, dix ans plus tard

Pour le dixième anniversaire, la mémoire collective du 6 décembre 1989 se recompose à l'intérieur d'un contexte historique qui comporte des similitudes et des différences par rapport aux années 1989 et 1990. En effet, les discours de la mémoire tiennent compte des éléments appartenant au présent des actrices sociales et des acteurs sociaux, faisant ainsi un usage du passé en fonction des impératifs du temps présent²². En guise d'exemple, la cause de Chantal Daigle n'apparaît plus dans les discours féministes des années 1999-2000 en tant qu'événement évoquant les diverses formes de violences faites aux femmes. En contrepartie, les groupes masculinistes, davantage visibles qu'en 1989-1990, interpellent directement des féministes qui en feront mention dans leur réactualisation du passé.

Au sujet des questionnements et débats du mouvement féministe des 1999-2000, notons ceux liés à la définition de ce qui constituerait une « troisième vague » du féminisme. Celle-ci serait porteuse de critiques envers les analyses de classes, et plus globalement les analyses systémiques²³. Or, cette typologie du mouvement féministe est débattue par d'autres intellectuelles féministes telle que Geneviève Pagé²⁴ et Micheline Dumont²⁵, qui soulignent toutefois que le mouvement féministe est empreint de remises en question qui prennent souvent naissance dans une opposition aux analyses jugées trop « victimères ». Il s'opère par le fait même des réflexions sur les rapports entre générations de féministes²⁶. En plus des questionnements au sujet des avancées du féminisme, du renouvellement par les

²⁴ Geneviève Pagé, « Variation sur une vague », dans Dialogues sur la troisième vague féministe, op. cit., p. 44.

²⁶ Ibid., p. 42-48; Anne-Marie Brunelle, « Jeunes : Rebelles avec causes », La vie en rose, hors

²² Elena De la Aldea, op. cit., p. 338.

²³ Maria Nengeh Mensah, « Une troisième vague féministe au Québec ? », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 11-31; Diane Lamoureux, « La réflexion queer : apports et limites », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, op. cit., p. 91-103.

²⁵ Micheline Dumont, « Réfléchir sur le féminisme du troisième millénaire », dans *Dialogues* sur la troisième vague féministe, op. cit., p. 63.

nouvelles générations, de l'ouverture des limites des frontières nationales et des capacités de ralliement²⁷, le mouvement féministe de cette période doit composer avec un postulat répandu voulant que le féminisme soit dépassé, voire qu'il soit peut-être allé trop loin dans sa recherche de changement²⁸. Ainsi, les hommes seraient les premiers à souffrir des luttes féministes. Des féministes, telle que Micheline Dumont²⁹, évaluent d'ailleurs que cette forme d'antiféminisme gagne du terrain depuis l'attentat du 6 décembre 1989. Ajoutons à cela que cet antiféminisme existe dans différents lieux et institutions, dont les médias³⁰.

En plus de cette « collusion antiféministe », des données statistiques des années 1999-2000 démontrent la persistance des inégalités entre les hommes et les femmes, entre autres au sujet de l'accès des femmes au marché du travail et du phénomène des violences faites aux femmes. À titre d'exemple, Florence Montreynaud retient qu'en Occident, « [d]es enquêtes ont montré qu'une femme sur trois a été agressée sexuellement dans son enfance; une femme sur quatre est harcelée au travail et, dans 95 % des cas, c'est elle qui démissionne et non le harceleur³¹ ». Pour le marché du travail, le revenu annuel moyen net des femmes est encore en deçà de celui des hommes³². Plus spécifiquement, *La Presse* note qu'en 1999, l'École Polytechnique ne compte encore approximativement que 25 % de femmes³³, soit à peine plus de 7%

série 2005 n 87-89

²⁷ Francine Descarries, « Le projet féministe à l'aube du XXIe siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahier de recherche sociologique*, n° 30, 1998, p. 179-210. À noter que la Marche mondiale des femmes tente de répondre aux défis d'une solidarité internationale contemporaine. À cet effet voir, Florence Montreynaud, *Le XXe siècle des femmes*, Paris, Nathan, 1999, p. 798.

²⁸ Christine Delphy, « Retrouver l'élan du féminisme », Voix de la résistance, Le Monde diplomatique, mai 2004, p. 24-25.

²⁹ Micheline Dumont, « L'accès des Québécoises à l'éducation et à la mixité », dans Le siècle des féminismes, Eliane Gubin et al. dir., Paris, l'Atelier, 2004, p. 160-161.

³⁰ Christine Delphy, « Retrouver l'élan du féminisme », loc. cit., p. 24.

³¹ Florence Montreynaud, op. cit., p. 799.

³² Lise Moisan, « Femmes, à vos tableaux! », La vie en rose, hors série, 2005, p. 59.

³³ Pierre Vennat, « Il y a 125 ans, l'École Polytechnique accueillait ses sept premiers étudiants », *La Presse* (Montréal), 23 février 1999, p. A8.

comparativement à 1989, l'année du massacre³⁴. Qui plus est, *The Globe and Mail* propose un portrait d'une ingénieure du nom de Claudette Mackey-Lassonde qui fait , état du sexisme dans le domaine du génie suite à la tuerie³⁵. Une ancienne présidente de l'Ordre des architectes écrit au *Devoir* pour dénoncer le fait que l'augmentation du nombre de femmes dans la profession correspond à une perte d'influence des demandes d'expertise de ces professionnel-le-s³⁶. Elle appuie son affirmation par les politiques officielles qui visent à modifier les obligations d'embauche d'architectes lors de la construction de bâtiments publics. Finalement, les coupures de financement public que subissent les groupes de femmes durant les années 1989-1990 se reproduisent lors de la période du dixième anniversaire, comme nous l'indique le journaliste Jules Richer³⁷.

En résumé, le mouvement féministe formule ses revendications dans un contexte de sous-financement, d'inégalités persistantes entre les hommes et les femmes dans les universités et ce malgré les transformations structurelles des institutions, et d'un antiféminisme renouvelé. Les discours mémoriels émergent de ce contexte tout en s'appropriant certains éléments, dont l'idée voulant que le féminisme ne soit plus légitime³⁸.

4.3. Les lieux de mémoire

Les lieux de mémoire sont des espaces d'incarnation de la mémoire du 6 décembre où s'articulent les différents discours sur le 6 décembre 1989 (discours des

³⁴ Jean-Pierre Bonhomme, « Polytechnique honore deux jeunes diplômées », *La Presse* (Montréal), 11 septembre 1990, p. A5.

³⁵ Donn Downey, « Engineer worked to improve status of women », *The Globe and Mail* (Toronto), 19 juin 1999, p. R8.

³⁶ Présidente de l'ordre des architectes (en 1992-94), « La présence des femmes en architecture », *Le Devoir* (Montréal), 14 décembre 1999, p. A6.

Jules Richer, « Une minute de silence », La Presse (Montréal), 7 décembre 1999, p. A6.

A titre d'exemple, Louise Cornellier, « De filles et de tabac », Le Devoir (Montréal), 30 octobre 1999, p. D5.

violences, discours du silence, discours des armes à feu et discours des crimes collectifs, etc.). Il existe une relation complexe entre les diverses représentations des causes de la tuerie, qui se côtoient et se confrontent. Nous observerons à la fois les dynamiques discursives des lieux de mémoire imprimés dont les médias (*La Presse*, *Le Devoir*, *The Globe and Mail* et *Le Quartier Libre*) qui agissent comme lieu central de création de la mémoire et comme lieu d'information sur d'autres lieux de mémoire tels que les lieux figés (*Place du 6 décembre*, par exemple) et éphémères (tels que des colloques).

Nous verrons que les différences notables de réception et de diffusion des discours féministes dans les journaux anglophones et les journaux francophones, visibles lors du premier anniversaire, s'estompent durant le dixième anniversaire. Quant au journal étudiant, *Le Quartier Libre*, les conclusions que nous tirons sur la place du féminisme sont les mêmes que pour 1989-1990, c'est-à-dire que les vœux de silence y sont majoritaires et les discours féministes minoritaires, voire même dénigrés. Nous observerons également la grande place qu'occupent les médias à grand tirage dans la création et la réaffirmation de la mémoire collective, par notre analyse des lieux de mémoire imprimés autres que les médias, notamment des témoignages d'une survivante et d'un survivant. Ainsi, nous serons à même d'évaluer l'importance ou non de l'espace réservé au féminisme à l'intérieur des dynamiques discursives. Nous verrons qu'une des conséquences de l'amalgame des discours sur la tuerie dans le traitement des commémorations est celle d'une perte de compréhension spécifique de la réalité des femmes vivant les impacts de la hiérarchie masculine.

4.3.1. Les lieux de mémoire imprimés

Les réflexions sur la violence et les pistes de solution visant à l'élimination des diverses formes de violence sociales sont des sujets amplement explorés par les journalistes, qui s'attardent parfois aux violences faites aux femmes. Les mobilisations féministes contre les violences faites aux femmes durant les années 1989-1990 semblent avoir créé un impact sur la mise en commun des souvenirs de la tuerie³⁹.

4.3.1.1. Impact du féminisme?

L'impact du féminisme s'évalue d'abord par la reconnaissance du dénigrement à son endroit peu de temps après l'événement. Un éditorial de Paule des Rivières dans Le Devoir confirme ainsi

[qu'i]l n'est pas inutile de rappeler que les féministes qui avaient voulu attirer l'attention sur le sexe des victimes se sont vite fait remettre à leur place : on avait eu affaire à un psychopathe dangereux, point à la ligne. Ainsi, des groupes ont été accusés d'avoir récupéré la tuerie à des fins politiques, afin d'attirer l'attention sur leur condition. Avec le recul, ces attaques apparaissent comme un exécutoire pour ceux que le mouvement féministe a irrités ou blessés au fil des ans. Car il ne sert à rien de se mettre la tête dans le sable, c'est bel et bien contre les femmes que le tireur en avait 40.

Paule des Rivières se dissocie cependant des discours féministes en appuyant le discours psychologique. Elle poursuit ainsi : « cela étant dit, le geste appartient à un malade dont on ne peut surtout pas dire qu'il symboliserait dans son absolu la violence des hommes envers les femmes⁴¹ ».

⁴¹ Ibid., p. A6.

³⁹ Estelle Lebel abonde dans ce sens, sans toutefois faire de précision sur les mobilisations féministes. Voir, Estelle Lebel, « Dix ans après la tuerie de l'École Polytechnique : L'antiféminisme ordinaire », *Le Devoir* (Montréal), 13 décembre 1999, p. A7.

⁴⁰ Paule des Rivières, « Dix ans plus tard », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p. A6.

Des journalistes vont également intégrer à leurs articles des propos de parents de victimes qui dénoncent le traitement réservé aux féministes qui ont pris parole en 1989-1990. Louise Leduc du *Devoir* dit que « [l]es familles veulent que l'on se souvienne, elles veulent que l'on parle, bien que certaines interprétations les mettent dans une colère noire. Au premier rang de celle-là, celle voulant que l'événement ait été récupéré à tort par les féministes, parce qu'il n'était rien d'autre qu'un fait isolé, oeuvre d'un fou furieux⁴² ». Cette dénonciation n'est cependant pas le fruit d'un consensus chez les proches des victimes. La journaliste ajoute que « [c]ertains ont sourcillé devant le rapprochement établi entre le meurtre de ces quatorze femmes et la violence conjugale dont sont victimes tant d'autres au quotidien⁴³ ».

Un article du *Devoir* rapporte les propos de Claire Roberge, mère d'une victime qui dit, « qu'elle était féministe sans pour autant l'afficher⁴⁴ ». La journaliste Sophie-Hélène Lebeuf poursuit : « Voilà, le gros mot est lancé. Certains ont accusé les féministes de vouloir récupérer l'événement. » Par ces propos, Lebeuf sous-entend qu'il est difficile de se définir comme féministe. Elle poursuit ensuite en citant Claire Roberge qui dit que: « [l]a tuerie s'adressait à elles. L'assassin de nos filles a crié *j'haïs les féministes!* avant de commencer à tirer⁴⁵ ». Toujours au sujet du dénigrement des féministes, Sylvie Haviernick, sœur de la victime Maud Haviernick, renchérit : « Après le drame, il y a eu beaucoup de silences. On n'avait pas le droit de dire que les victimes étaient des feministes de faire de la récupération, alors elles se sont tues, en se disant qu'elles risquaient de faire plus de mal à la cause⁴⁶! »

Louise Leduc, « L'autre jour du souvenir », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p. A1.

⁴⁴ Sophie-Hélène Lebeuf, « Polytechnique, dix ans après : J'ai compris que la vie n'était pas logique », *Le Devoir* (Montréal), 6 décembre 1999, p. A4.

⁴⁶ Isabelle Hachey, « Un éveil lent et douloureux des consciences », *La Presse* (Montréal), 28 novembre 1999, p. A7.

Nous avons vu au cours des chapitres précédents qu'en 1989-1990, les médias donnent la parole à des parents de femmes tuées qui n'adoptent pas une analyse féministe⁴⁷. Pourtant, en 1999-2000, les médias diffusent des propos des parents de victimes qui proposent une analyse féministe de la tuerie. Cette différence dans le temps confirme l'analyse de Colette Beauchamp quant à l'influence du choix des journalistes dans le procédé de marginalisation des discours féministes⁴⁸. Néanmoins, ces citations nous montrent, d'une part, que des actrices reconnaissent les difficultés que connaissent les féministes et, d'autre part, que ces dernières semblent avoir suffisamment d'influence dans les médias pour que le procédé de dénigrement soit en partie reconnu, voire dénoncé, dix ans après l'événement.

4.3.1.2. Les discours féministes

Sylvie Haviernick nous dit que les féministes se sont tues⁴⁹. Est-ce exact? Nous ne pouvons répondre à cette question avec précision, mais notons qu'à l'exception des journalistes telles Louise Leduc pour *Le Devoir*⁵⁰ et Isabelle Hachey de *La Presse* (qui sans se revendiquer du féminisme, insistent sur les violences faites aux femmes et traitent de commémorations allant dans ce sens⁵¹), les féministes sont plutôt absentes des journaux à grand tirage pour la période 1999-2000. *The Globe and Mail* compte également sur la participation de la journaliste Jan Wong qui réitère que pour plusieurs femmes, le 6 décembre est un avertissement, un rappel à l'ordre⁵². L'article de Timothy Appleby renferme à son tour une analyse spécifique des violences faites aux femmes, interrogeant des travailleuses de centres pour femmes

Colette Beauchamp, Le silence des médias, Montréal, Remue-ménage, 1987, p. 201
 Isabelle Hachey, « Un éveil lent et douloureux des consciences », loc cit., p. A7.

⁵² Jan Wong, « Jan Wong's Last Word », Globe and Mail (Toronto), 4 décembre 1999, p. A32.

⁴⁷ À titre d'exemple : André Pépin, « "Le monde n'est pas si méchant" - les parents de Maryse Leclair, l'une des 14 victimes de Marc Lépine », *La Presse* (Montréal), 1er décembre 1990, p. B1.

⁵⁰ Louise Leduc, « L'autre jour du Souvenir », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p. A1.

⁵¹ Voir par exemple les articles suivants : Isabelle Hachey, « Un éveil lent et douloureux des consciences », *loc cit.*, p. A7 et Isabelle Hachey, « L'homme comme outil de contrôle de la violence », *La Presse* (Montréal), 1er décembre 1999, p. A15.

victimes de violences⁵³. Finalement, le Globe and Mail contient deux lettres de lectrices et une lettre d'un lecteur, pouvant être qualifiées de féministes et de proféministe par le contenu ou par une dénonciation de l'antiféminisme⁵⁴. Une seule lettre d'opinion adopte un point de vue féministe sur la tuerie dans les médias à grand tirage francophones. Il s'agit d'Estelle Lebel qui se prononce au nom de la chaire d'études Claire-Bonenfant sur la condition féminine de l'Université Laval⁵⁵. Cette dernière critique les représentations négatives du féminisme de la part des médias d'information. Elle questionne ainsi : « [l]a fabrication de représentations négatives du féminisme sert quels intérêts sinon ceux d'un courant réactionnaire 56 ? »

Estelle Lebel confirme l'idée d'un rapport de force féministe en disant qu'à « défaut de pouvoir continuer d'ignorer la persistance du sexisme et de la misogynie dans la société, certaines personnes voudraient rendre illégitime le féminisme et notamment les études féministes⁵⁷ ». Elle propose ainsi une conclusion similaire à la nôtre quant à la place du féminisme dans les médias, à savoir que les percées du féminisme dans le cadre des suites de la tuerie - entre autres par la force de leurs mobilisations – a pour conséquence la prise en compte de leur bataille contre les violences faites aux femmes, chez des actrices et acteurs qui vont cependant moduler leur discours de sorte que les analyses féministes restent marginalisées, récupérées et dénigrées.

⁵³ Timothy Appleby, « When love turns deadly », Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999,

p. A16.

Claudette N. A. Claereboudt, « Women's uphill struggle », Globe and Mail (Toronto), 8

Claudette N. A. Claereboudt, « Women's uphill struggle », Globe and Mail (Toronto), 8

décembre 1999, p. A20; Eris décembre 2000, p. A20; Anne Molgat, s.t., Globe and Mail (Toronto), 8 décembre 1999, p. A20; Eris Adams, s.t., Globe and Mail (Toronto), 8 décembre 1999.

55 Estelle Lebel, « Dix ans après la tuerie de l'École Polytechnique : L'antiféminisme

ordinaire », Le Devoir (Montréal), 13 décembre 1999, p. A7.

⁵⁶ Ibid., p. A7. ⁵⁷ Ibid., p. A7.

Poursuivant en ce sens, les journalistes offrent une parole privilégiée à des représentantes officielles du mouvement des femmes, ainsi qu'à des féministes qui n'abondent pas dans le sens des consensus féministes au sujet de la tuerie. En écho à l'analyse de Myriam El Yamani, nous constatons qu'en sélectionnant ces femmes à titre d'expertes du féminisme, des jounalistes évacuent le caractère combatif des analyses féministes⁵⁸. À titre d'exemple, l'historienne et ancienne présidente du Conseil du statut de la femme Marie Lavigne croit que

[l]es femmes engagées se sont rendu compte de l'importance de travailler autrement. On a cassé les discours officiels, les dialogues se sont faits plus d'humain à humain. On a cessé de se rabattre sur deux ou trois slogans parce que dans le contexte de Poly, ça n'avait plus sa place. [...] Au lieu d'entrer dans des rapports de force, on a cherché à créer des ponts⁵⁹.

Marie Lavigne pose ainsi un regard négatif sur celles qui privilégient les rapports de force et qui n'envisagent pas de possibilités de dialogue. Qui plus est, cette déclaration s'inscrit dans la foulée des débats internes au mouvement féministe des années 1999- 2000 au sujet des changements de stratégie à adopter, comme celle visant l'intégration des hommes aux luttes féministes⁶⁰.

Marie Lavigne avance également qu'une forme de féminisme insistant davantage sur les rapports de force n'existe plus, ce qui est peu envisageable lorsque l'on considère les propos de certaines féministes qui n'apparaissent qu'en dehors de notre corpus médiatique. En traitant de la tuerie du 6 décembre 1989, Micheline Carrier⁶¹ utilise le terme « patriarcat », souvent associé au féminisme combatif des

1998, p. 212.

Marie-Claude Lortie, « Poly a été un point de rupture », La Presse (Montréal), 3 décembre

1999, p. A10.

Marie-Josée Béchard, « La relation entre les hommes et le féminisme : Une question de rapports de pouvoir », dans Dialogues sur la troisième vague féministe, op. cit., p. 174-192.

61 Micheline Carrier, « C'était en décembre 1989 », 6 décembre 2002. < http://sisyphe.org> (février 2006).

⁵⁸ Myriam El Yamani, *Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles*, Montréal, l'Harmattan, 1998, p. 212.

années 1970, tandis qu'Élaine Audet présente, en 2005, une analyse qui ressemble de près à celle que l'on retrouve en 1989-1990. Elle développe le raisonnement suivant :

[l]es causes de cette tragédie inoubliable, il faut les chercher dans le silence complice de toute une société face à la violence quotidienne faite aux femmes dans la famille, les institutions, la pornographie, la prostitution, les médias, la publicité, le cinéma, la littérature où la misogynie sadique d'un auteur est attribuée à son génie, à la puissance de son univers symbolique ou à un humour dont les femmes seraient singulièrement dépourvues⁶².

En sélectionnant les propos de certaines intervenantes plutôt que d'autres, des journalistes choisissent aussi de diffuser les discours qui mettent de l'avant des idées de changements positifs dans les relations entre les hommes et les femmes. C'est entre autres ce que Marie Lavigne avance en parlant d'un point de rupture avec le passé, quant à la compréhension des hommes des violences faites aux femmes⁶³. La journaliste Nathalie Petrowski ajoute :

[c]es émission [de télévision] spéciales nous ont permis de mesurer le chemin parcouru par la société et de constater qu'en dix ans les mentalités ont évolué. Aujourd'hui, il n'y a pas une féministe assez inconsciente pour déclarer que tous les hommes sont des Marc Lépine. Et inversement, vous ne trouverez plus un homme pour déclarer que la violence faite aux femmes n'est pas un problème⁶⁴.

Pourtant, le discours du changement positif n'est pas promu ni reconnu par l'ensemble des féministes. Il en est ainsi pour Claudette Mackay-Lassonde, qui discute des difficultés des femmes dans l'exercice de la profession d'ingénieure⁶⁵. Certaines féministes, comme par exemple Estelle Lebelle, réitèrent la présence d'obstacles à leurs prises de parole⁶⁶. Il est d'autant plus intéressant de noter les

⁶² Élaine Audet, « Le massacre de l'École Polytechnique de Montréal pourrait-il se produire à nouveau en 2005 ? », 11décembre 2005. < http://sisyphe.org> (février 2006).

⁶³ Marie-Claude Lortie, « Poly a été un point de rupture », loc cit., p. A10.

⁶⁴ Nathalie Petrowski, « Les hommes de Poly », *La Presse* (Montréal), 7 décembre 1999, p. C15.

⁶⁵ Donn Downey, « Engineer worked to improve status of women », *Globe and Mail* (Toronto), 19 juin 2000, p. R8.

⁶⁶ Estelle Lebel, « Dix ans après la tuerie de l'École Polytechnique : L'antiféminisme ordinaire », *loc cit.*, p. A7.

résultats d'un sondage publié en 1999. Marie-Claude Lortie explique que : « [s]elon un sondage CROP pour *La Presse* du 6 au 17 octobre derniers auprès de 1 002 répondants, 67 % des Québécois pensent que la situation des femmes s'est améliorée depuis 10 à 15 ans. Il y a dix ans, 82 % des gens pensaient que c'était le cas⁶⁷ ». Le sondage précise aussi que le pourcentage de femmes qui pensent que leur situation s'est améliorée est également en baisse, passant de 77 % en 1990 à 59 % en 1999. Finalement, un tiers des répondantes ne perçoivent aucun changement. Pourtant, le discours du changement positif revient régulièrement dans les articles et les propos des actrices et des acteurs interrogé-e-s⁶⁸.

Malgré le fait que la période qui dépasse quelque peu la date du dixième anniversaire (1998-2005) ne présente aucun ouvrage féministe entièrement consacré à l'analyse de la tuerie – à l'exception du livre de Myriam El Yamani qui contient un chapitre qui traite de l'événement⁶⁹ –, la plupart des auteures féministes qui s'expriment sur Internet au sujet de l'attentat véhiculent des éléments du discours appartenant au consensus féministe des années 1989 et 1990. Le site Internet Sisyphe foisonne d'articles qui discutent de la tuerie⁷⁰. À titre d'exemple, Élaine Audet traite de l'événement de l'École Polytechnique en l'identifiant comme un « féminicide ». Elle dénonce la violence faite aux femmes, le sexisme et l'antiféminisme de la société québécoise. Élaine Audet appelle également les hommes à écouter les féministes plutôt que de les accuser de récupération. Elle pointe du doigt les commémorations qui honorent Marc Lépine et les discours des masculinistes⁷¹. Micheline Carrier

⁶⁷ Marie-Claude Lortie, « Visions divergentes sur l'amélioration du sort des femmes », La Presse (Montréal), 29 novembre 1999, p. A7.

⁶⁸ À titre d'exemple : Claude Filion, « La violence contre les femmes : un phénomène complexe », La Presse (Montréal), 4 décembre 1999, p. B7; Nathalie Petrowski, « Les hommes de Poly », La Presse (Montréal), 7 décembre 1999, p. C15; Marie-Claude Lortie, « Poly a été un point de rupture », loc. cit., p. A10; Paule des Rivières, « Dix ans plus tard », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p. A6.

¹⁶⁹ Myriam El Yamani, Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles, op. cit., 268p.

⁷⁰ Voir la section sur les gynécides dans : http://sisyphe.org>.

⁷¹ Élaine Audet, « Le massacre de l'École Polytechnique de Montréal pourrait-il se produire à nouveau en 2005 », *loc. cit.*

évoque elle aussi plusieurs éléments appartenant aux discours féministes sur la tuerie depuis 1989, éléments marginaux de la mémoire collective du 6 décembre⁷². À ce sujet, cette dernière se remémore le traitement des médias envers les féministes, disant que ceux-ci ont refusé les analyses féministes. Micheline Carrier dénonce, en mentionnant « les Marc Lépine de la planète », toute forme de comportements et d'images qui reproduisent la supériorité des hommes sur les femmes⁷³. Elle termine en accusant la société de donner encore des places privilégiées aux hommes dans les institutions scolaires.

4.3.1.3. Visibilité accrue du discours contre la violence en général

La percée des discours féministes dans les médias à grand tirage se perçoit aussi dans la récurrence des analyses sur la violence. Autant pour le *Globe and Mail* que pour les médias francophones, des journalistes mettent davantage de l'avant les problèmes de la violence sociale tout en y intégrant, en quelques lignes, la violence faite aux femmes. *La Presse*, par exemple, compte 22 articles sur un total de 55 qui abordent la question de la violence générale, que ce soit dans le traitement des commémorations ou dans la réflexion des journalistes à propos des souvenirs de la tuerie. Néanmoins, nous notons que sur le nombre total d'articles que nous avons étudiés et qui traitent de violence, 10 articles sur 22 évoquent la violence générale, comparativement aux 4 articles sur 22 qui parlent spécifiquement des violences faites aux femmes. Soulignons également que 8 articles sur 22 traitent de l'un et de l'autre, passant ainsi du général au particulier et écartant la plupart du temps la spécificité de la violence contre les femmes. De plus, nous observons que sur les articles qui discutent du général et du particulier, les propos portant uniquement sur la violence faite aux femmes sont relégués à la fin des articles⁷⁴.

" Ibid.

⁷² Micheline Carrier, 2002, « C'était en décembre 1989 », loc. cit.

⁷⁴ Isabelle Hachey, « Un exutoire dans le militantisme », *La Presse* 28 novembre 1999, p. A7; Marie-Claude Lortie, « Poly a été un point de rupture », *loc. cit.*, p. A10; Jean-Pierre Bonin, « La

Concernant la mise en complémentarité de la violence générale et des violences faites aux femmes, *La Presse* avance que « [l]e 6 décembre 1989, Marc Lépine a infligé une douloureuse blessure à une société que l'on croyait paisible. Par son geste insensé, il a jeté une lumière crue sur le sexisme, la violence et l'inébranlable sentiment de sécurité des Québécois⁷⁵ ». L'éditorialiste Alain Dubuc abonde dans le même sens en disant que « l'assassinat de ces quatorze jeunes femmes suscite toujours de vives émotions, et sert toujours de déclencheur à une intense réflexion collective sur la place des femmes dans notre société et sur la violence⁷⁶ ». Timothy Appleby du *Globe and Mail* critique quant à lui, l'inefficacité des mesures légales en cas de violence conjugale⁷⁷. En nommant ces formes d'expression des souvenirs, des journalistes viennent à considérer les luttes féministes contre les violences faites aux femmes, partie intégrante des usages sociaux féministes de la mémoire collective.

Ces dénonciations des violences faites aux femmes ne s'expriment pas sans jugement de la part de ces mêmes journalistes. Tout en prenant position, Alain Dubuc privilégie une analyse psychologique des causes de la tuerie. Il s'oppose par le fait même aux analyses féministes. Alain Dubuc croit ainsi que

le drame de Polytechnique a probablement marqué, dans un significatif paradoxe, le chant du cygne du féminisme militant traditionnel. Sous le coup de l'émotion intense qu'a provoqué cet événement, bien des féministes classiques y ont vu un projet politique, qui reflétait un mouvement de refus et qui annonçait le retour du balancier et les premiers moments d'une montée de la violence envers les femmes. Ce n'est évidemment pas ce qui s'est passé. La suite des événements a montré à quel point le geste du tireur était le produit d'un esprit dérangé et à quel point Marc Lépine, dans son délire, était seul⁷⁸.

violence et les cours de justice », 4 décembre 1999, p. B3; s.a., Pascale Breton, « Les Canadiens commémorent la tuerie de Polytechnique », 7 décembre 1999, p. A6; Pascale Breton, « Les victimes de Polytechnique ne seront pas oubliées », 7 décembre 2000, p. E1.

Isabelle Hachey, « Un éveil lent et douloureux des consciences », loc. cit., p. A7.
 Alain Dubuc, « Poly, dix ans après », La Presse (Montréal), 4 décembre 1999, p. B2.

⁷⁷ Timothy Appleby, « When love turns deadly », Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999, p. A16.

Conséquemment, les analyses sociologiques et politiques des violences faites aux femmes sont soit évacuées par le discours psychologique ou marginalisées par une compréhension des violences sociales qui s'exercent entre autres dans la cour d'école, entre les hommes, entre les communautés ethno-culturelles, etc. Ainsi, Judith Noiré du *Quartier Libre* évoque la complexité d'un phénomène de violence polymorphe « dont chacun est porteur ⁷⁹ ». À noter qu'il s'agit d'un des deux articles du *Quartier Libre* qui réinterprètent la tuerie dix ans plus tard. Quant à lui, Rick Salutin du *Globe and Mail*, réfléchit sur le traitement de la violence chez les adolescent-e-s⁸⁰.

Il faut ajouter les affirmations qui semblent de prime abord s'intéresser au phénomène des violences faites aux femmes, mais qui d'un même souffle mêlent violence et folie. À titre d'exemple, Valérie Dufour avance que « cette journée est l'occasion de s'interroger de la façon plus large sur la violence faite aux femmes. » Elle se demande ensuite : « [o]ù en sommes-nous depuis le geste fou de Marc Lépine⁸¹? » Le *Globe and Mail* poursuit dans le même sens. Ce quotidien traite des violences faites aux femmes en évoquant des différences entre celles-ci et la tuerie en tant que telle, tout en prenant position de la façon suivante : « we try to make sense of it by linking it to violence against women. Inevitably, though, it can't be explained as part of larger social pathology⁸² ».

En somme, peu de femmes se revendiquant ouvertement du féminisme sont visibles dans les médias en 1999-2000. À l'exception des « expertes » en matière de violence faites aux femmes interrogées par Valérie Dufour⁸³ et Timothy Appleby⁸⁴,

⁷⁸ Alain Dubuc, « Poly, dix ans après », loc. cit., p. B2.

⁷⁹ Judith Noiré, « Le drame de Polytechnique. Cause profonde », *Le Quartier Libre* (Université de Montréal), 7 décembre 1999, vol. 7, n° 8, p. 13.

⁸⁰ Rick Salutin, «Too many explanations for teen violence, not too few», Globe and Mail (Toronto), 6 mai 1999, p. C1.

⁸¹ Valérie Dufour, « Le cran de le dire », *Le Devoir* (Montréal), 6 décembre 2000, p. A1.
82 s.a., « The Montreal massacre », *Globe and Mail* (Toronto), 6 décembre 1999, p. A16.

⁸³ Valérie Dufour, « Le cran de le dire », loc. cit., p. A1.

⁸⁴ Timothy Appleby, « When love turns deadly », Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999,

les féministes, comme Marie Lavigne, expriment l'idée d'un point de rupture entre « l'avant » et « l'après » Polytechnique, en lien avec l'idée d'un changement positif dans les relations entre les sexes, idée qui fait partie – mais non pas sans divergences – des discours féministes du dixième anniversaire. Dans la formulation de ce point de vue, des féministes et des journalistes s'inscrivent en opposition avec ce qu'ils et elles considèrent être les féministes qui utilisent les « mauvaises méthodes », comme par exemple le choix d'un rapport de force plutôt que d'un dialogue face aux hommes. L'apologie du changement positif a pour conséquence de marginaliser certaines féministes qui n'abordent pas la tuerie dans ce sens. Cette conséquence est également un effet indirect du choix des journalistes de faire parler celles qui, par exemple, perçoivent une absence de sexisme dans la profession d'ingénieur-e⁸⁵, même si cela ne fait pas consensus⁸⁶. Ainsi, les féministes qui prétendent le contraire se retrouvent en dynamique d'opposition avec celles qui pratiquent la profession et qui ne dénoncent pas le sexisme à l'intérieur de celle-ci.

4.3.1.4. Les oppositions aux discours féministes

Les autres discours que nous avons abordés au chapitre 3 (discours du silence, des armes à feu, des crimes de masses, de la sécurité publique et de la psychologie) sont tout aussi présents en 1999-2000. Ils sont souvent amalgamés et occupent la plupart du temps le même espace dans un article. Nous explorerons ce contenu de la mémoire collective qui, comme le souligne Philippe Raynaud, use d'une stratégie de sélection des représentations du passé, de manière à reconstruire la diversité des expériences dans l'unité d'une identité politique⁸⁷. Cette visée unificatrice se perçoit

⁸⁷ Philippe Raynaud, « La commémoration : illusion ou artifice ? », Le débat, Pierre Nora dir., 78, janvier-février 1994, p. 113.

p. A16.

85 Nathalie Petrowski, « Le contrôle des larmes », La Presse (Montréal), 6 décembre 1999, p.

⁸⁶ Louise Leduc, « L'autre jour du Souvenir », *Le Devoir* (Montréal), 6 décembre 1999, p. A1. Voir également la lettre de l'ancienne présidente de l'Ordre des architectes du Québec, s.a., « La présence des femmes en architecture », *Le Devoir* (Montréal), 14 décembre 1999, p. A6.

d'abord par les attaques contre une collectivité d'activistes qui, selon Philippe Raynaud, « cherche, par la commémoration, à affirmer une identité minoritaire ou persécutée », dans notre cas des féministes. En ce sens, « les commémorations présentent donc des effets contrastés puisqu'elles peuvent servir à mettre en scène l'unité mais aussi la division⁸⁸ ».

À cet effet, la période du dixième anniversaire connaît, tout comme celle du premier anniversaire, les mises en opposition, par les médias à grand tirage et le journal Le Quartier Libre, du féminisme au discours psychologique. Isabelle Hachey de La Presse questionne ainsi: «[l]e tueur était-il un monstre misogyne, un désespéré ou un fou furieux⁸⁹?» Oui plus est, nous observons que la mémoire collective contient les caractéristiques de ce que Francine Descarries nomme « antiféminisme ordinaire ». Selon elle, il s'agit de « discours et les pratiques qui, sans nécessairement recourir à des interprétations fallacieuses, extrémistes ou moralisantes, s'opposent, implicitement ou explicitement, aux projets portés par le féminisme et font obstacle aux avancées des femmes 90 ».

Plusieurs représentations de la tuerie sont porteuses de cet antiféminisme ordinaire. Encore une fois, le travail journalistique intervient dans la promotion et le dénigrement de certains discours interprétatifs de la tuerie. Myriam El Yamani nomme « procédé de dysfonction » le travail journalistique qui permet de formuler des jugements de valeur, y compris dans le choix des titres⁹¹. La journaliste Isabelle Hachey évoque le passé de Lépine, ses prétendus échecs auprès des femmes, son inexplicable haine des féministes et tente principalement de montrer l'exclusion

 ⁸⁸ Ibid., p. 111.
 ⁸⁹ Isabelle Hachey, « Un introverti qui n'avait jamais réussi à attirer l'attention », La Presse (Montréal), 28 novembre 1999, p. A1.

Francine Descarries, « L'antiféminisme "ordinaire" », Recherches féministes. Images et sens, vol. 18, nº 2, 2005, p. 142-143.

⁹¹ Myriam El Yamani, Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles, op. cit., p. 207.

sociale du tueur⁹². Ce procédé d'évacuation des analyses féministes est également utilisé par Brian Myles du *Devoir*, qui prend position par l'utilisation de termes tels que « folie meurtrière » et « narcissisme démentiel ». Les références à la santé mentale des tueurs sont maintes fois réitérées dans l'article, nous laissant croire qu'il s'agit de la cause principale de la tuerie⁹³. La terminologie associée à la psychologie (tireur fou, malade, démence, etc.) du tueur est utilisée dans d'autres articles par des journalistes comme Louise Leduc – même si ses textes abordent la violence conjugale et la violence en général⁹⁴ – et Paule des Rivières⁹⁵.

Nous notons également les écrits de journalistes qui choisissent de se remémorer l'événement en discutant des souffrances de Marc Lépine⁹⁶. Certain-e-s se réfèrent aux cadres sociaux de la mémoire, tels que Michael Valpy, qui traite de l'efficacité des thérapies pour enfants ayant des troubles psychologiques⁹⁷. Nous trouvons également des références à une forme psychologique d'usage social de la mémoire à travers les propos de journalistes, de parents de victimes, d'expertes et d'experts qui demandent que la tuerie perpétrée par Marc Lépine serve de modèle pour que la société se préoccupe davantage des gens souffrants, comme par exemple, la psychologue Odette Arsenault qui conclut que la violence n'a pas de sexe⁹⁸.

⁹² Isabelle Hachey cite les propos du frère Saint-Arneault selon qui Marc Lépine était « un garçon qui était malade [...]. Il a été victime de sa propre folie puisqu'il s'est suicidé. [...] c'est une victime parmi les autres victimes ». Isabelle Hachey, « Pardonner à Marc Lépine », La Presse (Montréal), 28 novembre 1999, p. A6.

⁹³ Il en est de même pour la chronique de William Thorsell qui, en parlant de Lépine, croit qu'il est impossible de trouver des causes sociales aux dysfonctions humaines. Voir, William Thorsell, « Out of control », *The Globe and Mail* (Toronto), 24 avril 1999, p. D6.

Louise Leduc, « L'autre jour du souvenir », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p. A1.
 Paule des Rivières, « Dix ans plus tard », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p. A6.

⁹⁶ Isabelle Hachey, « Un introverti qui n'avait jamais réussi à attirer l'attention », *La Presse* (Montréal), 28 novembre 1999, p. A1; Martine Roux, « Pour comprendre Marc Lépine », *La Presse* (Montréal), 18 décembre 1999, p. A12.

⁹⁷ Michael Valpy, « Going back to the infant years to curb violent urges », *The Globe and Mail* (Toronto), 7 décembre 1999, p. A12.

Qui plus est, la différence est mince entre le discours psychologique élaboré sans rapport d'opposition direct au féminisme et les discours ouvertement antiféministes. Par ailleurs, la présence d'antiféminisme dans le cadre du dixième anniversaire de la tuerie fait écho au contexte social de l'antiféminisme renouvelé et plus spécifiquement à la présence de plus en plus médiatisée des discours masculinistes. À ce propos, les chercheuses Pierrette Bouchard, Isabelle Boily et Marie-Claude Proulx observent que les commémorations de la tuerie de l'École Polytechnique sont souvent des déclencheurs d'une présence médiatique du discours masculiniste ⁹⁹. Des experts et des professionnels utilisent la grille d'analyse masculiniste lorsqu'ils revendiquent, par exemple, un statut de victime pour les hommes et les garçons.

En guise d'exemple, François Perreault écrit une lettre à *La Presse* pour se plaindre d'une banderole présente lors de la Marche Mondiale des Femmes, et sur laquelle on peut y lire le nombre, à jour, des femmes et des enfants tué-e-s depuis le 6 décembre 1989. François Perreault se plaint de l'association faite entre les meurtres et les hommes. Il dit : « [d]ès qu'un pauvre type déraille et abat sa conjointe dans un moment de folie, nos militantes s'empressent de faire porter le fardeau par TOUS les hommes 100 ». Un article de Pierre Foglia n'est pas non plus sans rappeler cette conception masculiniste voulant que les hommes et les femmes pratiquent une violence symétrique, lorsque ce n'est pas les femmes qui violenteraient davantage les hommes 101. Peter Zohrab déclare pour sa part que « [l]a solution de Marc Lépine

⁹⁸ Sophie-Hélène Lebeuf, « Polytechnique, dix ans après : J'ai compris que la vie n'était pas logique », *Le Devoir* (Montréal), 6 décembre 1999, p. A1.

⁹⁹ Pierrette Bouchard et Isabelle Boily, La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes, op. cit., p. 14.

François Perreault, « Mme David à la chasse », La Presse (Montréal), 18 octobre 2000, p. A26.

¹⁰¹ À ce sujet, le sexologue et psychologue Yvon Dallaire traite de complémentarité dans la violence entre les hommes et les femmes. Il avance un taux de violence équivalent sinon supérieur des femmes sur les hommes. Voir, Yvon Dallaire, *Homme et fier de l'être*, Québec, Option santé, 2001, p. 123-138; Pierre Foglia, « À irresponsabilité partagée », *La Presse* (Montréal), 11 décembre 1999, p.

pourrait devenir la voie du futur¹⁰² ». En plus de dénigrer le féminisme, des masculinistes accordent du crédit aux motivations du tueur. Certains vont jusqu'à utiliser le terme « féminazisme » pour parler du traitement réservé aux conjoints des femmes qui contactent les services d'urgence¹⁰³. Pierre Foglia prétend quant à lui que

c'est toujours le même foutu problème avec les féministes, leur cible est très accessoirement les batteurs de femmes, c'est l'homme qui est visé. [...] J'ai dit « féministe » ? Me suis trompé. Je voulais dire curées avec un « e ». C'est toujours le même foutu pattern quand on veut faire le bien par la morale : on commence par décréter que le mal est partout. On refait le coup du péché originel 104.

Quant à l'auteur du *Manifeste d'un salaud*, Roch Côté, ce dernier reprend la parole en 1999 pour répondre au proféministe Martin Dufresne, qui comptabilise le nombre de femmes et d'enfants tué-e-s au Québec par des hommes depuis le 6 décembre 1989 (totalisant 543)¹⁰⁵. Pour répliquer à la démarche de Martin Dufresne, Roch Côté utilise les termes de « procédés odieux » et parle même de « stratégie d'intimidation¹⁰⁶ ». Margaret Wente privilégie quant à elle le silence plutôt que la diffusion d'analyses féministes qui, selon elle, ouvrent la porte à des excès « [that] cannot help but institutionalize yet more anti-male rhetoric. And what a message there is in this for kids. To girls: Be afraid. Be very, very afraid. The world is a dark and dangerous place for you. And to boys: Be guilty. Be very, very guilty. Because you're to blame, too¹⁰⁷ ».

103 Ibid., p. 161.
 104 Pierre Foglia, « À irresponsabilité partagée », loc. cit., p. A5.

A5.

102 Peter Douglas Zohrab cité dans Francis Dupuis-Déri, « Féminisme et réaction masculiniste au Québec », dans Dialogues sur la troisième vague féministe, op. cit., p. 162.

¹⁰⁵ Roch Côté, « La loterie de Martin Dufresne », La Presse (Montréal), 12 octobre 1999, p. B3

Margaret Wente, « Let the women rest in peace », *The Globe and Mail* (Toronto), 7 décembre 1999, p. A19.

Les féministes ne sont donc pas les seules à être visées par la haine des propos masculinistes. Dans son livre *Homme et fier de l'être*, le psychologue et sexologue Yvon Dallaire critique ouvertement les hommes proféministes qu'il définit comme des hommes qui détestent les hommes ¹⁰⁸. Tout comme Roch Côté, il prétend que des proféministes font un usage démagogique des représentations de la tuerie ¹⁰⁹. Quant à l'ancien directeur des études à l'École nationale d'administration publique du Québec, André Gélinas, il s'en prend aux démarches visant l'équité salariale. Dans son argumentation, il déplore qu'à

[c]haque année il y a, à Montréal, une vigile pour commémorer la tuerie de l'École Polytechnique, plus généralement, la violence faite aux femmes. À l'origine de cet événement, un étudiant, qui était devenu fou furieux d'avoir été refusé à cette École alors que les filles étaient expressément invitées à s'y inscrire, avait tué 14 étudiantes. Manifestement Lépine était malade mais le message qui a été véhiculé ensuite par les féministes et leurs suppôts était que sa misogynie paranoïaque était typique de la plupart des hommes. Cette tragédie a même été à l'origine d'un énorme, ridicule et onéreux programme fédéral (pancanadien) d'enregistrement des armes à feu¹¹⁰.

Cette citation nous renseigne sur le rayonnement du discours psychologique à l'extérieur des médias à grand tirage, et dans la mouvance masculiniste. Qui plus est, l'amalgame discursif qui est fait ici associe le discours féminisme et celui du contrôle des armes dans une même référence à la mémoire collective du drame. Cette mise en relation des deux discours, rarement véhiculée, sous-tend la part du libre arbitre individuel dans le rapport collectif au souvenir. André Gélinas accorde une importance aux commémorations féministes, pourtant minorisées par les médias. De plus, il suppose l'existence d'une politique de discrimination positive à l'École Polytechnique ou du moins, une campagne de recrutement de femmes, qui, selon lui –

109 Ibid., p. 69.
 110 André Gélinas, L'Équité salariale et autres dérives et dommages collatéraux du féminisme au Québec, Montréal, Varia, 2002, p. 141-142.

¹⁰⁸ Yvon Dallaire, Homme et fier de l'être, op. cit., p. 67.

et comme le titre de son ouvrage l'indique – provoque des « dommages collatéraux » au Ouébec111.

Des féministes telles qu'Élaine Audet et Micheline Carrier ajoutent à nos informations sur le masculinisme. Elles dénoncent ce qu'elles appellent la nostalgie de Marc Lépine de certains groupes masculinistes, comme L'Après-Rupture (groupe d'intervention pour les hommes de la région de Québec). Élaine Audet inclut également les agissements de Donald Doyle, reconnu coupable de menaces de mort envers des groupes de femmes, et de l'entreposage non sécuritaire de carabines et munitions que des policiers ont retrouvées chez lui. En 2005, Donald Doyle s'autoproclame « la réincarnation de Marc Lépine », tout en menaçant de terminer le travail de ce dernier 112. Micheline Carrier croit pour sa part que le tueur se reconnaissait dans l'argumentation des masculinistes 113. Elle poursuit ainsi :

Comme Lépine il y treize ans, des masculinistes voient aujourd'hui chez des féministes connues [...] des obstacles à la réalisation de leur projet de société et de vie. L'hostilité envers les féministes est évidente sur le site L'Après-Rupture [...] Certains des auteurs de ce site qualifient les féministes de "vaginocrates" et d'"intégristes". Rien de moins 114.

L'ensemble du réquisitoire antiféministe est trop important pour être couvert dans son entièreté. Nous ajouterons seulement les propos d'Hermil Lebel, membre de L'Après-Rupture, qui intervient sur le Forum électronique du *Devoir* à l'attention des jeunes, à l'occasion d'une discussion sur la tuerie du 6 décembre 1989. En réponse au texte de tendance féministe intitulé « Je n'étais pas née le 6 décembre 1989 », Hermil

D'autres réactions antiféministes sont plus nuancées, divisant les «bonnes» des « mauvaises » féministes. À ce sujet, Alain Dubuc dit que : « [t]out n'est pas réglé, loin de là. Mais l'affrontement entre un féminisme primaire et un chauvinisme qui l'est autant s'est estompé devant une lecture plus nuancée ». Alain Dubuc, « Poly, dix ans après », La Presse (Montréal), 4 décembre 1999, p. B3.

¹¹² Élaine Audet, « Le massacre de l'École Polytechnique de Montréal pourrait-il se produire à nouveau en 2005 ? », loc. cit.

¹¹³ Micheline Carrier, « Des hommes veulent réhabiliter Marc Lépine », 4 décembre 2002. http://sisyphe.org (février 2006).

114 *Ibid*.

Lebel évoque la folie de Lépine tout en accusant les féministes de récupérer la tuerie, et discute du « désarroi » des hommes, allant même jusqu'à utiliser le terme « nègre mâle d'Amérique¹¹⁵ ». Contrairement à la plupart des autres discours (des meurtres collectifs, des armes à feu etc.), le tueur se transforme en modèle de « désarroi » masculin. Dans le même ordre d'idée, le masculinisme s'arrime souvent au discours psychologique, faisant usage du terme « folie » pour parler du tueur. Cette forme précise d'antiféminisme prétend un supposé contrôle féministe de la mémoire collective du 6 décembre 1989.

En somme, parmi l'ensemble des discours qui participent à la construction d'une mémoire collective au sujet de la tuerie, nous observons que les discours féministes sont les plus ouvertement contestés, voire même dénoncés, par des personnes travaillant au sein même des médias, que ce soient des journalistes, des chroniqueuses et chroniqueurs ou des éditorialistes.

4.3.1.5. Les amalgames discursifs

Aux principaux discours observés dans notre analyse de la période 1989-1990 (tels que les discours psychologiques et du contrôle des armes à feu), les années 1999-2000 connaissent une consolidation du discours du recueillement. Celui-ci se révèle beaucoup plus présent lorsqu'il est entre autre question des couvertures des commémorations extérieures aux médias. Chez les étudiantes et les étudiants de l'Université de Montréal, le discours du recueillement semble être majoritaire parmi la communauté, comme le prétend le *Quartier Libre*. L'article de Judith Noiré souligne que : « le silence a pris le pas sur la démesure des réactions 116 ». En traitant de violence, Judith Noiré fait voeu de silence, tout en prenant parti pour ce discours

Hermil Lebel, s.t., Les petits carnetiers du Devoir, 6 décembre 2004.
 http://www.ledevoir.com> (avril 2006).
 Judith Noiré, « Le drame de Polytechnique. Cause profonde », Le Quartier Libre (Université

qui, selon elle, est synonyme de respect, comparativement aux réactions qu'elle qualifie de passionnées. Sophie-Hélène Lebeuf parle de la difficulté des proches des victimes à se relever de ce drame, évoquant les deuils des parents en ce jour d'anniversaire de la tuerie¹¹⁷. L'article contient également des propos sur la folie (discours psychologique), sur le contrôle des armes et sur l'antiféminisme du tueur. Il s'agit d'une bonne illustration du procédé de ré-articulation de la mémoire collective. La journaliste tente d'abord de mettre en relief un discours (recueillement) qui le plus souvent s'oppose indirectement au féminisme. Elle évoque ensuite un ensemble de discours (psychologie, contrôle des armes) qui s'opposent tout autant au féminisme, pour qu'au final la mémoire collective évacue toutes formes de discours féministes¹¹⁸.

Le Globe and Mail ne fait pas exception quant à l'utilisation de ce procédé de remémoration de la tuerie¹¹⁹. Ingrid Peritz privilégie le discours psychologique en affirmant que la sœur de Marc Lépine, Nadia Gharbi, aurait par ses moqueries probablement stimulé la haine des femmes chez le tueur¹²⁰. Cette discussion visant à responsabiliser en partie la sœur du tueur se juxtapose, dans le même article, au discours du recueillement, qui prend pour assise le témoignage du père de Maryse Leclair, Pierre Leclair, policier présent lors de l'intervention policière du 6 décembre 1989.

de Montréal), 7 décembre 1999, vol. 7, n° 8, p. 13.

Sophie-Hélène Lebeuf, « Polytechnique, dix ans après : "J'ai compris que la vie n'était pas logique" », *loc. cit.*, p. A4.

118 Josée Blanchette, « Humidité variable », *Le Devoir* (Montréal), 8 décembre 1999, p. A3.

A21; s.a., « You can never put it behind you », *The Globe and Mail* (Toronto), 4 décembre 1999, p. A21.

¹²⁰ Ingrid Peritz, « The awful echos of Marc Lépine », *The Globe and Mail* (Toronto), 11 novembre 1999, p. A1.

Par delà les articles qui abordent uniquement ce discours d'opposition indirecte au féminisme (discours du recueillement), sans la présence des autres discours¹²¹, nous notons, par exemple, les écrits de Philippe Cantin, qui dénonce la violence des meurtres collectifs tout en prenant position pour l'encadrement de la possession d'armes. Marcus Gee établit dans The Globe and Mail la même comparaison entre les meurtres collectifs perpétrés aux États-Unis et la libre circulation des armes à feu¹²². Tout comme pour la période de 1989-1990, des journalistes soulignent la loi sur le contrôle des armes, élaborant parfois sur le deuil des familles, mais en spécifiant cette fois-ci que son adoption s'est faite suite aux mobilisations provoquées par la tuerie¹²³. En contrepartie, aucun article n'aborde à l'occasion de ce dixième anniversaire, les lacunes de l'intervention policière lors de l'attentat. Peut-être est-ce parce que ce discours n'a pas pour objectif de trouver une ou des causes à ce meurtre, objectif commun aux autres discours de la mémoire collective du 6 décembre 1989. Même si le discours sur la sécurité publique, n'est nulle part mentionné sous sa forme initiale, des références indirectes à ce discours sont observables lorsqu'il est question de prévention en matière de violence ou de contrôle des armes¹²⁴.

122 Marcus Gee, « When will the U.S. deal with its gun problem ? », The Globe and Mail (Toronto), 4 août 1999, p. A13.

124 À titre d'exemple, voir l'article d'Isabelle Hachey: «Un éveil lent et douloureux des consciences », loc. cit., p. A7.

¹²¹ Pour le discours des meurtres collectifs voir : Brian Myles, « La détresse », Le Devoir (Montréal), 20 décembre 1999, p. A1; Nahlah Ayed, « Le taux de criminalité a décuplé depuis 1900 », La Presse (Montréal), 5 décembre 2000, p. A8; Philippe Cantin, « La volonté de vivre », La Presse (Montréal), 23 avril 1999, p. A5; Ousmane Sow, « Pourquoi? », La Presse (Montréal), 24 avril 1999, p. B3. En ce qui a trait spécifiquement au discours sur le contrôle des armes à feu, celui-ci est mentionné par les journalistes des médias francophones à grand tirage, que ce soit indirectement ou exhaustivement dans 21 % des textes que nous avons recensés. Voir, John Saunders, « Weapons like Marc Lépine's still sold 10 years after killings », The Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999, p. A6; Pierre Gingras, « Contrôle des armes à feu : une première année difficile », La Presse (Montréal), 30 novembre 1999, p. A8.

¹²³ Isabelle Hachey, « Un éveil long et douloureux des consciences », loc. cit., p. A7; Gilles Toupin, « OUI à la nouvelle loi sur les armes à feu », La Presse (Montréal), 16 juin 2000, p. A1; Paule des Rivières, « Dix ans plus tard », loc. cit., p. A6; s.a., « Canadians mark massacre anniversary », The Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999, p. A6.

La juxtaposition des discours qui s'opposent indirectement au féminisme est également perceptible à l'intérieur des témoignages publiés. Notons tout d'abord que les médias occupent une place considérable dans le développement de l'argumentation d'Adrian Cernea¹²⁵. L'auteur du livre *Poly 1989. Témoin de l'horreur*, professeur à l'École Polytechnique et présent dans la classe de génie mécanique lors de la tuerie, discute de l'ensemble des discours en les arrimant les uns aux autres dans un rapport de complémentarité et d'opposition. Dans l'ensemble, Adrian Cernea accorde plusieurs pages à l'analyse de la violence chez les jeunes. Plus précisément, il compare la tuerie de Littleton d'avril 1999 et celle de l'École Polytechnique. Il croit que la culture de violence nord-américaine est en partie responsable de ces meurtres commis par des jeunes¹²⁶.

Conformément aux dynamiques discursives de la mémoire collective véhiculées par les médias à grand tirage, l'auteur du livre *Poly 1989. Témoin de l'horreur*, met en relation de complémentarité les discours sur la violence, les crimes de masse et le contrôle des armes à feu :

La surabondance des armes à feu, totalement injustifiée de nos jours, et leur trop grande accessibilité, par ailleurs combinées à la nouvelle religion de la haine, ne font qu'encourager les tueries en général, les meurtres en série, la violence sous toutes ses formes. En tant que proche voisin, le Canada n'est pas à l'abri d'une telle ambiance, dominée par une culture de la violence et une renaissance, fort inquiétante, de l'idéologie nazie 127.

Le thème de la folie revient régulièrement dans l'argumentation de l'auteur. Il affirme que le tireur n'était pas « fou » et le présente plutôt comme un tueur méticuleux, préparé et lucide ¹²⁸. En contrepartie, il consacre un chapitre entier à

¹²⁵ En plus de l'article de l'auteur, Adrian Cernea, « L'expression de leur douleur était dramatique, pathétique... », *La Presse* (Montréal), 13 décembre 1999, p. B3, ce dernier critique les médias à l'intérieur de son ouvrage, Adrian Cernea, *Poly 1989. Témoin de l'horreur*, Montréal, Lescop, 1999, p. 17-21.

¹²⁶ Ibid., p. 43, 66-69.

¹²⁷ Ibid., p. 96.

¹²⁸ Ibid., p. 14-15, p. 21.

l'enfance de Marc Lépine¹²⁹. Il adhère à l'idée voulant que Lépine cherche à rejeter son père, considérant la violence de ce dernier¹³⁰. Adrian Cernea exprime à sa façon le rapport de confrontation souvent présent entre les discours féministes et la psychologie du tueur. Il dit ainsi que « [l]e massacre d'étudiantes, à l'École Polytechnique, commis, semble-t-il, au nom de l'antiféminisme, était en fait une expression de haine envers toute la société. L'assassin a cherché une échappatoire, croyant tirer gloire de son acte et se rendre ainsi immortel. Mais Marc Lépine n'était pas fou¹³¹ ».

Au sujet du féminisme, Adrian Cernea adopte ce que nous appelons la position de compromis, rappelant le travail de sélection effectué par les journalistes qui n'accordent la parole qu'à certaines féministes 132. Il réduit dans cette optique les propos des participantes au livre *Polytechnique 6 décembre*, publié par les éditions féministes du Remue-ménage, à des formes d'expression émotive 133 et recommande plutôt la lecture du livre *La déroute des sexes* de Denise Bombardier, entre autres pour ses critiques envers un féminisme qu'il nomme extrémiste 134. Qui plus est, Cernea détourne le sens politique de l'événement, croyant qu'il s'agit d'un prétexte à l'immortalité, d'un acte de gloire recherché par le tueur 135. Par conséquent, il évacue toute forme d'analyse féministe, suggérant plutôt que le tueur en voulait à la société pour ses difficultés scolaires et son incapacité à conserver ses emplois 136.

129 Chapitre intitulé « Qui est le vrai Marc Lépine? », Ibid., p. 47.

Thèse élevée à un niveau de symbolisme social, par : Daniel Sansfaçon, Joseph J. Lévy et Jean-Marc Samson, « Rapports de sexe et violence contre les femmes : essai de reconstruction sociale du sens de la tragédie de la Polytechnique », Revue sexologique, vol. 2, n° 2. 1994, p. 124. Ils déclarent : « nous disons que le geste de Lépine ne relève pas d'un antiféminisme, ni même d'une misogynie, mais qu'il accuse les hommes, via Le Père, d'avoir créé cette société à barrières multiples [entre les femmes et les hommes] ».

¹³¹ Adrian Cernea, Poly 1989. Témoin de l'horreur, op. cit., p. 96.

¹³² Myriam El Yamani, Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles, op. cit., p. 212.

¹³³ Adrian Cernea, Poly 1989. Témoin de l'horreur, op. cit., p. 57.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 57-58.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 96. ¹³⁶ *Ibid.*, p. 96.

L'ouvrage d'Adrian Cernea se démarque du portrait présenté par les médias à grand tirage et *Le Quartier Libre*. Nous avons vu qu'une parole majoritaire semble affirmer que le milieu universitaire, plus précisément, l'Université de Montréal et l'École Polytechnique, favorise le recueillement et se distancie souvent des propos féministes. Adrian Cernea privilégie quant à lui, la prise de parole et la dénonciation de la violence ¹³⁷. Il affirme être heureux qu'un monument soit érigé pour le dixième anniversaire (*Nef pour quatorze reines*).

Quant à l'ouvrage de la survivante et étudiante Heidi Rathjen, 6 décembre. De la tragédie à l'espoir: les coulisses du combat pour le contrôle des armes, l'auteure y blâme les reporters pour leurs critiques du féminisme tout en refusant une première entrevue, argumentant que des journalistes cherchent à dépeindre l'École Polytechnique comme un lieu sexiste¹³⁸. Heidi Rathjen critique la cérémonie religieuse à la cathédrale Notre-Dame, accusant l'Église catholique de sexisme¹³⁹. L'auteure ne consacre qu'une courte partie de son ouvrage à l'analyse différenciée selon le sexe (environ les trente premières pages du livre). Le développement principal porte sur son militantisme personnel pour le contrôle des armes. Qui plus est, l'étudiante de l'École Polytechnique met en relation le discours féministe avec le discours psychologique. Heidi Rathjen prend parti contre cette dernière composante de la mémoire collective, qu'elle considère nuisible quant aux possibilités de mettre en place des mesures préventives. Elle rompt ainsi, tout comme Adrian Cernea, avec l'image d'une communauté universitaire qui adopte majoritairement le discours du recueillement.

137 Ibid., p. 97.

¹³⁸ Heidi Rathjen et Charles Montpetit, 6 décembre. De la tragédie à l'espoir : les coulisses du combat pour le contrôle des armes, Montréal, Libre Expression, 1999, p. 22.
139 Ibid., p. 26-27.

Des journalistes accordent à Heidi Rathjen une tribune favorable, correspondant à l'engouement médiatique quant à la question de l'accessibilité des armes 140. Heidi Rathjen stipule que « [l]e chroniqueur de la Gazette, Jack Todd, a rédigé pas moins de trois chroniques incitant ses lecteurs à nous appuyer¹⁴¹ ». commémorations médiatiques, l'auteure renchérit sur la popularité médiatique du combat pour le contrôle des armes. Elle explique que « [c]omme Wendy [Cukier] et moi dirigions les seuls groupes consacrés au contrôle des armes, tous les journalistes qui voulaient du neuf pour l'anniversaire du massacre ont convergé vers nous 142 ». Elle spécifie cependant que certain-e-s journalistes prennent des positions contre le contrôle des armes.

Finalement, le livre 6 décembre. De la tragédie à l'espoir : les coulisses du combat pour le contrôle des armes, véhicule les mêmes éléments de la mémoire collective que ceux promus par les médias à grand tirage. Heidi Rathjen établit un rapport de complémentarité entre la violence faite aux femmes et le contrôle des armes à feu, évoquant ainsi une mise en relation peu explorée par les médias, malgré qu'elle soit parfois présente. Elle commente aussi les violences faites aux femmes, indiquant qu'elle a obtenu l'appui actif de plus de 130 groupes de femmes aux demandes législatives pour le contrôle des armes 143. Cette information nous amène à nous interroger sur le silence des médias au sujet de ces appuis, qui se sont par exemple matérialisés sous la forme de lettres envoyées au gouvernement fédéral¹⁴⁴.

¹⁴⁰ Nous notons également que le livre 6 décembre. De la tragédie à l'espoir : les coulisses du combat pour le contrôle des armes, a droit à une tribune médiatique. La Presse fait un compte rendu de cet ouvrage, spécifiant que la cause défendue est « fort valable ». Pierre Vennat, « Témoignage. La croisade de Heidi Rathjen », La Presse (Montréal), 7 novembre 1999, p. B5. Pour sa part, Naomi Klein crojt qu'en s'attardant seulement sur le contrôle des armes, Heidi Rathjen évacue des enjeux qui interpellent davantage, soit la façon dont Lépine a par son geste polarisé la guerre des sexes. Naomi Klein, « One-track book robs meaning from massacre », The Globe and Mail (Toronto), 4 décembre

¹⁴¹ Heidi Rathjen et Charles Montpetit, 6 décembre. De la tragédie à l'espoir : les coulisses du combat pour le contrôle des armes, loc. cit., p. 58.

142 Ibid., p. 59.

¹⁴³ Ibid., p. 145.

¹⁴⁴ Ibid., p. 145.

Le nombre important de groupes de femmes mobilisés ne semble pas suffisant pour que les journalistes se penchent sur leurs actions, ajoutant ainsi à nos observations sur la faiblesse des couvertures médiatiques au sujet des diverses mobilisations féministes.

Heidi Rathjen arrime pour sa part le discours sur le contrôle des armes à celui sur la violence générale. Elle adopte une position critique face au discours sur la violence. Elle croit que « [qu']on a blâmé tour à tour la télévision, le cinéma et les nouvelles sensationnalistes, mais des dizaines d'autres facteurs ont également été montrés du doigt [...]. Nous ne défendions à personne d'enfourcher son cheval de bataille, mais les solutions concrètes n'en étaient pas plus nombreuses 145 ». Au sujet du discours sur les meurtres collectifs, Heidi Rathjen y accorde un espace privilégié en se référant à la tuerie de Valery Fabrikant, professeur de génie mécanique de l'Université Concordia qui a tué à l'arme à feu quatre de ses collègues le 24 août 1992. Elle résume ainsi :

[l]'histoire avait un air familier. Un type se fâche. Il s'arme. Il tue d'autres personnes. Tout comme le massacre du 6 décembre, la fusillade semblait relever d'un acte de démence, et mettait en vedette des innocents attaqués en plein jour. Outre leurs épouses et leurs amis, les quatre hommes abattus laissaient onze enfants derrière eux. Mais ce n'était pas le seul point qui suscitait l'attention. Le carnage, en effet, avait eu lieu dans un autre département de génie : celui de l'Université Concordia, à quelques minutes de l'École Polytechnique. [...] Le professeur en cause avait à maintes reprises accusé l'administration de conspirer contre lui – il avait même parlé de régler la situation « à l'américaine » 146.

L'auteure explique par la suite, que cette tuerie à l'Université Concordia a augmenté le nombre de personnes mobilisées pour le contrôle des armes. En contrepartie, le lien établi entre les deux meurtres collectifs évacue le caractère misogyne de la tuerie du 6 décembre 1989, ainsi que les motivations exprimées par le tueur de Polytechnique.

¹⁴⁵ Ibid., p. 31.

Par l'analyse de ces ouvrages, nous sommes à même de constater que la mémoire du 6 décembre 1989 construite et véhiculée par les médias est reproduite à l'extérieur de ces lieux de mémoire médiatiques. Qui plus est, les ouvrages étudiés témoignent de l'influence des médias en tant que créateurs de mémoire, mais aussi de l'implication des journalistes dans le travail de mémoire. La force mobilisatrice du comité qui deviendra la *Coalition pour le contrôle des armes* ne peut à elle seule expliquer l'espace privilégié en terme de nombre d'articles rédigés en faveur de cette lutte. Cette percée ne pourrait être possible sans un accueil favorable de la part des journaux étudiés. Sinon, comment expliquer le peu d'articles traitant des mobilisations féministes malgré la force de celles-ci, telle que notre étude systématique des écrits médiatiques nous permet d'entrevoir?

En somme, il s'agit donc d'une mémoire complexe, mouvante, avec une part de libre-arbitre¹⁴⁷, qui — en accord avec les observations de l'analyste du discours et historien des idées Marc Angenot, au sujet du discours social — connaît des ruptures innovatrices (comme par exemple, l'élargissement des dénonciations du dénigrement du féminisme). Cependant, ces ruptures « ne se réalisent que par des après-coups qui réinterprètent un écart ambigu, le remanient et finissent par établir un espace de crédibilité nouveau¹⁴⁸ ». Par ailleurs, le jeu d'opposition entre les discours n'empêche pas la production d'une mémoire collective qui vise le maintien de la cohésion sociale. À ce sujet, Marc Angenot dit que « [c]ette production de la société comme un *tout* visible demeure dialectiquement compatible avec les identités, les distinctions, les hiérarchies, les prestiges que les différents discours légitiment¹⁴⁹ ».

149 Ibid., p. 1096.

¹⁴⁶ Ibid., p. 109.

¹⁴⁷ Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., Paris, du Seuil, 1987, p. 287.

¹⁴⁸ Marc Angenot, 1889. Un état du discours social, Québec, Le Préambule, coll. L'Univers des discours, 1989, p. 1094.

En effet, les discours constitutifs de la mémoire du 6 décembre 1989, soit ceux du féminisme, des armes à feu, des meurtres collectifs, du recueillement et de la psychologie du tueur, peuvent cohabiter dans un même article ou dans les ouvrages portant sur le sujet. Ils s'inscrivent parfois en complémentarité, comme par exemple, le discours des meurtres collectifs et celui de la violence générale, et les violences faites aux femmes et la violence générale, ou en opposition, tels que le discours du recueillement et de la hiérarchie masculine, évoquée par les discours féministes. Notons que Heidi Rathjen compte parmi les rares auteures et auteurs qui font un usage sommaire de l'analyse différenciée selon les sexes. Paradoxalement, elle dénonce les affirmations voulant qu'il y ait présence de sexisme à l'École Polytechnique. D'autre part, les ouvrages qui abordent le discours féministe le font dans une logique d'opposition ou de critique, classifiant parfois les féministes en deux catégories : les bonnes et les mauvaises. Notre analyse indique toutefois que les discours féministes sont majoritairement absents des contenus médiatiques, d'autant plus que l'amalgame discursif a pour effet de marginaliser les motivations misogynes explicitées par le tueur.

Au sujet des distinctions entre la communauté journalistique anglo-torontoise et celle du milieu franco-montréalais, les différences de traitement s'estompent. Nous formulons l'hypothèse que la présence de l'axe du changement et de l'évolution positive entre les hommes et les femmes depuis 1989 par les grands journaux francophones participe d'une certaine reconnaissance du féminisme, à tout le moins de manière rétroactive au féminisme des années 1980. Cette reconnaissance ne donne cependant pas davantage d'espace aux discours féministes dans la mémoire collective en 1999-2000. En évoquant l'axe du changement, les questionnements que soulèvent les motivations du tueur de l'École Polytechnique sont moins d'actualité, et par conséquent moins menaçants pour l'ordre établi, le *statu quo* et la cohésion sociale. Dans le même ordre d'idée, Myriam El Yamani avance que

[l]a question de savoir pourquoi ce meurtre exclusif de femmes s'est passé ici au Québec et non pas ailleurs, ne sera pas évoqué par nos médias. [...] Cette question essentielle restera en suspens, car elle remettrait trop en cause l'ordre social dominant, les rapports de domination entre les sexes, ceux des sujets sociaux au politique, à la culture politique, etc¹⁵⁰.

Par ailleurs, l'hypothèse développée aux chapitres 2 et 3, à savoir que la dynamique de proximité/éloignement des actrices et des acteurs avec le lieu de l'attentat influence le contenu mémoriel mis de l'avant par les différents médias, est tout aussi pertinente pour le dixième anniversaire. Cette variable permet d'expliquer principalement pourquoi *Le Quartier Libre* ne produit que deux articles sur le sujet, d'autant plus qu'aucun de ceux-ci ne porte de discours féministes. La mise de l'avant du discours du recueillement est tout aussi présente qu'au premier anniversaire. Les vœux de silence évoquent le respect de la communauté étudiante en raison de la proximité de celle-ci au lieu de l'attentat.

4.3.2. Les lieux de mémoire figés

Des journalistes couvrant le dixième anniversaire de la tuerie de Polytechnique font écho à Pierre Nora, à propos de l'engouement contemporain pour les commémorations¹⁵¹, et à Joel Candau lorsqu'il associe le devoir de mémoire à un désir de changement social¹⁵². Isabelle Hachey de *La Presse* note ainsi que « la tragédie a mobilisé les gens à travers tout le Canada, et même outre-frontière. Des dizaines de groupes se sont formés, des livres et des chansons ont été écrits, des monuments ont été érigés. Et, 10 ans après, beaucoup de personnes ordinaires confient encore aux familles que la tuerie les a poussées à s'engager à prévenir la violence dans leur propre ville, leur quartier, leur famille¹⁵³ ».

¹⁵⁰ Myriam El Yamani, Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles, op. cit., p. 210.

Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », dans Les lieux de mémoire. L'ère de la commémoration, op. cit., p. 4687.

¹⁵² Joël Candau, « Mémoire et amnésie collectives », op. cit., p. 70-71.

¹⁵³ Isabelle Hachey, « Un éveil lent et douloureux des consciences », loc. cit., p. A7.

Différents espaces commémoratifs sont créés dans le but de transformer les rapports sociaux vers un mieux être collectif. Parmi ces diverses commémorations, Isabelle Hachey mentionne l'inauguration d'un parc nommé *Place du 6 décembre* et de son monument *Nef pour quatorze reines*, situés à l'angle des rues Decelles et Queen-Mary, à Montréal, qui s'inscrit dans la logique discutée ici par Mourad Djebabla-Brun:

La cérémonie d'inauguration constitue, sans aucun doute, un moment privilégié dans la vie d'un monument. C'est en effet à cette occasion que, pour une fois, la volonté d'union estompe les réactions diverses, voire contestataires, que peut susciter aussi bien l'érection d'un monument que la commémoration qui va s'y dérouler dès son achèvement 154.

Dans le cas du traitement de l'inauguration de cette œuvre d'art contemporain, la volonté d'union se manifeste essentiellement par la marginalisation des discours féministes et par l'attention accordée aux deuils individuels.

Ce lieu de mémoire permanent, figé dans le temps et dans l'espace permet ainsi au souvenir de la tuerie de « s'enraciner dans le concret, dans l'espace¹⁵⁵ ». *Nef pour quatorze reines* est un lieu figé qui bloque le travail de l'oubli. Il prend la forme d'un monument aux morts « pacifiste », selon la typologie d'Antoine Prost. Ce dernier souligne que ce type de monument funéraire ne glorifie pas le sacrifice des morts¹⁵⁶. Il explique « [qu'il] suffit que la référence à la Patrie soit absente, pour que les monuments de type funéraire prennent un sens différent. Ne pas légitimer explicitement le sacrifice des morts, c'est admettre qu'il n'est peut-être pas totalement légitime. On glisse alors vers le pacifisme¹⁵⁷ ». Dans le cas de la tuerie de

Québec, Montréal, VLB, 2004, p. 51.

155 Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire », dans Les lieux de mémoire, La République, La Nation, Les Frances on cit, p. 25.

157 Ibid., p. 208.

¹⁵⁴ Mourad Djebabla-Brun, Se souvenir de la grande guerre. La mémoire plurielle de 14-18 au Ouébec, Montréal, VLB, 2004, p. 51.

Nation, Les Frances, op. cit., p. 25.

156 Antoine Prost, « Les monuments aux morts », dans Les lieux de mémoire, La République, La Nation, Les Frances, op. cit., p. 207.

l'École Polytechnique, le caractère pacifique du monument prend racine dans les discours du recueillement et de la violence générale¹⁵⁸. Ce monument officiel fige ainsi ces deux discours, comme l'indique le maire Pierre Bourque dans son discours d'inauguration: « Le 6 décembre 1989, Montréal a tremblé, Montréal a été blessé. *Nef pour quatorze reines* nous permet de franchir une étape dans le deuil, celle d'offrir à la mémoire collective montréalaise un lieu de recueillement, un lieu propice à la réflexion¹⁵⁹ ». Parmi les discours prononcés lors de l'inauguration, des journalistes retiennent ceux qui évoquent le souvenir individuel de chacune des victimes¹⁶⁰.

Les noms des 14 victimes gravés dans le granit constituent une bonne partie de l'oeuvre, à défaut d'un monument unique représentant une collectivité touchée par le drame. Isabelle Hachey nous informe que l'artiste Rose-Marie Goulet, souhaite ainsi se démarquer des monuments traditionnels : « Au lieu d'élever une structure verticale, l'artiste a en effet choisi un développement horizontal et étalé, qui couvre toute la place du 6 décembre-1989. Le vide parents des victimes, ajoute : « [1]es lettres de leur nom sont écrites dans le vide. Le vide créé par leur absence le victimes. Par ailleurs, l'enseigne de la *Place du 6 décembre* évoque les usages sociaux pouvant être faits de la mémoire du 6 décembre, usage ici limité à la lutte contre la violence. La violence faite aux femmes n'est dénoncée à aucun endroit de ce lieu de mémoire. Le sexe des personnes visées n'est qu'indirectement souligné par les prénoms des victimes, sans références au discours féministe.

¹⁵⁸ À titre d'exemple voir, Judith Lachapelle, « Le ciel pleure avec nous. Retenir son nom », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p. A1 et Isabelle Hachey, « Pour mémoire : une "Nef pour quatorze reines" », La Presse (Montréal), 6 décembre 1999, p. A3.

¹⁵⁹ Isabelle Hachey, « Parce qu'elles étaient des femmes! », loc. cit., p. A1.

¹⁶⁰ Isabelle Hachey, « Pour mémoire : une "Nef pour quatorze reines" », loc. cit., p. A3.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. A3. ¹⁶² *Ibid.*, p. A3.

D'autres discours mémoriels se côtoient dans le traitement journalistique de l'inauguration 163. Durant la cérémonie, la lieutenant-gouverneure du Québec Lise Thibault, parlera de l'importance de lutter contre les préjugés, la violence et la libre circulation des armes 164. En ce qui concerne spécifiquement les discours féministes, notons le peu de place que leur accorde la cérémonie, du moins selon la couverture des médias à grand tirage. De plus, en annonçant que Claire Roberge invite la population à porter le ruban blanc à toutes les fois où une femme sera tuée au Québec 165, la journaliste Judith Lachapelle ajoute le discours psychologique. Dans le même ordre d'idée, Isabelle Hachey couvre l'inauguration pour *La Presse* dans un article intitulé « Parce qu'elles étaient des femmes ». Elle insiste peu sur le discours féminisme, parlant plutôt de « geste insensé », de « recueillement », de « deuil » et d'« espoir » 166.

Des participantes et participants à l'inauguration du monument funéraire pacifique et des journalistes nous indiquent que des monuments commémoratifs ont été érigés au Canada anglais (Toronto en 1990, Moncton en 1996 et Vancouver en 1997) bien avant que Montréal ne possède son propre monument ¹⁶⁷. Le dixième anniversaire est ainsi pour Montréal l'occasion de rejoindre les autres provinces canadiennes dans cette volonté de fixer la mémoire collective du drame du 6 décembre 1989 dans l'espace urbain. Claire Roberge croit toutefois

[qu']il ne faut pas [...] voir [dans ce délai de 10 ans] un manque de courage ou une volonté d'oublier, de tourner la page sur une histoire trop troublante. Au contraire, Montréal n'avait pas besoin de monument pour se rappeler la tragédie, ses cicatrices étaient béantes! Mais dix ans ont passé. Bien sûr, les

167 Ibid., p. A1.

Tu Thanh Ha, « Memorial ceremonies offer public solace for private grief », *The Globe and Mail* (Toronto), 6 décembre 1999, p. A3. Voir également, s.a., « Les Canadiens commémorent la tuerie de Polytechnique », *La Presse* (Montréal), 7 décembre 1999, p. A6.

Louise Leduc, « Commémoration de la tuerie de l'École Polytechnique », loc. cit., p. A3.
 Judith Lachapelle, « Le ciel pleure avec nous », Le Devoir (Montréal), 6 décembre 1999, p.

¹⁶⁶ Isabelle Hachey, « Parce qu'elles étaient des femmes! », loc. cit., p. A1.

cicatrices sont encore là, mais la mémoire oublie. Surtout les mauvais souvenirs 168.

Selon nous, la variable de la distance temporelle et la promotion de l'idée de changement positif entre les hommes et les femmes, évoquée précédemment, expliquent davantage pourquoi Montréal érige son monument dix ans plus tard. Distance, puisque le drame appartient au passé d'une société québécoise prétendument différente en raison des changements positifs entre hommes et femmes. Si le monument est vecteur de mémoire collective, c'est la mémoire d'une époque dramatique mais révolue. Pour les anglophones, la distanciation spatiale explique pourquoi il leur a semblé plus facile d'insister sur le caractère sexiste de ce qui fut nommé par *The Globe and Mail the Montreal Massacre* pour accentuer l'effet d'éloignement, alors qu'au Québec la distanciation se joue dans le temps.

Qui plus est, le discours du recueillement domine l'espace de la cérémonie tenue au second lieu de mémoire figé, soit la plaque commémorative installée à l'entrée principale de l'École Polytechnique¹⁶⁹. Louise Leduc, du *Devoir*, parle du recueillement d'un ensemble d'actrices et d'acteurs venu-e-s y déposer quatorze gerbes de fleurs¹⁷⁰. La présence étudiante est souvent soulignée par les journalistes qui couvrent les cérémonies, dont l'inauguration de la *Nef pour quatorze reines* et le rassemblement autour de la plaque commémorative¹⁷¹. Pour *Le Quartier Libre*, seul Bryan Chauvreau précise que l'organisation du rassemblement devant la plaque commémorative est le fruit du Comité du 6 décembre. Les médias à grand tirage ne nous offrent pas plus d'informations, si ce n'est que ce comité est composé de membres de l'École Polytechnique¹⁷². Malgré la participation étudiante aux

¹⁶⁸ Ibid., p. A1.

Louise Leduc, « Commémoration de la tuerie de l'École Polytechnique », loc. cit., p. A3, et Isabelle Hachey, « Elles ne sont pas mortes pour rien », loc. cit., p. A1.

¹⁷⁰ Ibid., p. A3.

¹⁷¹ Isabelle Hachey, « Elles ne seront pas mortes pour rien », *loc. cit.*, p. A1.

Bryan Chauveau, « Polytechnique, dix ans après », Le Quartier Libre (Université de Montréal), 23 novembre 1999, vol. 7, n° 7, p. 6.

cérémonies des lieux figés, Le Quartier Libre reste fidèle aux vœux de silence exprimés dix ans plus tôt.

Les féministes ne possèdent pas de lieu de mémoire figé dans l'espace. Leur participation semble également faire défaut durant les cérémonies commémoratives des lieux figés. Peut-être qu'elles y sont mais qu'elles décident de ne pas revendiquer pour laisser s'exprimer les vœux implicites et explicites d'unité sociale? Ne serait-ce pas plutôt, les commémorations qui « estompe[nt] les réactions diverses, voire contestataires 173 », comme le souligne Mourad Djebabla-Brun ? Peut-être est-ce aussi que les médias, comme le disait Armande Saint-Jean en 1990, « ne voulai[ent] pas entendre la parole des femmes [car] les explications que nous avions à fournir, nos visions de la réalité étaient insupportables¹⁷⁴ ». La majorité de ces questions resteront en suspens, dans la mesure où les sources recueillies ne nous donnent pas suffisamment d'informations sur la présence des féministes lors de ces événements. L'étude des médias nous indique cependant que des commémorations des milieux féministes peuvent parfois se greffer aux lieux de mémoire officiels. En date du 6 décembre 2000, des représentantes d'organismes qui luttent contre la violence faite aux femmes déposent une fleur à la Place du 6 décembre, en collaboration avec la Fondation du 6 décembre 175. Lors de la couverture de cette cérémonie commémorative, la journaliste Pascale Breton ne précise pas la particularité des personnes visées par la violence. Les références féministes quant aux violences faites aux femmes n'apparaissent à aucun endroit dans les journaux francophones à grand tirage. Lors de l'inauguration de la Place du 6 décembre, les seuls questionnements sur les rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes sont formulés par Pierre Bourque et mentionnés par le journaliste à la toute fin de l'article, et non pas dans

ménage, 1990, p. 60.

175 Pascale Breton, « Les victimes de Polytechnique ne seront pas oubliées », *La Presse* (Montréal), 7 décembre 2000, p. E1.

 ¹⁷³ Mourad Djebabla-Brun, op. cit., p. 51.
 174 Armande Saint-Jean, « L'enterrement de la parole des femmes : une analysé de l'attitude des médias », dans Polytechnique 6 décembre, Louise Malette et Marie Chalouh dir., Montréal, Remue-

l'amorce¹⁷⁶. Dans le même ordre d'idées, les articles qui traitent distinctement d'événements commémoratifs féministes ne sont jamais en première page des quotidiens francophones. Ces articles figurent en page A6, A15, si ce n'est pas en page C5 et même en page E1, pour l'événement du centre le *Cran des femmes* que nous aborderons plus loin¹⁷⁷.

4.3.3. Les lieux de mémoire éphémères

Cette catégorie de lieux de mémoire nous fait voir davantage d'expressions féministes des représentations de la tuerie. Ces lieux de mémoire visent à sensibiliser et à identifier les causes mises de l'avant par les divers discours mémoriels, le temps d'un spectacle ou d'une rencontre par exemple. Il s'agit d'événements éphémères qui ne laissent de traces que lorsque des écrits en émergent. Tout comme les lieux de mémoire figés, les lieux éphémères contiennent différentes formes de modulation des discours de la mémoire du 6 décembre 1989. Certaines couvertures évoquent la présence d'un seul discours, mais la plupart mettent en scène les mêmes procédés appartenant à la mémoire collective de 6 décembre 1989, avec une récurrence d'articles qui véhiculent le recueillement et la dénonciation de la violence sous toutes ses formes.

Notons d'abord que *La Fondation du 6 décembre* occupe une place centrale dans la couverture médiatique des commémorations du 6 décembre 1989. Cette dernière prévoit un vaste programme réparti sur une semaine (du 29 novembre au 6 décembre 1999), comprenant un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, un colloque international sur la violence et dix autres activités¹⁷⁸. La Fondation cherche

¹⁷⁶ Isabelle Hachey, « Parce qu'elles étaient des femmes! », loc. cit., p. A1.

¹⁷⁷ Pascale Breton, « sus à la violence banalisée », La Presse (Montréal), 6 décembre 2000, p. E1.

¹⁷⁸ Isabelle Hachey, « Se souvenir pour agir », *La Presse* (Montréal), 29 octobre 1999, p. A6; Isabelle Hachey, « La lutte contre le phénomène de la violence dans les écoles s'organise », *La Presse* (Montréal), 5 novembre 1999, p. A16.

également à recueillir des fonds qui sont ensuite redistribués dans des organismes de lutte contre la violence. Les couvertures laissent entendre qu'elle met de l'avant les discours du recueillement et de la lutte contre la violence par l'entremise des activités qu'elle organise¹⁷⁹. Selon *La Presse*, la Fondation milite activement contre toutes les formes de violences et surtout celle faite aux femmes¹⁸⁰. Un requiem interprété à Toronto et composé par Ahmed Hassen met l'emphase sur les victimes pour tenter de déplacer l'attention accordée à Marc Lépine¹⁸¹. Pol Pelletier présente une pièce de théâtre sur le thème de la mort, en hommage aux femmes tuées¹⁸². La couverture d'Isabelle Hachey de l'enregistrement de la chanson *Quatorze* de Jacques Thiverge évoque également ce désir de recueillement en souvenir des victimes. La journaliste cite les propos de la sœur de la victime Geneviève Bergeron, Catherine Bergeron, qui témoigne s'être sentie très près de sa sœur en interprétant la chanson puisqu'elles pratiquaient ensemble le chant et la clarinette¹⁸³.

D'autres lieux de mémoire éphémères mettent de l'avant le discours sur la violence en général, en arrimant ce dernier aux autres composantes de la mémoire collective. C'est le cas de la Commission scolaire de Montréal qui organise une journée au Centre Molson, afin d'encourager la réflexion sur la violence dans les écoles 184. L'objectif de la journée est d'éviter la répétition de ce type de tuerie. Le Devoir note que la conférence s'est ensuite transformée en débats sur l'importance de

¹⁷⁹ Tu Than Ha parle du recueillement des parents des défuntes autour du concert du *Requiem* de Mozart dans, Tu Than Ha, « Memorial ceremonies offer public solace for private grief », *The Globe and Mail* (Toronto), 6 décembre 1999, p. A3. *La Presse* fait de même en rappelant la vie interrompue des femmes qui auraient environ 32 ans le jour du concert dans, Claude Gingras, « Émouvant Mozart en souvenir du 6 décembre à la basilique », *La Presse* (Montréal), 6 décembre 1999, p. B9.

¹⁸⁰ Isabelle Hachey, « Se souvenir pour agir », loc. cit., p. A6.

s.a., brève sans titre, *The Globe and Mail* (Toronto), 6 décembre 2000, p. A2 et s.a., « Requiem pour Polytechnique à Toronto », *La Presse* (Montréal), 6 décembre 2000, p. C4.

¹⁸² Stéphane Baillargeon, « La liberté de brailler », Le Devoir (Montréal), 7 décembre 1999, p.

B8.

183 Isabelle Hachey, « Un disque à la mémoire des 14 victimes de Poly », La Presse (Montréal),

²³ novembre 1999, p. A5.

184 Hugo Dumas, « La CSDM commémorera en grand le 10^e anniversaire de la tuerie de Polytechnique », La Presse (Montréal), 28 octobre 1999, p. A6; s.a., « Events to mark massacre anniversary », The Globe and Mail (Toronto), 29 octobre 1999, p. A7.

réduire les scènes de violences à la télévision¹⁸⁵. Plusieurs ateliers traitant de la violence en général abordent aussi le contrôle des armes à feu.

Dans l'ensemble, le traitement journalistique des commémorations issues des milieux féministes est presque inexistant. Certains événements sont toutefois abordés par les médias francophones. Un colloque organisé à l'UQAM intitulé, Violence, Victimes et Vengeances, accueille le président de la Commission des Droits de la personne et des droits de la jeunesse, Claude Filion, qui explique à l'auditoire la complexité du phénomène de la violence contre les femmes, la diversité de ses formes et la transcendance de classe et de catégories 186. En contrepartie, les analyses féministes côtoient celles portant sur la violence en général et le discours sur les meurtres collectifs. La journaliste Marie-France Léger rappelle ainsi différents meurtres collectifs (Colorado, Littleton, Polytechnique). Elle rapporte les dires du philosophe français René Girard, participant du colloque à l'UQAM, qui parle de violence humaine et de ses réflexions sur les tensions raciales aux États-Unis 187. Il utilise le concept de réciprocité des rapports violents, évacuant ainsi la notion de « prise de pouvoir » des dynamiques de violence entre hommes et femmes proposée par les analyses féministes. Le rapport à la réciprocité intégré à l'analyse de la violence conjugale et mis de l'avant par Girard, suppose l'égale participation de la conjointe, même lorsque l'homme est l'agresseur.

Concernant les lieux de mémoire éphémères à caractère féministe, notons aussi la couverture de la soirée organisée par le Cran des femmes, commémoration pour mettre fin à la violence. Il s'agit d'une soirée au Spectrum de Montréal. Pascale Breton traite de cet événement qui a eu lieu à quatre reprises auparavant ¹⁸⁸. En plus

¹⁸⁵ Louise Leduc, « Commémoration de la tuerie de l'École Polytechnique », loc. cit., p. A3.

 ¹⁸⁶ Claude Filion, « La violence contre les femmes : un phénomène complexe », loc. cit.; p. B3.
 187 Marie-France Léger, « La concurrence, la face cachée de la violence », La Presse
 (Montréal), 4 décembre 1999, p. B1.

¹⁸⁸ Pascale Breton, « sus à la violence banalisée », *La Presse* (Montréal), 6 décembre 2000, p. E1.

d'être traité en page E1, *La Presse* appose le titre suivant : « Sus à la violence banalisée » à l'article, ne spécifiant pas qu'il s'agit de violences faites aux femmes¹⁸⁹. Le même article nous apprend en deux phrases que le Centre des femmes de Montréal organise une activité à son auditorium¹⁹⁰. *La Presse* et *The Globe and Mail* soulignent aussi l'existence d'une coalition de plusieurs groupes de femmes qui réclament 50 millions de dollars pour la création de programmes de luttes contre la violence faite aux femmes¹⁹¹. Tout comme pour l'article du *Devoir*, l'information est condensée en une phrase à la toute fin de l'article¹⁹².

La Fondation appuie également la Campagne du ruban blanc, présidée par Jack Layton, futur chef du Nouveau Parti Démocratique, qui organise un dîner à l'hôtel Reine-Élizabeth¹⁹³. La Campagne du Ruban blanc est perçue comme la plus grande coalition d'hommes luttant contre la violence faite aux femmes et un article complet lui est consacré¹⁹⁴. Ces hommes parviennent à collecter des fonds de 250 000 \$, somme que les groupes de femmes obtiennent difficilement¹⁹⁵. Selon Claire Roberge, présidente de la Fondation des victimes du 6 décembre : « [1]es hommes sont toujours pris plus au sérieux quand ils dénoncent la violence faite aux femmes », propos qui semblent se confirmer par la popularité accordée à la Campagne du Ruban blanc¹⁹⁶. En plus de cette différence de traitement entre les commémorations féministes et proféministes, les journalistes traitent peu des lieux de mémoire

190 Ibid., p. El.

¹⁸⁹ Ibid., p. El.

s.a., « Les Canadiens commémorent la tuerie de Polytechnique », La Presse (Montréal), 7 décembre 1999, p. A6; s.a., « Canadians mark massacre anniversary », The Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999, p. A6.

Louise Leduc, « Commémoration de la tuerie de l'École Polytechnique », loc. cit., p. A3.
 Isabelle Hachey, « L'homme comme outil de contrôle de la violence », La Presse
 (Montréal), 1 décembre 1999, p. A15.

¹⁹⁴ Ibid., p. A15.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. A15.

¹⁹⁶ Ibid., p. A15.

éphémères créés par des féministes. De plus, les journalistes qui les mentionnent explicitent peu ou pas du tout la particularité des violences faites aux femmes 197.

Les procédés de dénigrement du féminisme prennent aussi la forme de lieux de mémoire éphémères 198. Des gestes d'imitation de Marc Lépine sont couverts par les médias à grand tirage. Ces différentes formes de rappel de la tuerie sont, contrairement au monument pacifique, autant de représentations éphémères « en hommage au tueur » et qui s'en prennent aux femmes et au féminisme. Les journaux nous informent ainsi que l'Université du Québec à Hull reste sur le qui-vive après avoir reçu un courriel envoyé au Conseil du statut de la femme, le 7 décembre 1999, dans lequel un homme exprime son souhait d'imiter Marc Lépine en ouvrant le feu sur des femmes du pavillon Lucien-Brault¹⁹⁹. La Presse note également, le 11 décembre 1999, les menaces de Mario Morin de faire exploser des centres jeunesse, en référence aux agissements de Marc Lépine²⁰⁰. Ce même Mario Morin escalade en mai 2006 un panneau publicitaire en périphérie du pont Jacques Cartier en se réclamant de l'organisation antiféministe Fathers 4 Justice, provoquant la fermeture du pont pendant des heures. Les journaux mentionnent alors les identifications répétées de Mario Morin à Marc Lépine dans des appels qu'il a logés à des bureaux de la Direction de la protection de la jeunesse²⁰¹.

197 À ce sujet, voir : Isabelle Hachey, « De la philo pour les enfants », La Presse (Montréal), 2 décembre 1999, p. A12.

200 Christiane Desjardins, « Il menace de faire sauter les centres jeunesse de Montréal », La

¹⁹⁸ À noter, les propos du professeur Charles Rackoff de l'Université de Toronto qui compare le monument commémoratif aux actions du Ku Klux Klan. s.a., « L'université ne sévira pas », Le Devoir (Montréal), 8 décembre 2000, p. A4; s.a., « The uses of memory », The Globe and Mail (toronto), 8 décembre 2000, p. A20. Une lettre ouverte vient quant à elle appuyer l'initiative du professeur. Steve Reed, « Letters to editor », The Globe and Mail (toronto), 8 décembre 2000, p. A20.

¹⁹⁹ s.a., « Menace d'une fusillade à l'UQAH », La Presse (Montréal), 15 décembre 1999, p. A6 et s.a., « UQAH : les menaces de mort seraient l'oeuvre d'un étudiant ou d'un employé », La Presse (Montréal), 16 décembre 1999, p. D18.

Presse (Montréal), 11 décembre 1999, p. A14.

201 Marcel Laroche, « Mario Morin reste en prison », La Presse (Montréal), 13 juin 2006, p. A8. et Christiane Desjardins et Malorie Beauchemin, « Montréal pris en otage », La Presse (Montréal), 11 mai 2006, p. A7.

Nous notons finalement plusieurs appels de minutes de silence dans les universités²⁰² et à la Chambre des communes²⁰³, qui sont autant de promotions des discours du recueillement et de la dénonciation de la violence en général. Des allocutions suivent les minutes de silence des politiciennes et des politiciens, et ces discours sur la violence (précisant parfois la violence faite aux femmes) comportent des rappels sur l'adoption de la loi sur le contrôle des armes²⁰⁴. Des rassemblements ainsi que des marches silencieuses qui accompagnent l'inauguration de la Place du 6 décembre favorisent également le discours du recueillement 205, tout comme les cérémonies religieuses. À ce sujet, le révérend Serge St-Arneault, frère de la victime Annie St-Arneault, anime une messe à la Basilique Notre-Dame à la mémoire des victimes de la tuerie. Au cours de la cérémonie, il rappelle aussi le contrôle des armes et l'importance des luttes contre la violence en général²⁰⁶.

Ouant aux étudiantes et aux étudiants, des journalistes indiquent que leurs remémorations s'inscrivent essentiellement dans des lieux de mémoire éphémères, le plus souvent par des minutes de silence et la participation à une marche silencieuse. La Presse précise également que des commémorations étudiantes ont lieu partout au Canada²⁰⁷. Ouant au *Ouartier Libre*, le journaliste étudiant Bryan Chauvreau parle de la tenue d'une conférence qui dénonce la violence, évoquant du même coup la présence du discours sur la violence en général²⁰⁸. L'article de Bryan Chauvreau insiste aussi sur le discours du recueillement, que ce journaliste oppose indirectement

²⁰³ Jules Richer, « Se souvenir pour agir », La Presse (Montréal), 7 décembre 1999, p. A6. 204 s.a., « Jean Chrétien et Lucien Bouchard se souviennent », La Presse (Montréal), 6 décembre

²⁰⁶ Tu Than Ha, « Memorial ceremonies offer public solace for private grief », The Globe and Mail (Toronto), 6 décembre 1999, p. A3.

207 s.a., « Jean Chrétien et Lucien Bouchard se souviennent », loc. cit., p. A3.

²⁰² Isabelle Hachey, « Elles ne seront pas mortes pour rien », loc. cit., p. A1; s.a., « Canadians mark massacre anniversary », The Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999, p. A6.

^{1999,} p. A3.

Louise Leduc, « Commémoration de la tuerie de l'École Polytechnique », loc. cit., p. A3;

La Presse (Montréal), 7 décembre s.a., « Les Canadiens commémorent la tuerie de Polytechnique », La Presse (Montréal), 7 décembre 1999, p. A6; Isabelle Hachey, « Elles ne sont pas mortes pour rien », loc. cit., p. A1; s.a., « Canadians mark massacre anniversary », The Globe and Mail (Toronto), 7 décembre 1999, p. A6.

²⁰⁸ Bryan Chauveau, « Polytechnique, dix ans après », Le Quartier Libre (Université de

aux discours qui invitent au militantisme féministe. Il cite les propos du professeur Daniel Leblanc qui croit que « c'est un sujet encore douloureux et on ne peut pas prévoir comment, émotivement, les gens vont réagir. C'est pourquoi, cette commémoration commande une pareille réserve²⁰⁹ ». Dans son opposition au féminisme, le journaliste considère que Marc Lépine a commis un geste dément. À ce propos, il reprend encore une fois les dires du professeur Daniel Leblanc qui croit que « certains groupes s[e] sont servi [de la tuerie] pour défendre leurs propres revendications. Or, ils ont souvent fini par faire porter à l'institution, aux étudiants et aux étudiantes une cause trop lourde à porter. C'est absolument ce qu'on veut éviter ici²¹⁰ ». Pour mieux faire comprendre que sa critique s'adresse spécifiquement aux féministes, Daniel Leblanc ajoute : « [u]ne jeune étudiante de Polytechnique n'a pas à être confrontée à une pareille pression [...] Une première année à Polytechnique est déjà assez éprouvante pour elle, au niveau du travail qu'elle doit accomplir, sans qu'elle doive sentir peser sur ses épaules tout le poids de ce qu'elle représente pour certains²¹¹ ». Ainsi, le seul article du *Quartier Libre* qui traite des lieux de mémoire extérieurs au journal insiste sur le discours du recueillement et s'oppose directement Ce journal choisit plutôt le silence que l'action de aux discours féministes. commémorer et de faire usage de la mémoire du 6 décembre 1989.

4.4. Conclusion

Nous avons vu que les féministes ont créé un impact dans le traitement et l'expression des différents lieux de mémoire (imprimés, figés et éphémères). À cet effet, Florence Montreynaud constate qu'en 1999-2000, le féminisme en général a permis de faire mieux connaître la violence des hommes²¹². Surtout, il s'agit

Montréal), 23 novembre 1999, vol. 7, n° 7, p. 6.

209 *Ibid.*, p. 6.

210 *Ibid.*, p. 6.

²¹² Florence Montreynaud, Le XXe siècle des femmes, Paris, Nathan, 1999, p. 799.

essentiellement d'une reconnaissance des accusations de récupérations qui ont été rapidement formulées les jours suivant la tuerie, et d'une articulation des discours de manière à ce que celui sur la violence en général obtienne davantage d'espace qu'en 1989. Néanmoins, les brèches occupées par des féministes n'empêchent pas les stratégies de récupération, d'évacuation et de marginalisation des discours féministes. Ce constat concorde avec l'affirmation de Marc Angenot sur la fonction des discours sociaux qui est d'ordonner et d'unifier la représentation du réel afin de légitimer des pratiques et des manières de voir²¹³. Dans le cas des représentations de la tuerie, il s'agit d'ordonner les représentations du passé de manière à éviter les références au caractère politique des rapports entre les hommes et les femmes, pour plutôt parler d'un changement positif et significatif entre les hommes et les femmes (reléguant les motivations du tueur au passé). À cet effet, Philippe Raynaud nous rappelle que les commémorations qui aspirent à toucher une communauté citoyenne ne sont pas absentes de stratégies politiques²¹⁴.

Tout en agissant à titre de lieux et de vecteurs de mémoire, les médias influencent le rapport des populations vis-à-vis du féminisme, comme nous l'indique notre analyse des autres lieux de mémoire imprimés. Les journalistes ont encore une fois un rôle privilégié dans le processus de marginalisation, de récupération et d'évacuation des discours féministes, que ce soit par la faible ampleur du traitement d'événements commémoratifs, par la sélection des personnes interrogées ou par le choix des termes pour aborder les discours féministes. Notre observation est la même pour l'ensemble des médias étudiés, que ce soit pour *The Globe and Mail* ou pour *Le Quartier Libre*. Qui plus est, les différences notables entre les médias francophones et le journal anglophone s'estompent avec le dixième anniversaire pour faire place à une même promotion de discours soit le discours de la violence générale et celui du recueillement.

²¹³ Marc Angenot, op. cit., p. 1091.

²¹⁴ Philippe Raynaud, loc. cit., p. 106.

CONCLUSION

Notre recherche avait pour but d'évaluer la place du féminisme dans la mémoire collective du 6 décembre 1989, telle que véhiculée et produite par des journaux. L'analyse de ce corpus de plus de cinq cents textes, et d'un ensemble de documents connexes, nous a permis de mieux connaître et comprendre les dynamiques et les rapports de force entourant la constitution du souvenir de la tuerie de l'École Polytechnique. Cet événement, dont la date d'anniversaire a été déclarée en 1991 par le Parlement canadien « Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes », n'a jamais encore été analysé par l'historiographie francophone, même si plusieurs affirment qu'il s'agit d'un évènement emblématique des violences faites aux femmes dans l'histoire contemporaine, aussi bien canadienne que mondiale.

Afin de traiter de cette mémoire collective, nous avons pris connaissance des débats historiographiques entourant les liens entre la mémoire et l'histoire² et entre la position de l'universel citoyen et celle du pluralisme identitaire³, pour constater que les femmes en tant que communauté sont plutôt absentes des considérations de l'historiographie traditionnelle abordant ces sujets. Des chercheuses féministes tentent de pallier à ces « silences » en insistant sur l'importance d'une mémoire pour les femmes qui leur permet de se reconnaître en tant que communauté historique⁴. En

¹ Micheline Dumont, « Réfléchir sur le féminisme du troisième millénaire », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, p. 63.

⁴ Micheline Dumont, Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des

² René Rémond, « La transmission de la mémoire », dans *Pourquoi se souvenir*?, Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 87-91; Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, du Seuil, 2000, 661p; Jacqueline de Romilly, « L'histoire entre mémoire individuelle et mémoire collective », dans *Pourquoi se souvenir*?, *loc. cit.* p. 52-55.

³ Joël Candau, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, 1998, 225p; Abdellali Hajjat, *Immigration postcoloniale et mémoire*, préf. de Dominique Vidal, postf. de Philippe Corcuff, Paris, L'Harmattan, 2005, 147p; Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, 338p; Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, du Seuil, 1996, 330p.

ne retrouvant que peu d'études historiques et féministes qui prennent pour objet une forme ou une autre de mémoire collective⁵ (mémoire nationale, mémoire des luttes féministes, etc.), nous aspirons à contribuer de façon originale à l'historiographie des femmes et du féminisme au Québec. D'ailleurs, les études savantes au sujet de la tuerie de Polytechnique et de ses suites sont peu nombreuses. Ce sujet offre des possibilités de recherche qui gagneraient à être investiguées. Il serait intéressant d'évaluer sa portée internationale, ses impacts sur le mouvement féministe et sur les politiques publiques, ainsi que la réception antiféministe de la déclaration de guerre de Marc Lépine.

Par ailleurs, nous avons introduit certaines innovations conceptuelles de la notion même de mémoire collective. Notre étude révèle à la fois, qu'un travail de création mémorielle peut débuter dès que survient un événement significatif, et que les médias jouent un rôle particulier. Ils sont à la fois sources privilégiées d'information, espaces d'articulation des représentations de la tuerie et vecteurs de mémoire à son sujet. Nous avons tenté d'expliquer cette urgence du travail de mémoire en nous inspirant des propos de Philippe Raynaud⁶, Abdellali Hajjat⁷, Elena de la Aldea⁸ et Ali Moussa Iye⁹, pour qui commémorations et mémoire collective traduisent des stratégies politiques visant une unité sociale. Par conséquent, le travail de mémoire procède d'une sélection du passé qui, selon Marc Angenot, « ignore,

⁷ Abdellali Hajjat, op. cit., 147 p.

⁹ Ali Moussa Iye, « Les discours dur la mémoire face à la tragédie de la traite négrière », dans Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, op. cit., p. 26-36.

femmes. Montréal, Remue-ménage, 2001, 159p; Françoise Collin, « Histoire et mémoire ou la marque et la trace », Recherches féministes, vol. 6, nº 1, 1993, p. 13-23; Nadia Fahmy-Eid, « L'histoire des femmes. Construction et déconstruction d'une mémoire sociale ». Sociologie et sociétés, vol XXIX, automne 1997, p. 21-30.

⁵ Colin M. Coates et Cecilia Morgan, Heroines and History. Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 368p.

⁶ Philippe Raynaud, « La commémoration : illusion ou artifice ? », dans *Le débat*, Pierre Nora dir., n° 78, janvier-février 1994, p. 104-115.

⁸ Elena De la Aldea, « Le cas argentin. La mémoire et les mémoires », dans Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Micheline Antonius et al. dir., Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 333-343.

laisse dans l'ombre et légitime cette occultation : vécu des classes inférieures, misères sexuelles 10 %, etc. Au sortir de la tuerie (1989-1990), les féministes tentent une brèche du *statu quo* dans ce processus de recherche d'unité, en refusant que les motivations politiques du tueur soient ignorées au profit d'autres explications moins menaçantes pour la cohésion sociale (la recherche de causes dans la psychologie du tueur par exemple). Une communauté hétérogène d'actrices et d'acteurs (étudiantes, étudiants, dirigeantes et dirigeants politiques et journalistes) développent en effet des discours qui évacuent le caractère sexiste du crime (comme ceux sur les crimes collectifs, sur la violence en général, sur le recueillement et sur les armes à feu). Un rapport de forces s'institue entre divers discours déterminé par l'urgence d'ancrer et de cristalliser une représentation de la tuerie, que ce soit pour en faire un usage social axé sur l'émancipation des femmes ou pour incarner, en un seul homme la responsabilité du drame collectif.

Par l'entremise d'une analyse féministe, et plus précisément d'une analyse féministe des médias (Myriam El Yamani¹¹, Colette Beauchamp¹², Michèle Martin¹³, Margaret Gallagher¹⁴) – postulant que l'asymétrie sociale entre les sexes détermine la relation qu'entretiennent les médias avec le féminin, le féminisme et les femmes –, nous observons que les discours qui émergent des médias étudiés en tant que lieux et vecteurs de mémoire (c'est-à-dire en tant qu'espace où la mémoire collective se forge, se cristallise et se trouve véhiculée¹⁵), procèdent d'une marginalisation, d'une

¹⁰ Marc Angenot, 1889. Un état du discours social, Québec, Le Préambule, coll. L'Univers des discours, 1989, p. 1090.

¹¹ Myriam El Yamani, *Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles*, Montréal, l'Harmattant, 1998, 268p.

¹² Colette Beauchamp, Le silence des médias, Montréal, Remue-ménage, 1987, 281p.

¹³ Michèle Martin, Communication et médias de masse. Culture, domination et opposition, Québec, Télé-université, 1998, p. 372.

¹⁴ Margaret Gallagher, « Les femmes et les industries culturelles », Les industries culturelles, un enjeu pour l'avenir, rapport de l'UNESCO, Paris, 1985, p. 67-84.

¹⁵ Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire », dans Les lieux de mémoire, La République, La Nation, Les Frances, tome 1, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1993, p. 23; Henri Rousso, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., Paris, du Seuil, 1987, 378p.

évacuation, d'une récupération et parfois même d'un dénigrement des discours féministes. Ce procédé s'effectue en trois temps. Premièrement, par la sous-représentation des analyses et des mobilisations féministes. Deuxièmement, par la promotion de discours qui évacuent le sens politique du crime ou qui dénigrent le féminisme. Troisièmement, par l'amalgame de discours sur la tuerie dans une logique de complémentarité ou d'opposition. En ce sens, même si un article présente une analyse féministe, l'arrimage de ce dernier à d'autres discours a pour conséquence de marginaliser ou de discréditer ce type d'analyse. Par ailleurs, les différents discours prennent forme dans un contexte historique qui fournit des cadres sociaux de la mémoire, un concept repris de Maurice Halbwachs par Joël Candau. Les souvenirs individuels sont ainsi rattachés à « l'aune de sa propre culture le l'École Polytechnique, les écrits féministes réfèrent par exemple au contexte social de l'antiféminisme renouvelé commun à plusieurs sociétés occidentales, dont le Québec (comme le révélait le court portrait de la place des femmes et du mouvement féministe présenté pour chaque période étudiée, soit 1989-1990 et 1999-2000) 17.

Pour saisir l'évolution de la mémoire hétérogène et polysémique à travers le temps, nous avons retenu le dixième anniversaire. L'étude de cette deuxième période historique fut l'occasion pour nous de vérifier l'influence des médias dans leur travail de mémoire en analysant certaines réceptrices et certains récepteurs des discours de la mémoire collective. En plus des témoignages des survivantes et des survivants, nous avons retenus certains écrits féministes afin de bien cerner les éléments de ces discours, à faible portée médiatique. Nous comblons ainsi les lacunes de la recherche

¹⁶ Joël Candau, « Mémoire et amnésie collectives », chap. dans *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF,1996, p. 67.

¹⁷ Christine Bard dir., Un siècle d'antiféminisme, Paris, Fayard, 1999, 481p; Pierrette Bouchard et Isabelle Boily, La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes, Ottawa : Condition féminine Canada, mars 2003, p. 5; Christine Delphy, « Retrouver l'élan du féminisme », Voix de la résistance, Le Monde diplomatique, mai 2004, p. 24-25; Francine Descarries, « L'antiféminisme "ordinaire" », Recherches féministes. Images et sens, vol. 18, n° 2, 2005, p. 137-152; Francis Dupuis-Déri, « Féminisme et réaction masculiniste au Québec », dans, Dialogues sur la troisième vague féministe, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 157-173.

identifiées par Henri Rousso, à savoir l'étude de la réception de la mémoire et non pas seulement son expression, afin de comprendre si elle est bel et bien collective¹⁸. Nous avons en effet retenu des témoignages publiés pour saisir comment le discours médiatique y résonne. Par ailleurs, les médias traitent des commémorations qui leurs sont extérieures. Nous avons analysé par le biais de ceux-ci l'inauguration d'un monument aux morts que nous classons dans la catégorie des monuments pacifiques, selon la typologie d'Antoine Prost¹⁹. Le dixième anniversaire fut l'occasion d'une reconnaissance par une diversité d'actrices et d'acteurs d'un dénigrement du féminisme lors du premier anniversaire de la tuerie. Par conséquent, il serait possible de formuler l'hypothèse voulant que la force mobilisatrice du mouvement féministe suite à l'attentat antiféministe de 1989 a permis cette reconnaissance, hypothèse qui mériterait d'être davantage approfondie par une étude spécifique sur le sujet. Cela dit, les discours mémoriels n'adoptent pas pour autant, dix ans plus tard, l'analyse féministe de la tuerie, se contentant d'accorder une attention plus grande à la violence en général, l'arrimant à l'occasion seulement aux analyses des violences faites aux femmes. La reconnaissance du féminisme reste superficielle car les contenus médiatiques s'adaptent en évoquant parfois un « avant » et un « après » Polytechnique et suggérant que la relation entre les hommes et les femmes a franchi un nouveau cap, celui du dialogue. Le sexisme du tueur semble donc appartenir désormais à un autre « monde », celui du passé.

Autant en 1990 certain-e-s journalistes reprochent aux médias « d'avoir occulté, surtout quand il fallu trouver un sens à cet événement, le fait que le tueur Marc Lépine en voulait à celles qu'il appelait "les féministes" 20%, autant en 2006, un reportage diffusé au canal Découverte laisse encore croire qu'après tant d'années, « le

Henri Rousso, *loc. cit.*, p. 287.
 Antoine Prost, « Les monuments aux morts », *op. cit.*, p. 195-225.

²⁰ Mario Gilbert, « Des journalistes jugent la couverture des médias lors de la tuerie à Polytechnique », Le Devoir (Montréal), 29 janvier 1990, p. 3.

mystère demeure toujours aussi impénétrable²¹ ». Les sympathies envers le tueur persistent et des gestes d'imitation sont tentés, comme ces menaces de mort lancées par Donald Doyle en 2005 qui disait vouloir terminer le travail de Marc Lépine en planifiant lui aussi l'assassinat de femmes ciblées²². Cela témoigne bien des propos d'Elena de la Aldea qui affirme

[qu'e]n soi, se rappeler n'empêche pas que les faits se répètent; la mémoire n'est pas une garantie de changement. C'est le travail sur les conditions et les déterminants objectifs ayant produit ces faits-là qui empêchera qu'ils se reproduisent, et non leur souvenir. Si la mémoire obligée, commémorative, fait usage des idées et des représentations produites dans ces conditions-là, cela empêchent de penser dans les conditions actuelles et produit un décalage entre les pratiques d'aujourd'hui et les idées/représentations d'hier²³.

N'est-ce pas ce que des féministes ont tenté et tentent encore? N'est-ce pas les transformations des rapports sociaux de sexe vers l'égalité entre les hommes et les femmes qui préviendraient la reproduction de ce crime? Pour ce faire, il ne faudrait pas penser que le féminisme est révolu, ni que les changements historiques des rapports sociaux de sexe ont mené à l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes.

²¹ Bernard Nadeau, *Un tueur si proche* [vidéocassette], Montréal, canal Découverte, 2006, (52 ninutes).

minutes).

22 Christiane Desjardins, « Il voulait "finir le travail de Marc Lépine" », La Presse (Montréal),
22 novembre 2005, p. A1.

²³ Elena De la Aldea, op. cit., p. 339.

BIBLIOGRAPHIE

- 1. Sources
- 1.1. Journaux
- DESJARDINS, Christiane, « Il voulait "finir le travail de Marc Lépine" », La Presse (Montréal), 22 novembre 2005, p. A1.
- DESJARDINS, Christiane et Malorie BEAUCHEMIN, « Montréal pris en otage », La Presse (Montréal), 11 mai 2006, p. A7.
- LAROCHE, Marcel, « Mario Morin reste en prison », La Presse (Montréal), 13 juin 2006, p. A8.
- Le Continumm, (Université de Montréal), 1989, 1990.
- Le Devoir, (Montréal), 1989, 1990, 1999 et 2000.
- The Globe and Mail, (Toronto), 1989, 1990, 1999, 2000.
- Le Quartier Libre, (Université de Montréal), 1999, 2000.
- La Presse, (Montréal), 1989, 1990, 1999 et 2000.
- 1.2. Autres sources imprimées
- AUDET, Élaine, « Le massacre de l'École polytechnique de Montréal pourrait-il se produire à nouveau en 2005 », 11 décembre 2005. < http://sisyphe.org> (février 2006).
- BERTRAND, Marie-Andrée, « Écho de la profession. 6 décembre 1989 : retours sur l'événement », *Sociologie et société*, vol. XXII, n°1, avril 1990, p.193-213.
- DALLAIRE, Yvon, Homme et fier de l'être, Québec, Option santé, 2001, 334p.
- —————, « L'homme agit ses émotions », dans *La planète des hommes*, Mario Proulx dir., Québec, Société Radio-Canada, Bayard Canada, 2005, p. 125-126.

- GÉLINAS, André, L'Équité salariale et autres dérives et dommages collatéraux du féminisme au Québec, Montréal, Varia, 2002, 214p.
- GUILLAUMIN, Colette, « Folie et normes sociales », chap. dans Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature, Paris, Côté-femmes, 1992, p.144.
- « Résumé du mémoire de l'Après-Rupture », l'Assemblée nationale : Commission des affaires sociales, décembre 2004. http://www.assnat.qc.ca, 140 p> (mars 2006).
- CARRIER, Micheline, « C'était en décembre 1989 », 6 décembre 2002. http://sisyphe.org (février 2006).
- décembre 2002. http://sisyphe.org (février 2006).
- CERNEA, Adrian, *Poly 1989. Témoin de l'horreur*, Montréal, édit. Lescop, 1999, 102p.
- COMITÉ DE CONDITION FÉMININE, Comité de la condition des femmes: bilan et perspectives 2000-2002, CSQ, 5 et 7 décembre 2001, 3p.
- CÔTÉ, Roch, Manifeste d'un salaud, Montréal, du Portique, 1990, 252p.
- El YAMANI, Myriam, « La mascarade médiatique », Sociologie et société, vol. XXII, nº 1, avril 1990, p. 201-205.
- FAHMY, Pauline dir., Les événements de Polytechnique. Analyses et propositions d'action, Actes de colloque organisé par la Faculté de l'éducation de l'Université Laval, 23 janvier, GREMF, 1990, 38p.
- JUTEAU, Danielle, et Nicole LAURIN-FRENETTE, « Une sociologie de l'horreur », Sociologie et société, vol XXII, n° 1, avril 1990, p. 206-211.
- LEBEL, Hermil, s.t., *Les petits carnetiers du Devoir*, 6 décembre 2004. http://www.ledevoir.com (avril 2006).
- MALETTE, Louise et Marie CHALOUH dir., *Polytechnique 6 décembre*, Montréal, Remue-ménage, 1990, 189p.
- NADEAU, Chantal et Myriam SPIELVOGEL, «L'univers féminin criblé», Sociologie et société, vol. XXII, nº 1, avril 1990, p. 211-213.
- PELLETIER, Francine, « Je me souviens », La Vie en Rose, hors série, 2005, p. 34-37.

- QUÉBEC, ministère de la Sécurité publique du Québec, La tragédie du 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal, Robert De Coster, prés., Groupe de travail De Coster, Montréal, Bibliothèque Nationale, 1990. 6 vol.
- QUÉBEC, Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal, Rapport d'événement 131-891206-03, André Tessier, Montréal, 1989, 6p.
- RATHJEN, Heidi et Charles MONTPETIT, 6 décembre. De la tragédie à l'espoir: les coulisses du combat pour le contrôle des armes, Montréal, Libre Expression, 1999, 161p.
- SAUVÉ, Mathieu-Robert, Échecs et mâles. Les modèles masculins au Québec, du marquis de Montcalm à Jacques Parizeau, Montréal, Les Intouchables, 2005, 316p.
- 1.3. Source audiovisuelle
- NADEAU, Bernard, *Un tueur si proche* [vidéocassette], Montréal, canal Découverte, 2006, (52 minutes).
- 2. Études
- 2.1. Études générales
- BARD, Christine dir., Un siècle d'antiféminisme, Paris, Fayard, 1999, 481p.
- COLLECTIF CLIO, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Le Jour, 1992, 646p.
- HIRATA, Helena et al., Dictionnaire critique du féminisme, Paris, PUF, 2000, 299p.
- MONTREYNAUD, Florence, Le XXe siècle des femmes, Paris, Nathan, 1999, 830p.

2.2. Études spécialisées

2.2.1. Polytechnique 6 décembre

- EGLIN, Peter et Stephen HESTER, The Montreal Massacre. A Story of Membership Categorization Analysis, Waterloo, Wilfred Laurier University Press, 2003, 158p.
- PARENT, Geneviève, Polytechnique, neuf ans plus tard, conséquences à long terme d'une hécatombe, Mémoire de maîtrise (criminologie), Université de Montréal, 1999, 210p.
- SANSFAÇON, Daniel, Joseph J. LÉVY et Jean-Marc SAMSON, « Rapports de sexe et violence contre les femmes : essai de reconstruction sociale du sens de la tragédie de la Polytechnique », *Revue sexologique*, vol. 2, n° 2, 1994, p. 107-128.
- 2.2.2. Femmes, féminisme et mouvement féministe
- AINLEY GOSZTONYI, Marianne, « D'assistantes anonymes à chercheures scientifiques : une rétrospective sur la place des femmes en science », Cahier de recherche sociologique, vol. IV, n°1, 1986, p. 55-71.
- AINLEY GOSZTONYI, Marianne dir., Despite the Odds: Essays on Canadian Women and Science, Montréal, Vehicule Press, 1990, 452p.
- BÉCHARD, Marie-Josée, «La relation entre les hommes et le féminisme: Une question de rapports de pouvoir», dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 174-192.
- BOUCHARD, Pierrette et Isabelle BOILY, La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes, Ottawa : Condition féminine Canada, mars 2003, 143p.
- BOUCHARD, Pierrette, « La stratégie masculiniste : Une offensive contre le féminisme », 1er avril 2003. http://sisyphe.org (février 2006).
- COLLIN, Johanne, « La dynamique des rapports de sexe à l'université, 1940-1980. Une étude de cas », *Histoire sociale/Social History*, vol. XIX, n° 38, novembre 1986, p. 365-385.

- DARSIGNY, Maryse et al., dir., Ces femmes qui ont bâti Montréal, Montréal, Remue-ménage, 1994, 627p. DELPHY, Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles», chap. dans L'Ennemi principal. Penser le genre, tome 2, Paris, Syllepse, 2001, p. 223-242. -, « Penser le genre : problèmes et résistances », chap. dans L'Ennemi principal. Penser le genre, tome 2, Paris, Syllepse, 2001, p. 243-261. —, L'Ennemi principal. Économie politique du patriarcat, tome 1, Paris, Syllepse, 2002, 293p. -, « Retrouver l'élan du féminisme », Voix de la résistance, Le Monde diplomatique, mai 2004, p. 24-25. DESCARRIES, Francine, « Le projet féministe à l'aube du XXIe siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », Cahier de recherche sociologique, nº 30, 1998, p.179-210. -, « L'antiféminisme "ordinaire" », Recherches féministes. Images et sens, vol.18, n° 2, 2005, p. 137-152. DESMARAIS, Louise, Mémoire d'une bataille inachevée. La lutte pour l'avortement au Québec, Montréal, Traits d'union, 1999, 441p. DE SÈVE, Micheline, « Tremblay contre Daigle : retours à l'abc du féminisme », L'amère patrie, Recherches féministes, vol. 3, nº 1, 1990, p. 111-118. DUMONT, Micheline, « L'accès des Québécoises à l'éducation et à la mixité », dans Le siècle des féminismes, Eliane Gubin et al. dir., Paris, l'Atelier, 2004, p. 149-162.
- DUFOUR, Pascale, « Des femmes en marches », dans *Québec en mouvements*, Francis Dupuis-Déri dir., Montréal, Lux, (à paraître).

Montréal, Remue-ménage, 2005, p.59-73.

Dialogues sur la troisième vague féministe, Maria Nengeh Mensah dir.,

-, « Réfléchir sur le féminisme du troisième millénaire », dans

- DUPUIS-DÉRI, Francis, « Féminisme et réaction masculiniste au Québec », dans Dialogues sur la troisième vague féministe, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 157-173.
- , « Nous sommes tous masculinistes », *La vie en rose*, hors série, 2005, p. 117.

- FAHMY-EID, Nadia, « Le sexe du savoir: perspective historique sur l'éducation des filles au Québec (19e-20e siècles) », A/Encrages féministes, I. Lasvergnas dir., Montréal, Centre de recherche féministe, UQAM, 1988, p. 51-67.
- FAHMY-EID, Nadia et Aline CHARLES, « Savoir contrôlé ou pouvoir confisqué ? La formation des filles en technologie médicale, réhabilitation et diététique à l'Université de Montréal (1940-1970) », Recherches féministes, vol. 1, n° 1, 1988, p. 5-29.
- FALUDI, Susan, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, trad. de l'américain par Lise Pomien *et al.*, Paris, Des femmes, 1993, 743p.
- FERRAN, Michèle, « Sciences, système éducatif et domination masculine », Critiques féministes et savoirs, Cahier de recherche sociologique, nº 23, 1994, p. 41-57.
- GROULX, Benoîte, Cette mâle assurance, Paris, Albin Michel, 1993, 291p.
- GUILLAUMIN, Collette, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n° 2, février, 1978, p. 5-30.
- LACROIX, Jean-Guy dir., Cahiers de recherche sociologique. Critiques féministes et savoirs, n° 23, 1994, 220p.
- LAMOUREUX, Diane, « La réflexion queer : apports et limites », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 91-103.
- l'autonomie », Canadian issues/Thèmes canadiens, vol. XII, juin 1990, p. 125-136.
- LEMIEUX, Denise, « Mouvements sociaux et culture : Le mouvement féministe au Québec », *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, vol. 30, n° 1, printemps 1995, p. 75-90.
- MATHIEU, Nicole-Claude, L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe, Paris, Côté-femmes, 1991, 291p.
- MOISAN, Lise, « Femmes, à vos tableaux! », La vie en rose, hors série, 2005, p. 58-62.
- NENGEH MENSAH, Maria, « Une troisième vague féministe au Québec ? », dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 11-31.

- PAGÉ, Geneviève, « Variation sur une vague », dans *Dialogues sur la troisième* vague féministe, Maria Nengeh Mensah dir., Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 42-28.
- PERRAULT, Martine et Linda CARDINAL, « Discours juridique et représentation politique : le droit au choix en matière d'avortement », dans Femmes et représentation politique au Québec et au Canada, Manon Tremblay et Caroline Andrew dir., Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 197-216.
- ROWBOTHAM, Sheila, Women in movement, New York, Routledge, 1992, p. 235-238.
- SCOTT, Joan, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », Les cahiers du GRF, n° 37/38, printemps 1998, p.125-153.
- TRAT, Josette, Diane LAMOUREUX et Roland PFEFFERKORN dir., L'autonomie des femmes en question. Antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe, Paris, l'Harmattan, 2006, 240p.
- 2.2.3. Les médias
- BEAUCHAMP, Colette, Le silence des médias, Montréal, Remue-ménage, 1987, 281p.
- CLUTTEBUCK, Richard, *The Media and Political Violence*, MacMillan Press, Londres, 1983, 191p.
- El YAMANI, Myriam, « La mascarade médiatique », Sociologie et société, vol. XXII, n° 1, avril 1990, p. 201-205.
- , Médias et féminismes. Minoritaire sans paroles, Montréal, l'Harmattant, 1998, 268p.
- GALLAGHER, Margaret, « Les femmes et les industries culturelles », Les industries culturelles, un enjeu pour l'avenir, rapport de l'UNESCO, Paris, 1985, p. 67-84.
- GINGRAS, Anne-Marie, Médias et démocratie. Le grand malentendu, Sainte-Foy (Québec), PUQ, 1999, 237p.
- HENRY, Natacha, « Masculin universel et paternalisme lubrique: langage et sexisme ordinaire », dans *Dites-le avec des femmes. Femmes et médias*, Michèle Cohen, coll. Médialibre, Paris, CFD-École des métiers de l'information, 1999, p. 39-71.

- MARTIN, Michèle, Communication et médias de masse. Culture, domination et opposition, Québec, Télé-université, 1998, 445p.
- MOLOTCH, Harvey, «Media and movements», Mayer N. Zald & John D. McCarthy dir., *The Dynamics of Social Movement*, Cambridge (MA), Winthrop Publisher, 1979, p. 71-93.
- TRANCART, Monique, « Médias d'information générale: le leurre féminin », dans Dites-le avec des femmes. Femmes et médias, Michèle Cohen, coll. Médialibre, Paris, CFD-École des métiers de l'information, 1999, p. 17-39.
- TRUDEL, Lina, La population face aux médias, Montréal, VLB, 1992, 223p.
- WOLFSFED, Gadi, « Media, Protest, and Political Violence: A Transactional Analysis », *Journalism Monographs*, no 127, juin 1991, 269p.

2.2.3. Mémoires et commémorations

- ANGENOT, Marc, 1889. Un état du discours social, Québec, Le Préambule, coll. L'Univers des discours, 1989, 1167p.
- BÉDARIDA, François, « L'histoire entre science et mémoire? », dans L'Histoire aujourd'hui, Paris, Sc. Humaine, 1999, p. 335-342.
- BORNE, Dominique, « Communauté de mémoire et rigueur critique », Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire autrement, n° 150-151, janvier 1995.
- CANDAU, Joël, « Mémoire et amnésie collectives », chap. dans *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF, 1996, p. 56-87.
- , Mémoire et identité, Paris, PUF, 1998, 225p.
- COATES, Colin M. et Cecilia MORGAN, Heroines and History. Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 368p.
- COLLIN, Françoise, « Histoire et mémoire ou la marque et la trace », Recherches féministes, vol. 6, nº 1, 1993, p. 13-23.
- DAIGLE, Johanne, « D'histoire et des femmes...De la construction d'un genre historique à la prise en compte du genre dans la construction du passé », dans la mémoire dans la culture, Jacques Mathieu dir., Sainte-Foy (Québec), PUL, 1995, p. 235-253.

- DE LA ALDEA, Elena, « Le cas argentin. La mémoire et les mémoires », dans Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Micheline Antonius et al. dir., Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 333-343.
- DE ROMILLY, Jacqueline, « L'histoire entre mémoire individuelle et mémoire collective », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 52-55.
- DJEBABLA-BRUN, Mourad, Se souvenir de la grande guerre. La mémoire plurielle de 14-18 au Québec, Montréal, VLB, 2004, 181p.
- DOSSE, Françoise, L'Histoire, Paris, Armand Colin, 2000.
- DUMONT, Micheline, Découvrir la mémoire des femmes. Une historienne face à l'histoire des femmes. Montréal, Remue-ménage, 2001, 159p.
- DUMONT, Micheline, Nadia FAHMY-EID et Aline CHARLES, « Temps et mémoire », Recherches féministes, vol. 6, n° 1, 1993, p. 1-12.
- ECO, Umberto, « L'avenir ne peut-il se construire que sur la mémoire du passé? », dans *Pourquoi se souvenir?*, Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 237-240.
- FAHMY-EID, Nadia, « L'histoire des femmes. Construction et déconstruction d'une mémoire sociale ». *Sociologie et sociétés*, vol. XXIX, nº 2, automne 1997, p. 21-30.
- FRANÇOIS, Étienne, « Nation retrouvée, nation à contrecoeur. L'Allemagne des commémorations », dans *Le débat*, Pierre Nora dir., n° 78, janvier-février 1994, p. 62-115.
- GAILLARD, Jean-Michel, «Le moment Ferry: l'école de la République entre mythologie et réalité », dans *Pourquoi se souvenir?*, Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 37-41.
- GROULX, Patrice, Pièges de la mémoire. Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et Nous, Hull, Vents d'Ouest, 1998, 436p.
- HAJJAT, Abdellali, *Immigration postcoloniale et mémoire*, préf. de Dominique Vidal, postf. de Philippe Corcuff, Paris, L'Harmattan, 2005, 147p.
- IYE MOUSSA, Ali, « Les discours sur la mémoire face à la tragédie de la traite négrière », dans *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*, Micheline Antonius *et al.* dir., Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 26-36.

- KOSELLECK, Reinhart, « Les monuments aux morts, lieux de fondation de l'identité des survivants », chap. dans *L'expérience de l'histoire*, trad. de l'allemand par Alexandre Escudier, Paris, Gallimard-Seuil, 1997, p. 133-160.
- LABELLE, Micheline et al., « Introduction », dans Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Micheline Antonius et al. dir., Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 1-21.
- LÉONRAD, Yves, « Vivre avec le passé », *Les cahiers français*, juillet-août 2001, p. 1-3.
- LÉVESQUE, Andrée, « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec ». Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 271-284.
- MEMEL-FOTÉ, Harris, « La mémoire honteuse de la traite de l'esclavage », dans Pourquoi se souvenir? Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 187-196.
- NELLES, H.V., L'Histoire-spectacle. Le cas du tricentenaire de Québec, trad. de l'anglais par Hélène Paré, Montréal, Boréal, 2003, 428p.
- NORA, Pierre, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans *Les lieux de mémoire*, *La République*, *La Nation*, *Les Frances*, tome 1, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1993, p. 23-42.
- ————, « L'ère de la commémoration », dans Les lieux de mémoire. L'ère de la commémoration, tome 2, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1993, p. 4687-4719.
- , « La loi de la mémoire », *Le débat*, Pierre Nora dir., nº 78, janvier-février 1994, p.187-191.
- PERROT, Michelle, « Pratiques de la mémoire féminine » dans Les Femmes ou les silences de l'Histoire, Paris, Flammarion, 1998, p. 11-20.
- POMIAN, Krzysztof, Sur l'histoire, Paris, Gallimard, 1999, 338p.
- PROST, Antoine, Douze leçons sur l'histoire, Paris, du Seuil, 1996, 330p.
- République, La Nation, Les Frances, tome 1, Pierre Nora dir., Paris, Gallimard, 1984, p. 195-225.

- RAYNAUD, Philippe, « La commémoration : illusion ou artifice ? », Le débat, Pierre Nora dir., n° 78, janvier-février 1994, p.104-115.
- RÉMOND, René, « La transmission de la mémoire », dans *Pourquoi se souvenir?*, Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 87-91.
- RICOEUR, Paul, « Esquisse d'un parcours de l'oubli », dans *Devoir de mémoire*, droit à l'oubli ?, Thomas Ferenczi dir., Bruxel, Complexe, 2002, p. 21-32.
- , La mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris, du Seuil, 2000, 661p.
- ROBIN, Régine, « Une juste mémoire, est-ce possible ? », dans *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?*, Thomas Ferenczi dir., Paris, Complexe, 2002, p. 107-118.
- ROUSSO, Henri, Le syndrome de Vichy. 1944-198..., Paris, du Seuil, 1987, 378 p.
- THADDEN, Rudolf, « Une histoire, deux mémoires », dans *Pourquoi se souvenir*? Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 42-45.
- TODOROV, Tzvetan, Les abus de la mémoire, Paris, Arléa, 1995, 61p.
- TONGLET, Jean, « Les pauvres ont-ils une histoire ? », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p. 64-68.
- TOURAINE, Alain, « Mémoire, histoire avenir », dans *Pourquoi se souvenir?* Forum international mémoire et histoire, Françoise Barret-Ducrocq dir., Paris, Bernard Grasset, 1998, p.187-196.
- WIEVIORKA, Michel, « Les problèmes de la reconstruction identitaire », dans *Le* Sainte-Foy (Québec), PUQ, 2005, p. 65-76.